
La reine Elisabeth de Belgique : construction et évolution d'une image, de 1965 à nos jours

Auteur : Leva, Justine

Promoteur(s) : Lanneau, Catherine

Faculté : Faculté de Philosophie et Lettres

Diplôme : Master en histoire, à finalité approfondie

Année académique : 2019-2020

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/10894>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

UNIVERSITÉ DE LIÈGE
FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES
DÉPARTEMENT DES SCIENCES HISTORIQUES

LA REINE ÉLISABETH DE BELGIQUE :
CONSTRUCTION ET ÉVOLUTION D'UNE IMAGE
DE 1965 À NOS JOURS

Mémoire présenté par Justine LEVA en vue de l'obtention du grade

MASTER EN HISTOIRE

Sous la direction de Madame Catherine LANNEAU

Membres du jury : Messieurs Francis BALACE et Philippe RAXHON



Année académique 2019-2020

La reine Élisabeth de Belgique :
Construction et évolution d'une image
De 1965 à nos jours

Table des matières

REMERCIEMENTS	7
INTRODUCTION.....	8
I. PRÉLIMINAIRES.....	9
II. ÉLISABETH DE BELGIQUE, TROISIÈME REINE DES BELGES.....	11
CHAPITRE I : CONCEPTS ET MÉTHODE.....	12
I. ÉTAT DE L'ART	13
1. <i>Ouvrages scientifiques.....</i>	<i>13</i>
II. MÉTHODOLOGIE	21
1. <i>Corpus de sources</i>	<i>21</i>
2. <i>Concepts</i>	<i>27</i>
CHAPITRE II : LA FEMME	33
I. L'APPARENCE PHYSIQUE	33
1. <i>Un aspect de fragilité</i>	<i>34</i>
2. <i>L'importance de la beauté.....</i>	<i>36</i>
3. <i>Son style vestimentaire</i>	<i>37</i>
II. LA FILLE	38
1. <i>Une figure paternelle et maternelle.....</i>	<i>40</i>
2. <i>Marie-José de Bragança.....</i>	<i>50</i>
3. <i>La « folie » présumée des Wittelsbach</i>	<i>56</i>
4. <i>L'enfance d'une princesse bavaroise</i>	<i>58</i>
III. LA MÈRE.....	61
1. <i>Brève histoire de la maternité en Belgique.....</i>	<i>63</i>
2. <i>Élisabeth : une mère</i>	<i>66</i>
3. <i>L'implication d'Élisabeth dans l'éducation des enfants.....</i>	<i>67</i>
4. <i>La relation avec les enfants.....</i>	<i>70</i>
5. <i>L'implication d'Élisabeth dans le mariage de ses enfants</i>	<i>73</i>

6. <i>La Question royale</i>	76
IV. L'ÉPOUSE.....	79
1. <i>Un mariage d'amour, le récit d'une rencontre</i>	80
2. <i>Les caractéristiques d'un couple</i>	83
V. CONCLUSION	89
CHAPITRE III : LA REINE	93
I. ADAPTATION DU « RÔLE » DE REINE PAR ÉLISABETH.....	93
1. <i>Changement de visibilité de la famille royale</i>	94
2. <i>Soutien ou influence ?</i>	96
3. <i>Nouvelles prérogatives de la « fonction » de reine</i>	97
4. <i>Indépendance</i>	101
II. L'IMAGE D'ÉLISABETH EN TANT QUE « REINE » : DIVISION CHRONOLOGIQUE.....	103
1. <i>La période pré-1914</i>	103
2. <i>Les débuts d'Élisabeth en tant que reine des Belges (1909-1914)</i>	105
3. <i>La Première-Guerre mondiale et l'après-guerre</i>	110
4. <i>La Période post-1934</i>	127
III. UNE ANALYSE DE L'IMAGE DE « LA REINE » À TRAVERS LES SOURCES ICONOGRAPHIQUES ET MÉMORIELLES.....	137
IV. CONCLUSION	146
CHAPITRE IV : LES ARTS ET LES SCIENCES.....	152
I. LA REINE DES SCIENCES.....	153
1. <i>Différents domaines</i>	153
2. <i>Une division des tâches en fonction du genre ?</i>	159
II. LA REINE DES ARTS ET DE LA MUSIQUE.....	161
1. <i>La reine artiste, musicienne et intellectuelle</i>	161
2. <i>La promotion des arts</i>	163
III. ÉLISABETH ET LES PERSONNALITÉS DE SON TEMPS	168
IV. CONCLUSION	174
CONCLUSION GÉNÉRALE	179

BIBLIOGRAPHIE.....	187
I. SOURCES.....	187
1. <i>La presse</i>	187
2. <i>Les ouvrages de vulgarisation</i>	187
3. <i>Sources iconographiques</i>	189
4. <i>Sources mémorielles</i>	191
5. <i>Sources historiographiques</i>	192
6. <i>Sources officielles</i>	194
7. <i>Sources éditées</i>	194
II. TRAVAUX.....	194
1. <i>Monographies</i>	194
2. <i>Articles</i>	201
3. <i>Mémoires</i> :.....	204
III. INSTRUMENTS DE TRAVAIL :	204
IV. RESSOURCES ÉLECTRONIQUES	205
V. CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES	205

Table des illustrations

Tableau 1 : Importance des différents adjectifs utilisés pour désigner l'aspect physique de la reine Élisabeth	36
Tableau 2 : Références à Marie-José de Bragance dans l'historiographie (30 ouvrages et articles).....	51
Tableau 3 : Références à Marie-José de Bragance dans la vulgarisation (18 ouvrages)	51
Image 1 : Retour triomphal des souverains à Bruxelles, le 22 novembre 1918.....	123
Image 2 : Élisabeth rencontre Mao, 1961	133
Image 3 : René CLIQUET, Statue de la reine Élisabeth, sculpture ronde bosse, pierre de Massangis Bruxelles, Place de l'Albertine, 1970.	143
Image 4 : Vue sur les statues d'Albert I ^{er} d'Élisabeth depuis la rue de la Chapelle	144
Image 5 : Sculptures représentant la reine à la station de métro Stuyvenberg (Yves Bosquet, 1985).....	145
Image 6 : Buste du prince Albert par la reine Élisabeth, 1939	162
Image 7 : Sculpture de Louis Barras par la reine Élisabeth, 1939	162
Figure 1 : Pourcentage des différentes thématiques dans les sources iconographiques	138

Remerciements

La réalisation de ce mémoire n'aurait pas été possible sans le soutien, la disponibilité et la patience de ma promotrice, M^{me} Catherine Lanneau, qui, en plus de m'avoir donné le goût de l'histoire contemporaine, m'a toujours poussée à donner le meilleur de moi-même.

Je tiens également à remercier Messieurs Francis Balace et Philippe Raxhon, pour l'intérêt qu'ils ont d'emblée porté à mon travail, mais aussi pour m'avoir accueillie et conseillée avec bienveillance.

Mes remerciements s'adressent aussi à Rémi, à mes chers parents et à ma sœur, qui en plus de leur amour, m'ont soutenue pendant ces six années. Merci pour tout.

Enfin, merci à ceux qui ont fait de ces années à l'*Alma Mater* une période inoubliable et qui m'ont toujours soutenue :

Jordan Nulens, Maxime Forbras, Nicolas Mawet et Sibel Kus.

J. L.

Introduction

I. Préliminaires

Le 23 novembre 1965 mourait la reine Élisabeth de Belgique. Dans son discours d'hommage prononcé au Sénat, Achille Van Acker¹ déclare :

La nation tout entière pleure sa Grande Dame, sa bienfaitrice, celle qui partagea durant sa longue vie toutes ses peines et toutes ses joies, celle qui nous donna sans aucun ménagement le meilleur d'elle-même en toute circonstance.²

Les journaux belges consacrent une large place au deuil national, des milliers de personnes défilent devant son cercueil pour lui rendre un dernier hommage. Il est indéniable que la disparition de la souveraine suscite une vive émotion en Belgique. La fin de sa vie ne signifie pas pour autant la mort de son image, inéluctablement liée aux événements qui ont traversé son existence. Il s'agit du point de départ de ce travail : l'intérêt n'est pas ici d'étudier l'individu pour lui-même, mais bien son image véhiculée à travers l'imaginaire collectif du peuple belge.

L'imaginaire collectif est, en l'occurrence, un concept mobilisé lorsque l'historien se lance dans l'étude de l'histoire des représentations et de leur fonction sociétale. Quelle est sa signification ? Il englobe les représentations collectives et individuelles d'un groupe défini, selon un moment et un lieu donnés³. Jodelet précise le concept en disant que ce « système est le produit et le processus d'une activité d'appropriation de la réalité extérieure à la pensée et l'élaboration psychologique et sociale de cette réalité »⁴. De manière générale, lorsqu'on se réfère à celui-ci, il apparaît que la reine Élisabeth est caractérisée par différentes facettes largement stéréotypées : « la reine-infirmière », « la reine des arts et des sciences », « la reine-musicienne », « la reine-rouge »... sont des appellations qui reviennent couramment. Par « stéréotypées », nous entendons une image collective figée dans les esprits et qui s'organise selon un cadre de références particulier⁵.

¹ Achille Van Acker (1898-1975) : homme politique socialiste, homme d'Etat et Premier ministre de 1945 à 1946 et de 1954 à 1958. – HEMMERIJCKX R., « Van Acker Achille », in *Nouvelle Biographie nationale*, Bruxelles, Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts, t.8, 2005, col. 362-367.

² *La Libre Belgique*, 25 novembre 1965, p.1.

³ DIUST-DESPRAIRIES F., *L'imaginaire collectif*, Toulouse, Eres, 2009, p.13-15.

⁴ JODELET D., *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 1991, p.37.

⁵ AMOSSY R., HERSCHBERG PIERROT A., *Stéréotypes et clichés*, Paris, Armand Colin, 2014, p.25-29.

Cette image n'est pas forcément négative, mais très largement caricaturée⁶. À l'instar d'Albert I^{er}, qui entre dans la légende pendant la Première Guerre mondiale en tant que « roi-chevalier », Élisabeth connaît une mythification de son vivant en devenant « la reine-infirmière ». Cet aspect mythique est à prendre en compte pour mener une étude des représentations aboutie sur la souveraine. Ce travail trouve aussi son originalité dans le traitement de l'image de la reine pour elle-même et non plus de son image étudiée en tant qu'épouse d'Albert I^{er}.

Le thème de ce travail ayant été exposé, il convient de faire émerger la problématique qui sera le fil conducteur de cette étude : la construction et l'évolution de l'image de la souveraine depuis sa mort (1965) à nos jours. Dans un premier temps, la question sera de définir son image : quelles sont ses caractéristiques ? De manière générale, que pense-t-on d'Élisabeth (ce qui englobe, de manière non exhaustive, ses actes, sa vie privée, ses convictions, son caractère, son rôle de reine, son rôle en tant que femme) ? Ensuite, il faudra prendre en compte la dimension mythique qui la compose : pourquoi le mythe s'est-il cristallisé sur elle ? Pour quelles raisons a-t-il survécu à la guerre, mais aussi à la mort de la souveraine ? Finalement, il s'agira d'étudier les possibles évolutions de cette image : le temps est-il un facteur d'évolution ? Y a-t-il des tendances idéologiques, géographiques ou linguistiques qui font varier cette représentation ?

Ces différentes sous-questions seront étudiées à travers quatre thématiques (« la Femme », « la Reine », « les Arts », « les Sciences ») non pas choisies au hasard, mais parce qu'elles sont des composantes récurrentes de l'image d'Élisabeth dans notre corpus de sources. Ce propos introductif sera suivi d'une brève biographie de la souveraine, d'un état de l'art et finalement, d'une partie dédiée à la méthodologie employée dans le cadre de ce travail.

⁶ *Ibidem.*

II. Élisabeth de Belgique, troisième reine des Belges

Élisabeth de Wittelsbach est née en 1876 à Possenhofen près de Munich. Elle est issue de la lignée des ducs en Bavière, la branche cadette des ducs de Bavière⁷. En 1900, elle épouse le Prince Albert, héritier du trône de Belgique, et devient la troisième reine des Belges en 1909 à la mort de Léopold II⁸.

Dans le Royaume de Belgique, la fonction de reine n'existe pas⁹. En effet, lorsque la Constitution définit précisément le rôle du roi, qui peut être rapidement résumé par l'expression célèbre attribuée à Adolphe Thiers : « le roi règne, mais ne gouverne pas »¹⁰, la fonction de reine en est absente. Au demeurant, le titre de « reine » n'est qu'un titre de courtoisie¹¹ et officiellement, elle est reconnue comme étant « princesse de Belgique »¹². Dès lors se pose la question de son rôle, certes non défini, mais qui ne l'empêche nullement de nourrir avec force une « fonction » créée de toute pièce¹³. Malgré ce vide constitutionnel, il est clair que la troisième reine des Belges, pionnière en la matière, a réussi à s'approprier et à définir le rôle de reine comme elle l'entendait¹⁴. En effet, Louise-Marie d'Orléans¹⁵ et Marie-Henriette de Habsbourg-Lorraine¹⁶ n'ont eu qu'un rôle très restreint – voire inexistant – avec une très faible visibilité publique¹⁷.

Aujourd'hui encore, les valeurs qu'Élisabeth a associées à ce titre se maintiennent : la charité, la promotion des arts et des sciences, le développement d'associations d'aide

⁷ RASKIN E., *Élisabeth de Belgique, une reine hors du commun*, Bruxelles, Luc Pire, 2006, p.13-14.

⁸ *Ibidem*.

⁹ MOLITOR A., *La Fonction royale en Belgique*, Bruxelles, CRISP, 1994, p.96.

¹⁰ Cité par BLERO B., « La Belgique », in *Pouvoirs*, n°136, 2011, p.45.

¹¹ MOLITOR A., *op.cit.*, p.96.

¹² *Ibidem*

¹³ BRUFFAERTS J.-M., « Monarchie », in GUBIN E., JACQUES C. (dir.), *Encyclopédie d'histoire des femmes. Belgique XIX^e-XX^e siècles*, Bruxelles, Racine, 2018, p.496-497.

¹⁴ *Idem*, p.374.

¹⁵ Louise-Marie d'Orléans, première reine des Belges, épouse du roi Léopold I^{er} (1812-1850). – « Louise-Marie », in HASQUIN H. (dir.), *Dictionnaire d'histoire de Belgique : les hommes, les institutions, les faits, le Congo belge et le Ruanda-Urundi*, Namur, Didier Hatier, 2000, p.414.

¹⁶ Marie-Henriette, de Habsbourg-Lorraine, deuxième reine des Belges (1836-1902). Elle a vécu une vie peu joyeuse dans un mariage désastreux. Elle n'occupe que peu d'importance en tant que reine. – TERLINDEN C., « Marie-Henriette », in *Biographie Nationale*, Bruxelles, Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts, t.37, 1971, col. 575-579.

¹⁷ STENGERS J., *L'action du roi en Belgique depuis 1831. Pouvoir et influence*, Bruxelles, Racine, 2013, [1992], p.16.

aux enfants, des normes sanitaires et de la médecine¹⁸. On remarquera que ces différents domaines attribués à la reine n'ont que très peu évolué depuis Élisabeth et sont, en réalité, tributaires d'une vision ancienne qui assigne aux femmes des tâches qui feraient partie de leurs aptitudes « naturelles »¹⁹. Un simple coup d'œil sur le site officiel de la Monarchie belge permet d'en faire le constat :

Elle [la reine Mathilde] visite régulièrement des organismes sociaux et des institutions de soins. [...] La reine accorde également beaucoup d'attention à des problématiques sociales telles que l'éducation, la pauvreté infantile et intergénérationnelle [...]. La reine est passionnée par l'art et la danse. Elle aime la musique moderne et classique, joue du piano et s'intéresse à la littérature. [...] ²⁰

On le voit, les tâches sont distribuées en fonction de certaines représentations qui associent des capacités et des compétences à un genre défini²¹.

Cette dernière observation mettant en exergue le site Internet de la famille royale permet de noter qu'à partir du début du XX^e siècle, un changement de visibilité et de perception de la famille royale s'opère. Les historiens le mettent en lien avec l'apparition d'une véritable médiatisation de l'image des souverains par la presse, la carte postale ou encore l'anecdote²². Ces nouveaux supports ont révolutionné le rapport entretenu entre le souverain et son peuple, avec l'image d'un roi plus accessible, plus « humain », notamment avec une visibilité accrue de la famille royale, des enfants royaux, qui correspond à la représentation de l'idéal de la famille prôné par les valeurs bourgeoises et chrétiennes de l'époque²³.

¹⁸ MOLITOR A., *op.cit.*, p.96. – BRUFFAERTS J.-M., *op.cit.*, p.373-374.

¹⁹ *Ibidem.*

²⁰ « La reine », in MONARCHIE BELGE, *La famille royale*, [en ligne], <https://www.monarchie.be/fr/famille-royale/la-reine>. (Page consultée le 15/09/2019).

²¹ BRUFFAERTS J.-M., *op.cit.*, p.374. – Pour plus d'information sur le concept de genre en histoire, consulter : BRIAN I., LETT D., SEBILLOTTE-CUCHET V., VERDO G., « Le genre comme démarche », in *Hypothèses*, Éditions de la Sorbonne, n°8, 2005, p.277-295.

²² BALACE F., « Au frais de la princesse », in RAXHON P., GALER B., BALACE F. (dir.), *Mathilde : regards sur un mariage princier*, Liège, éditions de l'Université de Liège, 2000, p.73.

²³ *Ibidem.*

Chapitre I : concepts et méthode

I. État de l'art

Avant de procéder à l'état de l'art, il convient de souligner l'une des singularités de notre démarche. Ce sujet a fait l'objet de nombreux ouvrages de vulgarisation dont certains sont le résultat d'une démarche scientifique, tandis que d'autres tombent parfois dans le genre hagiographique. Toutefois, quelle que soit la catégorie de ces ouvrages (travaux historiques, de vulgarisation scientifique ou non scientifique), ils sont susceptibles d'être exploités dans notre travail comme des sources puisqu'il s'agit d'évaluer la manière dont la reine Élisabeth est représentée dans le domaine historique au sens large. En d'autres termes, un mémoire universitaire sur la reine Élisabeth pourra être considéré tout autant comme une source que comme un travail. De ce fait, il a semblé pertinent de centrer la section qui suit uniquement sur les travaux scientifiques et d'inclure les ouvrages de vulgarisation produits par des individus et/ou des institutions scientifiques de même que les ouvrages de vulgarisation rédigés par des historiens amateurs et journalistes, dans la partie consacrée à la présentation de notre corpus de sources.

1. Ouvrages scientifiques

Concernant le passage en revue des travaux scientifiques, nous avons exploré les ressources existantes au sein de l'historiographie actuelle pour y déceler les travaux les plus pertinents par rapport à notre objet de recherche, en partant des travaux aux thématiques les plus larges jusqu'aux plus circonscrites²⁴.

A. La monarchie en tant qu'institution

Nombreux sont les historiens et les politologues qui se sont penchés sur le concept de la monarchie en tant que tel, c'est-à-dire : un système politique dont le pouvoir est représenté par un roi²⁵. En ce qui concerne le cas belge, plusieurs historiens se sont donné

²⁴ C'est-à-dire, du thème large de la Monarchie belge à celui de la reine Élisabeth, en passant par des thématiques plus précises (rapport à la musique, par exemple) sur la souveraine.

²⁵ FUSILIER R., *Les Monarchies parlementaires. Étude sur les systèmes de Gouvernement (Suède, Norvège, Danemark, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg)*, Les éditions ouvrières, Paris, 1966. – LE ROY LADURIE E., *Les monarchies*, coll. « Centre d'analyse comparative des systèmes politiques », Paris, PUF, 1986. – MOUSNIER

pour tâche de la définir en tant qu'institution constitutive de la Belgique et sont aujourd'hui considérés comme des ouvrages de référence en la matière. Parmi ceux-ci, il faut compter ceux qui sont axés sur le roi, le représentant du pouvoir monarchique, par l'étude de sa fonction et de ses actions. *La Fonction royale en Belgique*²⁶ d'André Molitor²⁷, publié en 1994, se réfère à la Constitution pour définir théoriquement la fonction royale, avant d'en exposer certains aspects moins évidents, notamment la dimension psychologique et la dimension représentative, toutes deux selon l'auteur aussi importantes que la fonction officielle²⁸.

Jean Stengers a livré un travail historique²⁹ (1992, réédition en 2013) rigoureux centré sur l'action du roi en Belgique et dont la méthode se rapproche de Molitor. Il y expose les différentes formes que l'action du roi des Belges peut prendre, tant par sa manière de s'exercer « de jure » (c.-à-d. la théorie prévue par la Constitution) et « de facto » (c.-à-d. la mise en pratique, qui dépend de la personnalité de chaque souverain). Bien que le souverain soit le chef de l'armée, qu'il possède le droit de dissolution et qu'il nomme et révoque ses ministres³⁰, son action revêt un caractère personnel qui dépend de sa personnalité et/ou de l'influence de son entourage³¹. Stengers cite comme exemple Albert I^{er} qui, pendant le premier conflit mondial, prend des initiatives personnelles pour obtenir de l'Allemagne une paix séparée³². Stengers et Molitor en arrivent au même constat au

R., *Monarchies et royautés de la préhistoire à nos jours*, Coll. Pour l'histoire, Perrin, Paris, 1989. – « Les Monarchies », in *Pouvoirs. Revue française d'études constitutionnelles et politiques*, n°78, septembre 1996, 208 p. (Tout ce numéro s'intéresse à la monarchie en tant que système politique). – DE MONTPLAISIR D., *La Monarchie*, Coll. Idées reçues. Histoire & Civilisation, Paris, Cavalier Bleu Eds., 2003. – OPPELAND T., *Die europäische Monarchie. Ihre Entstehung, Entwicklung und Zukunft*, Hambourg, Merus, 2007. – KONINCKX C., *De koning in België, het instituut, de functie, de persoon*, Louvain, Lannoo campus, 2014. Bien que Christian Koninckx s'intéresse au cas belge avant tout, il reprend dans son introduction des précisions sur le concept de monarchie.

²⁶ MOLITOR A., *op.cit.* Concernant la Monarchie belge, voir également : BALTHAZAR H., STENGERS J. (dir.), *La dynastie et la culture en Belgique*, Anvers, Fonds Mercator, 1990. – DELPÉRÉE F., DUPRET, B. « Le roi des Belges », in *Pouvoirs*, n° 54, 1990, p. 19. – DELPÉRÉE F., « La fonction du roi », in *Pouvoirs*, n°78, 1996, p.43-54. – SENELLE R., CLÉMENT E., VAN DE VELDE E., *À l'attention de sa majesté le roi, la monarchie constitutionnelle et le régime parlementaire en Belgique*, Wavre, Éditions Mols, 2006.

²⁷ André Molitor (1911-2005) est un homme aux multiples compétences. Au cours de son existence, il exerce différentes fonctions : professeur à l'Université de Louvain à partir de 1949 où il enseigne l'Histoire des institutions administratives de la Belgique, haut fonctionnaire, homme politique ou encore chef de cabinet du roi Baudouin (1961 à 1977). – PLAVSIC W. S., « André Molitor », in *Nouvelle Biographie nationale*, Bruxelles, Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-arts, t.12, 2014, col. 215-219.

²⁸ MOLITOR A., *La Fonction royale*, p.61-63.

²⁹ STENGERS J., *op.cit.*

³⁰ *Idem*, p.39.

³¹ *Idem*, p.16.

³² *Idem*, p.269.

sujet de la place de la reine au sein de l'institution monarchique belge : constitutionnellement, elle n'est pas reconnue et ne possède aucune fonction publique. Cependant, Molitor ajoute qu'elle est liée à tous les aspects non politiques de la fonction royale : « la reine complète l'image et l'action du roi par une image et une action personnelle que l'on peut qualifier de “maternelle” »³³.

Plus récemment (2014), Christian Koninckx a publié un ouvrage³⁴ dans lequel il expose les différentes facettes de la figure du souverain belge en tant qu'institution, fonction, et en tant que personne. À l'instar de Molitor et Stengers, il se propose d'analyser la fonction et l'action du roi en Belgique, tout en se démarquant par son intérêt porté au possible futur de la Monarchie belge³⁵.

Van den Wijngaert, Beullens et Brants, dans *Pouvoirs et monarchie, La Belgique et ses rois*³⁶ (2002) prennent cette thématique sous un autre angle : les historiens se proposent d'étudier la Monarchie belge en illustrant le concept de monarchie avec son application par ses rois. Autrement dit, tout en définissant le système monarchique, ils posent en même temps la question de l'influence des rois, de Léopold I^{er} à Albert II, sur la politique belge et son évolution à travers le temps. L'ouvrage collectif offre une vision de la façon dont les différents rois ont réagi face aux problèmes socio-économiques et communautaires de leur temps. Tout comme Koninckx, ils exposent une vision originale de ce que pourrait devenir l'institution monarchique avec l'arrivée du prince Philippe³⁷ et de la princesse Élisabeth au pouvoir.

B. La monarchie et sa représentation en Belgique

La question de la représentation de la monarchie et de ses membres a été traitée dans l'historiographie sans pour autant susciter une production de travaux aussi importante que lorsqu'elle est considérée comme institution. L'ouvrage de Jean-Paul Roux, *Le Roi. Mythes et symboles*³⁸, constitue un point de départ dans l'étude de l'image de la monarchie, analysée ici par le biais de son représentant. Il y décrit toutes les dimensions, tant les

³³ MOLITOR, *La Fonction royale*, p.97.

³⁴ KONINCKX C., *op.cit.*

³⁵ *Idem*, p.145-160 (5^e et dernière partie de l'ouvrage).

³⁶ VAN DEN WIJNGAERT M., BEULLENS L., BRANTS D., *Pouvoir et monarchie, La Belgique et ses rois*, Bruxelles, Luc Pire, 2002.

³⁷ Au moment de la publication, c'est-à-dire en 2002.

³⁸ ROUX J.-P., *Le roi. Mythes et symboles*, Paris, Fayard, 2014 [1985].

symboles que les mythes, qui caractérisent le concept même de souverain en tout lieu et tout temps.

Concernant la représentation de la Monarchie belge en général, l'historiographie s'intéresse davantage à l'image de chacun de ses membres qu'à l'institution elle-même, bien que certains ouvrages aient traité cette thématique³⁹. C'est le cas de la reine Astrid⁴⁰ qui a été au centre d'un ouvrage de Pascal Dayez Burgeon⁴¹ qui explore la dimension mythique de sa représentation. Il en est de même pour Albert I^{er} dans *Le Roi Albert, histoire d'un mythe*⁴² de Laurence Van Ypersele. Bien que ce dernier soit centré sur la figure du roi et ne mentionne presque jamais la reine Élisabeth, il a été un précieux outil pour notre recherche. L'historienne, à travers une multiplicité de sources (presse, manuels scolaires, sources iconographiques, lieux de mémoires), tente d'offrir une analyse de l'image du roi souvent indissociable de sa dimension mythique. Ainsi, c'est davantage par sa méthode que par son sujet que ce travail nous a été utile.

Concernant la reine Élisabeth, il faut mentionner le mémoire de Bénédicte De Walque⁴³, consacré à l'analyse de l'image de la reine. Elle s'intéresse à la partie de sa vie partagée avec le souverain, c'est-à-dire de leur mariage en 1900 à la mort du roi en 1934. De Walque étudie sa représentation à travers les cartes postales, les médailles et les photographies. En termes d'objet de recherche (la reine Élisabeth) et de problématique (l'étude de l'image), il s'agit véritablement du seul travail qui s'inscrit dans la même démarche que la nôtre. Il faut noter cependant que ce mémoire se résume fréquemment à

³⁹ VAN DAMME P., VAN DE PERRE S., VAN YPERSELE L., *Sans commentaire ? : une histoire de la Belgique à travers la caricature*, Bruxelles, Le Cri, 2011. – VAN CAUWENBERGH F., « Essai bibliographique concernant les familles royales dans la bande dessinée belge et française », in *Museum Dynasticum*, n°24, 2012, p.5-34. – VAN YPERSELE L., « L'image de la monarchie sous le règne du roi Albert : entre exaltation de la nation et démocratisation de la société », in WITTE E., *Nation et démocratie, 1890-1921*, Actes du colloque interuniversitaire, Bruxelles, KVAB, 2007, p.156-168. – HUYGEBART S., « "... qu'aurait été la Constitution sans le Roi ?" L'image de la monarchie constitutionnelle belge après le miracle de 1848 », in *Actes de conférences 2^{èmes} journées lyonnaises d'histoire du droit abstract*, Lyon, Université de Lyon, 2013.

⁴⁰ Astrid de Suède (1905-1935), fille de Gustave V de Suède, elle épouse le futur roi Léopold III en 1926. Elle est très populaire auprès des Belges, elle devient reine des Belges à la mort d'Albert I^{er} en 1934. Ce règne sera de courte durée alors qu'elle meurt dans un accident de voiture en 1935. La reine laisse alors place au mythe. – « Reines », in GUBIN E., JACQUES C. (dir.), *Encyclopédie de l'histoire des femmes, Belgique XIX^e-XX^e siècle*, Bruxelles, Racine, 2018, p.497.

⁴¹ DAYEZ-BURGEON P., *Astrid, histoire d'un mythe*, Paris, Per, 2012.

⁴² VAN YPERSELE, L., *Le Roi Albert, histoire d'un mythe*, Bruxelles, Labor, 2006, [1995].

⁴³ DE WALQUE B., *Analyse de l'image de la reine Élisabeth en tant que femme du roi Albert entre 1900 et 1934*, Mémoire de licence en histoire, inédit, UCL, année académique 1999-2000.

un « catalogue » des différents supports qui illustrent la souveraine, sans opérer une véritable étude globale de sa représentation.

C. Les biographies

Le genre biographique semble le plus affecté par les historiens pour évoquer les membres de la famille royale⁴⁴. Concernant Élisabeth, la plupart des ouvrages s'inscrivent dans le genre vulgarisateur, nous y reviendrons par la suite. À ce jour, la seule biographie scientifique et globale⁴⁵ à propos de la souveraine est celle d'Evrard Raskin⁴⁶. L'historien utilise un appareil critique rigoureux, déconstruit les stéréotypes habituels (reine-infirmière, reine-artiste...), et se situe pleinement dans le registre scientifique. Raskin se montre critique envers les ouvrages antérieurs dédiés à la reine :

[i]l existe de nombreuses biographies d'Élisabeth, mais elles n'ont pas une valeur scientifique. Certaines ressemblent à des contes de fées. D'autres ont un but purement hagiographique [...] ⁴⁷.

Néanmoins, plusieurs articles et ouvrages scientifiques se sont intéressés à des moments précis de la vie d'Élisabeth. Ils concernent des sujets restreints à une période de sa vie, à un événement donné ou à un thème précis (la Première Guerre mondiale⁴⁸, sa relation avec les artistes ou scientifiques⁴⁹...). Ceux-ci nous ont été d'une aide considérable qu'ils aient été utilisés comme sources ou comme travaux.

⁴⁴ À titre d'exemples, les ouvrages suivants : THIELEMANS M.-R., *Le Roi Albert au travers de ses lettres inédites (1882-1916)*, Bruxelles, Office international de librairie, 1982. – KONINCKX C., *Léopold III, roi et diplomate : la politique extérieure belge et les initiatives de paix pendant l'entre-deux-guerres : 1934-1940*, Anvers, Van Ghemmert, 1997. – LIEBAERS H., *Baudouin en filigrane*, Bruxelles, Labor, 1998. – DUMOULIN M., VAN DEN WIJNGAERT M., DUJARDIN V. (dir.), *Léopold III*, Bruxelles, éd. Complexes, 2001. – VAN YPERSELE, L., *Le Roi Albert, histoire d'un mythe*, op.cit. Même si Van Ypersele aborde ici le mythe du roi Albert I^{er}, l'ouvrage est néanmoins constitué d'éléments biographiques. – DENECKERE G., *Leopold I : de eerste koning van Europa (1790-1865)*, Anvers, Bezige Bij, 2012. – DEFRANCE O., *Lilian et le roi, la biographie*, Bruxelles, Racine, 2015.

⁴⁵ C'est-à-dire, qui retrace sa vie dans son intégralité.

⁴⁶ RASKIN E., *Élisabeth, une reine hors du commun*, Bruxelles, Pire, 2006. – Edition francophone de l'édition originale, rédigée en néerlandais : RASKIN E., *Elisabeth van België. Een ongewone koningin*, Anvers, Houtekiet, 2005.

⁴⁷ RASKIN E., *op.cit.*, p.10.

⁴⁸ ANTIER C., « Deux femmes œuvrant dans la Grande Guerre. Louise de Bettignies et la reine Élisabeth », in *Revue historique de l'armée*, 2013, n° 272, p.51-60.

⁴⁹ JANSSENS G., « L'intérêt de la reine Élisabeth de Belgique pour les musiciens polonais et la vie musicale en Pologne. Quelques témoignages conservés aux Archives du Palais royal à Bruxelles », in *Revue belge de Musicologie*, vol. 60, Actes du colloque international : Les relations musicales entre Bruxelles et la Pologne 1800-1950, 2006, p.21-28. – ERAUW W., « La Reine Élisabeth et Albert Schweitzer : pacifisme radical, panthéisme romantique et passion de la musique », in *Revue belge de Philologie et d'histoire*, LXXIV, 1996,

Un autre type d'ouvrage nous a permis de recueillir des informations sur Élisabeth : les travaux centrés sur Albert I^{er} et/ou son action pendant la Première Guerre mondiale. Ces derniers foisonnent⁵⁰ et abordent indirectement la reine Élisabeth. Peu de temps après la guerre, la figure du roi-chevalier fascine les historiens. Cette construction de la mythification particulière au roi engage avec elle et de manière indissociable la construction du mythe de la reine – et singulièrement pour cette époque, la composante « reine-infirmière »⁵¹. Ceci explique que nous ayons également retenu les ouvrages consacrés au roi : en vertu du lien qui unit les souverains, nous avons pu glaner des informations relatives à la reine⁵². Il en est de même pour tous les travaux qui abordent l'expérience belge de la Première Guerre mondiale qui, *de facto*, mentionnent le couple royal⁵³.

Dans le même ordre d'idée, il a fallu aussi prendre en compte les ouvrages qui, bien qu'étant consacrés à la reine, ont *un terminus post quem* non concomitant à la mort du roi. À ce titre, Katholiki Kazilieris s'est concentrée sur le cas de la souveraine à travers ses carnets de notes⁵⁴ pour y étudier le réseau très vaste qu'elle a entretenu au cours de son

p.885-904. – ERAUW W., *Koningin Elisabeth over pacifisme, pantheïsme en de passie voor muziek*, Gand, Stichting Mens en Kultuur, 1995. – ERAUW W., « Nur mit Musik können wir diese trüben Zeiten überschweben... De betekenis van de muziek in de correspondentie tussen koningin Elisabeth en Albert Einstein », in *Museum Dynasticum*, n°1, 1998, p.36-45. – BRUFFAERTS J.-M., « Une reine au pays de Toutankhamon », in *Museum Dynasticum*, n°1, 1998, p.3-35. – MORELLI A., « La reine Élisabeth de Belgique et la promotion des échanges culturels avec le monde communiste », in FLEURY A. (dir.), *Une Europe malgré tout, 1945-1990. Contacts et réseaux culturels, intellectuels et scientifiques entre Européens dans la guerre froide*, Bruxelles, Peter Lang, 2009, p.329-343.

⁵⁰ Citons, de manière non exhaustive : DELEERSNIJDER H., *Albert I^{er} roi pacifiste*. Bruxelles, Renaissance du Livre, 2011 – VAN YPERSELE L., « L'image de la monarchie sous le règne du roi Albert », p.156-168. – VAN YPERSELE L., « Le roi-soldat au cœur d'une certaine identité belge (1909-1934) », in *Museum Dynasticum*, XXII, 2010, 2, p.13-20. – VAN YPERSELE L., *Le roi Albert, histoire d'un mythe*, op.cit.

⁵¹ Ce que nous verrons plus en détail au chapitre II, « la reine ».

⁵² Citons, à titre d'exemple : DELEERSNIJDER H., *Albert I^{er} roi pacifiste*. – THIELEMANS M.-R., *Le roi Albert, la paix et la conduite de la guerre, novembre 1915-février 1916*. Actes Colloque d'Histoire Militaire Belge, p.229-260. – THIELEMANS M.-R., *Albert I^{er}, Carnets et correspondance de guerre 1914-1918*, Louvain-la-Neuve, Deculot, 1991. – VAN YPERSELE L., « L'image de la monarchie sous le règne du roi Albert : entre exaltation de la nation et démocratisation de la société », p.156-168. – VAN YPERSELE L., « Le roi-soldat au cœur d'une certaine identité belge (1909-1934) », p.13-20. – BRONNE C., *Albert I^{er}, le roi sans terre*, Bruxelles, Paul Legrain, 1983. – GERARD J., *Albert I^{er} et la Belgique de 1900 à 1930*, Bruxelles, Paul Legrain, 1975. – GERARD J., GERARD H., 1934-1984, *Albert I^{er} insolite*, Bruxelles, Éditions Collet, 1984. – WILLEQUET J., *Albert I^{er} roi des Belges*, Bruxelles-Paris, Presses de Belgique Delarge, 1979.

⁵³ Outre la simultanéité temporelle entre la Première Guerre mondiale et le règne des deux souverains, c'est précisément à cette période que le mythe du « roi chevalier » va s'élaborer et deviendra indissociable de celui de la reine. En réalité, les deux figures deviennent immanquablement liées à l'expérience de la Grande Guerre en Belgique.

⁵⁴ KAZILIERIS K., *Regards sur la reine Élisabeth de Belgique à travers ses carnets de notes inédits*, Mémoire de master, inédit, UCL, année académique 2009-2010.

existence. Kazilieris tente de dégager l'influence exercée par la souveraine via ses relations et distingue trois périodes de sa vie : la première en tant que reine des Belges, de 1914 à 1918⁵⁵ puis de 1934 à 1939⁵⁶ et 1952 à 1962 en tant que reine-mère⁵⁷. Ces différentes périodes ont été choisies par Kazilieris en raison d'une augmentation de l'importance de son réseau de relations et de son influence⁵⁸. Le contexte de la Grande Guerre lui donne l'occasion en tant que reine d'utiliser son réseau social pour mener des actions philanthropiques⁵⁹. Pendant l'entre-deux-guerres, elle se retrouve plus en retrait et se consacre à la lutte contre les déportations causées par l'arrivée au pouvoir des nazis et la montée des « fascismes »⁶⁰. Enfin, la troisième période est plus polémique, car elle se penche sur ses différents voyages en URSS et à ses contacts avec l'Est⁶¹. L'originalité du travail réside d'une part dans l'approche réticulaire (l'étude du réseau de la reine) et d'autre part dans le fait qu'il s'intéresse pour partie à la vie d'Élisabeth après la mort du roi, une période inexploitée jusqu'alors.

⁵⁵ *Idem*, p.24.

⁵⁶ *Ibidem*.

⁵⁷ *Idem*, p.25-26.

⁵⁸ *Ibidem*.

⁵⁹ *Ibidem*.

⁶⁰ *Idem*, p.26-27.

⁶¹ *Ibidem*.

II. Méthodologie

Dès le début de nos recherches, l'ouvrage *Le Roi Albert, histoire d'un mythe*⁶² de Laurence Van Ypersele a retenu notre attention. Nous nous sommes librement inspirée de sa méthode pour penser le choix et le traitement de nos sources. Comme Van Ypersele le dit très justement dans son introduction, « [c]hercher à cerner une image, c'est tenter de définir les contours d'un spectre. Il n'existe pas « le » document qui prouve ceci ou cela. »⁶³ Elle poursuit en expliquant que c'est par la multiplication des points de vue (donc par une grande diversité de sources) que l'on peut dégager les contours, les grandes caractéristiques d'une image⁶⁴. Par conséquent, nos sources n'ont pas été choisies pour ce qu'elles révèlent individuellement, mais bien collectivement et orientées en fonction de notre problématique. Autrement dit, les documents retenus dans notre corpus témoignent de la manière dont perçoit ou était perçue la reine Élisabeth par un public à un moment précis. Notons que notre but n'est pas ici d'effectuer une collecte exhaustive des sources représentant la reine Élisabeth, travail matériellement irréalisable dans les limites temporelles permises par un mémoire universitaire, mais bien à apporter le plus d'éclairages possible sur sa représentation. La section suivante vise à placer notre sujet dans son cadre spatio-temporel, à détailler notre corpus de sources et à expliquer les concepts mobilisés dans notre analyse.

1. Corpus de sources

L'une des spécificités de ce travail réside dans la grande diversité de sources qui ont été récoltées et retenues pour son élaboration. Comme nous l'avons souligné plus haut, l'étude des représentations nécessite l'utilisation de sources très diverses, car il s'agit de repérer toute trace qui permettrait de caractériser l'image de la reine Élisabeth. Il faut insister sur le fait que l'image dépasse l'individu, ce qui explique l'absence des sources d'archives dans notre corpus, car seules les sources renseignant sur l'image de la reine ont été prises en compte et non pas celles sur l'individu en lui-même. Par conséquent, le corpus est composé de sources issues de la presse, des ouvrages de vulgarisation, de

⁶² VAN YPERSELE, L., *op.cit.*

⁶³ *Idem*, p.31.

⁶⁴ *Ibidem*.

l'historiographie, des sources iconographiques et des sources dites « mémorielles » (monuments, noms de rues, représentation dans l'espace public).

A. La presse

Chaque type de source a sa spécificité : l'historien n'analyse pas un article de presse ou une statue de la même manière. De son côté, la presse permet de mettre l'accent sur un moment en particulier, comme une photographie de l'actualité à une époque donnée. Elle montre ce qui se dit dans l'instant, dans la spontanéité et selon le contexte du moment. C'est une source précieuse pour l'historien, mais aussi laborieuse en raison du temps consacré à l'étape du dépouillement.

Dans notre cas, il a été impossible d'englober dans notre corpus la presse de 1965 à aujourd'hui via la presse quotidienne. De ce fait, seules les dates marquantes qui concernent la Monarchie (anniversaire, mort, Fête nationale, Fête du Roi, anniversaire d'événements, commémorations) ont été prises en compte. Le but de cette démarche était de voir si ces dates spécifiques réactivaient la mémoire de la reine Élisabeth dans la presse et, si oui, de quelle manière. En d'autres termes, la presse a ici comme objectif de déterminer la manière dont peut se perpétuer ou non une image et par quels moyens (par exemple, par la médiatisation d'un livre ou d'une émission ayant pour thème la reine Élisabeth).

Notre choix s'est porté vers la presse quotidienne, la presse hebdomadaire, les illustrés et la presse télévisée. La presse quotidienne a été traitée selon trois axes idéologiques : *Le Soir*, de tendance « neutre », *La Libre Belgique* plutôt monarchiste et catholique et *Le Peuple*, orienté à gauche. En ce qui concerne les hebdomadaires et les illustrés, *Le patriote illustré*, *Le Vif/L'express*, et *Le Soir illustré* ont été consultés pour offrir le point de vue d'une presse qui traite le sujet différemment (via le photoreportage notamment). Notre attention s'est également portée sur la presse flamande à travers trois quotidiens : *De Standaard*, *Het Laatste Nieuws*, *De Morgen* et le *Volksgazet*. La presse télévisée a également été prise en compte par le biais des archives de la RTBF. Ce type de média de masse se développe extrêmement au moment où notre recherche débute (1965) et il paraît compliqué de réaliser une étude de l'image sans prendre en compte un média tel que la télévision qui diffuse largement des représentations partagées par les Belges.

B. Les ouvrages de vulgarisation

Nous l'avons dit, notre thématique fait l'objet d'une vaste production d'ouvrages de vulgarisation. Une distinction a été faite entre les ouvrages produits par des individus et/ou des institutions scientifiques et ceux rédigés par des historiens amateurs et journalistes. Ces deux genres d'écrits, de qualité variable, produisent une histoire accessible aux non-initiés. Rappelons que les ouvrages de vulgarisation font partie intégrante de notre corpus de sources et qu'ils seront analysés comme tels. En effet, quelle que soit leur qualité scientifique, ils témoignent d'un aspect de la représentation d'Élisabeth qui est véhiculée auprès du plus grand nombre.

a. *Les ouvrages de vulgarisation produits par des individus et/ou des institutions scientifiques*

Au fil du temps, de nombreux historiens de formation se sont intéressés au cas d'Élisabeth et ont tenté d'offrir un ouvrage biographique accessible à un public profane. Parmi ceux-ci, il faut compter Carlo Bronne⁶⁵ et Georges-Henri Dumont⁶⁶. Ces deux historiens ont chacun publié une biographie sur Élisabeth, enrichie par de nombreuses sources et un appareil critique, tout en se situant du côté de la littérature de vulgarisation. En effet, bien qu'ils offrent tous deux des informations biographiques avérées, ils ont tendance à basculer dans le genre hagiographique en donnant un aspect « romancé » voire « romantique » à leur travail. Au demeurant, ces deux biographies offrent une matière première qui enrichit notre thématique, car elles permettent d'observer le point de vue véhiculé par ces historiens à travers la vulgarisation. Parmi ceux-ci, il faut aussi compter Jo Gérard⁶⁷, fervent royaliste et spécialiste de la vulgarisation historique. Bien que son travail ne se concentre pas uniquement sur Élisabeth, il nous fournit nombre de données utiles sur la souveraine⁶⁸.

⁶⁵ BRONNE C., *Élisabeth de Belgique : reine de cœur, reine des arts*, Bruxelles, Rossel, 1976.

⁶⁶ DUMONT G.-H., DAUVEN M., *Élisabeth de Belgique, ou les défis d'une reine*, Bruxelles, Marabout, 1988.

⁶⁷ Jo Gérard (1919-2006) est un historien et publiciste belge de tendance monarchiste. Il a écrit de nombreux ouvrages historiques entre 1940 et 2000 en recourant parfois à l'auto-plagiat. – LANNEAU C., « Gérard Joseph », in *Nouvelle Biographie nationale*, Bruxelles, Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-arts, t.14, 2018, col.125-128.

⁶⁸ GÉRARD J., *14-18 insolite*, Paris, Meddens, 1966. – GÉRARD J., *Albert I^{er} et la Belgique de 1900 à 1930*, Bruxelles, Paul Legrain, 1975. – GÉRARD J., *1940-1944 le mystérieux trio de Laeken*, Bruxelles, Collet, 1987. – GÉRARD J., GÉRARD H., *Belgia 2000. Toute l'histoire de Belgique. L'inoubliable reine Élisabeth*, Bruxelles, Collet, 1986. – GÉRARD J., *Baudouin I^{er} : 1930-1993*, Bruxelles, Collet, 1993.

Plus récemment, le contexte des commémorations de la Première Guerre mondiale a été un terreau fertile pour la publication d'ouvrages de vulgarisation scientifique centrés sur Albert et Élisabeth. Nous avons retenu deux d'entre eux : le premier rédigé par Chantal Kesteloot, qui est le résultat d'une exposition dédiée au couple royal. L'auteure offre un point de vue inédit sur les souverains, étudiés au prisme de nombreuses photographies et de films, sources jusque-là rarement mobilisées dans le traitement de cette thématique. L'historienne expose le fonctionnement de la Monarchie, le traitement des événements publics comme privés via ce type de support ainsi que la mise en valeur des différents voyages des souverains et de l'implication de ces derniers dans le monde scientifique et artistique belge. Cet ouvrage s'inscrit dans le registre de la vulgarisation scientifique, voire publique, tout comme dans les ouvrages historiques, et est utilisé ici comme une source. En effet, il nous a permis de collecter des informations quant à la représentation de la souveraine à travers une historiographie récente et publiée dans le contexte précis des commémorations, autre signe de l'importance de la reine dans les travaux parus à l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale.

Dans un même contexte, Marie-Esméralda de Belgique a publié un ouvrage sur ses grands-parents avec l'aide de l'historien de l'art Christophe Vachaud⁶⁹. Tout comme Kesteloot, l'ouvrage s'appuie sur des sources photographiques pour retracer la vie du couple en identifiant des périodes marquantes, allant de la Première Guerre mondiale jusqu'à la mort de la reine. Sans surprise, la tendance à mettre en valeur le mythe du roi-soldat et de la reine-infirmière se marque nettement chez Marie-Esméralda⁷⁰.

b. Ouvrages de vulgarisation non scientifiques

C'est par ce prisme que notre sujet a été le plus exploité. La monarchie en général est d'un grand intérêt pour ce genre d'ouvrages, dont une partie offre son lot de livres polémiques exploitant rumeurs et scandales⁷¹. Cependant, ces ouvrages ne sont pas tous

⁶⁹ MARIE-ESMERALDA DE BELGIQUE, VACHAUDEZ C., *Albert et Élisabeth*, Bruxelles, Racine, 2014.

⁷⁰ Elle apporte plus de profondeur au sujet par une mise en contexte plus rigoureuse des sources.

⁷¹ Citons, à titre d'exemple : NOTERMAN J. A.-M., *Le roi tué*, Bruxelles, Jourdan le Clerq, 2004. – DANNEELS M., *Les traumatisés du trône, Les Chagrins de la famille royale*, Tournai, La boîte à Pandore, 2007. – VAESSEN N., *Un procès princier, la famille royale, le palais et leur conseiller*, s.l., Sea-n publishing, 2007. – DEBELS T., *L'argent de nos rois, la face cachée de leur fortune et de leurs dépenses*, Bruxelles, Jourdan Editions, 2011. – DANNEELS M., *Laurent, le pécheur de Laeken*, Bruxelles, Jourdan éditions, 2012.

centrés sur l'aspect polémique et sont le résultat d'un travail fourni par des personnes intéressées par la Monarchie belge⁷².

Il s'agit pour le reste d'un type de sources qui demeure essentiel à notre travail, car, par définition, il touche un plus grand public que les ouvrages scientifiques ; ils reflètent donc au mieux – mais indirectement – l'image populaire de la reine, ce qui permet du même coup d'identifier les points saillants de l'image de la souveraine.

Pour résumer, il faut constater un vide historiographique concernant la reine Élisabeth. Cette carence pourrait s'expliquer selon nous par différentes causes.

Tout d'abord, elle serait possible qu'elle soit due à une crainte – certes compréhensible – des historiens qui, en raison du rôle constitutionnellement indéfini de la reine en Belgique⁷³, redouteraient de glisser dans un registre trop « édulcoré » de l'histoire et laisseraient ce personnage à la littérature de vulgarisation, très friande de ce genre de thématique⁷⁴. Ce type de littérature s'appuie largement sur les différents stéréotypes renvoyant à la souveraine, et ce de manière plus ou moins importante (la reine-infirmière, la reine des Arts, etc.) et souvent indissociables de la mythification dont elle fait l'objet depuis la fin de la Première Guerre mondiale.

L'héritage de l'école des Annales peut être une seconde explication à cette carence. En effet, ce courant historiographique a favorisé l'abandon du genre biographique, de l'histoire politique et centrée sur « les grands hommes » pour leur préférer l'histoire sociale et quantitative⁷⁵. Malgré tout, la reine Élisabeth reste un personnage historique d'un grand intérêt pour l'histoire de la Belgique du XX^e siècle qui mérite d'être étudié, ne serait-ce que par sa longévité exceptionnelle (elle prend part aux événements les plus

⁷² WEBER P., *Élisabeth de Belgique, l'autre Sissi*, Paris, Payot, 1998. – VAN AUDENHAEGE L., *De Küssnacht à Argenteuil, drames au sein de la maison royale de Belgique (de 1935 à 2002)*, Liège, Éditions Luc Pire, 2011. – WEBER P., MARIE-ESMERALDA DE BELGIQUE, *Lilian, une princesse entre ombre et lumière*, Bruxelles, Racine 2012.

⁷³ Considérée comme « épouse du roi » et princesse de Belgique.

⁷⁴ Les titres explicites des ouvrages suivants permettront de se faire une idée : DE MONFORT V., *Les plus belles anecdotes historiques sur la famille royale : amours, secrets et héroïsme*, Bruxelles, Jourdan, 2007. – DEBELS T., *L'argent de nos rois, la face cachée de leur fortune et de leurs dépenses*, Bruxelles, Jourdan Editions, 2011. – VAESSEN N., *Un procès princier, la famille royale, le palais et leur conseiller*, s.l., Sea-n publishing, 2007. – WEBER P., *Amours royales et princières, mariages, liaisons, passions et trahisons de la cour de Belgique*, Bruxelles, Racine, 2006. – WEBER P., *Élisabeth de Belgique, l'autre Sissi*, Paris, Payot, 1998.

⁷⁵ VAN YPERSELE L., RAXHON P., « Introduction – De l'histoire des mentalités à l'histoire culturelle », in VAN YPERSELE L. (dir.), *Questions d'histoire contemporaine, conflits, mémoires et identités*, Paris, PUF, 2006, p.12.

marquants du siècle dernier), mais aussi en raison de son statut, qui la place à la périphérie des sphères dirigeantes belges.

C. L'historiographie

L'historiographie a été prise en compte dans notre corpus afin d'élaborer un aperçu de la représentation de la reine Élisabeth dans l'univers scientifique belge et de voir si elle coïncide ou non avec la représentation exposée par les autres types de sources. Le but est de saisir la façon dont la reine peut être (ou a pu être) perçue et décrite par les historiens par le biais de leurs travaux.

D. Les sources iconographiques

Les sources iconographiques sont primordiales dans l'histoire des représentations, il s'agit d'exprimer le reflet mental, la vision de cette représentation dans le réel. Cela comprend des dessins, des peintures, des objets commémoratifs (médailles, monuments commémoratifs, dentelles, enluminures, tapisserie, vitraux) et des statues. Ces différentes représentations iconographiques de la reine ont été réalisées avant sa mort, mais c'est leur signification aujourd'hui qui nous importe.

E. Les sources « mémorielles »

Par « sources mémorielles », il faut comprendre tous les signes qui attestent de la présence de la reine Élisabeth dans l'espace public et qui viennent réactiver sa mémoire dans l'imaginaire collectif⁷⁶. Dans notre corpus, cela se matérialise par les noms de rues en Belgique qui seront analysés de manière quantitative et par deux monuments particuliers qui sont présents dans l'espace public et qui ont été érigés après sa mort.

⁷⁶ VAN YPERSELE L., *Le roi Albert, histoire d'un mythe*, p.32.

2. Concepts

A. L'histoire des représentations

Notre travail s'inclut dans un domaine de recherche précis en histoire : celui de l'histoire des représentations. Il convient de caractériser cette discipline et de revenir sur ses origines.

L'histoire des représentations ne peut être abordée sans revenir sur l'histoire des mentalités et sur l'École des Annales⁷⁷. Ce courant historique initié par Lucien Febvre et Marc Bloch autour de leur revue en 1929 se construit en réaction au positivisme appliqué à la discipline depuis le XIX^e siècle⁷⁸. Ce dernier eut pour conséquence une écriture de l'histoire centrée sur l'histoire politique, accordant une grande importance à l'événement et ayant pour volonté de tirer de l'Histoire des lois immuables⁷⁹. On doit à l'École des Annales une nouvelle approche historique, comme l'expliquent Laurence Van Ypersele et Philippe Raxhon :

on leur doit la mise en place socio-économique de l'histoire, sa lecture sur la longue durée, la promotion de l'interdisciplinarité de la recherche en sciences humaines, et peut-être et surtout une amplification de la définition du document historique, des sources en histoire multiples et variées [...] ⁸⁰

En plus de ces apports, Bloch et Febvre portent leur intérêt sur une histoire sociale ou des mentalités qui elle-même prend appui sur des pratiques collectives⁸¹. Cette innovation permettra aux successeurs de l'École des Annales (la « Troisième génération ») de développer l'histoire des mentalités qui atteint son apogée dans les années 1970 avec des figures comme Philippe Ariès⁸², Georges Duby⁸³, Jacques Le Goff⁸⁴, Robert Mandrou⁸⁵ et Michel Vovelle⁸⁶. À nouveau Van Ypersele et Raxhon précisent

⁷⁷ VAN YPERSELE L., RAXHON P., « Introduction – De l'histoire des mentalités à l'histoire culturelle », in VAN YPERSELE L. (dir.), *op.cit.*, p.11.

⁷⁸ BURGUIÈRE A., *L'École des Annales : une histoire intellectuelle*, Paris, Odile Jacob, 2006 p.9-10.

⁷⁹ *Idem*, p.11.

⁸⁰ VAN YPERSELE L., RAXHON P., « Introduction – De l'histoire des mentalités à l'histoire culturelle », in VAN YPERSELE L. (dir.), *op.cit.*, p. 12.

⁸¹ RIGHI N., « L'héritage du fondateur ? L'histoire des mentalités dans l'École des Annales », in *La Philosophie*, n°19, 2003, p.155.

⁸² ARIÈS P., *L'homme devant la mort*, Paris, Le Seuil, 1977.

⁸³ DUBY G., *Guerriers et paysans*, Paris, Gallimard, 1973.

⁸⁴ LE GOFF J., *Pour un autre Moyen Age*, Paris, Gallimard, 1974.

[qu']un déplacement s'opère dans le champ de la recherche qui passe du social au mental : on s'intéresse désormais à l'évolution des sensibilités, des cadres mentaux, aux attitudes face à la vie, à la mort, au paradis, etc.⁸⁷

Néanmoins, cet élargissement a amené avec lui des problèmes épistémologiques et méthodologiques dont le premier d'entre eux réside dans l'absence de définition claire de l'histoire des mentalités. La seconde critique adressée à ce courant provient du fait que de nombreux historiens ont tenté d'expliquer les différentes évolutions des représentations du passé sans se soucier de les mettre en lien avec le contexte qui a pu les faire émerger : les pratiques sociales, les réalités économiques dans lesquelles elles s'inscrivent, ou encore des décisions politiques impliquées). Ces problèmes n'ont pu être surmontés que lors de la mutation de l'histoire des mentalités en histoire des représentations.

Les historiens abandonnent alors la notion de « mentalité », jugée trop vague, pour adopter celle de « représentation ». Il ne s'agit pas simplement de changer le terme utilisé, mais bien d'opérer un changement dans leur pratique historique. Alain Corbin apprécie ce changement et tente de lui donner une définition :

Le système de représentation ne fait pas qu'ordonner le système d'appréciation, il détermine les modalités de l'observation du monde, de la société et de soi ; en fonction de lui s'organise la description de la vie affective. C'est lui qui en dernier ressort régit les pratiques. Il serait à l'évidence absurde de concevoir une histoire des sensibilités, de la psychologie affective ou si l'on préfère des mentalités, qui ne serait pas d'abord celle des représentations.⁸⁸

Bien que les années 1980-1990 soient souvent perçues comme une crise de l'histoire⁸⁹, c'est aussi une période qui a vu éclore des projets historiographiques majeurs (par exemple : histoire politique renouvelée, histoire du temps présent, la promotion de l'histoire culturelle, les usages et mésusages du mythe et l'apparition de nouvelles

⁸⁵ MANDROU R., *Magistrats et sorciers en France au XVII^e siècle : une analyse de psychologie historique*, Paris, Plon, 1968.

⁸⁶ VOVELLE M., *La mort en Occident de 1303 à nos jours*, Paris, Gallimard, 1992.

⁸⁷ VAN YPERSELE L., RAXHON P., « Introduction – De l'histoire des mentalités à l'histoire culturelle », in VAN YPERSELE L. (dir.), *op.cit.*, p.14.

⁸⁸ CORBIN A., « Le vertige des foisonnements, esquisse panoramique d'une histoire sans nom », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t.39, janvier-mars 1992, p.103-126.

⁸⁹ BERTRAND R., CARLOTTI F.-X., « Des « mentalités » aux « représentations » : un moment de la recherche aixoise, entretien de Régis Bertrand avec François-Xavier Carloti », in *Rives méditerranéennes*, 48, 2014, p.200.

fonctions sociales de l'histoire autour de la mémoire...) ⁹⁰. Parmi ces projets novateurs, il faut souligner à nouveau l'importance donnée au domaine des représentations et à au rôle de l'acteur individuel ⁹¹ dont Raxhon et Van Ypersele expliquent la cohérence et l'utilité dans la pratique historique :

[...] Les individus produisent du sens, les représentations les y aident ou les y contraignent. Autrement dit, les représentations peuvent résulter d'une pesanteur collective (qui peut être instrumentalisée par un pouvoir), mais autoriser aussi dans le même espace et au même moment l'individu à y souscrire et à engager un processus d'appropriation de ces représentations qui conditionne le sens qu'il donnera à son environnement, à son expérience personnelle, à son instant historique : une relecture en somme, et une réécriture de sa propre histoire ⁹².

B. L'histoire du genre et l'histoire des femmes

L'histoire des femmes et l'histoire du genre sont parfois considérées à tort comme un seul et même domaine de recherche. Cependant, ces deux champs de la recherche en histoire sont bien distincts. Dans le cadre de ce travail, il convient de préciser leurs spécificités dans le but d'apporter une plus grande clarté à ces notions qui appartiennent à ces deux courants historiographiques.

Dans son article intitulé « Histoire des femmes, Histoire du genre » ⁹³, Michelle Perrot revient sur son expérience au sein de l'Université Paris VII-Jussieu alors qu'elle assiste à la naissance de l'Histoire des femmes en France, sous l'impulsion de Fabienne Bock, Pauline Schmitt et elle-même ⁹⁴. Leur motivation est issue de leur observation de

la mesure du silence qui enveloppait les femmes, de l'obscurité qui ensevelissait leur existence collective et plus encore individuelle, femmes sans nom, sans voix et sans visage dans l'immensité d'une histoire qui semblait – disait Simone de Beauvoir – n'avoir été faite que par les hommes [...] ⁹⁵

⁹⁰ VAN YPERSELE L., RAXHON P., « Introduction – De l'histoire des mentalités à l'histoire culturelle », in VAN YPERSELE L. (dir.), *op cit*, p. 20.

⁹¹ *Idem*, p.22.

⁹² *Ibidem*.

⁹³ PERROT M., « Histoire des femmes, Histoire du genre », in *Travail, genre et sociétés*, n°31, 2014.1, p.29-33.

⁹⁴ *Idem*, p.29.

⁹⁵ *Idem*, p.30.

Toutes trois, elles s'opposent cette « invisibilité » et œuvrent dans le but de légitimer cette approche⁹⁶. Perrot reconnaît toutefois que cette première version de l'histoire des femmes, qui date des années 1970 (mais c'est véritablement entre 1975 et 1980 qu'elle s'impose véritablement dans le champ de la discipline historique) est largement descriptive et pas assez théorique bien qu'elles aient pu trouver dans la pensée de Foucault certains instruments théoriques⁹⁷. L'histoire des femmes ne pose pas dès le départ le problème du genre et le mot reste peu employé, voire inexistant⁹⁸. Malgré tout, son objectif de mettre au jour une partie de l'Histoire délaissée constitue un champ de la recherche essentiel. En Belgique, l'Histoire des Femmes n'est pas en reste avec notamment la création de centres d'archives qui leur sont dédiées tels que le Centre d'Archives et de recherche pour l'Histoire des femmes (CARHIF)⁹⁹ et des travaux d'historiennes centrés sur le sujet comme ceux de Catherine Jacques et Éliane Gubin, qui ont récemment publié leur *Encyclopédie d'histoire des Femmes en Belgique*¹⁰⁰.

Quant à l'histoire du genre, ce n'est que tardivement qu'elle apparaît en France et de manière discrète alors que les pays anglo-saxons l'exploitent depuis les années 1980¹⁰¹. En effet, l'article de Joan W. Scott¹⁰² datant de 1986 est aujourd'hui considéré comme pionnier en la matière et inaugure un renouvellement épistémologique au sein de la recherche historique anglo-saxonne¹⁰³. Selon l'historienne Françoise Thébaud, le terme « genre » est absent de la recherche avant les années 2000 en France, préféré par l'expression « rapport des sexes » ou « rapports hommes-femmes, à la différence de certains pays francophones – comme la Belgique et la Suisse – qui se l'approprient plus rapidement¹⁰⁴. C'est notamment par le biais des spécialistes de l'Histoire des Femmes que le terme est utilisé¹⁰⁵. Alors que la France commence seulement y faire référence, la Revue

⁹⁶ *Ibidem*.

⁹⁷ THÉBAUD F., « Genre et histoire en France. Les usages d'un terme et d'une catégorie d'analyse », in *Hypothèses*, n°8, 2005/1, p.267-268.

⁹⁸ *Ibidem*.

⁹⁹ « Le CARHIF », AVG-CARHIF, [en ligne], http://www.avg-carhif.be/cms/le_carhif_fr.php. (Dernière consultation le 23/05/2020).

¹⁰⁰ JACQUES C., GUBIN E., *Encyclopédie d'histoire des Femmes. Belgique XIX^e-XX^e siècles*, Bruxelles, Racine, 2018.

¹⁰¹ THÉBAUD F., « Genre et histoire en France. Les usages d'un terme et d'une catégorie d'analyse », p.268.

¹⁰² SCOTT W. J., « Gender : A Useful Category of Historical Analysis », in *The American Historical Review*, vol.91, n°5, décembre 1986, p.1053-1075.

¹⁰³ THÉBAUD F., « Genre et histoire en France. Les usages d'un terme et d'une catégorie d'analyse », p.268.

¹⁰⁴ *Ibidem*.

¹⁰⁵ *Ibidem*.

internationale (mais anglophone) *Gender and History* existe depuis 1989 alors que la *Revue Sextant* est créée Belgique en 1995 et affichent le terme explicitement tout en le définissant¹⁰⁶.

Quel est le sens du concept de « genre » ? Bien qu'introduit depuis un certain temps dans la recherche en histoire, son sens reste parfois encore flou¹⁰⁷. Comment fait-on la différence entre genre et sexe ? Les féministes abordent tôt cette question, mais ce n'est pas le cas de tous les chercheurs universitaires¹⁰⁸. Michele Riot-Sacey, se donne pour tâche d'expliquer le terme, mais également la pertinence de son utilisation épistémologique¹⁰⁹. Elle précise que son utilisation ne peut qu'ouvrir l'horizon de la recherche, dans toutes les disciplines et à la compréhension du passé¹¹⁰. Il faut distinguer le concept du genre du mot « genre »¹¹¹. Le mot « genre » appartient au langage courant du vocabulaire français et renvoie à plusieurs significations : grammaticales, médicales, littéraires, scientifiques¹¹². Mais le mot désigne aussi des attitudes et des comportements. Dans le sens dans lequel elle l'entend, le concept de genre vise à dévoiler la construction sociale de la différence des sexes et ainsi de saisir la dimension politique de la domination entre hommes et femmes. L'objet de recherche de l'histoire du genre est donc les rapports qui existent entre les sexes, perçus comme des rapports de pouvoir et le genre vu comme une construction sociale et non plus uniquement un rapport au sexe biologique des individus¹¹³.

Bien que les deux disciplines aient deux objets de recherche différents, il nous semble pertinent de les associer dans le cadre de ce travail. En effet, si l'on applique ces concepts, on peut espérer sortir la reine Élisabeth de l'obscurité, ici surtout en la considérant en tant qu'individu et non plus en tant que « femme de », mais également en s'y intéressant en gardant à l'esprit la question du rapport de domination entre les sexes. Comment se construit son image alors qu'elle est une femme ? Intégrer dans notre grille de lecture le concept de genre pourrait nous aider à déterminer les comportements, critères et

¹⁰⁶ THÉBAUD F., *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS éditions, 2017, p.190. – PUISSANT J., « La revue *Sextant* : l'occasion de faire le point », in *Clio, Femmes, Genre, Histoire*, n°16, 2002, p.51-60.

¹⁰⁷ THÉBAUD F., *op.cit.*, p.190.

¹⁰⁸ *Ibidem*.

¹⁰⁹ RIOT-SACEY M., « Le genre en questions. », in *Pouvoir, politique, écriture de l'histoire*, Paris, Créaphis éditions, 2016, p.25-40.

¹¹⁰ *Ibidem*.

¹¹¹ *Ibidem*.

¹¹² *Ibidem*.

¹¹³ *Ibidem*.

caractéristiques associés à son genre qui ne l'auraient peut-être pas été si elle avait été un homme. Comment son image est-elle construite vis-à-vis de l'image de son époux, lui-même dépendant de ces stéréotypes de genre et à une construction sociale de sa virilité.

Chapitre II : La femme

Ce premier chapitre d'analyse est centré sur une facette de l'image de la reine Élisabeth : « la femme ». Ce choix s'est imposé par la récurrence de cette thématique dans notre corpus.

Ce pan de l'image de la souveraine englobe des éléments de sa vie privée, comme son enfance, sa capacité à être mère, sa sexualité ou encore sa relation avec son conjoint. Ces éléments n'ont pas de rapport avec son rôle de reine, mais sa personnalité privée et son image publique sont intimement liées : le rôle de reine et la vie privée de la personne qui l'endosse sont deux composantes perméables¹¹⁴. Pour la clarté de l'analyse, nous dissocierons toutefois les deux aspects.

Nous verrons la manière dont la représentation d'Élisabeth en tant que « femme » est perçue et décrite par nos sources. Dans un premier temps, une réflexion sur la représentation multiple de « la femme » au sein de notre corpus de sources sera initiée, avant d'expliquer la manière dont cette représentation se transmet et évolue. Cette section est divisée en quatre parties distinctes : l'apparence physique, la fille, la mère et l'épouse.

I. L'apparence physique

Dans son article sur l'histoire de la représentation du corps, Georges Vigarello précise que l'histoire du corps n'est en rien l'étude du corps naturel, mais bien l'étude d'un corps culturel¹¹⁵. Or, une analyse de l'image de la reine Élisabeth ne peut faire l'impasse sur la représentation de son corps. Vigarello propose quatre manières d'étudier la représentation du corps : la première est l'apparence physique (le corps, le comportement, la façon de bouger, la manière de s'habiller, soit des éléments qui priment dans la relation sociale) ; la seconde est la représentation du fonctionnement du corps ; la troisième renvoie aux sensations physiques ; finalement, la dernière concerne le corps comme un objet de propriété, d'appartenance¹¹⁶.

¹¹⁴ MOLITOR, *La Fonction royale*, p.97.

¹¹⁵ VIGARELLO G., « Le corps comme objet de représentations : un regard d'historien », in ARRUDA A. (dir.), *Une approche engagée en psychologie sociale : l'œuvre de Denise Jodelet*, Toulouse, Éditions Érès, 2008, p.191.

¹¹⁶ *Ibidem*.

Dans cette partie, nous avons décidé de nous concentrer uniquement sur le premier aspect de l'étude de la représentation du corps de la reine Élisabeth, c'est-à-dire l'apparence physique. C'est un thème récurrent et très détaillé au sein de notre corpus. Deux aspects caractérisent plus particulièrement l'aspect physique d'Élisabeth dans les documents retenus : sa fragilité, qui connaît une évolution à travers le temps, et sa beauté.

1. Un aspect de fragilité

Différents adjectifs sont utilisés pour qualifier l'aspect physique général de la reine Élisabeth : les termes « frêle », « menue », « fragile »¹¹⁷ et « petite »¹¹⁸ sont ceux qui reviennent le plus souvent. Cette vision évolue peu à travers le temps, même si elle a tendance à être nuancée. En effet, ces termes apparaissent dans l'historiographie et dans les ouvrages de vulgarisation des années 1960 à aujourd'hui, mais à des degrés divers. Il faut noter que ces différents qualificatifs sont mobilisés lorsqu'il s'agit de parler de la période de la vie d'Élisabeth qui couvre son enfance jusqu'à la période où elle est princesse de Belgique (1876-1909).

¹¹⁷ Dans les sources de vulgarisation : GÉRARD J., *14-18 insolite*, p.156. – MARIE-JOSÉ, *Albert et Élisabeth de Belgique, mes parents*, p.29, p.134, p.49, p.104. – BRONNE C., *Reine de cœur*, p.28, p.11, p.41. – DE LYS F., préface de GÉRARD J., *Cette étonnante dynastie belge*, Bruxelles, Editions du Lombard, 1978, p.107, p.15. – WILLEQUET J., *Albert I^{er}, roi des Belges*, p.15, p.41. – BRONNE C., *Albert I^{er}, le roi sans terre*, p.25. – DUMONT G.-H., DAUVEN M., *Élisabeth de Belgique*, p.40, p.49, p.56, p.59, p.81, p.254. – FOULON M., *Élisabeth reine des Belges*, J.M. Collet, 1988, p.14. – NOTERMAN J. A.M., *le Roi tué*, p.58. – WEBER P., *Élisabeth de Belgique, une reine entre guerre et paix*, Paris, Payot, 2014, p.28, p.36.

Dans les sources historiographiques : DE WALQUE B., *op.cit.*, p.7. – RASKIN E., *op.cit.*, p.41. – VERLEYEN M., VAN DEN WIJNGAERT, BEULLENS L., *Reines de Pouvoir*, Bruxelles, Jourdan, 2010, p.126. – DELEERSNIJDER H., *op.cit.*, p.18.

Dans les sources Presse : *Le Soir*, 25/11/1965, p.2-4. – *La Libre Belgique*, 25/11/1965, p.1-2. – *La Libre Belgique*, 26/11/1965, p.3-4. – « Frêle », « Menue » et « Fragile » ont été rassemblés car ils sont souvent cités l'un à la suite de l'autre ou sur la même page.

¹¹⁸ Sources de vulgarisation : MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.49. – BRONNE C., *Reine de cœur*, p.41. – GÉRARD J., *Cinq reines pour la Belgique*, Bruxelles, Éditions J.M. Collet, 1982, p.115. – GÉRARD J., GÉRARD H., *Albert I^{er}, insolite*, p. 9, p.281. – DUMONT G.-H., DAUVEN M., *Élisabeth de Belgique, ou les défis d'une reine*, p.13. – WEBER P., *Élisabeth de Belgique, une reine entre guerre et paix*, p.94. – VAN VUYST, *L'album intime de la famille royale*, Bruxelles, éditions Jourdan, 2015, p.60.

Sources historiographiques : D'YDEWALLE C., « Élisabeth de Belgique », in *la Revue des Deux mondes*, décembre 1965, p. 560. – RASKIN E., *op.cit.*, p. 105. – VERLEYEN M., VAN DEN WIJNGAERT M., BEULLENS L., *op.cit.*, p. 100.

Presse : *Le Soir*, 25/11/1965, p.4 – *Le patriote Illustré*, 25/11/1965, p.2. – *La Libre Belgique*, 25/11/1965, p.2, p.4. – *La Libre Belgique*, 19-20/11/1966, p.1.

Cependant, même si ces termes évoluent peu à travers le temps, on remarque qu'une nuance est apportée à cette représentation. En effet, l'image de « femme fragile » qui qualifie l'apparence physique d'Élisabeth commence à être étoffée dans l'ouvrage de Marie-José. Selon cette dernière, la pratique conjointe de l'alpinisme par ses parents aurait amené son père à dire « qu'il admirait [l']agilité et le courage de son épouse dans ces occasions, car il savait que ce sport n'était pas fait pour sa nature fragile et délicate »¹¹⁹. Autrement dit, malgré sa nature en apparence fragile, Élisabeth dispose de certaines ressources pour arriver à pratiquer un sport peu recommandé pour sa constitution physique. D'ailleurs, cet exemple sera repris par la suite par Carlo Bronne qui résume très bien ce paradoxe entre sa nature en apparence fragile et sa force insoupçonnée en disant « [qu'elle] fait preuve d'une résistance que ne faisait pas supposer sa fragilité apparente »¹²⁰.

Le tableau ci-dessous se base sur une analyse textuelle faisant une recherche systématique de ces différents termes¹²¹. Le but de cette démarche est de mettre en évidence l'intensité d'emploi des différents adjectifs (et donc des différentes images véhiculées) sur l'apparence physique de la reine Élisabeth dans les ouvrages de vulgarisation et dans l'historiographie. La presse n'a pas été prise en compte, car notre corpus de sources de la presse écrite était trop hétérogène (trop grand nombre de journaux et de langues différentes) et lacunaire pour permettre de véritablement montrer une évolution dans le temps et être pertinente. Notons enfin qu'il ne s'agit pas ici de faire un relevé exhaustif de tous les termes : nous n'avons pas en notre possession tous les ouvrages concernant la reine Élisabeth ; cela permet toutefois de dégager certaines tendances présentes dans les sources comme l'indique ci-dessous le tableau 1.

¹¹⁹ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.134.

¹²⁰ BRONNE C., *Reine de cœur*, p.100.

¹²¹ La fonction «rechercher» d'un document PDF se révèle particulièrement efficace.

Types de sources	Sources de vulgarisation (18 ouvrages dans le corpus)	Sources historiographiques (30 articles et ouvrages)
Termes employés	Nombre total de fois où le mot est utilisé pour désigner la reine Élisabeth	
« frêle »	9	4
« Menue »	6	0
« Fragile »	13	5
« Petite »	11	8

Tableau 1 : Importance des différents adjectifs utilisés pour désigner l'aspect physique de la reine Élisabeth

Clairement, il apparaît que les ouvrages de vulgarisation ont une tendance plus grande (absolue et proportionnelle) à utiliser les adjectifs que nous avons sélectionnés. Sans vouloir en faire un principe, on peut raisonnablement émettre l'hypothèse selon laquelle ce type de sources a une habitude plus marquée à s'attacher à la description *physique* d'Élisabeth, alors que l'historiographie semble opter à priori pour un ton plus neutre.

2. L'importance de la beauté

Élisabeth était-elle une belle femme ? La beauté, une notion tout à fait subjective, évolue avec le temps. Les canons de beautés à travers l'histoire se sont modifiés et, pendant longtemps, « la beauté s'est conjuguée au féminin »¹²². Pour Vigarello, « ce ne sont seulement pas les valeurs que l'on attribuerait à telle ou telle caractéristique de l'esthétique corporelle qui changent, mais les silhouettes et les formes elles-mêmes qui évoluent avec le temps : l'histoire s'inscrit dans les corps »¹²³. Élisabeth n'échappe pas à cette loi et il semblerait que la question de la beauté de la reine soit un passage obligé dans l'étude de son image. Les références à sa beauté varient : tantôt jolie et belle, tantôt « pas très jolie »¹²⁴.

À nouveau, des différences sont constatées dans le traitement de cet aspect. Tout d'abord, une observation importante : aucune source de vulgarisation n'aborde la beauté

¹²² VIGARELLO G., *Les canons de la beauté*, Paris, Seuil, 2004, p.30.

¹²³ *Ibidem*.

¹²⁴ RASKIN E., *op.cit.*, p.105.

d'Élisabeth avant 1978. Il faut attendre cette date pour que le premier ouvrage de vulgarisation la présente comme une « jolie princesse bavaroise »¹²⁵, puis une « jolie princesse »¹²⁶ ou encore une « jolie reine »¹²⁷. Par la suite, ces dénominations n'évoluent que très peu¹²⁸.

Pendant tout un temps, l'historiographie est totalement indifférente à ce sujet, que ce soit en positif ou en négatif. Il faut attendre les années 2000 pour que certains historiens se positionnent avec plus de force sur cette question en la décrivant comme n'étant pas très jolie¹²⁹. Une anecdote revient fréquemment et renforce cette idée : les beaux-parents d'Élisabeth, le comte et la comtesse de Flandre, ne sont initialement pas favorables à l'union de leur fils avec Élisabeth¹³⁰. La raison ? Elle ne serait pas assez jolie pour lui. Ils lui préfèrent Isabelle de France, la première candidate sérieuse pour épouser Albert¹³¹. Pour Verleyen, le souci vient du fait que sa sœur cadette, Marie-Gabrielle est plus jolie¹³².

3. Son style vestimentaire

La description de son style vestimentaire connaît deux directions : l'accent est mis soit sur son vêtement en « civil », soit sur son uniforme d'infirmière¹³³. Jo Gérard considère que lorsqu'elle ne porte pas son voile d'infirmière pendant la guerre, elle est souvent habillée dans des tons clairs : en blanc ou bleu¹³⁴. De manière générale, l'idée qui prédomine consiste à dire qu'elle s'habille simplement, de manière élégante et qu'elle sait se mettre en valeur sans « trop en faire »¹³⁵.

Cependant, un élément issu de l'historiographie vient contredire cette idée d'un « consensus général » sur son style vestimentaire : l'influence germanique prétendue de son vêtement. Dans sa biographie (2006), Evrard Raskin est le premier à dire que la reine

¹²⁵ GÉRARD J., GÉRARD H., *op.cit.* p.9.

¹²⁶ GÉRARD J., *op.cit.*, p. 118.

¹²⁷ DE LYS F., *Cette étonnante dynastie belge*, p.114-115. – GÉRARD J., *op.cit.*, p. 118.

¹²⁸ MARIE-JOSÉ, *Albert et Élisabeth*, p.22, p.28 – DE LYS F., *op.cit.*, p.44 – GÉRARD J., *op.cit.*, p.118. – GÉRARD J., GÉRARD H., *op.cit.*, p.9.

¹²⁹ RASKIN E., *op.cit.*, p.105, p.49. – VERLEYEN M., VAN DEN WIJNGAERT M., BEULLENS L., *Reines de Pouvoir*, p.100.

¹³⁰ RASKIN E., *op.cit.*, p.49.

¹³¹ *Ibidem.*

¹³² VERLEYEN M., VAN DEN WIJNGAERT M., BEULLENS L., *op.cit.*, p.100.

¹³³ GÉRARD J., *14-18 insolite*, p.156.

¹³⁴ *Ibidem.*

¹³⁵ DE LYS F., *op.cit.*, p.114-115.

Élisabeth, lors de son arrivée en Belgique, aurait été moquée par la Cour et la noblesse, car elle était considérée comme mal vêtue en raison de son style vestimentaire aux influences germaniques¹³⁶. Au fil du temps, de nombreux cercles bruxellois continuent à véhiculer cette idée qui persistera jusqu'à sa mort¹³⁷. En opposition, Misjoe Verleyen (2010) nous apprend qu'Élisabeth s'adapte très rapidement à la mode belge et devient vite appréciée grâce à son style vestimentaire¹³⁸.

De manière générale, Élisabeth possède l'image d'une femme fragile, aspect majoritairement présent dans la vulgarisation, jusqu'à la Première Guerre mondiale. Il semblerait que la fragilité ne colle plus à l'image d'héroïne dont elle hérite après le conflit. On notera également l'intérêt porté à sa beauté, parfois présentée par certaines sources comme jolie alors que d'autres relativisent cette beauté qui aurait pu être un frein à son union avec Albert. Son style vestimentaire est étroitement lié à sa beauté, et il est communément admis qu'elle a une capacité à s'habiller de manière à satisfaire le plus grand nombre (élégante sans l'être « trop ») bien que Raskin et Verleyen insistent sur sa difficulté à s'adapter au style vestimentaire de la Cour belge, sa manière de se vêtir étant jugée « trop germanique »¹³⁹.

II. La fille

La jeunesse de la future reine des Belges à Possenhofen suscite surtout la fascination des ouvrages de vulgarisation et de la presse qui ont tendance à l'idéaliser. Dans sa biographie consacrée à la reine Élisabeth, Patrick Weber illustre parfaitement cette tendance, lorsqu'il fait la description des lieux :

Une vaste maison de campagne aux murs nus, crépis à la chaux. Les tourelles crénelées évoquent un château médiéval, mais n'arrivent même pas à effrayer les oiseaux qui se posent sur leurs dents de pierre. Pour souligner cette apparence débonnaire, les nombreuses fenêtres sont garnies de volets verts. Divine les jours d'été, une jolie véranda donne sur la pelouse que baigne le lac de Starnberg. Bien que domestiquée, la nature s'épanouit en liberté dans un décor reflétant la douceur de vivre et l'harmonie. Il n'y a rien dans cette sage description qui rappelle les délires architecturaux de Louis II, grand amateur de nids d'aigles

¹³⁶ RASKIN E., *op.cit.*, p.105.

¹³⁷ *Ibidem.*

¹³⁸ VERLEYEN M., VAN DEN WIJNGAERT M., BEULLENS L., *op.cit.*, p.107.

¹³⁹ Selon nous, ce style « germanique » a peut-être contribué à appuyer les reproches qui lui sont faits pendant la guerre sur ses origines.

et de donjons imprenables. Ici, la mégalomanie cède le pas à la raison. L'emphase s'efface devant la mesure. Nous sommes à Possenhofen, petit château ou large gentilhommière, paisible demeure des ducs en Bavière [...] ¹⁴⁰.

Dans cet extrait, l'accent est mis sur la thématique la modestie et du calme bourgeois. C'est une opposition directe à la décadence de Louis II et des Wittelsbach de manière générale. On peut supposer que cette opposition ait pour but de montrer qu'Élisabeth n'a pas grandi dans cette ambiance extravagante. Cela va à l'encontre de l'image extravagante qu'Élisabeth aura pendant les dernières années de sa vie, alors qu'elle est surnommée la « reine rouge ».

Sans surprise, les historiens abordent cette période avec plus de nuances, en lui accordant certes l'attention qu'elle mérite, mais sans en amplifier l'importance. Il n'empêche qu'ils abordent pourtant les mêmes thématiques que les ouvrages de vulgarisation, mais d'un autre point de vue. Aussi, l'importance de clarifier la distinction entre les sources de vulgarisation et l'historiographie prend ici tout son sens. En effet, comme énoncé précédemment, bien qu'ils soient écrits par des historiens, certains ouvrages sont des « lectures hagiographiques » ¹⁴¹, ainsi que le précise Evrard Raskin. Pour rappel, ces derniers ont été classés dans les sources de vulgarisation.

Dès la mort d'Élisabeth en 1965, une tradition – qui perdure encore aujourd'hui – se met en place et consiste à repérer dans sa jeunesse des signes, à la manière d'un récit initiatique, qui l'auraient préparée aux responsabilités inhérentes à son futur rôle de reine ¹⁴². Comme nous le verrons par la suite, nos différentes sources tentent en effet de démontrer que son comportement et son caractère sont le résultat d'un héritage familial. Aussi, l'une des caractéristiques principales du récit initiatique consiste-t-elle à préparer le personnage à « sa destinée » en surmontant différents obstacles qui guident le héros dans sa transformation d'un état de « l'enfance » à un état de « maturité » ¹⁴³. Il est fort probable que ce processus qui « transforme le hasard en destinée » ¹⁴⁴ favorise la création d'un

¹⁴⁰ WEBER P., *Élisabeth de Belgique*, p.21.

¹⁴¹ RASKIN E., *op.cit.*, p.37.

¹⁴² Paul Aron caractérise le récit initiatique comme possédant « [...] un schéma narratif récurrent [...] [qui] [...] semble se manifester. Il met en scène un héros jeune (souvent de sexe masculin) et un Mentor, une série de séquences d'apprentissage, et une phase de transition vers une conscience supérieur [...] ». – ARON P., « Récit initiatique », in ARON P., SAINT-JACQUES D., VIALA A. (dir.), *Dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF, 2010, p.647-648.

¹⁴³ *Ibidem*.

¹⁴⁴ *Ibidem*.

personnage « mythique » dans l’imaginaire collectif¹⁴⁵. Cela contribue au mécanisme de la mythification qui débute à la fin de la Première Guerre mondiale, lorsqu’Élisabeth et Albert se voient élevés au rang de héros¹⁴⁶.

La section suivante a pour but de déceler les différents aspects de la jeunesse bavaroise d’Élisabeth qui sont exploités dans nos sources et qui contribuent à tracer les contours de l’image de la souveraine. Il faut noter l’importance démesurée accordée à l’influence d’une figure maternelle (incarnée par Élisabeth d’Autriche, la tante d’Élisabeth) et paternelle (Charles Théodore en Bavière) sur sa « destinée ». Quant à sa propre mère, Marie-José de Bragance, elle se retrouve très effacée, souvent réduite à l’image d’une femme très croyante¹⁴⁷ et très à cheval sur le respect du protocole¹⁴⁸. De son côté, la folie présumée des Wittelsbach joue un rôle non négligeable dans l’écriture de l’histoire d’Élisabeth, tantôt décriée, tantôt mise en avant selon la tendance des sources à la présenter positivement ou négativement. L’éducation de la duchesse sera également abordée, car elle occupe une grande place dans la construction de son image : tout ce qui a trait à sa formation, des cours de langues à l’apprentissage de l’équitation, est matière à réflexion pour y déceler une sorte de « préparation » à ses actes futurs.

1. Une figure paternelle et maternelle

A. La figure du père : Charles-Théodore en Bavière

a. *Éléments biographiques*

Charles-Théodore en Bavière (Possenhofen 1839 – Kreuth 1909) est le fils de Maximilien en Bavière et de Ludovica de Bavière¹⁴⁹. Parmi ses frères et sœurs, il compte la très célèbre Élisabeth d’Autriche, plus connue sous le nom de « Sissi »¹⁵⁰. Très tôt, il intègre l’armée bavaroise et sert contre la Prusse en 1866 et la France en 1870. Selon la

¹⁴⁵ Il faut rappeler que le récit initiatique est largement diffusé et populaire. Les histoires d’apprentissage et leurs mécanismes sont communs. – *Ibidem*.

¹⁴⁶ RASKIN E., *op.cit.*, p.21.

¹⁴⁷ *Idem*, p.34

¹⁴⁸ *Ibidem*.

¹⁴⁹ « Karl Theodor », in DEUTSCHE BIOGRAPHIE, [en ligne], <https://www.deutsche-biographie.de/sfz57298.html>. (Page consulté le 24/09/2019).

¹⁵⁰ RASKIN E., *Élisabeth de Belgique*, p.14.

croissance commune¹⁵¹, ce serait en voyant les horreurs de la guerre qu'il aurait décidé d'entreprendre des études de médecine. C'est chose faite en 1872 à Zurich et à Vienne où il étudie l'ophtalmologie¹⁵². Il épouse en premières noces Sophie de Saxe en 1865 qui décède prématurément ; il se remarie alors avec Marie-Josèphe du Portugal, avec laquelle il a cinq enfants. En 1895, avec ses propres fonds, il crée un hôpital pour pratiquer des opérations gratuites pour les plus démunis¹⁵³.

b. Le récit donné par les ouvrages de vulgarisation et la presse

Pour pouvoir analyser l'influence de la figure du père sur Élisabeth, il faut avant toute chose exposer le récit véhiculé à travers les ouvrages de vulgarisation. Dès 1965, ce récit existe et il est encore identique dans l'ouvrage de Patrick Weber datant de 2014 (l'ouvrage de vulgarisation le plus récent de notre corpus qui aborde ce thème).

Étant donné le nombre important de sources de vulgarisation qui offraient les mêmes informations sur le père d'Élisabeth, nous avons pensé qu'il était préférable de faire un résumé de celles-ci pour montrer à quel point elles sont redondantes à travers le temps :

Charles-Théodore, duc en Bavière, est un ophtalmologiste¹⁵⁴ de renom. Il fait carrière dans l'armée et a été général de cavalerie¹⁵⁵. Lors de la guerre franco-prussienne à laquelle il participe, il voit les horreurs de la guerre et décide de se consacrer à la philanthropie et la médecine¹⁵⁶. C'est un homme bon¹⁵⁷, avec un grand cœur et très intelligent.¹⁵⁸ Il est un homme d'une grande intelligence aux idées très avant-gardistes pour l'époque et sa classe sociale, telles que le libéralisme et l'anticléricalisme¹⁵⁹. La vie de l'aristocratie et l'étiquette de la Cour de Bavière l'insupportent et il n'a aucun attrait pour

¹⁵¹ *Idem*, p.17. – Nous reviendrons sur ce point ci-dessous.

¹⁵² *Ibidem*.

¹⁵³ *Ibidem*. – Ces quelques informations biographiques revêtent une importance particulière car son passé nourrit tout l'imaginaire qui entoure l'enfance d'Élisabeth.

¹⁵⁴ MARIE-JOSÉ, *Albert et Élisabeth*, p.10. – WILLEQUET J., *op.cit.*, p.16. – GÉRARD J., *Cinq reines*, p.116. – BRONNE C., *Albert I^{er}, le roi sans terre*, p.21. – DUMONT G.-H., DAUVEN M., *Élisabeth de Belgique*, p.13. – FOULON M., *Élisabeth reine*, p.8.

¹⁵⁵ BRONNE C., *Reine de cœur, reine des Arts*, p.10 – DUMONT G.-H., DAUVEN M., *op.cit.*, p.14.

¹⁵⁶ BRONNE C., *op.cit.*, p.10

¹⁵⁷ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.121. – BRONNE C., *op.cit.*, p.10-11 – GÉRARD J., *Cinq reines*, p.116. – DUMONT G.-H., DAUVEN M., *Élisabeth de Belgique*, p.14. – WEBER P., *Élisabeth de Belgique*, p.21-23.

¹⁵⁸ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.121. – BRONNE C., *op.cit.*, p.10-11.

¹⁵⁹ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.121. – BRONNE C., *op.cit.*, p.10-11. – GÉRARD J., *Cinq reines*, p.116. – GÉRARD J., GÉRARD H., *Albert I^{er}, insolite*, p.286. – DUMONT G.-H., DAUVEN M., *op.cit.*, p.14. – FOULON M., *op.cit.*, p.8. – NOTERMAN J. A.M, *le Roi tué*, p.58.

la politique¹⁶⁰. Il a une grande passion pour la musique, il joue du piano, ne se déplace jamais sans sa guitare tyrolienne et a déjà participé à la création d'orchestres populaire¹⁶¹. C'est à la suite de son expérience de l'horreur de la guerre qu'il décide de devenir médecin¹⁶², chose peu commune pour une personne issue de la noblesse à l'époque. Il veut se consacrer à des tâches humanitaires¹⁶³. C'est lors d'une cure à Menton qu'il rencontre le docteur Ivanof, un médecin très réputé¹⁶⁴, qui lui conseille d'entreprendre des études d'ophtalmologie¹⁶⁵. Il crée trois cliniques en Bavière où il pratique pendant sa carrière pas moins de 5000 opérations de la cataracte gratuitement auprès des plus pauvres¹⁶⁶. Il est profondément altruiste¹⁶⁷. C'est important pour lui que ses enfants pratiquent la musique¹⁶⁸ et il apprend à ses trois filles le métier d'infirmière en les faisant assister et participer à ses opérations¹⁶⁹.

c. *L'image d'Élisabeth et la figure du père*

Au sein de notre corpus, nous avons pu constater que Charles-Théodore occupe la place d'une figure influente pour sa fille : ce dernier lui aurait légué différentes qualités et aspirations, comme l'explique Carlo Bronne dans un de ses ouvrages sur Albert I^{er} : « [I]a jeune fille, très musicienne, avait hérité des dons artistiques de son père, pianiste de talent (...) »¹⁷⁰.

En réalité, Charles-Théodore est lui-même tributaire de l'image dont bénéficie son père à travers les ouvrages de vulgarisation. Il est perçu comme étant l'héritier de « Max », ce vieux duc extravagant pour son époque : « [i]l est le fils de Maximilien-Joseph, le débonnaire père de Sissi (...) qui était un être fantasque, loin des schémas traditionnels de

¹⁶⁰ FOULON M., *op.cit.*, p.8.

¹⁶¹ MARIE-JOSÉ, *Albert et Élisabeth de Belgique*, p.121. – BRONNE C., *Reine de cœur*, p.10.

¹⁶² BRONNE C., *Albert I^{er}, le roi sans terre*, p.16.

¹⁶³ *Ibidem*.

¹⁶⁴ GÉRARD J., GÉRARD H., *Albert I^{er}, insolite*, p.286. – DUMONT G.-H., DAUVEN M., *op.cit.*, p.14. – WEBER P., *op.cit.*, p.41.

¹⁶⁵ GÉRARD J., GÉRARD H., *Albert I^{er}, insolite*, p.286. – DUMONT G.-H., DAUVEN M., *op.cit.*, p.14. – WEBER P., *op.cit.*, p.41.

¹⁶⁶ MARIE-JOSÉ, *Albert et Élisabeth de Belgique*, p.121. – WILLEQUET J., *Albert I^{er}, roi des Belges*, p.16. – GÉRARD J., *Cinq reines pour la Belgique*, p.116. – BRONNE C., *Albert I^{er}, le roi sans terre*, p.21. – GÉRARD J., GÉRARD H., *op.cit.*, p.286. – FOULON M., *op.cit.*, p.8.

¹⁶⁷ BRONNE C., *Reine de cœur*, p.10. – WEBER P., *op.cit.*, p.23.

¹⁶⁸ BRONNE C., *Albert I^{er}, le roi sans terre*, p.21.

¹⁶⁹ MARIE-JOSÉ, *Albert et Élisabeth de Belgique*, p.121. – BRONNE C., *Reine de cœur*, p.10. – WILLEQUET J., *Albert I^{er}, roi des Belges*, p.16. – BRONNE C., *Albert I^{er}, le roi sans terre*, p.21. – GÉRARD J., GÉRARD H., *op.cit.*, p.286. – FOULON M., *op.cit.*, p.8. – WEBER P., *op.cit.*, p.25.

¹⁷⁰ BRONNE C., *Albert I^{er}, le roi sans terre*, p.21.

l'aristocratie européenne (...)»¹⁷¹. Il aurait hérité de lui son humanisme, son ouverture d'esprit et son intérêt pour la musique¹⁷². C'est ainsi que sont considérés la plupart des Wittelsbach, comme des « originaux », des « fantasques », situés en quelque sorte en dehors du temps et des codes qui étaient imposés à l'époque à la Cour de Bavière¹⁷³.

Revenons-en à Élisabeth. La figure de ce père participe indéniablement à la construction de l'image de la souveraine et vient renforcer sa mythification. Il la forme à sa vie future et aux difficultés qu'elle rencontrera. Il est présenté comme un personnage aux multiples qualités : homme de guerre et donc d'honneur ; homme de charité qui utilise ses propres fonds pour soigner les plus nécessiteux ; homme de science, intelligent et respecté dans son domaine ; homme artiste, passionné de musique. On le présente aussi comme quelqu'un de raffiné, organisant des orchestres et ne se déplaçant jamais sans sa guitare tyrolienne¹⁷⁴. Il est aussi considéré comme étant anticlérical et libéral. Carlo Bronne fait un parallèle entre le père et la fille en disant qu'il se repose sur elle pour gérer ses soucis médicaux, qu'il l'a initiée à la musique et qu'elle-même en retour aurait initié Albert I^{er} à l'opéra wagnérien. Si l'on en croit Dumont, le père « (...) était un excellent musicien et, pour assurer l'éducation musicale de ses enfants, il leur donna les meilleurs professeurs »¹⁷⁵. Dans l'ordre naturel des choses et dans la prolongation de l'éducation musicale paternelle¹⁷⁶, elle prend comme maître Eugène Ysaÿe¹⁷⁷. Par ailleurs, le point de

¹⁷¹ WEBER P., *op.cit.*, p.22.

¹⁷² WEBER P., *op.cit.*, p.23. – MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.120. – RASKIN E., *op.cit.*, p.13-14.

¹⁷³ WEBER P., *op.cit.*, p.23-24.

¹⁷⁴ Ces aspects sont largement appuyés dans : BRONNE C., *Reine de cœur*, p.10. – WILLEQUET J., *op.cit.*, p.16. – MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.118. – BRONNE C., *Albert I^{er}, le roi sans terre*, p.21. – GÉRARD J., GÉRARD H., *op.cit.*, p.9-10.

¹⁷⁵ DUMONT G.-H., DAUVEN M., *Élisabeth de Belgique*, p.14.

¹⁷⁶ *Idem*, p 13.

¹⁷⁷ Eugène Ysaÿe (1858-1931) est un compositeur et violoniste belge né à Liège issu d'une famille de musiciens (son père, et ses frères le sont tous). En 1886, il quitte Liège pour Bruxelles pour devenir professeur de violon au Conservatoire royal de musique. Cela ne l'empêche pas pour autant de voyager et d'être reconnu de manière internationale (il fait de nombreuses tournées aux États-Unis). En outre, il est le professeur de violon de la reine Élisabeth et Albert I^{er} le nomme Maître de la chapelle de la Cour de Belgique en 1913. Avant sa mort en 1931, le violoniste désirait offrir à la Belgique un concours international de violon et une école pour les jeunes musiciens. Ce sera chose faite avec le Concours international Eugène Ysaÿe en 1937 (qui deviendra le concours international reine Élisabeth après la guerre) et la création de la Chapelle musicale Reine Élisabeth en 1939. – QUITIN J., « Eugène Auguste Ysaÿe », in *Biographie nationale de Belgique*, Bruxelles, Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts, t.33, 1965, col.763-778.

vue de Dumont n'apparaît pas que dans la vulgarisation : au cours d'une émission spéciale de la RTBF en 1999¹⁷⁸, il ne fait que réaffirmer ces propos.

Ces différentes facettes du père vont directement être liées à Élisabeth. Elle aurait ainsi trouvé dans la figure paternelle un exemple et toutes les qualités qu'il lui fallait pour être une bonne reine : posséder du courage pour accomplir son rôle pendant la Grande Guerre, de la charité pour s'occuper des soldats, etc. Selon la légende, Charles Théodore aurait formé ses filles à la médecine en les faisant participer à ses opérations : c'est là qu'Élisabeth aurait acquis une grande capacité de diagnostic et son sens de l'observation. Il lui aurait aussi transmis son intelligence, sa charité, qu'elle mettra en œuvre tout au long de sa vie, au service des soldats, des pauvres, des miséreux, des malchanceux. Il l'aurait aussi élevée dans un « climat patriarcal » qui lui aurait permis de grandir dans « une grande stabilité »¹⁷⁹. Certains auteurs disent même que sa femme, Marie-José de Bragance, largement oubliée par ceux-ci, a admiré toute sa vie « son intelligence et sa beauté »¹⁸⁰.

Il est à noter que l'aspect genré dans le traitement de ces informations : c'est le père qui prédomine dans l'héritage familial d'Élisabeth (de Maximilien à Charles-Théodore puis de Charles-Théodore à Élisabeth). C'est comme si toutes ses capacités, ses qualités et ses actes futurs étaient imputables à l'intervention et à l'héritage exclusif du père.

C'est pourquoi, à la mort d'Élisabeth, la presse s'empare du sujet et multiplie les références à son père¹⁸¹. Certains épisodes de sa vie, constamment rappelés, sont reliés au père. On voit là une première construction des stéréotypes qui la caractérisent. Cela permet d'expliquer et de justifier l'existence de « la reine infirmière » et de « la reine des arts et des sciences ». Même des éléments qui pourraient apparaître comme des défauts sont assimilés à son père : la volonté de liberté, de contredire la norme et de ne pas s'inquiéter de l'opinion publique lui viennent de son père, lui qui accorde peu d'importance à l'étiquette de la Cour¹⁸².

d. Les nuances apportées par l'historiographie

¹⁷⁸ « Élisabeth ou les passions d'une reine : son mariage », in *Forts en tête*, émission télévisée, RTBF (Belgique), 30/11/1999.

¹⁷⁹ BRONNE C., *Reine de cœur*, p.11.

¹⁸⁰ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.121.

¹⁸¹ *La Libre Belgique*, 25/11/1965, p.1. – *La Libre Belgique*, 25/07/1976, p.1. – *Le Patriote illustré*, 28/11/1965, p.2. – *Le Soir*, 25/11/1965, p.4. – *Le Peuple*, 25/11/1965, p.4. – *De Standaard*, 25/11/1965, p.1 et p.7. – *Volksgazet*, 25/11/1965, p.9. – *Het Laatste Nieuws*, 25/11/1965, p.7.

¹⁸² MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.21.

Les sources historiographiques apportent une série de nuances concernant l'influence de Charles-Théodore sur Élisabeth. Tout d'abord, elles accordent moins d'importance à ce sujet même il est courant d'y trouver des références à la famille et aux origines d'Élisabeth.

De manière générale, le lien entre la transmission des qualités et capacités d'Élisabeth et l'héritage paternel est relativisé. Charles-Théodore est son père, et il est normal qu'il lui ait transmis un certain nombre de choses par son éducation, mais il ne détermine pas toute sa personnalité comme on l'a vu dans les ouvrages de vulgarisation. L'historien qui marque le plus cette tendance est Evrard Raskin. Il consacre toute une partie de son ouvrage à Charles-Théodore et relativise le rôle qu'il a pu jouer dans l'apprentissage du métier d'infirmière par Élisabeth grâce à la pratique de son père¹⁸³. Il précise que rien ne prouve cette anecdote et qu'elle aurait même probablement appris le métier sur le terrain au cours de la Première Guerre mondiale¹⁸⁴.

B. Élisabeth d'Autriche

Élisabeth d'Autriche (Munich 1837 – Genève 1898) née duchesse en Bavière et plus connue sous le nom de « Sissi », devient impératrice par son mariage avec l'empereur François-Joseph d'Autriche. Son frère n'est autre que Charles Théodore en Bavière, le père d'Élisabeth¹⁸⁵, et elle est choisie d'emblée pour être sa marraine. L'impératrice suscite une grande curiosité comme en témoigne sa notoriété dans la culture populaire, qui a produit un grand nombre de livres, de films et de séries centrés sur sa vie¹⁸⁶.

Elle apparaît régulièrement comme un personnage romantique, déprimé, nostalgique et errant en Europe pour fuir les obligations de la Cour et du protocole¹⁸⁷. Elle est souvent comparée à un personnage issu de tragédies shakespeariennes, menant un style de vie fastueux¹⁸⁸. Cette représentation trouve son origine dans l'œuvre de Maurice Barrès : l'auteur fait d'Élisabeth d'Autriche l'incarnation du personnage barrésien dès 1900 dans la préface du livre de souvenirs de Constantin Christomanos. L'impératrice

¹⁸³ RASKIN E., *op.cit.*, p.37.

¹⁸⁴ *Ibidem.*

¹⁸⁵ DES CARS, *Sissi ou la fatalité*, Perrin, Plon, 1997, p.5.

¹⁸⁶ *Idem*, p.7.

¹⁸⁷ BRONNE C., *Reine de cœur*, p.10.

¹⁸⁸ *Ibidem.*

répond à « toutes les composantes du culte du Moi et synthétise les thèmes de la décadence (...) »¹⁸⁹ c'est-à-dire, d'une femme profondément moderne pour son époque, incarnant à merveille « spleen, dandysme, névrose, synesthésie, femme fatale »¹⁹⁰. Cette image lui colle à la peau et perdure encore aujourd'hui. Après les funérailles de la reine Élisabeth en 1965, le journaliste et essayiste Charles d'Ydewalle écrit : « (...) elle pensa en avant et redouta par-dessus tout d'être sa propre ancêtre. Que d'ancêtres elle avait vus vieillir et mourir, depuis cette étrange Élisabeth d'Autriche, sa tante, à laquelle Barrès dans *Amor et dolori sacrum* consacre des pages où l'exquis et l'atroce viennent curieusement s'harmoniser (...) »¹⁹¹. En 2010 encore, cette image persiste chez Misjoe Verleyen, qui fait d'Élisabeth d'Autriche le symbole de la décadence des Wittelsbach¹⁹². Par conséquent, les références à l'impératrice demeurent profondément tributaires de cette image véhiculée depuis la fin du XIX^e siècle.

Hormis leurs prénoms, Sissi et la future reine des Belges partagent donc un lien familial. Un parallèle est rapidement opéré entre les deux femmes, qui partageraient des intérêts et des valeurs similaires. Georges-Henri Dumont et Myriam Dauven y font référence dès la première page de leur biographie consacrée à Élisabeth : « Ses parents lui donnent les prénoms d'Élisabeth, Valérie, Gabrielle, Marie, Élisabeth comme la sainte souveraine de Hongrie canonisée en 1235, mais aussi comme sa tante paternelle, la ravissante épouse de l'empereur d'Autriche François-Joseph¹⁹³ ».

La filiation entre Élisabeth et sa tante est omniprésente lorsque le thème de ses origines familiales est abordé : ce phénomène peut aller de la simple référence à l'impératrice¹⁹⁴ à une description précise des éléments qui les lient. Bien qu'Élisabeth de Belgique possède plusieurs tantes¹⁹⁵, la comparaison est systématiquement établie avec Sissi¹⁹⁶. Au cours des années 1960 et 1970, ce rapprochement est un lieu commun dans la

¹⁸⁹ LEBLANC C., « Sissi, impératrice de la solitude ou de la modernité », p.18.

¹⁹⁰ *Ibidem*.

¹⁹¹ D'YDEWALLE C., « Élisabeth de Belgique », p.560-564.

¹⁹² VERLEYEN M., *op.cit.*, p.101.

¹⁹³ DUMONT G.-H., DAUVEN M., *Élisabeth de Belgique*, p.14

¹⁹⁴ L'historiographie y fait parfois une simple référence : « Frère de l'impératrice Sissi » – DE WALQUE B., *op.cit.*, p.10. – « Son prénom lui vient d'elle », RASKIN E., *op.cit.*, p.11. – « La très célèbre Sissi » REDING R., *14-18 Hôpital de l'Océan*, p.162.

¹⁹⁵ Son père a deux autres sœurs : Sophie-Charlotte de Wittelsbach, duchesse d'Alençon et Marie-Sophie de Wittelsbach, qui devient brièvement reine des Deux-Siciles. – RASKIN E., *op.cit.*, p.11.

¹⁹⁶ Pour les auteurs d'ouvrages de vulgarisation mettant en avant leur filiation : BRONNE C., *Reine de cœur*, p.10 ; MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.121 ; WILLEQUET J., *op.cit.*, p.16. ; BRONNE C., *Albert I^{er}, le roi sans terre*,

presse, en particulier dans *La Libre Belgique* et dans *Le Soir*. En opposition, *Le Peuple* ne fait presque pas mention des origines familiales de la Reine¹⁹⁷.

Une fois la simple référence passée, la filiation est approfondie en recherchant chez Élisabeth des qualités et/ou défauts observés chez sa Sissi. Dans l'historiographie, ce lien est également mis en exergue, mais de manière moins systématique¹⁹⁸. C'est de cette manière que la passion et le don de cette dernière pour la musique lui viendraient en partie de sa tante, qui était « une guitariste de qualité »¹⁹⁹ et passionnée par la musique classique²⁰⁰. Carlo Bronne, dans son ouvrage *Reine de cœur, reine des arts. Élisabeth de Belgique* (1976), va jusqu'à dire que c'est lors d'un voyage avec sa marraine en Corse qu'elle a soudain eu une révélation sur le rôle de la musique, lorsqu'elle a vu jouer sa tante et qu'elle a compris que la musique permettait d'exprimer sa sensibilité autrement que par des mots²⁰¹. La portée de cet événement est poussée à l'extrême, en l'élevant au rang d'instant formateur dans l'esprit de la future reine. Il n'est pas question ici de remettre en cause la véracité de ce moment, qui a peut-être eu lieu, mais d'épingler la manière dont l'auteur s'en empare pour donner une dimension romantique à son récit. Il n'est pas rare que cette tendance soit aussi marquée dans l'historiographie : sans surprise, son attirance pour les voyages et son amour des chevaux seraient aussi un héritage chez Bronne (1976), mais également De Walque (2000)²⁰², Raskin (2006)²⁰³ et Verleyen (2010)²⁰⁴. De même, son goût pour l'égyptologie trouverait son origine dans un voyage en Méditerranée effectué avec Sissi²⁰⁵. Notons que c'est véritablement avec l'aide de Jean Capart²⁰⁶ qu'elle

p.21 ; DANNEELS M. *Les traumatisés du trône*, p.120 ; FRALON J.-A., *Baudouin*, p.64 ; NOTERMAN J. A.M., *Le Roi tué*, p.57.

¹⁹⁷ *La Libre Belgique*, 25/11/1965, p.1. – *La Libre Belgique*, 24-25/07/1976, p.1. – *Le Soir*, 25/11/1965, p.1. – *Le Soir*, 26/11/1965, p.6.

¹⁹⁸ Citons, à titre d'exemple : DEFRANCE O., *Lilian et le roi, la biographie*, Bruxelles, Racine, 2015.

¹⁹⁹ BRONNE C., *Albert I^{er}, le roi sans terre*, p.21.

²⁰⁰ RASKIN E., *op.cit.*, p.27.

²⁰¹ BRONNE C., *Reine de cœur*, p.40.

²⁰² DE WALQUE B., *Analyse de l'image de la reine Élisabeth*, p.10.

²⁰³ RASKIN, *op.cit.*, p.27.

²⁰⁴ VERLEYEN M., VAN DEN WIJNGAERT M., BEULLENS L., *Reines de Pouvoir*, p.101.

²⁰⁵ BRUFFAERTS J.-M., « Bruxelles, capitale de l'égyptologie. Le rêve de Jean Capart (1877-1947) », in BICKEL S., FISCHER-ELFERT H., LOPRIENO A., RICHTER S. (dir.), *Ägyptologen und Ägyptologien zwischen kaiserreich und gründung der beiden Deutschen Staaten*, Berlin, Akademie Verlag, 2013, p.196. – BRUFFAERTS J.-M., « Une reine au pays de Toutankhamon », in *Museum Dynasticum*, n°1, 1998, p.3-35.

²⁰⁶ Jean Capart (1877-1947) entreprend des études de droit à l'ULB avant de suivre des cours d'égyptologie à Bronn, Londres et Paris. En 1900, ce dernier est nommé conservateur adjoint des antiquités égyptiennes des Musées royaux du Cinquantième puis promu conservateur en 1911. C'est à l'occasion d'une exposition dans ces mêmes musées en 1922 qu'il rencontre la reine Élisabeth. Au même moment, Howard Carter et

développera cette passion dont l'épisode le plus connu reste sa présence lors de l'ouverture très médiatisée du tombeau de Toutankhamon²⁰⁷.

Cependant, il est plus rare que nos sources abordent la nature des relations existant entre les deux femmes, même si l'ouvrage de Marie-José (1971) fait exception. Grâce à ses échanges avec sa mère et à la correspondance d'Élisabeth, elle revient plus en détail sur la nature de la relation entretenue par Élisabeth et Sissi. Elle nous apprend que sa mère « (...) admirait l'impératrice, sa tante et marraine [et qu'] [u]ne qualité d'émotion et de sensibilité esthétique les unissait »²⁰⁸. Marie-José est même la seule à mettre en lumière les différences qui existent entre les deux femmes : sa mère, contrairement à Sissi, possédait selon elle une sincérité naturelle et essayait d'être une reine proche de son peuple. Marie-José insiste sur l'empathie naturelle de sa mère : « elle partagea le meilleur d'elle-même avec autrui, et ceci avec une générosité et une absence totale de condescendance »²⁰⁹ ; ce qui peut contraster avec certains propos de Sissi :

Quand je me meus parmi les gens, je n'emploie pour eux que la partie de moi-même qui m'est commune avec eux. Ils s'étonnent de notre ressemblance, mais c'est un vieux vêtement que de temps en temps je tire de l'armoire pour le porter quelques heures²¹⁰.

De plus, elles se distingueraient par une perception de la vie profondément différente : alors que Sissi est présentée comme étant impuissante face à son destin, « délivrée par le couteau d'un fanatique sur le bord du lac Léman »²¹¹, sa mère était de nature à affronter l'adversité, grâce à « son sens instinctif des lois mystérieuses de la vie et par une vision des responsabilités à assumer »²¹². Marie-José ne minimise pas pour autant l'influence incontestable de Sissi sur Élisabeth, notamment par des conseils sur des

Lord Carnavon découvrent le tombeau de Toutankhamon en Égypte. Passionnée d'égyptologie, la reine Élisabeth convie Capart à son voyage au cours duquel ils assistent à l'ouverture de la tombe en 1923. La Fondation égyptologique Reine Élisabeth est créée à la suite de ce voyage. – MEKHITARIAN A., « Capart Jean-François-Désiré », in *Biographie nationale*, Bruxelles, Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-arts, t.44, col.141-151.

²⁰⁷ BRUFFAERTS J.-M., *op.cit.*, p.196.

²⁰⁸ MARIE JOSÉ, *Albert et Élisabeth de Belgique*, p.121.

²⁰⁹ *Ibidem.*

²¹⁰ *Ibidem.*

²¹¹ *Idem*, p.122

²¹² *Idem*, p.121

« principes de gériatrie²¹³ tenus secrets »²¹⁴, tels que des bains d'eau glacée pour entretenir son corps ou marcher indéfiniment par tous les temps pour s'entretenir²¹⁵.

Mentionnons pour finir l'ouvrage de vulgarisation de Mario Danneels (2007)²¹⁶, rompant avec cette tradition qui associe les deux Élisabeth. Plus tendancieux, l'auteur fait bien référence à Élisabeth d'Autriche, mais le parallèle est curieusement effectué avec la reine Fabiola, en rapprochant les deux figures sur un terrain où on ne l'attend pas : il déclare que l'impératrice a subi une dépression après avoir reçu une lettre « vénéneuse »²¹⁷ dans laquelle on lui rappelle que le seul rôle d'une reine est « d'enfanter, de quoi remplir une crèche »²¹⁸. Bien qu'impertinente pour notre propos, la signification de cette comparaison est floue : Fabiola était bien dans l'incapacité d'avoir des enfants, or Élisabeth d'Autriche a mis quatre enfants au monde, dont trois ont atteint l'âge adulte²¹⁹.

En conclusion, la filiation entre la reine Élisabeth et sa tante Sissi est présente dans la presse, dans la littérature de vulgarisation et dans une partie de l'historiographie. La thématique de l'héritage familial, tout comme chez Charles-Théodore, est perceptible chez Sissi. Perçue comme une figure maternelle bien plus influente que la propre mère d'Élisabeth, elle aurait contribué à lui transmettre au cours de sa jeunesse de nombreuses qualités qui lui seront plus tard des attributs propres. Il est raisonnable de penser que la figure de Sissi, personnage populaire et possédant sa mythologie propre, contribue à la construction du mythe d'Élisabeth et de mettre en exergue son destin unique.

Ce phénomène atteint son apogée au cours des années 1960, 1970 et 1980 bien que cette affiliation réapparaisse aujourd'hui de manière ponctuelle²²⁰. Concernant cette tendance, il serait raisonnable de penser que la diffusion des films de Marischka, avec

²¹³ Par gériatrie, on peut supposer qu'elle entend la conservation du corps et le retardement des effets de la vieillesse sur celui-ci.

²¹⁴ *Ibidem*.

²¹⁵ *Idem*, p. 121-122.

²¹⁶ DANNEELS M., *op.cit.*

²¹⁷ *Idem*, p.120.

²¹⁸ *Idem*, p.120.

²¹⁹ MONDON C., *Sissi : une femme d'avant-garde*, Paris, B. Giovanangeli, 2007, p.29-33.

²²⁰ À titre d'exemple, en 2001, lors de la naissance de la princesse Élisabeth de Belgique, fille du Prince Philippe et de la Princesse Mathilde, *Le Soir Illustré* vient réactiver ce mécanisme lorsque la question du choix du prénom de la princesse est évoquée. La référence à la reine est faite dès le titre de l'article : « Élisabeth, un prénom de reine ». Le texte fait ensuite remonter l'origine du prénom à Sissi, qui elle-même l'aurait transmis à Élisabeth. – *Le Soir Illustré*, 31/10/2001, p.4.

Romy Schneider dans le rôle-titre, popularise auprès des masses une Sissi²²¹ déjà rendue célèbre par Maurice Barrès au début du siècle²²². Les films à leur sortie sont vus par des millions de spectateurs en Allemagne, un nombre énorme pour l'époque. Encore aujourd'hui, les films sont diffusés à la télévision et attirent des millions de téléspectateurs²²³.

Certaines nuances sont à apporter sur l'influence de cette tante très célèbre puisqu'on ne peut pas déterminer avec précision son importance. Il semble peu probable qu'une femme tenue de respecter certaines obligations liées à son rôle d'impératrice et qui voyageait autant ait eu beaucoup de temps à lui consacrer. Cette filiation a été largement exploitée et exagérée dans le but de donner un aspect plus « romantique » ou « romanesque » au récit de vie d'Élisabeth. Finalement, il semble beaucoup plus plausible que la propre mère d'Élisabeth ait eu une influence beaucoup plus considérable que sa tante, et ce malgré le « silence » des sources à son égard, comme nous le montrons au point suivant.

2. Marie-José de Bragance

A. Une mère absente des sources

Qu'en est-il de sa véritable mère, Marie-José de Bragance²²⁴ ? En comparaison avec l'omniprésence de Charles-Théodore et d'Élisabeth d'Autriche dans nos sources, elle semble être la grande oubliée de la littérature de vulgarisation et d'une partie de l'historiographie. En effet, il faut attendre l'ouvrage de Bénédicte de Walque (2000)²²⁵ pour voir apparaître Marie-José dans l'historiographie alors que la vulgarisation est plus précoce grâce au livre de Marie-José (1971)²²⁶, très détaillé à ce sujet.

Les deux tableaux ci-dessous ont été effectués en reprenant l'ensemble de nos sources historiographiques et vulgarisatrices dans le but de montrer l'absence marquée de

²²¹ SCHULTE R., *The Body of the Queens*, New York, Berghahn Books, 2006 p.306.

²²² LEBLANC C., « Sissi, impératrice de la solitude ou de la modernité », p.18.

²²³ SCHULTE R., *op.cit.*, p.306.

²²⁴ Marie-José de Bragance (1857-1943), infante du Portugal, Princesse de Bavière. – « Maria Josepha », in DEUTSCHE BIOGRAPHIE, [en ligne], <https://www.deutsche-biographie.de/137342004.html>. (Dernière consultation 23/11/2019)

²²⁵ DE WALQUE B., *op.cit.*, p.5, note 5.

²²⁶ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.118.

Marie-José de Bragance au sein de celles-ci. Pour ce faire, nous avons divisé les références à la mère d'Élisabeth en quatre types : pas de référence du tout lorsqu'elle n'y apparaît pas ; les simples références, c'est-à-dire lorsque seuls son nom (Marie-José de Bragance) et son titre (infante du Portugal) apparaissent ; les références qui comprennent des informations supplémentaires, mais peu approfondies (nom, titre, « femme de » (Charles-Théodore), « mère de » (Elisabeth)) ; et finalement, les références plus détaillées qui présentent plus que les informations du troisième critère (de manière non exhaustive : implication de Marie-José dans l'éducation d'Élisabeth, transmission de certaines qualités).

Critères	(1) Pas de référence	(2) Simple référence	(3) (2) + informations minimales	(4) (3) + informations détaillées
Nombre entier	25	1	3	1
Pourcentage	83,3 %	3,3 %	10 %	3,3 %

Tableau 2 : Références à Marie-José de Bragance dans l'historiographie (30 ouvrages et articles)

Critères	(1) Pas de référence	(2) Simple référence	(3) (2) + informations minimales	(4) (3) + informations détaillées
Nombre entier	9	2	1	4
Pourcentage	50 %	11,1 %	5,5 %	17 %

Tableau 3 : Références à Marie-José de Bragance dans la vulgarisation (18 ouvrages)

Les résultats observables restent des proportions, mais permettent toutefois de mettre en évidence certaines tendances. Ils sont plutôt révélateurs : en se focalisant sur les critères (1) et (4), 83,3 % des sources historiographiques de notre corpus n'en font aucune mention et seulement 3,3 % dépassent le critère (3). Concernant la vulgarisation, le critère (1) atteint 50 %, certes inférieur à l'historiographie, mais reste cependant élevé. Par contre, les

mentions qui dépassent le critère (3), soit 17 %, sont supérieures au critère (2) et (3). En résumé, lorsqu'elle n'est pas totalement absente des sources, elle est définie par son nom de famille (Bragance)²²⁷, son titre (infante du Portugal puis princesse de Bavière)²²⁸ et son rôle de mère et épouse (elle « donne »²²⁹ à Charles-Théodore cinq enfants) ou mère et est la mère d'Élisabeth)²³⁰. On notera que lorsque les sources de vulgarisation y font mention, c'est de manière plus approfondie. Le manque de visibilité de Marie-José de Bragance est cependant observable dans ces deux types de sources, même s'il est beaucoup plus marqué dans l'historiographie.

Sans pouvoir l'affirmer avec certitude, un élément de réponse se trouve peut-être dans l'une des théories amenées par d'Éliane Viennot, spécialiste de l'histoire du genre et de la littérature française²³¹. Bien que son étude soit centrée sur l'époque moderne, elle constate que le traitement des femmes de la Renaissance par les historiens contemporains est très lacunaire surtout – mais pas que – dans l'historiographie française²³². Certes, notre corpus est composé de sources historiographiques belges et la mère d'Élisabeth est une femme issue des XIX^e-XX^e siècles, mais cette hypothèse mérite que l'on s'y attarde d'autant plus que le traitement des relations entre Élisabeth et Marie-José de Bragance aurait pu être plus important étant donné que la fille d'Élisabeth livre de nombreuses informations à ce sujet.

²²⁷ Pour l'historiographie : DE WALQUE B., *op.cit.*, p.5, note 5. – RASKIN E., *op.cit.*, p.16. – KAZILIERIS K., *op.cit.*, p.27. – REDING R., *op.cit.*, p.163.

Pour la vulgarisation : MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.118-123. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.15-17. – NOTERMAN J. A.M., *op.cit.*, p.57. – WEBER P., *op.cit.*, p.23

²²⁸ Pour l'historiographie : RASKIN E., *op.cit.*, p.16. – VERLEYEN M., *op.cit.*, p.102. – KAZILIERIS K., *op.cit.*, p.27.

Pour la vulgarisation : MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.118-123. – BRONNE C., *reine de cœur*, p.10. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.15-17. – FOULON M., *op.cit.*, p.8. – WEBER P., *op.cit.*, p.23.

²²⁹ DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.15.

²³⁰ Pour l'historiographie : DE WALQUE B., *op.cit.*, p.5. – RASKIN E., *op.cit.*, p.16. – VERLEYEN, *op.cit.*, p.102. Pour la vulgarisation : MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.118-123. – WILLEQUET J., *op.cit.*, p.16. – BRONNE C., *Albert I^{er}, Le roi sans terre*, p.20. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.15-17., p.57. – FRALON J.-A., *op.cit.*, p.64. – WEBER P., *op.cit.*, p.23.

²³¹ Eliane Viennot est professeure émérite à l'Université de Saint-Etienne et spécialisée dans la littérature française de la Renaissance mais également de l'histoire des relations des femmes avec le pouvoir et de leur traitement historique, politique et littéraire. De plus, Viennot est engagée dans le développement et la diffusion des recherches sur les femmes, le sexe et le genre. – « Eliane Viennot », INSTITUT UNIVERSITAIRE DE FRANCE, [en ligne], <http://www.iufrance.fr/les-membres-de-liuf/membre/395-eliane-viennot.html>. (Dernière consultation le 12/03/2020).

²³² VIENNOT E., « Études de la renaissance », in MATHEVON N., VIENNOT E. (dir.), *La différence des sexes*, Paris, Belin, 2017, p.253-257.

Parmi les documents retenus, il existe toutefois des exceptions qui fournissent des informations plus étoffées tant dans l'historiographie que dans la vulgarisation. Parmi l'historiographie, on trouve la biographie de Raskin (2006), le mémoire de Kazilieris (2010) et l'ouvrage de Reding (2014). Raskin fait mention du père de Marie-José de Bragance, ultraconservateur, « Ancien Régime » et très catholique comme cette dernière²³³. De plus, elle serait une femme conciliante, mais se montrerait « despotique » en matière de gestion des relations familiales : elle aurait donné des conseils au roi Albert sur l'éducation de ses enfants, ce qu'il aurait peu apprécié²³⁴. Raskin et Reding précisent qu'elle assiste son mari lors de ses opérations en se limitant à lui tendre les instruments et en effectuant les bandages²³⁵. En prenant appui sur le livre de Marie-José (1971), Kazilieris explique la duchesse contrebalance le manque d'intérêt pour la mondanité des Wittelsbach en « apport[ant] à la famille ducale la sociabilité qui manquait »²³⁶. Au sein de la vulgarisation, les trois ouvrages qui font exception sont ceux de Marie-José (1971), Dumont (1986), Foulon (1988) et Weber (2014) et offrent les mêmes informations. Il apparaît clairement que l'ouvrage de Marie-José est la source première dans laquelle les ouvrages, quelle que soit leur nature, viennent puiser des informations au sujet de Marie-José de Bragance.

B. L'implication

Une autre tendance est perceptible dans le traitement de la figure de Marie-José de Bragance. Elle consiste à attribuer au père tout le mérite de l'éducation et de l'héritage familial attribués à Élisabeth. Toutefois, dans son article au sujet de l'éducation des enfants de la noblesse, Milena Lenderova insiste sur le fait que l'implication de la mère dans l'éducation des enfants et de leur santé ne s'accroît qu'à partir du XIX^e siècle²³⁷. Elle précise que « la mère noble » ressent le besoin d'être impliquée dans ces domaines ; comportement qui ne fera que s'accroître jusqu'au XX^e siècle. L'ouvrage de Marie-José (1971) semble primordial pour remettre en question cette théorie, bien qu'elle persiste encore aujourd'hui.

²³³ RASKIN E., *op.cit.*, p.28.

²³⁴ *Ibidem.*

²³⁵ RASKIN E., *op.cit.*, p.28. – REDING R., *op.cit.*, p.163.

²³⁶ KAZILIERIS K., *op.cit.*, p.27.

²³⁷ LENDEROVÀ M., « « La mère nouvelle » ou l'éducation de l'enfant noble dans les Pays tchèques au début du XIX^e siècle », in *Histoire, économie & société*, n°3, 2007, p.146.

La fille d'Élisabeth présente Charles-Théodore comme un père absent, très occupé par son travail et s'en remettant à sa femme pour les questions d'éducation : « [s]on époux le duc Charles-Théodore, trop absorbé par son travail et aussi très jaloux de sa tranquillité, voyait peu les siens et s'en remettait à la duchesse (...) »²³⁸. Sa grand-mère aurait été largement impliquée dans l'éducation de ses filles : « Elle veilla avec une étonnante sévérité sur l'éducation de ses filles et leur inculqua, autant qu'elle le put, le sens de la discipline, le respect des traditions et des conventions de la société »²³⁹. Ces différentes valeurs inculquées par la mère d'Élisabeth sont la norme dans l'éducation des filles issues de l'aristocratie et contribuent « à bâtir l'identité de la famille, à savoir la foi, la vertu, le patriotisme, l'honneur, la fidélité (...) »²⁴⁰.

De plus, Marie-José nous éclaire sur la qualité de la relation mère-fille, là où certaines sources passent ce lien sous silence. Élisabeth et sa mère entretenaient de bonnes relations et étaient proches²⁴¹. En outre,

elle marqua d'une empreinte indélébile une nature aussi personnelle et impulsive que celle de sa fille Élisabeth [...]. La fille comme la mère ont toujours fait montre de cette persévérance sans laquelle on ne peut rien construire ni réaliser²⁴².

Or, la persévérance d'Élisabeth est souvent mise en avant, car elle lui aurait permis de surmonter bien des obstacles. Plus nuancée, Marie-José rappelle que « l'alliage des deux sangs, Bavière et Bragance, fut des plus heureux²⁴³ » et non pas seulement les gènes des Wittelsbach. Elle n'enlève pas pour autant tout le mérite à Charles-Théodore auquel elle attribue « ses dons intellectuels et son goût pour les choses de l'art, sa fantaisie, son amour de l'imprévu, une intrépidité frôlant parfois la témérité, le courage de braver l'opinion, l'esprit de contradiction poussé très loin et aussi une grande dose d'humour²⁴⁴ ».

Comment l'ouvrage de Marie-José se transmet-il par la suite ? Pour sa part, Dumont se base sur celui-ci pour décrire le physique de la duchesse de Bavière, chose assez rare :

²³⁸ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.123.

²³⁹ *Ibidem.*

²⁴⁰ LENDEROVÀ M., *op.cit.*, p. 150.

²⁴¹ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.123.

²⁴² *Ibidem.*

²⁴³ *Ibidem.*

²⁴⁴ *Ibidem.*

« [j]olie femme aux yeux de braise et d'une vivacité toute latine [...] »²⁴⁵. Il rappelle cependant que le style des Wittelsbach « l'emportait sur celui des Bragance »²⁴⁶.

De leur côté, Foulon, Raskin et Weber rappellent qu'il ne faut pas sous-estimer l'influence de sa mère dans l'éducation d'Élisabeth notamment sur la foi, l'institution monarchique et le protocole en vigueur²⁴⁷. Reding, centré sur l'éducation médicale d'Élisabeth, précise que la duchesse participe activement au travail de son mari lors de ses opérations²⁴⁸. Foulon va jusqu'à citer directement le livre de Marie-José « [e]lle marqua d'une empreinte indélébile une nature aussi personnelle et impulsive que celle de sa fille Élisabeth »²⁴⁹.

En résumé, Élisabeth d'Autriche occupe une place de choix comme figure maternelle en opposition à Marie-José du Portugal, largement absente des sources, exception faite dans les mémoires de la fille d'Élisabeth, qui sera une source utilisée par Raskin, Reding, Dumont, Foulon et Weber. Dans la mesure où les mœurs de l'époque tendent vers une place accrue de la « mère noble » dans l'éducation des enfants, il paraît peu crédible que Charles-Théodore ait été le seul référent en la matière. De plus, il faut prendre en compte son métier prenant et sa personnalité solitaire, ainsi que le peu de temps qu'il a à accorder à ses petits-enfants²⁵⁰. Marie-José est présentée comme la personne qui apporte de la rigueur à « la nature des Wittelsbach », qui ont tendance à être éparpillés par leurs passions et envies. Il est très probable que la mère d'Élisabeth ait été éclipsée au profit de la figure d'une Sissi plus fascinante dans le rôle de la figure maternelle dans de récit de vie d'Élisabeth, ce qui permet de souligner son destin singulier.

²⁴⁵ DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.16.

²⁴⁶ *Ibidem*.

²⁴⁷ Rappel des informations présentes dans l'ouvrage de Marie-José. – FOULON M., *op.cit.*, p.8. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.28. – WEBER P., *op.cit.*, p.23.

²⁴⁸ REDING R., *op.cit.*, p.162.

²⁴⁹ FOULON M., *op.cit.*, p.9.

²⁵⁰ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.124.

3. La « folie » présumée des Wittelsbach

De manière générale, la thématique de la folie présente chez les Wittelsbach est utilisée par une partie de la littérature de vulgarisation dans le but de donner un aspect négatif à « l'hérédité » d'Élisabeth, voire de compromettre son intégrité en insistant sur la présence de gènes « défaillants » chez elle²⁵¹. Une légende noire colle à la peau de la famille des Wittelsbach : ils porteraient le gène de la folie en eux²⁵². Cette croyance persiste encore actuellement, et les exemples ne manquent pas pour les amateurs de cette théorie²⁵³. Au cours du XX^e siècle, la représentation de la folie a grandement évolué : les « aliénés » enfermés dans des asiles au début du siècle, pratiques héritées du XIX^e siècle, deviennent des patients traités par la psychanalyse naissante²⁵⁴. Cependant, l'influence des théories sur l'aliénation et la perception de la folie comme étant innée et immuable continuent d'être perceptible dans nos sources, même les plus récentes²⁵⁵. Ceux qui s'opposent à ces théories appuient leur argumentation sur trois éléments : étant issue de la branche cadette de la famille, elle n'aurait aucun lien de sang avec les Wittelsbach touchés par la folie et serait préservée de cette hérédité²⁵⁶ ; certains relativisent cette « folie » en affirmant que les Wittelsbach seraient des êtres fantasques mais pas fous pour autant²⁵⁷ ; d'autres encore font référence à cette ascendance controversée mais utilisent l'exemple d'Élisabeth qui vient infirmer cette théorie puisqu'elle ne présente pas les symptômes d'une maladie psychiatrique²⁵⁸.

Il faut noter que la thématique de la folie est beaucoup moins présente dans l'historiographie. En effet, Evrard Raskin est un des rares historiens qui revient en détail

²⁵¹ Noterman insiste largement sur cet aspect. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que cette partie de son ouvrage tente de prouver qu'Élisabeth aurait pu commanditer le meurtre d'Albert I^{er}. Il la présente donc comme une personne à la santé mentale fragile. – NOTERMAN J. A.-M., *Le roi tué*, p.58 – De Montfort reprend la théorie de Noterman dans son ouvrage. – DE MONTFORT V., *Les plus belles anecdotes historiques*, p.108.

²⁵² DESTAING F., *Le pouvoir et la folie*, Paris, Fenixx, 1992, p.57. – BRONNE C., *Le roi sans terre*, p.21. – NOTERMAN J. A.-M., *Le roi tué*, p.57.

²⁵³ Exemples que nous verrons par la suite.

²⁵⁴ JACCARD R., *La folie*, Paris, PUF, 2015, p.21-22.

²⁵⁵ À titre d'exemple, Verleyen (2010) explique que Louis II est placé dans un « asile d'aliénés » et que « l'aliénation mentale » n'a rien d'exceptionnelle dans la famille Wittelsbach. – VERLEYEN, *op.cit.*, p.101.

²⁵⁶ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.121. – BRONNE C., *reine de cœur*, p.10. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.18. – FOULON M., *op.cit.*, p.8. – WEBER P., *op.cit.*, p.28.

²⁵⁷ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.122. – WILLEQUET J., *op.cit.*, p.17. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.15. – WEBER P., *op.cit.*, p.13.

²⁵⁸ WEBER P., *op.cit.*, p. 28.

sur cet aspect de la parenté de l'Élisabeth. Il produit un travail scientifique et précis sur le sujet en tentant de départager le fait historique de la rumeur²⁵⁹.

Qui sont ces Wittelsbach touchés par la folie ? Louis II est le premier exemple qui vient appuyer la théorie de la folie prétendue de la famille. Régnant de 1864 à 1886, son obsession pour les châteaux fastueux mène presque la Bavière à la ruine²⁶⁰. Le roi de Bavière connaît une fin tragique : reconnu comme étant schizophrène, il est interné à Berg dans un institut et meurt peu de temps après dans des circonstances assez troubles²⁶¹. Officiellement, il serait mort noyé dans le lac de Starnberg situé en face du château de Possenhofen. Officieusement, la plupart concluent à un suicide²⁶². De plus, il meurt sans enfant et serait homosexuel : de quoi alimenter les légendes les plus folles²⁶³. Vient ensuite son frère, Otto I^{er}, qui porte le titre de roi de Bavière de 1886 à 1913. Il ne connaît pas meilleure fortune : atteint d'une maladie psychiatrique qui, à l'époque, n'est pas identifiée comme telle : on le qualifie simplement de « malade mental »²⁶⁴. Comme c'est souvent le cas à l'époque, la folie des deux frères serait imputable à des tares héréditaires reçues de la princesse Alexandra, la sœur de Maximilien Joseph II (leur père), de leur propre mère Marie de Prusse, ou encore du neveu de cette dernière, Guillaume Frédéric V, roi de Prusse. Raskin insiste cependant sur le fait qu'ils sont issus de la maison des Hohenzollern et non pas des Wittelsbach²⁶⁵, ce qui contredirait la théorie de la folie héréditaire des Wittelsbach²⁶⁶.

Ces quelques exemples alimentent les rumeurs concernant la folie présente dans les gènes des Wittelsbach. Comme le précise Roland Jaccard dans son travail au sujet de la folie,

c'est la société qui définit les normes de pensée et de comportement ; c'est elle qui assigne les limites à la folie [...]. La norme sociale expulse d'elle-même, en l'identifiant au malade

²⁵⁹Evrard Raskin fournit une analyse de l'ascendance familiale d'Élisabeth de la page 12 à 27 de sa biographie.

²⁶⁰RASKIN E., *op.cit.*, p.26.

²⁶¹*Ibidem.*

²⁶²*Ibidem.*

²⁶³RASKIN E., *op.cit.*, p.26-27.

²⁶⁴*Ibidem.*

²⁶⁵*Ibidem.*

²⁶⁶RASKIN E., *op.cit.*, p.28.

mental, l'image « incompréhensible » et « dangereuse » d'une possibilité de renversement qui la ferait totalement autre et désordonnée [...] ²⁶⁷.

De ce fait, il paraît raisonnable de penser qu'une partie des Wittelsbach, Élisabeth comprise, a pu être taxée de « folle » alors qu'elle ne respectait peut-être pas de la norme de leur époque. Cette modernité s'illustre chez son grand-père, son père et sa tante, qui sont décrits comme « fantasques » notamment en raison de leur manque de considération envers l'étiquette de la Cour de Bavière. Par ailleurs, Élisabeth sera souvent perçue comme étant anticonformiste, et l'on ne peut ignorer l'influence de son origine familiale sur l'attribution de ce trait de personnalité à celle-ci.

4. L'enfance d'une princesse bavaroise

La description de l'éducation et le milieu dans lequel grandit la future reine des Belges constituent un moyen supplémentaire de romancer le récit de vie d'Élisabeth pour insister sur la singularité de son destin. Quel était son milieu de vie selon nos sources ? Tout d'abord, il faut souligner l'ambiance familiale chaleureuse qui réside à Possenhofen ²⁶⁸ : les repas sont pris en famille ²⁶⁹, les dessins d'enfants et les photographies de famille sont épinglés au mur ²⁷⁰. Cette description, faite par un journaliste de l'époque, apparaît dans l'ouvrage de Jo Gérard en 1984 et insiste sur la simplicité du cadre dans lequel elle évolue :

c'est la maison d'un bon père de famille, d'un ménage heureux et modeste, la maison que les souvenirs émus, les portraits d'enfants, suffisent à orner. Dans le salon est encore épinglé au mur un horaire des leçons des enfants pour la semaine. Chaque jour, le programme des études de la petite princesse était ainsi réglé. Le délassement était la promenade dans le parc, la séance dans le petit manège et le violon, car la princesse Élisabeth est bonne violoniste ²⁷¹.

Ce portrait de son milieu familial n'est en réalité pas si étonnant : le XIX^e siècle connaît une valorisation de la sphère privée avec l'apparition de nouvelles valeurs familiales au sein de la noblesse telles que l'amour conjugal, les relations tendres entre les

²⁶⁷ JACCARD R., *La folie*, p.21-22.

²⁶⁸ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.125. – BRONNE C., *op.cit.*, p.9. – WILLEQUET J., *op.cit.*, p.15. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p. 16. – FOULON M., *op.cit.*, p.8.

²⁶⁹ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.125.

²⁷⁰ GÉRARD J., *Albert I^{er}, insolite*, p. 9.

²⁷¹ *Idem*, p. 9.

parents et les enfants ou encore l'implication dans l'éducation des enfants²⁷². Selon Raskin, il est vrai que leur style de vie est simple, en comparaison avec d'autres nobles allemands²⁷³. Cependant, ils se distinguent nettement de la bourgeoisie bavaroise de l'époque²⁷⁴ par la présence de nombreux jardiniers, domestiques, bonnes, écuries ou encore des précepteurs à Possenhofen²⁷⁵.

Dans la même intention, une partie des sources stipule que contrairement à la plupart des enfants issus de la noblesse allemande – qui reçoivent une éducation très stricte²⁷⁶ en restant confinés dans une bulle aseptisée²⁷⁷ –, elle reçoit une éducation dans un pensionnat pour filles²⁷⁸ qui, selon Dumont, « accueille les enfants de toute condition »²⁷⁹. L'auteur continue en disant que « [d]ans ce choix, l'intention des parents saute aux yeux : éviter l'isolement de l'enfant et tout ce qui peut en résulter dans le comportement comme dans le jugement »²⁸⁰. Autrement dit, dès son plus jeune âge, elle aurait été habituée à fréquenter les gens du peuple, ce qui anticipait peut-être sa proximité avec le peuple belge. Sans surprise, cet élément doit être relativisé. Certes, elle n'est pas scolarisée à domicile avec une horde de précepteurs, mais son école n'est pas pour autant une petite école de campagne. Il s'agit d'une école privée pour jeunes filles catholiques où un tiers des élèves appartient à la noblesse²⁸¹. Il faut noter qu'à l'époque, il est plus courant que les enfants nobles soient scolarisés à domicile dans les pays germaniques, sans que cela ne soit totalement en rupture avec les mœurs et les usages de sa classe sociale de scolariser ses enfants les écoles catholiques privées²⁸².

Qu'en est-il du contenu de son éducation scolaire ? De son plus jeune âge à la fin de ses études, sa scolarité est largement détaillée : elle étudie les langues modernes telles, que

²⁷² LENDEROVÀ M., « La mère nouvelle », p.146-147.

²⁷³ RASKIN E., *op.cit.*, p.33

²⁷⁴ *Idem.*, p.33.

²⁷⁵ *Ibidem.*

²⁷⁶ WEBER P., *op.cit.*, p.24.

²⁷⁷ *Idem.*, p.24.

²⁷⁸ Ils insistent sur la proximité de l'établissement. – BRONNE C., *Reine de cœur*, p.10. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.17. – WEBER P., *op.cit.*, p.24.

²⁷⁹ DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.17.

²⁸⁰ *Ibidem.*

²⁸¹ *Ibidem.*

²⁸² LENDEROVÀ M., « La mère nouvelle », p.147. – LANCIEN D., DE SAINT-MARTIN M., *Anciennes et nouvelles aristocraties de 1880 à nos jours*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2007, p.57.

le français et l'anglais²⁸³ ; la littérature allemande²⁸⁴ et française²⁸⁵ ainsi que la musique²⁸⁶. Raskin va jusqu'à consulter ses bulletins scolaires pour connaître son niveau scolaire²⁸⁷ : il en conclut qu'elle est une élève moyenne. Pour Dumont, c'est la proximité avec la ville de Munich – dotée de nombreux musées – qui lui aurait permis de cultiver sa passion pour l'art²⁸⁸. À nouveau, l'éducation reçue par Élisabeth n'est pas différente de celle des jeunes filles de sa classe sociale. Il était courant que l'enseignement soit dispensé en français ou en allemand. Elles apprennent à l'école des matières générales telles que la littérature, les langues étrangères, l'histoire et la géographie. L'apprentissage de la musique est valorisé²⁸⁹. Plus rarement, on y apprend des notions d'anglais²⁹⁰. Finalement, il est de coutume que les études des filles se poursuivent jusqu'aux fiançailles et se terminent par un long voyage, une sorte d'accomplissement de l'enseignement²⁹¹ : c'est le cas en 1897 (elle a alors 19 ans), lorsqu'Élisabeth part pour un voyage de quelques mois avec sa famille avec différentes étapes en Méditerranée²⁹².

En conclusion, le pan de l'image d'Élisabeth analysé dans cette partie, « la fille » est caractérisé par plusieurs éléments. Tout d'abord, la figure paternelle incarnée par Charles-Théodore permet une idéalisation et une préparation à son futur rôle de reine des Belges avec la transmission de certaines qualités : la charité, l'intelligence, l'amour de la musique, l'anticonformisme, la formation médicale. Cela correspond aux stéréotypes attachés à Élisabeth comme « la reine-infirmière », « la reine des arts » ou encore « la reine-rouge ». Il faut aussi prendre en compte la figure maternelle, incarnée par Élisabeth d'Autriche, sa tante. Elle lui aurait transmis l'amour des voyages, de l'égyptologie, des chevaux et de la musique. Sa propre mère, Marie-José de Bragance, paraît délaissée au profit de Sissi dans ce rôle alors qu'elle semble avoir eu une place prépondérante dans l'éducation de sa fille (notamment dans l'apprentissage de la foi, de la discipline et des conventions de la société).

²⁸³ GÉRARD J., *Cinq reines pour la Belgique*, p.116. – FOULON M., *op.cit.*, p.8.

²⁸⁴ BRONNE C., *op.cit.*, p.10. – FOULON M., *op.cit.*, p.8

²⁸⁵ GÉRARD J., *Cinq reines pour la Belgique*, p.116. – FOULON M., *op.cit.*, p.8. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.18.

²⁸⁶ GÉRARD J., *Albert I^{er}, insolite*, p.9.

²⁸⁷ RASKIN E., *op.cit.*, p.33.

²⁸⁸ DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.18.

²⁸⁹ LENDEROVÁ M., « La mère nouvelle », p.150.

²⁹⁰ *Ibidem.*

²⁹¹ *Ibidem.*

²⁹² RASKIN E., *op.cit.*, p.33.

Il faut relativiser l'implication de Charles-Théodore, souvent absent et dont la tranquillité est précieuse, et de Sissi, elle qui est souvent en voyage et à la Cour d'Autriche, dans l'éducation d'Élisabeth. La figure du père, survalorisée et cette tante, très populaire dans l'imaginaire collectif, ont certainement contribué à l'effacement de Marie-José de Bragance. N'oublions pas qu'il est possible qu'elle ait souffert d'un désintérêt de la part des historiens dans la perspective d'une écriture de l'histoire déterminée par le concept de genre. Il faut également prendre en compte les visions assez anciennes sur la folie et la transmission des gènes qui serait une chose immuable et rigide partagées par nos sources. Il paraît évident que l'historiographie vient nuancer ces propos, mais ce n'est pas toujours le cas concernant notamment Verleyen qui, en 2010, utilise encore des termes archaïques tels « qu'aliéné » pour parler des maladies psychiatriques. Finalement, il faut prendre en compte l'éducation et le milieu de vie d'Élisabeth, qui sont un moyen supplémentaire de participer à sa mythification par l'utilisation du récit initiatique. Son éducation et son milieu de vie ont contribué à la former pour son rôle futur en tant que reine, ce qui ne fait qu'appuyer la singularité de son destin.

III. La mère

La représentation d'Élisabeth en tant que mère est un élément constitutif de son image globale. Plusieurs questions émergent au sein de notre corpus de sources : quelle est son identité en tant que mère ? Est-elle une bonne mère ? Ces interrogations étant omniprésentes, il nous revient de les analyser en intégrant toutefois à notre propos une réflexion sur l'évolution des représentations de la mère et du rôle qui lui est conféré.

Avant toute chose, il convient de s'attarder sur le contexte particulier dans lequel Élisabeth arrive en Belgique en 1900. À la fin de son règne, Léopold II est perçu comme un roi autoritaire, solitaire et dont la famille est désunie²⁹³. En effet, lui et sa femme vivent séparément et ses relations avec deux de ses filles sont conflictuelles²⁹⁴. Le mariage d'Albert et Élisabeth apporte donc une « fraîcheur » nouvelle à la famille royale que l'arrivée des enfants (Léopold en 1901, Charles en 1903 et Marie-José en 1906) ne fait que

²⁹³ VAN YPERSELE L., « L'image de la monarchie sous le règne du roi Albert », p.156. – BALACE F., « Au frais de la princesse », in RAXHON P., GALER B., BALACE F. (dir.), *Mathilde : regards sur un mariage princier*, p.73.

²⁹⁴ VAN YPERSELE, *Ibidem.* – BALACE F., « Au frais de la princesse », *op.cit.*, p.73.

confirmer en renvoyant l'image d'une famille unie et heureuse²⁹⁵. Un renouveau s'opère alors dans l'image de la famille royale²⁹⁶. Précédemment, les enfants royaux ne suscitent que peu d'intérêt, car le peuple ne les connaît pratiquement pas²⁹⁷. C'est l'arrivée de médias de large diffusion qui permet à la Monarchie de cultiver l'image d'une famille unie qui laisse une place aux enfants²⁹⁸. Jusqu'alors, ils sont perçus comme des héritiers potentiels dont les relations avec les parents ne sont que peu valorisées²⁹⁹. C'est la première fois que les princes royaux sont représentés sur toutes sortes de supports (cartes postales, photographies de presse, etc.) : cela permet au peuple de s'identifier à la famille royale et d'entrer dans son intimité³⁰⁰. C'est dans ce contexte particulier qu'Élisabeth devient mère alors que la perception de ce rôle change également : alors que, précédemment, la mère se contentait d'engendrer des héritiers pour assurer la descendance de la famille et abandonnait l'éducation à des gouvernantes³⁰¹, les mentalités commencent de manière générale à valoriser l'implication de la mère dans l'éducation et la qualité des relations de la dyade parent-enfant³⁰².

Par conséquent, la partie suivante a pour objectif d'étudier l'image d'Élisabeth à travers le prisme de sa maternité et de percevoir si un changement s'opère avec le temps. En effet, la représentation de la mère et de son rôle s'est modifiée notamment par l'évolution du statut de la femme au cours du XX^e siècle. Par exemple, on peut supposer que « la mère » des années 1960 (son rôle et les valeurs qui y sont associés) n'est pas la « mère » d'aujourd'hui. La section suivante sera divisée en plusieurs points : un point sur l'évolution de la maternité en Belgique de 1965 à nos jours, l'image d'Élisabeth en tant que mère, son implication dans l'éducation des enfants, la nature de ses relations avec les enfants et son comportement pendant la Question royale.

²⁹⁵ VAN YPERSELE L., *op.cit.*, p.157.

²⁹⁶ *Idem*, p.156.

²⁹⁷ *Ibidem*.

²⁹⁸ *Ibidem*.

²⁹⁹ *Ibidem*.

³⁰⁰ DE WALQUE B., *op.cit.*, p.38. –BALACE F., *op.cit.*, p.72-73.

³⁰¹ DE WALQUE B., *op.cit.*, p.39.

³⁰² *Idem*, p. 42.

1. Brève histoire de la maternité en Belgique

Entre les années 1950 et 1960, la perception du rôle des femmes dans la société a évolué considérablement³⁰³. Le *baby-boom* n'a pas été bénéfique à la vie quotidienne des mères : ses tâches ménagères deviennent innombrables (conduire les enfants à l'école, gérer l'aspect éducatif, les loisirs, les courses, les problèmes de santé)³⁰⁴. Le père, qui est souvent au travail la plus grande partie de la journée, n'est pas du tout concerné par ces différentes charges³⁰⁵. De plus, les grand-mères de l'époque sont moins disponibles qu'avant : certaines travaillent ou refusent tout simplement de revivre une seconde fois les responsabilités de la maternité³⁰⁶. Il existe aussi de nombreuses possibilités qui n'existaient pas avant pour les femmes de leur âge (clubs, universités du troisième âge, société de consommation)³⁰⁷. La maternité est alors ressentie comme un « piège » : la mère a l'impression que la société se sert d'elle (elle sacrifie sa vie pour élever des enfants qui la quitteront aussitôt)³⁰⁸. Cela engendre une protestation contre cette condition, qui mènera la société à opérer de profonds changements³⁰⁹. Même si certaines conceptions anciennes persistent telles que les conceptions familialistes (idéologie qui tend à prendre en compte la famille comme un tout unifié, ce qui laisse peu de place aux droits des femmes), les années 1960 sont une période de profonde mutation³¹⁰. Les femmes ont acquis au fur et à mesure l'égalité mais certaines inégalités subsistent dans les mentalités. Après Mai 68, les frustrations féminines « éclatent au grand jour » et remettent en cause le modèle familial traditionnel³¹¹.

Le début des années 1970 est par conséquent caractérisé par un nouveau féminisme qui ose bousculer les codes sociaux établis³¹². La maternité « désirée et l'égalité répartition des rôles familiaux »³¹³ est revendiquée³¹⁴. L'État intervient en prenant des mesures pour

³⁰³ FOUQUET C., KNIBIEHLER Y., *Histoire des mères du Moyen Age à nos jours*, Paris, Montalba, 1980, p.352.

³⁰⁴ *Ibidem*.

³⁰⁵ *Ibidem*.

³⁰⁶ *Ibidem*.

³⁰⁷ *Ibidem*.

³⁰⁸ *Ibidem*. – KNIBIEHLER Y., *La révolution maternelle : femmes, maternité, citoyenneté depuis 1945*, Paris, Perrin, 1997, p.13. – MARISSAL C., *Mères et pères, le défi de l'égalité, Belgique, 19^e-21^e siècle*, Bruxelles, AVG-CARHIF, 2018, p.171.

³⁰⁹ MARISSAL C., *Mères et pères, le défi de l'égalité, Belgique, 19^e-21^e siècle*, p.159-160.

³¹⁰ *Ibidem*.

³¹¹ *Idem*, p.161.

³¹² *Ibidem*.

³¹³ *Idem*, p.156.

inscrire ce féminisme « institutionnel »³¹⁵ dans le droit³¹⁶. Cela ne règle pas pour autant toutes les inégalités. La relation mère-enfant connaît une période de « doute » et l'institution familiale apparaît comme la principale cause de leur oppression (la maternité a perdu son rôle social, la mère n'arrive plus à trouver un sens dans le fait de procréer)³¹⁷. Plusieurs associations féministes fondées en Belgique au début des années 1970 vont dénoncer les devoirs maternels et ménagers qui étouffent les femmes (responsabilités qui étaient auparavant valorisées par la société) et prennent conscience du rôle majeur de la fécondité pour leur émancipation féminine et revendiquent le droit à la contraception et à l'avortement³¹⁸. Il faut en effet attendre 1973 pour que l'information pour la contraception soit libérée alors que la dépénalisation partielle de l'avortement arrive beaucoup plus tard en 1990³¹⁹.

Le profil des mères se modifie fortement dans les dernières décennies du XX^e siècle (avant elles sont filles-mères, veuves, séparées), et cela s'accompagne d'une nouvelle typologie de la famille comme avec l'apparition du terme « monoparental »³²⁰. Une autre évolution est perceptible dans le mariage : norme socialement exigée pour la vie en couple, les jeunes à partir des années 1970 vivent de plus en plus en concubinage³²¹. On voit une explosion des naissances hors mariage (3 % du total des naissances en 1970 et elles dépassent les 20 % à l'aube du XXI^e siècle) et la natalité reprend son déclin après les années 1960 (fin du *baby-boom*)³²². Ces nouveautés s'expliquent de différentes manières :

la démocratisation de la vie familiale, une plus grande valeur accordée à l'épanouissement individuel, et l'émancipation légale et économique des femmes qui leur permettent d'avoir une autonomie et les moyens pour se séparer quand elles le désirent et une libération sexuelle³²³.

Il faut aussi prendre en compte les lois prises en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes dans le monde du travail dès 1975 (avec notamment la création de la

³¹⁴ ZANCHARINI-FOURNELLE M. « Notre corps, nous-mêmes », in GUBIN E., JACQUES C., ROCHEFORT F. et al. (dir.), *Le Siècle des féminismes*, Paris, Les Éditions de l'atelier, 2004, p.212-213.

³¹⁵ MARISSAL C., *Mères et pères, le défi de l'égalité, Belgique, 19^e-21^e siècle*, p.161.

³¹⁶ *Ibidem*.

³¹⁷ *Ibidem*. – FOUQUET C., KNIBIEHLER Y., *Histoire des mères du Moyen Age à nos jours*, p.352.

³¹⁸ FOUQUET C., KNIBIEHLER Y., *Histoire des mères du Moyen Age à nos jours*, p.353.

³¹⁹ MARISSAL C., *Mères et pères, le défi de l'égalité, Belgique, 19^e-21^e siècle*, p.163-164.

³²⁰ *Idem*, p.166.

³²¹ *Idem*, p.167.

³²² *Ibidem*.

³²³ *Ibidem*.

Commission du travail des femmes), qui font que la norme de la femme au foyer tend à disparaître alors qu'elle peut travailler tout en étant mère³²⁴. Elle se voit aussi protéger comme travailleuse enceinte³²⁵. Une génération d'hommes a résisté à la modification du modèle de la femme au foyer car ils y voyaient une menace pour eux dans le monde du travail³²⁶. Une modification de l'image paternelle est également à l'œuvre à partir de la fin des années 1970 : la mère n'est plus la seule qui peut montrer son affection aux enfants, cela devient aussi l'affaire des pères sans qu'ils doivent craindre pour leur virilité³²⁷. C'est en ce sens que l'État belge a mis en place une série de campagnes de sensibilisation pour une meilleure répartition des tâches domestiques et éducatives au sein du couple. Ce genre de campagne ne fait que se multiplier au XXI^e siècle, et des mesures légales poussent les pères à s'investir davantage dans le processus éducatif : le congé paternité de dix jours (2002) en fait partie. On voit aussi une plus grande valorisation du rôle paternel, ce qui permet à la mère d'être déchargée d'une partie de ses responsabilités³²⁸.

La maternité au XXI^e siècle est donc surtout associée à une vision égalitaire du couple et de la vie familiale. Encore en 2014, certains droits sont acquis par les mères : l'article du Code civil régissant le nom de l'enfant est modifié. Jusque-là, le nom du père primait automatiquement sur celui de la mère : tout comme lui, elle a aujourd'hui la capacité de transmettre son nom. La mère peut aujourd'hui s'investir davantage dans « la vie sociale et les loisirs ». Mais malgré toutes ces avancées majeures, le temps de travail ménager lié aux enfants est toujours plus important pour les mères au début des années 2000³²⁹ et ne connaît pas toujours pas de diminution aujourd'hui³³⁰.

³²⁴ *Idem*, p.169.

³²⁵ *Ibidem*.

³²⁶ *Ibidem*.

³²⁷ DELUMEAU J., ROCHE D., *Histoire des pères et de la paternité*, Paris, Larousse, 1990, p.373. – KNIBIEHLER Y., *La révolution maternelle : femmes, maternité, citoyenneté depuis*, p.299.

³²⁸ KNIBIEHLER Y., *La révolution maternelle : femmes, maternité, citoyenneté depuis 1945*, p.299.

³²⁹ *Idem*, p.299.

³³⁰ MARISSAL C., *Mères et pères, le défi de l'égalité, Belgique, 19^e-21^e siècle*, p.184.

2. Élisabeth : une mère

L'image de mère renvoyée par Élisabeth a tendance à se confondre avec son image de reine. En effet, De Walque remarque que les cartes postales représentant Élisabeth véhiculent une image de mère de famille par laquelle elle incarne la paix et l'amour³³¹ : elle s'occupe de ses enfants et les regarde « avec un regard tendre et bienveillant »³³². Ce sont ici les valeurs bourgeoises et chrétiennes de la famille qui sont mises en avant et qui permettent au peuple de s'y identifier et de pénétrer dans l'intimité de la famille royale³³³. L'image de mère de famille, déjà présente avant 1914, se muera en image de la mère des soldats pendant la guerre³³⁴. Van Ypersele, dans son étude sur l'image de la monarchie sous Albert I^{er}, va également dans ce sens : la souveraine possède « une douceur maternelle »³³⁵ et symbolise le bonheur familial, « l'incarnation publique du bonheur privé »³³⁶, toujours en phase avec les valeurs familiales bourgeoises et catholiques de l'époque³³⁷.

Dans la vulgarisation, c'est moins l'image d'Élisabeth en tant que mère que l'on prend en compte, mais plutôt sa capacité à être mère : la naissance de Léopold changera la vie d'Élisabeth, et l'amour maternel sera une révélation pour elle selon Dumont³³⁸, là où pour Danneels, elle ne possède aucun instinct maternel³³⁹. Weber, plus nuancé, va tout de même dans ce sens en faisant remarquer que la fibre maternelle n'est pas très développée chez elle³⁴⁰.

³³¹ DE WALQUE B., *op.cit.*, p.11.

³³² *Idem*, p.38.

³³³ *Ibidem*.

³³⁴ *Idem*, p.61.

³³⁵ VAN YPERSELE, « l'image de la monarchie sous le règne d'Albert I^{er} », p.157.

³³⁶ VAN YPERSELE, *op.cit.*, 157.

³³⁷ *Ibidem*.

³³⁸ DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.43.

³³⁹ DANNEELS M., *op.cit.*, p.48. Il cite sa source comme étant André de Staercke mais il ne donne pas la référence. – André de Staercke (1913-2001) est pendant la Régence le secrétaire du prince Charles. Farouchement opposé à Léopold III, il noue une relation intime avec Charles et devient son confident. Ses Mémoires qui relatent cette période sont parues à titre posthume en 2003. – KURGAN-VAN HENTENRYK G., « De Staercke André », in *Nouvelle Biographie nationale*, Bruxelles, Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts, t.9, 2007, p.143-146.

³⁴⁰ WEBER P., *op.cit.*, p.57.

3. L'implication d'Élisabeth dans l'éducation des enfants

On retient l'existence de deux théories distinctes sur l'implication de la souveraine dans l'éducation des enfants. La première consiste à attribuer à Albert tout le mérite de l'éducation des enfants royaux : il serait strict, sévère et très impliqué dans cette tâche³⁴¹. Cette constatation s'illustre notamment dans une conversation qu'il aurait eue avec le précepteur des princes, Vidal Plas³⁴², dans laquelle il détaille précisément ce qu'il attend de l'enseignement de ses enfants. Ledit échange sera ensuite repris plusieurs fois :

Je ne désire pas que mes enfants aient le goût des chevaux ni celui de la chasse. La pêche, s'ils veulent. Qu'ils fassent des sports : gymnastique, natation, tennis. Je désire qu'ils soient élevés comme le seraient des fils de bourgeois, des enfants du peuple. Développez chez eux le sens de l'observation et de la mémoire. Donnez-leur, chaque jour, des leçons de choses : qu'ils apprennent à connaître la vie des plantes, des animaux, avant celle des hommes. Ils doivent être courageux. Qu'ils n'aient pas peur de l'obscurité, par exemple ; que plus tard, ils n'aient peur de rien. Ils ne doivent pas craindre non plus de dire la vérité. Quand ils n'auront pas rempli leur tâche, vous les enverrez me le dire eux-mêmes. Il faut qu'ils travaillent : un bulletin hebdomadaire, qu'ils m'apporteront en personne, me le dira. Ils seront récompensés ou punis en conséquence. Je voudrais que vous développiez leur sens de la mémoire : ils auront plus tard à retenir les noms de beaucoup de monde qu'ils auront à recevoir. Je ne veux pas qu'ils se trompent. Cela peine les gens, et il ne faut pas. Exigez une grande ponctualité : ils apprendront à ne pas faire attendre en prenant l'habitude d'être eux-mêmes ponctuels. Une indication encore : qu'ils s'imprègnent de cette idée qu'il ne faut pas remettre au lendemain ce que l'on peut faire le jour même, et qu'il convient de montrer de l'initiative et de l'activité en toutes choses. Enfin, qu'ils sachent se servir eux-mêmes. J'ai horreur, Monsieur Plas, de me faire servir, mais je ne parviens pas suffisamment encore à me débrouiller seul. Savez-vous allumer un feu de bois ? Oui... parfait ! Vous l'apprendrez à Léopold ! Ainsi quand je laisserai éteindre mon feu, je n'aurai plus besoin d'appeler, il m'aidera³⁴³.

³⁴¹ DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.43. – WEBER P., *op.cit.*, p.57.

³⁴² Vital Plas, formé à l'École normale Charles Buls et franc-maçon. On lui confie l'éducation des princes. DUJARDIN V., « Éduquer pour régner ? Des princes héritiers de Léopold III au roi Philippe », in DE BROUX P.-O., DESMETTE P. et al. (dir.), *La transmission du pouvoir monarchique : entre droits et devoirs, du Moyen Âge à nos jours*, Bruxelles, Vubpress, 2019, p.173.

³⁴³ Dans notre corpus, la première référence à cette conversation apparaît d'abord dans les sources de vulgarisation chez De Lys en 1978 – DE LYS, *op.cit.*, p.45, p.66. Dans l'historiographie, il faut attendre l'ouvrage de Kirschen sur l'éducation de Léopold en 1984. – KIRSCHEN G., *L'éducation d'un prince*, p.22-33 ; puis Cleeremans en 1987. – CLEEREMANS J., *Léopold III et sa famille*, p.11.

Ce point de vue – qui apparaît dans les sources de vulgarisation comme dans l’historiographie – exclut Élisabeth de l’éducation des enfants. Elle y est souvent présentée comme absente et peu impliquée. Raskin s’appuie sur le témoignage de Marie-José et Léopold, qui disent qu’ils sont très heureux lorsqu’ils « croisent » leur mère et qu’elle ne fait que des apparitions furtives entre 1909 et 1914³⁴⁴. Par ailleurs, Albert serait méfiant envers Élisabeth lorsque les enfants sont sous sa responsabilité, car elle les traiterait en adultes et prendrait des risques inutiles en leur présence³⁴⁵. Finalement, Raskin conclut en disant que les trois enfants ont été éduqués dans « la froideur »³⁴⁶, l’affection faisant très peu partie de leur enfance³⁴⁷.

La seconde théorie, plus nuancée, présente l’éducation des enfants comme une tâche partagée par Albert et Élisabeth. C’est le cas notamment de Van den Wijngaert pour l’historiographie, pour qui l’éducation des enfants est très tôt placée « sous l’influence d’Élisabeth »³⁴⁸. Dans le même ordre d’idées, Kazilieris présente Élisabeth comme moins sévère qu’Albert, partisan d’une éducation « presque spartiate »³⁴⁹. Bien que Raskin s’appuie largement sur le témoignage de Marie-José pour étayer son propos, celle-ci ne semble pas avoir un avis aussi tranché : elle reconnaît que les absences d’Élisabeth durent de longues périodes, mais leur mère garde toujours le contact avec eux via Albert³⁵⁰. De plus, elle prend le temps de leur enseigner la musique, leur parle en allemand³⁵¹ et instaure un climat familial chaleureux grâce à des traditions familiales héritées des Wittelsbach, comme le fait de décorer l’arbre de Noël et mettre des cadeaux sous le sapin³⁵². Quant à la rigidité de son éducation, elle est formelle : ses frères et elle ont bien reçu une éducation stricte où aucune « gaminerie » n’était tolérée³⁵³. Toutefois, en cas de bonne conduite, les enfants sont récompensés en lisant des livres avec leur mère ou en se promenant avec elle dans le bois de la Cambre³⁵⁴. Cette vision est par ailleurs popularisée à une plus grande

³⁴⁴ RASKIN E., *op.cit.*, p.117.

³⁴⁵ Malheureusement, il ne donne pas plus de détails sur le genre de risques auxquels Albert fait référence. – *Idem*, p.117.

³⁴⁶ *Idem*, p.117.

³⁴⁷ *Idem*, p.117.

³⁴⁸ VAN DEN WIJNGAERT M., *Pouvoir et Monarchie*, p.51.

³⁴⁹ KAZILIERIS K., *op.cit.*, p.28.

³⁵⁰ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.54.

³⁵¹ VAN VUYST P., *op.cit.*, p.84.

³⁵² MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.59-64.

³⁵³ *Idem*, p.64.

³⁵⁴ BRONNE C., *Reine de cœur*, p.16.

échelle lorsqu'un reportage est réalisé par la RTBF sur base du livre de Marie-José en 1975, dans lequel elle appuie la description faite ci-dessus mais cette fois à la télévision³⁵⁵. Weber insiste quant à lui sur le fait que les deux parents sont impliqués dans l'éducation des enfants, notamment en leur dispensant des leçons en plus de l'enseignement de leurs précepteurs³⁵⁶.

Finalement, certaines sources présentent l'éducation des enfants comme une cause de désaccord dans le couple : Élisabeth trouve Albert trop sévère et strict avec eux, lui qui n'hésite pas à « (...) employer la manière forte » avec Charles, « [lui] qui est paresseux et difficile reçoit plus d'une raclée mémorable dont se vantait son père (...) »³⁵⁷. Sur ce point, Kirschen précise que c'est la coutume et qu'à l'époque « le fils doit une totale soumission à l'autorité du père »³⁵⁸.

Quelle est la norme en termes d'éducation dans l'époque décrite par nos sources ? Qui s'occupe des enfants et de leur éducation ? Vincent Dujardin s'intéresse à l'éducation particulière que reçoit Léopold en sa qualité de prince héritier : son éducation très stricte est définie par Albert (il rappelle les instructions données à Plas). De plus, « ses parents », au pluriel donc, veulent lui transmettre les valeurs « d'obéissance, de droiture, et de modestie », et ce, dans une ambiance rigoureuse, voire rigide³⁵⁹. Selon Selvini, cette ambiance n'est pas surprenante vu que la figure du père est en train de se transformer au même moment « de manière lente, stratifiée, socialement et géographiquement différenciée. (...) »³⁶⁰. La figure paternelle qui prédomine à l'époque est celle « [du] père patriarcal traditionnel [qui se montre] distant, autoritaire, affectivement autarcique et [qui] délègue totalement aux femmes (mère, grand-mère, sœur plus âgée) les soins et l'éducation des enfants (...) »³⁶¹. On perçoit chez Albert un changement qui est en train de s'opérer dans son identité de père entre ce que Selvini appelle « le père autoritaire » et le « père démocratique »³⁶², notamment par son implication dans l'éducation des enfants. De son

³⁵⁵ Ce reportage a été réalisé dans le cadre du Centenaire de la naissance d'Albert I^{er} en 1975. – « Reportage Le roi Albert, mon père », in *Reportages*, émission télévisée, RTBF (Belgique), 07/07/1975.

³⁵⁶ WEBER P., *op.cit.*, p.109.

³⁵⁷ DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.60.

³⁵⁸ KIRSCHEN G., *op.cit.*, p.135.

³⁵⁹ DUJARDIN V., « Éduqués pour régner ? », p.173-174.

³⁶⁰ SELVINI M., « Anciens pères et nouveaux pères », in *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, n°27, 2001, p.36.

³⁶¹ *Ibidem*.

³⁶² *Ibidem*.

côté, Élisabeth semble également se trouver au tournant de deux conceptions de figure maternelle : la mère issue de la noblesse, qui délègue l'éducation des enfants à des nourrices³⁶³ et la « nouvelle mère »³⁶⁴, beaucoup plus impliquée dans l'éducation des enfants³⁶⁵. Le comportement d'Élisabeth face à la sévérité de son mari semble s'inscrire dans une nouvelle image de la mère, qui se développe depuis le XVIII^e siècle et qui ne fait que s'accroître dans les deux siècles qui suivent : « l'ère des preuves d'amour a commencé »³⁶⁶, l'enfant reçoit enfin l'attention maternelle³⁶⁷.

4. La relation avec les enfants

À la lumière de cette évolution de la perception de la figure maternelle qui est en cours au début du XX^e siècle, la représentation de la nature des relations entretenues par la souveraine avec ses trois enfants suscite notre intérêt. À ce propos, on remarque que tant l'historiographie que la vulgarisation insistent sur la proximité entre Élisabeth et Léopold³⁶⁸. Ce dernier trouve beaucoup de réconfort auprès de sa mère et la longueur de leur correspondance illustre bien cette proximité³⁶⁹. En opposition, ses échanges avec son père sont plus froids, car les deux hommes ont du mal à communiquer³⁷⁰. De Walque fait remarquer qu'Élisabeth a toujours défendu son aîné³⁷¹ et qu'ils ont des intérêts communs comme l'égyptologie (il l'accompagne en Égypte en 1923)³⁷². À titre d'exemple, elle écrit une lettre incendiaire à Paul Reynaud³⁷³ au moment de la capitulation en 1940, alors qu'il

³⁶³ Bien que la théorie de la « Nouvelle mère » existe depuis le XVIII^e siècle, les femmes issues de la noblesse font partie des dernières à modifier leurs habitudes. – BADINTER E., *L'amour en plus, histoire de l'amour maternelle*, Paris, Flammarion, 1980, p.213-214.

³⁶⁴ La « Nouvelle mère » apparaît au XVIII^e siècle et est influencée par différents facteurs. Tout d'abord, il y a une nette influence chez l'œuvre de Rousseau, qui prône une nouvelle vision de la mère dans ses œuvres, plus active dans l'éducation des enfants. Mais il faut aussi prendre en compte selon Badinter : les nouvelles possibilités économiques offertes aux femmes et leur espoir de « jouer un rôle gratifiant au sein de l'univers familial, ou de la société ». Cette évolution de la conception du rôle de la mère ne fera que s'accroître au cours des deux siècles suivants. – BADINTER H., *op.cit.*, p.195.

³⁶⁵ *Ibidem*.

³⁶⁶ *Idem*, p.356.

³⁶⁷ *Idem*, p.356.

³⁶⁸ CLEEREMANS J., *op.cit.*, p.280. – RASKIN E., *op.cit.*, p.117.

³⁶⁹ BADINTER E., *op.cit.*, 356.

³⁷⁰ KIRSCHEN G., *op.cit.*, p. 133. – CLEEREMANS J., *op.cit.*, p.11. – RASKIN E., *op.cit.*, p.184. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.249.

³⁷¹ DE WALQUE, *op.cit.*, p.8. DE MONTFORT V., *Les plus belles anecdotes*, p.135 – WEBER, *Élisabeth de Belgique*, p.98.

³⁷² VAN DEN WIJNGAERT M., p.43. CLEEREMANS J., *op.cit.*, p.280. – RASKIN E., *Élisabeth de Belgique*, p.117

³⁷³ Paul Reynaud (1878-1966), homme politique français. Il devient président du conseil le 21 mars 1940 au départ de Daladier ainsi que ministre des Affaires étrangères jusqu'au 16 juin 1940, date à laquelle il

accuse Léopold de trahison³⁷⁴. Toujours pendant la guerre, elle tente tout ce qui est en son pouvoir pour éviter la déportation de Lilian³⁷⁵ et des enfants royaux³⁷⁶. Pour De Montfort (2006) et Weber (2014), Léopold est le préféré de « ses » parents et non pas uniquement d'Élisabeth³⁷⁷. Il faut souligner qu'il existe dans l'image d'Élisabeth en tant que mère, une partie accordée à son rôle de grand-mère (par extension de « la mère »). En effet, ce lien est mis en avant uniquement lorsqu'il s'agit des enfants de Léopold : à la mort d'Astrid, Élisabeth aurait pris en charge l'éducation des enfants, tout en leur apportant la figure maternelle qui manquait aux trois jeunes enfants³⁷⁸. Ce point de vue est dans le prolongement de sa relation avec Léopold, car cela démontre le soutien d'Élisabeth en toute circonstance pour son fils aîné³⁷⁹.

Le prince Charles est quant à lui perçu comme étant taciturne, solitaire et introverti³⁸⁰. Il est présenté comme « le mouton noir » de la famille, le « mal-aimé » en opposition à Léopold, le « préféré » d'Élisabeth³⁸¹. Il a de mauvaises relations avec sa famille³⁸². En effet, comme il serait paresseux et indiscipliné, ses parents seraient très sévères à son égard³⁸³. Un profond désaccord l'oppose à ses parents lorsqu'ils veulent qu'il intègre l'armée de terre alors qu'il veut poursuivre sa carrière dans la marine³⁸⁴. Cette vision se retrouve également à la télévision en 1997 lorsque l'émission *Les années belges* présente la relation entre Élisabeth et Charles comme conflictuelle et opère la comparaison habituelle faite entre Léopold et Charles du « bon » et du « mauvais » fils³⁸⁵. Raskin

démisionne face à l'hostilité des partisans de l'armistice, au profit du maréchal Pétain. Élisabeth lui reproche en fait le discours qu'il prononce le 28 mai 1940, dans lequel il reproche sévèrement à Léopold III d'avoir capitulé sans avoir averti les Alliés. – TURPIN F., « Paul Reynaud », in BELY L. (dir.), *Dictionnaire des ministres des Affaires étrangères*, Paris, Fayard, 2005, p.523-536.

³⁷⁴ DUMONT G.H., *op.cit.*, p.281.

³⁷⁵ Lilian Baelis (1916-2002), d'origine roturière, devient la princesse de Réthy à la suite de son mariage controversé avec Léopold III en 1941. Elle ne prendra jamais le titre de reine et cette union est l'une des causes de la Question royale. – « Reines », in GUBIN E., JACQUES C. (dir.), *Encyclopédie de l'histoire des femmes, Belgique XIX^e-XX^e siècle*, Bruxelles, Racine, 2018, p.498-499.

³⁷⁶ Vulgarisation : DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.308. – Les enfants et Lilian seront en effet déportés en Allemagne où ils rejoignent Léopold. – DUMOULIN M., VAN DEN WIJNGAERT M., DUJARDIN V., *Léopold III*, p.216.

³⁷⁷ DE MONTFORT V., *op.cit.*, p.135. – WEBER P., *op.cit.*, p.98.

³⁷⁸ RASKIN E., *op.cit.*, p.222. – DE MONTFORT V., *op.cit.*, p.135. – WEBER P., *op.cit.*, p.98.

³⁷⁹ RASKIN E., *op.cit.*, p.222. – DE MONTFORT V., *op.cit.*, p.135.

³⁸⁰ VAN DEN WIJNGAERT M., *op.cit.*, p.41.

³⁸¹ CLEEREMANS J., *op.cit.*, p.280. – RASKIN E., *op.cit.*, p.117.

³⁸² CLEEREMANS J., *op.cit.*, p.280. – RASKIN E., *op.cit.*, p.117.

³⁸³ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.63.

³⁸⁴ *Idem*, p.322.

³⁸⁵ *Les années belges*, émission télévisée, RTBF (Belgique), 25/11/1997.

relativise ce point de vue en disant que la correspondance entre Charles et Élisabeth est chaleureuse et qu'elle fait preuve d'autant de tendresse à son égard qu'avec Léopold³⁸⁶. D'ailleurs, ils auraient plus de points communs qu'on ne le laisse penser : il lui ressemble physiquement, ils partagent la passion du dessin, de la peinture et il tiendrait d'elle sa sensibilité³⁸⁷.

À la différence de ses frères, la figure de Marie-José prise individuellement suscite moins d'intérêt. Pourtant, elle offre un récit détaillé de sa relation avec sa mère dans son ouvrage en 1971 : elles lisent des auteurs allemands ensemble³⁸⁸ ; enfant, elle lui récite des poèmes écrits par Verhaeren pour son anniversaire³⁸⁹ et sa mère lui apprend le piano³⁹⁰. Elle aborde même l'opinion défendue par Élisabeth sur l'éducation qu'elle attend pour sa fille. Apparemment, elle considérait que Marie-José ne devait pas trop apprendre car « cela fausse l'instinct »³⁹¹, elle apprend donc le strict minimum pour « mieux briller dans un salon » et aurait voulu continuer des études à l'université mais ce n'était pas, dit-elle, une chose acceptable pour une princesse³⁹². Nous savons qu'à l'époque, l'éducation des jeunes filles, même issues des classes favorisées, est très différente de celle des garçons³⁹³. Elle consiste principalement en des cours pour apprendre à bien tenir une maison, les langues étrangères et les connaissances minimums pour « faire les honneurs d'un salon »³⁹⁴. Celles qui s'orientent vers un enseignement supérieur sont une nette minorité³⁹⁵.

Bronne (1976), Gérard (1982) puis Weber (2014) relatent les mêmes informations basées sur le récit de Marie-José³⁹⁶. Le constat est révélateur : la relation entre Marie-José et Élisabeth n'apparaît pratiquement pas dans l'historiographie et très peu dans la vulgarisation en comparaison avec ses frères. Plusieurs explications sont envisageables : d'une part, en raison de l'application de la loi salique, elle n'est pas une héritière

³⁸⁶ RASKIN E., *op.cit.*, p.117.

³⁸⁷ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.322.

³⁸⁸ *Idem*, p. 61.

³⁸⁹ *Idem*, p.59.

³⁹⁰ *Idem*, p.61.

³⁹¹ *Idem*, p.64.

³⁹² *Ibidem*.

³⁹³ MAYEUR F., « Garçons et fille du XIX au XX^e siècle : une éducation différente », in *Enfance*, n°34, 1981, p.48.

³⁹⁴ *Ibidem*.

³⁹⁵ *Ibidem*.

³⁹⁶ BRONNE, *Reine de cœur*, p.16. – GÉRARD J., *Cinq reines pour la Belgique*, p.27. – WEBER P., *Élisabeth de Belgique*, p.109.

potentielle et, de l'autre, la Question royale a suscité un grand intérêt pour la relation entre les deux frères et Élisabeth.

Pour résumer, les sources montrent un intérêt prononcé pour la relation qu'Élisabeth entretient avec Léopold, qui occuperait la place de favori. De ce fait, leurs intérêts communs, leur correspondance et leurs ressemblances sont mis en avant, souvent au détriment de Charles. Ce dernier occupe en effet la place de « mouton noir » de la famille, car il ne répond pas aux attentes de ses parents, ce qui entraîne une concurrence avec Léopold qui se soldera par de piètres relations avec sa famille. Il faut noter cependant l'intérêt porté à Charles par Raskin, qui conclut qu'Élisabeth semble tout aussi tendre avec lui. Pour finir, la relation entre Marie-José et Élisabeth est peu traitée par les sources, peut-être en raison de son absence dans la ligne de succession au trône, alors que son témoignage offre de nombreux détails, ce qui permettrait un traitement plus important de ce thème.

5. L'implication d'Élisabeth dans le mariage de ses enfants

Élisabeth est largement présentée comme étant à l'origine des trois mariages de ses enfants³⁹⁷ : le mariage de Léopold avec Astrid en 1926, le mariage de Marie-José avec Umberto en 1930 et le mariage controversé de Léopold avec Lilian en 1941.

Quel est son rôle dans ces différentes unions, selon nos sources ? Tout d'abord, elle aurait été impliquée dans la recherche active d'une prétendante pour son aîné³⁹⁸. Elle aurait planifié un voyage en Scandinavie dans ce but pour lui permettre de rencontrer les princesses de la Cour de Suède³⁹⁹. Après la guerre, il devient compliqué de trouver une

³⁹⁷ Historiographie : CLEEREMANS J., *op.cit.*, p.85. – VAN DEN WIJNGAERT M., *Pouvoir et monarchie*, p.44. – KONINCKX C., *Astrid*, p.34. – RASKIN E., *Élisabeth de Belgique*, p.187. – VERLEYEN M., *Reines de pouvoir*, p.126. – DAYEZ-BURGEON P., *La reine Astrid*, p.58. – DEFRANCE O., *Lilian et le roi*, p.70.

Vulgarisation : MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.374. – BRONNE C., *Reine de cœur*, p.33. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.236. – FOULON M., *op.cit.*, p.33. – DE MONTFORT V., *Les plus belles anecdotes*, p.135. – WEBER P., *Élisabeth de Belgique*, p.130. – VAN VUYST P., *L'album intime de la famille royale*, p.94.

³⁹⁸ Historiographie : CLEEREMANS J., *op.cit.*, p.85. – VAN DEN WIJNGAERT M., *op.cit.*, p.44. – KONINCKX C., *Astrid*, p.34. – RASKIN E., *op.cit.*, p.187. – VERLEYEN M., *op.cit.*, p.126. – DAYEZ-BURGEON P., *La reine Astrid*, p.58. – DEFRANCE O., *Lilian et le roi*, p.70.

Vulgarisation : MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.374. – BRONNE C., *Reine de cœur*, p.33. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.236. – FOULON M., *op.cit.*, p.33. – DE MONTFORT V., *Les plus belles anecdotes*, p.135. – WEBER P., *op.cit.*, p.130. – VAN VUYST P., *Album intime de la famille royale*, p.94.

³⁹⁹ Historiographie : CLEEREMANS J., *op.cit.*, p.85. – VAN DEN WIJNGAERT M., *op.cit.*, p.44. – KONINCKX C., *op.cit.*, p.34. – RASKIN E., *op.cit.*, p.187. – VERLEYEN M., *op.cit.*, p.126. – DAYEZ-BURGEON P., *La reine Astrid*, p.58. – DEFRANCE O., *Lilian et le roi*, p.70.

prétendante qui conviendrait à Léopold en raison de la chute des différentes monarchies européennes (Autriche-Hongrie) et de la rupture totale des relations avec l'Allemagne⁴⁰⁰. C'est donc sur la Suède que le choix se porte bien que la famille royale y soit de confession luthérienne alors que la famille royale de Belgique se doit d'être catholique⁴⁰¹. Il semble que cela ne soit pas un obstacle insurmontable, car Léopold porte son choix sur Astrid, nièce du roi de Suède⁴⁰². La plupart des sources stipulent que ce voyage est l'initiative d'Élisabeth alors que Koninckx dit que c'est Léopold qui en aurait fait la demande à sa mère. Raskin s'oppose à cette version, car Léopold écrira plus tard à sa mère « c'est à vous que je dois ce « bonheur » (...) Vraiment vous n'auriez pas pu trouver quelqu'un de mieux pour moi »⁴⁰³. Cela sous-entend que c'est bien Élisabeth qui est à la manœuvre et qu'elle s'implique dans le bonheur de son fils. De manière générale, l'accent est mis sur le fait que c'est un « mariage d'amour » et non un mariage arrangé⁴⁰⁴. Élisabeth veillera à insister sur cet aspect lors d'une conférence de presse organisée à Laeken pour annoncer les fiançailles⁴⁰⁵, chose rare à l'époque, et au cours de laquelle elle rappelle que c'est un mariage d'amour et qu'il faut veiller à ce que les Belges soient au courant⁴⁰⁶.

Concernant le mariage controversé de Lilian et Léopold, qui sera l'une des causes de la Question royale, il est largement admis qu'Élisabeth en est l'instigatrice⁴⁰⁷. À force de voir son fils déprimé et seul⁴⁰⁸ après la mort d'Astrid ainsi que les trois enfants sans leur mère⁴⁰⁹, elle pense « qu'une compagnie féminine »⁴¹⁰ pourra l'aider et que les enfants ont

Vulgarisation : MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.374. – BRONNE C., *Reine de cœur*, p.33. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.236. – FOULON M., *op.cit.*, p.33. – DE MONTFORT V., *op.cit.*, p.135. – WEBER P., *op.cit.*, p.130. – VAN VUYST P., *op.cit.*, p.94.

⁴⁰⁰ LE MOAL F., « Monarques et monarchies pendant la Grande Guerre », in *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°264, 2016, p.3.

⁴⁰¹ DUMOULIN M., VAN DEN WIJNGAERT M., *Léopold III*, p.39.

⁴⁰² *Idem*, p.39-40.

⁴⁰³ RASKIN E., *op.cit.*, p.189.

⁴⁰⁴ *Ibidem*.

⁴⁰⁵ Historiographie : VAN DEN WIJNGAERT M., *Pouvoir et Monarchie*, p.44. – KONINCKX C., *Astrid*, p.34. – DAYEZ-BURGEON P., *La reine Astrid*, p.58.

Vulgarisation : WEBER P., *op.cit.*, p.131. – VAN VUYST P., *op.cit.*, p.110.

⁴⁰⁶ VAN DEN WIJNGAERT M., *op.cit.*, p.44. – KONINCKX C., *Astrid*, p.34. – DAYEZ-BURGEON P., *La reine Astrid*, p.58. – WEBER P., *op.cit.*, p.131. – VAN VUYST P., *op.cit.*, p.110.

⁴⁰⁷ CLEEREMANS J., *op.cit.*, p.85. – VAN DEN WIJNGAERT M., *op.cit.*, p.48. – RASKIN E., *op.cit.*, p.243. – DAYEZ-BURGEON P., *op.cit.*, p.211-212. – DEFRANCE O., *op.cit.*, p.70.

Vulgarisation : FOULON M., *op.cit.*, p.47. – FRALON J.-A., *Baudouin*, p.131-132. – DEMONFORT V., *op.cit.*, p.146

⁴⁰⁸ CLEEREMANS J., *op.cit.*, p.85. – FRALON J.-A., *op.cit.*, p.131-132. – VAN DEN WIJNGAERT M., *op.cit.*, p.48. – DAYEZ-BURGEON P., *op.cit.*, p.211-212. – DEFRANCE O., *op.cit.*, p.107. – VAN VUYST P., *op.cit.*, p.110.

⁴⁰⁹ CLEEREMANS J., *op.cit.*, p.85.

besoin d'une figure maternelle⁴¹¹. Léopold et Lilian s'étaient déjà rencontrés avant la guerre, à la fin des années 1930 au cours d'une partie de golf. Élisabeth l'a fait venir une première fois à Laeken en 1940⁴¹² puis et ils se marient en 1941⁴¹³. Ils tombent rapidement amoureux et la question du mariage se pose⁴¹⁴. Cependant, on est en guerre et Léopold dit vouloir partager le sort de son peuple, un mariage serait alors mal perçu. L'entourage du couple dont Élisabeth leur conseille d'opter pour un mariage religieux qui resterait du coup secret⁴¹⁵. Mais Lilian tombe enceinte et il faut régulariser leur situation par un mariage civil⁴¹⁶. Élisabeth est présentée comme faisant partie de ceux qui conseillent à Léopold de faire ce choix, qui est en fait inconstitutionnel. En effet, le mariage religieux du roi ne peut pas précéder le mariage civil⁴¹⁷. De plus, il lui faut l'autorisation de ses ministres⁴¹⁸.

Marie-José est promise à Umberto⁴¹⁹ de Savoie, l'héritier de la couronne d'Italie⁴²⁰, depuis qu'elle est adolescente⁴²¹. Ce projet aurait été celui d'Élisabeth⁴²² et la jeune fille a connaissance de cet arrangement⁴²³ : ils se seraient rencontrés à plusieurs reprises pendant leur jeunesse⁴²⁴. Elle l'épouse en 1930 et le mariage n'est pas heureux⁴²⁵. Frédéric Le Moal nous éclaire sur l'implication d'Élisabeth dans cette union :

⁴¹⁰ RASKIN E., *op.cit.*, p.243.

⁴¹¹ CLEEREMANS J., *op.cit.*, p.85. – RASKIN E., *op.cit.*, p.243.

⁴¹² CLEEREMANS J., *op.cit.* p.85. – VAN DEN WIJNGAERT M., *op.cit.*, p.48. – RASKIN E., *op.cit.* p.243. – DEFRANCE O., *op.cit.* p.105.

⁴¹³ CLEEREMANS J., *op.cit.*, p.86. – VAN DEN WIJNGAERT M., *op.cit.*, p.48. – DAYEZ-BURGEON P., *op.cit.*, p.211-212. – DEFRANCE O., *op.cit.*, p.112.

⁴¹⁴ FRALON J.A., *Baudouin*, p.131-132. – DEFRANCE O., *op.cit.*, p.107. – DEMONFORT V., *op.cit.*, p.146.

⁴¹⁵ DEFRANCE O., *Lilian et le roi*, p.107. – VAN VUYST P., *Album intime de la famille royale*, p.110.

⁴¹⁶ FRALON J.A., *op.cit.*, p.131-132.

⁴¹⁷ RASKIN E., *Élisabeth de Belgique*, p.243. – DEMONFORT V., *Les plus belles anecdotes*, p.146. – DUMOULIN M., VAN DEN WIJNGAERT M., *Léopold III*, p.178.

⁴¹⁸ *Idem*, p.178-179.

⁴¹⁹ Umberto ou Humbert de Savoie (1904-1983), héritier de la couronne d'Italie, est le fils de Victor-Emmanuel III et d'Hélène de Monténégro, roi et reine d'Italie. – LE MOAL F., *Victor-Emmanuel III*, p.336-337.

⁴²⁰ *Ibidem*.

⁴²¹ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.377. – BRONNE C., *Reine de cœur*, p.33. – Danneels insiste sur le fait qu'elle était une enfant et non une adolescente lorsqu'elle a été promise à Umberto. DANNEELS M., *Les traumatisés du trône*, p.41. – Van Vuyst partage l'avis de Danneels en insistant sur le fait qu'elle avait seulement 9 ans. VAN VUYST P., *Album intime de la famille royale*, p.93.

⁴²² RASKIN E., *op.cit.*, p.189. – VERLEYEN M., *Reines de pouvoir*, p.126.

⁴²³ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.377.

⁴²⁴ Ils se rencontrent pour la première fois en 1918 alors qu'elle a 13 ans au cours d'un voyage en Italie chez les parents d'Umberto. Albert et Élisabeth ont fait le voyage et cette première rencontre permet aux deux adolescents d'apprendre à se connaître en vue d'un éventuel mariage. – MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.264-265.

⁴²⁵ RASKIN E., *op.cit.*, p.189.

ses noces avec Marie-José de Belgique sont une union arrangée, ardemment voulue par les deux reines, Élisabeth et Hélène. (...) Ce projet qui lierait les Savoie à une famille royale régnante, catholique – ce qui évitera des soucis avec le Vatican –, et à la vie intime simple et bourgeoise, qui appartient au camp des vainqueurs de la guerre et en est sortie auréolée d'un grand prestige international (...) ⁴²⁶.

Outre la participation des deux femmes, l'union convient à Victor-Emmanuel III d'autant plus que le pape Pie XI, avec qui les relations sont compliquées ⁴²⁷ accueille la nouvelle positivement ⁴²⁸.

On notera un intérêt beaucoup plus développé de nos sources pour les deux mariages de Léopold que pour celui de Marie-José dans les documents. L'hypothèse du manque d'intérêt à son égard car elle n'entre pas dans l'ordre de succession au trône peut raisonnablement être à nouveau avancée.

6. La Question royale

La Question royale (mai 1945 – juillet 1950), « affaire où la passion et l'émotion dominant (...) » ⁴²⁹, est un des épisodes les plus marquants du XX^e siècle en Belgique ⁴³⁰. Cette crise politique trouve son origine dans le comportement du roi Léopold III pendant la Seconde Guerre mondiale ⁴³¹. À la Libération, le roi étant en déportation, son frère Charles est élu régent. Toutefois, au printemps 1945, aucune majorité ne se dégage pour permettre le retour au pays de Léopold, désormais libéré, et cette impasse perdure durant plusieurs années ⁴³². À la suite d'une consultation populaire favorable à 57 % au retour du roi en mars 1950, des troubles sociaux et des violences éclatent à son retour (principalement en

⁴²⁶ LE MOAL F., *Victor-Emmanuel III*, p.339.

⁴²⁷ Lorsque les projets de mariage sont discutés, les Accords du Latran (1929) ne sont pas encore signés et l'État et l'Église sont en conflit à propos de la souveraineté de la Cité du Vatican (alors non reconnue par l'Italie) et la reconnaissance de l'État italien et de Rome comme capitale du royaume d'Italie par le Vatican. – FORO P., *L'Italie fasciste*, Paris, Armand Colin, 2016, p.82-83.

⁴²⁸ LE MOAL F., *op.cit.*, p.339.

⁴²⁹ « Dossier « Question Royale » », in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°646, 1974, p.3. Ce dossier est utile pour approfondir le sujet de la Question royale.

⁴³⁰ *Ibidem*.

⁴³¹ Plusieurs éléments sont reprochés à Léopold III : il refuse de suivre ses ministres à Londres et se constitue prisonnier en 1940, sa volonté de continuer une activité politique pendant l'Occupation, son entrevue avec Hitler à Berchtesgaden (où on lui reproche de sonder le Führer sur ses intentions quant au futur de la Belgique dans une Europe nazie), son remariage avec Lilian Baels, et finalement le *Testament politique* qu'il rédige en 1944. – GÉRARD J., GOTOVITCH J., « Léopold III : le non-retour », in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1010, 1983, p.4, p.23. – CONTER B., FANIEL J., « Belgique : la fin des compromis ? », in *Savoir/Agir*, n°11, 2010, p.131.

⁴³² DUMOULIN M., VAN DEN WIJNGAERT M., *Léopold III*, p.231.

Wallonie et à Bruxelles)⁴³³. En conséquence, Léopold III s'efface dans la nuit du 31 juillet au 1^{er} août au profit de son fils Baudouin et abdique le 16 juillet 1951⁴³⁴.

Quelle est la représentation de la reine Élisabeth dans cet événement majeur ? Son identité en tant de mère et la relation qu'elle entretient avec ses enfants perdent leur caractère privé pour devenir une question d'ordre public. Il existe deux opinions à ce sujet : au cours de cette période, Élisabeth ne prend pas parti publiquement pour l'un de ses fils alors qu'en privé, personne ne doute de son allégeance envers Léopold⁴³⁵ ou elle est totalement neutre⁴³⁶. De plus, elle a conscience d'être la seule des membres de la famille royale encore appréciée à l'unanimité et compte utiliser cette popularité⁴³⁷. Pour éviter d'être assimilée à l'un des deux camps, elle décide de ne pas voir Léopold pendant son exil en Suisse⁴³⁸. Cependant, elle l'aurait vu à une ou deux reprises secrètement à Paris et en Suisse⁴³⁹. Finalement, on note un intérêt considérable dans les sources sur l'impact de la Question royale sur les relations entre les deux frères et entre Charles et Élisabeth. En effet, les relations – qui ne sont déjà pas au beau fixe – ne font que se dégrader entre Léopold et Charles, mais également entre Charles et sa mère⁴⁴⁰. Tous deux ne lui pardonnent pas d'être en accord avec les membres du gouvernement opposés à Léopold⁴⁴¹.

Notons que la thématique du comportement d'Élisabeth lors de la Question royale n'apparaît que très peu dans l'historiographie (5 ouvrages sur 30) et tardivement : le premier ouvrage à en parler est celui de Raskin en 2006⁴⁴². En ce qui concerne la vulgarisation, on remarque que le sujet est un peu plus présent, sans pour autant être

⁴³³ GÉRARD J., GOTOVITCH J., *Léopold III : le non-retour*, p.3.

⁴³⁴ « Dossier « Question Royale » », p.27.

⁴³⁵ FRALON J.A., *op.cit.*, p.146. – RASKIN E., *La reine Elizabeth*, p.269. – KAZILIERIS K., *op.cit.*, p.34. – DEFRANCE O., *Lilian et le roi*, p.497.

Vulgarisation : DUMONT G.-H., *La reine Élisabeth*, p.313. – WEBER P., *op.cit.*, p.164-165.

⁴³⁶ MARIE-ESMERALDA DE BELGIQUE, *Albert et Élisabeth*, p.153. – VAN VUYST P., *Album intime de la famille royale*, p.111.

⁴³⁷ Historiographie : RASKIN E., *op.cit.*, p.270. – Vulgarisation : WEBER P., *op.cit.*, p.164-165. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.314. – FRALON J.A., *op.cit.*, p.48.

⁴³⁸ Historiographie : RASKIN E., *op.cit.*, p.285. – Vulgarisation : DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.314. – FRALON J.A., *op.cit.*, p.146.

⁴³⁹ Historiographie : RASKIN E., *op.cit.*, p.285. – KAZILIERIS K., *op.cit.*, p.34. Vulgarisation : DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.317. – FOULON M., *op.cit.*, p.49. – Marie Esmeralda est la seule à dire qu'ils se voient trois fois (Genève en 1948, Paris en 1948 et 1949). – MARIE-ESMERALDA DE BELGIQUE, *Albert et Élisabeth*, p.153.

⁴⁴⁰ Historiographie : VAN DEN WIJNGAERT M., *op.cit.*, p.56. – RASKIN E., *op.cit.* p.271. – KAZILIERIS K., *op.cit.*, p.34-35. – Vulgarisation : MARIE-ESMERALDA DE BELGIQUE, *op.cit.*, p.153.

⁴⁴¹ Historiographie : KAZILIERIS K., *op.cit.*, p.34-35. – Vulgarisation : DE MONTFORT V., *Les plus belles anecdotes*, p.145. – DANNEELS M., *Les traumatisés du trône*, p.48. – MARIE-ESMERALDA DE BELGIQUE, *Albert et Élisabeth*, p.153.

⁴⁴² RASKIN E., *op.cit.*, p.264.

récurrent (avec moins de la moitié des ouvrages du corpus soit 8 sur 18). La première référence à la Question royale apparaît dans l'ouvrage de Gérard (1984) et y fait une brève allusion sans commentaire⁴⁴³. L'apparition tardive de cette thématique n'a rien de surprenant. Le dossier du CRISP dédié à la Question royale (1974) précise que cette thématique a fait l'objet d'une politique du silence dans l'historiographie : « [o]n passe alors du temps où tout peut être dit à celui où se fait le silence et où, en dehors de quelques mémoires d'hommes politiques et d'acteurs du drame (...) on ne souffle plus mot d'une question qui a conditionné cinq années d'histoire contemporaine de ce pays »⁴⁴⁴. Ainsi, cet épisode traumatisant de l'histoire de Belgique a mis un certain temps à trouver sa place dans l'historiographie et dans la vulgarisation au risque de « rouvrir des plaies mal cicatrisées et de réveiller des conflits nationaux (...) »⁴⁴⁵. Il faut attendre les années 1980, décennie qui constitue un véritable tournant (la mort de Léopold III et du Prince Charles n'y est sûrement pas étrangère), avec la publication de Jean Stengers, *Léopold III et le gouvernement*⁴⁴⁶ (1980), pour voir le mutisme autour de la Question royale disparaître.

⁴⁴³ « elle assiste à la lamentable Question royale qui déchire la Belgique durant plus de cinq ans ». – GÉRARD J., *Cinq reines*, p.283.

⁴⁴⁴ « Dossier « Question Royale » », p.4.

⁴⁴⁵ *Ibidem*.

⁴⁴⁶ STENGERS J., *Léopold III et le Gouvernement : Les deux politiques belges de 1940*, Bruxelles, Duculot, 1980.

En résumé, l'image d'Élisabeth en tant que mère la présente tantôt comme une mère aimante et impliquée, tantôt comme une mère plus distante et absente. Cependant, il semblerait que d'une manière générale, ce soit la représentation de la mère aimante qui l'emporte. Les relations interpersonnelles avec ses enfants montrent une mère très proche de son fils aîné et présente à chaque instant au détriment de Charles. Le cas de Marie-José est encore différent : la description de la relation avec sa mère n'est pas forcément négative mais plutôt absente des sources. Comme nous l'avons déjà mentionné, cela vient sûrement de son rôle limité dans le futur de la Monarchie belge. Il en est de même de l'intérêt porté sur Élisabeth dans son implication dans la politique matrimoniale de ses enfants : dans la noblesse, « le mariage de l'aîné a pour but de prolonger la lignée et le nom grâce à la naissance d'un fils »⁴⁴⁷. L'enjeu du mariage de Léopold est donc plus grand, ce qui peut également expliquer l'importance qu'on lui donne. Finalement, le rôle d'Élisabeth dans ces unions ne déroge pas à la règle : à l'époque, il est courant que les parents participent au choix de l'époux ou épouse mais c'est au père que revient la décision finale⁴⁴⁸. Il semble peu probable qu'Élisabeth ait réussi à imposer ses choix si Albert y avait été opposé.

IV. L'épouse

L'image d'Élisabeth en tant « qu'épouse » repose sur l'utilisation de différentes thématiques qui mettent en avant l'amour qui unit le couple. En effet, on insiste sur le fait qu'il s'agit d'un mariage d'amour et non d'un mariage arrangé comme le montre cet extrait : « il semble qu'au-delà d'un mariage de convenance se profile un mariage d'amour »⁴⁴⁹. Il faut prendre en compte la rupture qui s'opère dans la représentation du couple entre le XVIII^e et le XX^e siècle⁴⁵⁰. D'un couple de façade qui répond aux impératifs des intérêts matrimoniaux, on voit l'arrivée d'un couple qui repose sur le sentiment amoureux et le partage de valeurs communes⁴⁵¹. Il semble inévitable que l'image de « l'épouse » incarnée par Élisabeth, qui s'étend de la rencontre du couple (1897) à la mort d'Albert (1934), soit impactée par cette mutation. Cependant, on trouve certaines sources

⁴⁴⁷ CHARTON L., *Familles contemporaines et temporalités*, Paris, L'Harmattan, 2006, p.19.

⁴⁴⁸ *Ibidem*.

⁴⁴⁹ FOULON M., *Élisabeth, reine des Belges*, p.11.

⁴⁵⁰ BOLOGNE J.-C., *Histoire du couple*, Paris, Éditions Perrin, 2016, p.181-182.

⁴⁵¹ *Ibidem*.

qui la prolongent jusqu'à la mort d'Élisabeth (1965). Cette section sera divisée en fonction de ces thématiques récurrentes : le récit de la rencontre du couple et les caractéristiques du couple formé par Albert et Élisabeth.

1. Un mariage d'amour, le récit d'une rencontre

La valorisation et l'idéalisation de leur rencontre passent par la mise en place d'un récit spécifique (qui connaît parfois quelques variantes) du début de leur relation, qui sera réutilisé à plusieurs reprises. Ce récit est découpé en fonction des étapes à travers lesquelles se construit le jeune couple : la rencontre, les fiançailles, le mariage et le début de leur vie commune.

Tout d'abord, la rencontre du couple occupe une place très importante dans les sources de vulgarisation, dont le récit le plus communément admis est le suivant :

Albert et Élisabeth se seraient rencontrés pour la première fois aux funérailles de Marie-Sophie d'Alençon, la tante d'Élisabeth et la belle-mère de la sœur d'Albert en 1897⁴⁵². Les deux jeunes gens se plaisent : pour certains, c'est le coup de foudre immédiat⁴⁵³ ; pour d'autres, ils se remarquent sans que cela n'aille plus loin⁴⁵⁴. Par la suite, ils se revoient par l'intermédiaire de Sophie de Bourbon, la tante d'Élisabeth et d'Henriette de Belgique, la sœur d'Albert⁴⁵⁵. Il fait « timidement »⁴⁵⁶ sa demande de fiançailles dans la forêt de Fontainebleau⁴⁵⁷ par une allusion à peine voilée : pourrait-elle s'habituer au climat de la Belgique ?⁴⁵⁸ Ils se fiancent et le mariage a lieu le 2 octobre 1900 à Munich⁴⁵⁹.

⁴⁵² MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.18. – BRONNE C., *reine de cœur*, p.10. – DE LYS F., *Cette étonnante dynastie belge*, p.64. – WILLEQUET J., *op.cit.*, p.15. – BRONNE C., *Albert I^{er}, le roi sans terre*, p.21. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.20. – FOULON M., *op.cit.*, p.11. – De MONTFORT V., *op.cit.*, p.95. – WEBER P., *op.cit.*, p.34. – VAN VUYST P., *op.cit.*, p.59.

⁴⁵³ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.18. – BRONNE C., *op.cit.*, p.10. – DE LYS F., *op.cit.*, p.64. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.21. – VAN VUYST P., *op.cit.*, p.60.

⁴⁵⁴ WEBER P., *op.cit.*, p.34.

⁴⁵⁵ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.18. – WILLEQUET J., *op.cit.*, p.15. – BRONNE C., *Albert I^{er}, le roi sans terre*, p.21. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.21-22. – De MONTFORT V., *op.cit.*, p.96. – WEBER P., *op.cit.*, p.34.

⁴⁵⁶ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.20. – DE LYS F., *op.cit.*, p.64. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.21-22.

⁴⁵⁷ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.18. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.21-22. – FOULON M., *op.cit.*, p.11. – WEBER P., *op.cit.*, p.34.

⁴⁵⁸ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.20. – DE LYS F., *op.cit.*, p.64. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.21-22. – WEBER P., *op.cit.*, p.35.

⁴⁵⁹ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.28-31. – BRONNE C., *op.cit.*, p.10. – DE LYS F., *op.cit.*, p.64. – WILLEQUET, *op.cit.*, p.15. – GÉRARD J., *Cinq reines pour la Belgique*, p.114. – BRONNE C., *Albert I^{er}, le roi sans terre*, p.22. Il se trompe cependant dans la date en situant le mariage le 1er octobre 1900. – GÉRARD J., GÉRARD H., *Albert I^{er}, insolite*, p.278. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.32. – FOULON M., *op.cit.*, p.12. – De MONTFORT V., *op.cit.*, p.86. – WEBER P., *op.cit.*, p.38. – VAN VUYST P., *op.cit.*, p.60.

Quelques jours plus tard, les jeunes mariés arrivent en Belgique et sont accueillis chaleureusement par la foule⁴⁶⁰ qui n'a pas connu un tel événement depuis longtemps⁴⁶¹. Élisabeth séduit instantanément les Belges, notamment par les baisers qu'elle leur envoie du balcon, une pratique inhabituelle à la Cour de Belgique⁴⁶². Tout juste mariés, Albert et Élisabeth doivent vivre un temps avec les parents d'Albert, et la cohabitation est source de conflits⁴⁶³. Après leur installation à l'hôtel d'Assche, les débuts sont difficiles pour Élisabeth : habituée aux grands espaces de la Bavière, elle se sent oppressée à Bruxelles⁴⁶⁴ et épiée par les courtisans. En effet, l'étiquette y est plus rigide qu'à Possenhofen et elle n'en a pas encore l'habitude⁴⁶⁵.

Il paraît raisonnable de penser que cette version largement admise trouve son origine dans l'ouvrage de Marie-José (1971). Elle sera ensuite reprise à de nombreuses occasions dans la littérature de vulgarisation mais aussi transmise via la télévision en 1975 où elle y décrit le couple de ses parents⁴⁶⁶. La version de Dumont, largement inspirée par Marie-José, est à nouveau réactualisée en 1999 alors qu'il est intervenant dans une émission comprenant plusieurs parties sur la vie de la souveraine⁴⁶⁷. Toutefois, on trouve des anecdotes plus inhabituelles, qui vont être accolées au récit couramment admis. Jo Gérard, en 1982 et 1984, situe leur première rencontre lors d'une excursion dans le Tyrol, où Albert serait tombé « par hasard »⁴⁶⁸ sur « la jolie princesse bavaroise »⁴⁶⁹. Le vocabulaire qu'il utilise renforce l'aspect romantique de leur rencontre, qui semble tout à fait fortuite. Selon Fralon (2001), Albert choisit lui-même son épouse et marque ainsi son indépendance vis-à-vis de Léopold II⁴⁷⁰. Il insiste aussi sur l'amour immédiat qui lie le couple en insérant à son discours les dires d'Albert et Élisabeth : « Ce sera elle et pas une

⁴⁶⁰ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.28-31. – BRONNE C., *op.cit.*, p.10. – DE LYS F., *op.cit.*, p.64. – WILLEQUET J., *op.cit.*, p.41. – GÉRARD J., *Cinq reines pour la Belgique*, p.118. – BRONNE C., *Albert I^{er}, le roi sans terre*, p.22. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.33.

⁴⁶¹ GÉRARD J., *Cinq reines pour la Belgique*, p.119. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.33. – WEBER P., *op.cit.*, p.38.

⁴⁶² MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.31. – GÉRARD J., *Cinq reines pour la Belgique*, p.118. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.35. – WEBER P., *op.cit.*, p.43. – VAN VUYST P., *op.cit.*, p.107.

⁴⁶³ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.46-47. – BRONNE C., *op.cit.*, p.12. – WILLEQUET J., *op.cit.*, p.40. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p. 25. – FOULON M., *op.cit.*, p.14.

⁴⁶⁴ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.46-47. – BRONNE C., *op.cit.*, p.12. – FOULON M., *op.cit.*, p.14.

⁴⁶⁵ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.46-47. – BRONNE C., *op.cit.*, p.12. – FOULON M., *op.cit.*, p.14.

⁴⁶⁶ « Le roi Albert, mon père », in *Reportages*, émission télévisée, RTBF (Belgique), 07/07/1975.

⁴⁶⁷ « Élisabeth ou les passions d'une reine : son mariage », in *Forts en tête*, émission télévisée, RTBF (Belgique), 30/11/1999.

⁴⁶⁸ GÉRARD J., *Cinq reines pour la Belgique*, p.9. – GÉRARD J., *Albert I^{er}, insolite*, p.278.

⁴⁶⁹ GÉRARD J., *Cinq reines pour la Belgique*, p.9. – GÉRARD J., *Albert I^{er}, insolite*, p.278.

⁴⁷⁰ FRALON J.A., *op.cit.*, p.65.

autre »⁴⁷¹, « Je n'épouserai que lui »⁴⁷². En ce qui concerne le coup de foudre d'Albert pour Élisabeth, plusieurs ouvrages remettent en question cette version : De Lys (1978), Bronne (1983), De Montfort (2006), Weber (2014) et De Vuyst (2015) assurent qu'Albert était amoureux d'Isabelle d'Orléans et comptait l'épouser si Léopold II n'avait pas mis son veto à l'éventuel mariage pour des raisons diplomatiques⁴⁷³. Cela remet en question la place d'Élisabeth en tant que premier choix d'Albert. Finalement, la description des festivités du mariage varie selon les sources : dans deux ouvrages, Jo Gérard fait mention de manifestations en faveur de l'amnistie et du suffrage universel⁴⁷⁴ (organisées sous l'impulsion du *Peuple*, organe de presse du POB⁴⁷⁵) surviennent pendant les festivités, mais il les relativise « C'était pathétique, on craignait des incidents. Il n'eut que des vivats et des acclamations »⁴⁷⁶. Preuve que cette anecdote continue de se propager, Weber tient le même discours dans son ouvrage en 2014⁴⁷⁷. Dumont (1986) est plus critique : les manifestations dérangent énormément les festivités à tel point que le bourgmestre de Bruxelles contacte Émile Vandervelde pour y mettre un terme⁴⁷⁸.

L'historiographie présente-t-elle une autre vision de leur rencontre ? De manière générale, elle suit deux directions (bien que certaines sources s'insèrent dans les deux tendances). La première partie des sources s'en tient aux faits (date et lieu de la rencontre, date et lieu du mariage) et s'intéresse peu à la nature de la relation d'Albert et Élisabeth. C'est le cas notamment de De Walque (2000), Kazilieris (2010), Deleersnijder (2011) et Reding (2014) qui ne font que donner les jalons chronologiques des étapes de l'évolution du couple. La seconde partie des sources porte un intérêt sur certains des détails associés à leur rencontre. Raskin (2006) remet en question la théorie du « coup de foudre », en

⁴⁷¹ *Ibidem.*

⁴⁷² *Ibidem.*

⁴⁷³ DE LYS F., *op.cit.*, p.64. – BRONNE C., *Albert I^{er}, le roi sans terre*, p.20. – DE MONFORT V., *op.cit.*, p.96. – WEBER P., *op.cit.*, p. 34. – VAN VUYST P., *op.cit.*, p.59.

⁴⁷⁴ Raskin explique que la coutume veut qu'un mariage royal entraîne l'amnistie pour la condamnation de certains méfaits. – RASKIN E., *op.cit.*, p.61. Le suffrage universel est un enjeu majeur et suscite à l'époque des revendications importantes. Il ne sera mis en place qu'en 1919 en Belgique. – DEMOULIN M., *Nouvelle histoire de Belgique 1905-1918, L'Entrée dans le XX^e siècle*, Bruxelles, Édition Le Cri, 2010, p.50.

⁴⁷⁵ CAMPE R., DUMON M., JESPERS J.J., *Radioscopie de la presse belge*, Verviers, André Gérard, 1975, p.97-98.

⁴⁷⁶ GÉRARD J., *Cinq reines pour la Belgique*, p.117. – GÉRARD J., *Albert I^{er}, insolite*, p.278.

⁴⁷⁷ WEBER P., *Albert I^{er}, insolite*, p.42.

⁴⁷⁸ DUMONT G.H., *op.cit.*, p.34-35.

rappelant que le premier choix d'Albert est bien Isabelle d'Orléans et non pas Élisabeth⁴⁷⁹ et qu'il est très peu probable que leur première rencontre aux funérailles de Marie-Sophie d'Alençon ait été décisive⁴⁸⁰. Raskin et Verleyen reviennent en détail sur le déroulement des festivités du mariage : de nombreuses réactions violentes éclatent lors du passage du cortège royal dans Bruxelles⁴⁸¹, ce qui inquiète les services de sécurité⁴⁸². Deux anarchistes auraient été arrêtés et soupçonnés d'avoir fomenté un attentat contre Albert⁴⁸³. Comme Dumont l'a précisé, on demande aux dirigeants du POB de ramener le calme, ce qu'ils font en annulant toutes les manifestations organisées. Force est de constater que les manifestations socialistes sont présentées comme étant beaucoup plus problématiques que dans les sources de vulgarisation. Cette omission avait peut-être pour but d'éviter d'amoindrir le caractère romantique du mariage des futurs souverains.

2. Les caractéristiques d'un couple

L'image du couple Albert-Elisabeth (et par extension de son image d'épouse) se décline également plusieurs thématiques. L'une d'entre elles est centrée sur la complémentarité du couple. Elle s'illustre notamment par l'énumération de leurs intérêts communs : le couple partage l'amour de la nature⁴⁸⁴, de la montagne⁴⁸⁵ et des animaux⁴⁸⁶. Par ailleurs, Albert fait découvrir l'alpinisme à Élisabeth, qui l'accompagne parfois⁴⁸⁷, alors qu'elle lui transmet sa passion pour l'opéra wagnérien⁴⁸⁸.

Notons que même leurs différences les rapprocheraient : grâce à elles, ils deviennent complémentaires et cela renforce l'unité de leur couple. De nombreux témoignages viennent renforcer cette idée de la fusion du couple : Sir Georges Graham⁴⁸⁹ dira à ce propos : « cette autre figure royale, qui était toujours à son côté, toute de charme, de grâce et de dignité, avec des qualités héroïques si parfaitement assorties à celles du roi

⁴⁷⁹ RASKIN E., *op.cit.*, p.49. – Verleyen est en accord avec Raskin sur ce point mais sans entrer dans les détails. – VERLEYEN M., *Reines de pouvoir*, p.100.

⁴⁸⁰ RASKIN E., *op.cit.*, p.49.

⁴⁸¹ RASKIN E., *op.cit.*, p.61-62. – VERLEYEN M., *op.cit.*, p.105-106.

⁴⁸² *Ibidem.*

⁴⁸³ *Ibidem.*

⁴⁸⁴ BRONNE C., *Reine de cœur*, p.13-14.

⁴⁸⁵ *Idem*, p.13-14. – DE LYS F., *op.cit.*, p.62.

⁴⁸⁶ BRONNE C., *op.cit.*, p.14.

⁴⁸⁷ *Ibidem.*

⁴⁸⁸ *Idem*, p.13-14.

⁴⁸⁹ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.362.

que les deux caractères paraissent fondus en un pour affronter les grandes épreuves »⁴⁹⁰. La complémentarité du couple apparaît ici comme totale. Marie-José confirme ce point de vue en ajoutant que son père était sans cesse pessimiste et timide, ce qui lui donnait un air « gauche », Élisabeth venant corriger cet aspect par « [sa] réserve et [sa] retenue innée »⁴⁹¹. Le fait qu'ils se complètent permet de se soutenir en toute circonstance et de se distribuer les rôles et les tâches dans le couple⁴⁹². Les aspects privés du couple transparaissent ici dans leurs rôles publics : Élisabeth est représentée comme un soutien pour Albert « dans le poids de la fonction qu'il a sur les épaules »⁴⁹³, notamment lors de sa prestation de serment en 1909 lorsqu'il panique devant la charge qui l'attend. Weber ajoute qu'ils ont « l'image d'un couple uni dans les bons comme dans les mauvais jours [qui] s'inscrit de plus en plus profondément dans l'inconscient collectif »⁴⁹⁴. Sans être aussi « lyrique », l'historiographie possède le même point de vue sur la complémentarité, notamment chez Liebaers (1998), Bruffaerts (1998), Raskin (2006) et Verleyen (2010). Raskin insiste sur le fait qu'Élisabeth compense le pessimisme naturel d'Albert grâce à sa personnalité plus positive⁴⁹⁵.

L'image de l'épouse ne compte pas que des côtés positifs. Un certain nombre de problèmes existeraient au sein du couple et sont abondamment traités dans les sources. Toutefois, il faut attendre un certain temps avant de voir apparaître cette thématique : dans la vulgarisation, Dumont (1986) est le premier à aborder le sujet les qualifiant véritablement de problèmes. Au début de leur mariage, le couple aurait connu une période compliquée. Élisabeth a une santé fragile et ses trois grossesses sont suivies de longues périodes de fatigue et de faiblesse⁴⁹⁶. Elle se rend alors souvent en cure, comme il est de coutume à l'époque pour les personnes aisées⁴⁹⁷, dans différents endroits (Sud de la France, Suisse mais aussi à Possenhofen)⁴⁹⁸. Ces absences répétées auraient créé un fossé entre elle et Albert qui est inquiet pour le bien-être de leur couple⁴⁹⁹. Plusieurs explications

⁴⁹⁰ *Ibidem*.

⁴⁹¹ *Idem*, p.363.

⁴⁹² *Idem*, p.366. – BRONNE C., *Reine de cœur*, p.14. – DUMONT G.-H. *op.cit.*, p.58. – WEBER P., *op.cit.*, p.112. – VAN VUYST P., *op.cit.*, p.60.

⁴⁹³ VAN VUYST P., *op.cit.*, p.60.

⁴⁹⁴ WEBER P., *op.cit.*, p.69.

⁴⁹⁵ RASKIN E., *op.cit.*, p.151.

⁴⁹⁶ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.42-52. – GÉRARD J., *Albert I^{er}, insolite*, p.59. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.43.

RASKIN E., *op.cit.*, p.90.

⁴⁹⁷ RASKIN E., *op.cit.*, p.91.

⁴⁹⁸ *Ibidem*. – VERLEYEN M., *Reines de pouvoir*, p.116.

⁴⁹⁹ RASKIN E., *op.cit.*, p.91. – VERLEYEN M., *op.cit.*, p.111.

sont avancées pour expliquer ces voyages : elle retarde son retour à Bruxelles pour que les travaux de l'hôtel d'Assche soient terminés (pour ne plus devoir vivre avec ses beaux-parents)⁵⁰⁰ ; elle qui rêvait d'un mariage « d'amour-passion »⁵⁰¹ est rapidement déçue, Albert est trop strict, sérieux et pessimiste⁵⁰², ce qui la fait douter de ses sentiments. Finalement, le comportement « paternaliste »⁵⁰³ d'Albert à son égard pourrait être une troisième raison de conflit, mais la perception de ce paternalisme varie : soit il est perçu comme quelque chose de très positif⁵⁰⁴, soit comme une habitude qui agacerait fortement Élisabeth⁵⁰⁵. L'extrait suivant, qui permet de s'en faire une idée, est régulièrement repris :

Maintenant, je dois m'occuper de petit Kind. C'est le professeur qui parle. Il faut bien se soigner, parce que l'on y tient plus que tout ce qui existe au monde. Quand il arrivera demain, il doit bien déjeuner : deux œufs, un peu de jambon, pas trop de pain. Il ne doit pas se fatiguer à trop essayer ses robes et il doit aussi se reposer. J'ai dit à la Kammerfrau de préparer le deuil. Le Kind doit bien déjeuner vers midi, car à 3 heures et demie, il doit être à Laeken à l'église où l'on dira des absoutes suivies de l'inhumation de la Königin qui arrivera par train spécial à 3heures 40. Le petit Kind doit bien se couvrir, spécialement ne pas poster des bas trop minces, et il doit mettre des bottines qui lui tiennent les pieds au chaud parce que les pierres dans l'église seront froides⁵⁰⁶.

Il la surnomme « Kind », qui signifie « enfant » en allemand. Cette manie de la surprotéger pourrait être une source de conflit dans le couple. Au fur et à mesure, il semblerait qu'Albert perde cette habitude en se faisant à l'idée que son inquiétude n'aurait pas d'impact sur le comportement de sa femme⁵⁰⁷. En effet, les références à ce type de conflits disparaissent après la Première Guerre mondiale.

Le traitement des éventuelles infidélités du couple est un sujet qui apparaît sporadiquement. Dans le registre de la vulgarisation, il faut attendre le livre de Noterman en 2004 pour y voir une référence. On peut supposer que ce type de sources – comme dans

⁵⁰⁰ GÉRARD J., *Albert I^{er}, insolite*, p.41.

⁵⁰¹ La recherche du mariage d'amour (et de la passion) est un prolongement de la libéralisation des mœurs, processus qui s'opère lentement et de manière inégale entre 1880 et 1990. En effet, les jeunes filles font du mariage d'amour une conquête fondamentale car elles ont au fur et à mesure un pouvoir de dire « non » au mariage d'inclinaison. – CAPDELIVA L., CASSAGNES S., COCAUD M., GODINEAU D., ROUQUET F., SAINCLIVIER J., *Le genre face aux mutations, masculin et féminin, du Moyen-Âge à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, p.15.

⁵⁰² GÉRARD J., *Albert I^{er}, insolite*, p.59. – RASKIN E., *op.cit.*, p.92.

⁵⁰³ FOULON M., *op.cit.*, p.14.

⁵⁰⁴ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.42-52. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.44. – GÉRARD J., *op.cit.*, p.41.

⁵⁰⁵ RASKIN E., *op.cit.*, p.92.

⁵⁰⁶ DUMONT, G.-H., *op.cit.*, p.44. – FOULON M., *op.cit.*, p.14-15.

⁵⁰⁷ RASKIN E., *op.cit.*, p.152.

le récit idéalisé de leur rencontre – veut éviter de mettre en péril cette image de couple uni en mentionnant l’adultère. Avant toute chose, il faut signaler le caractère iconoclaste de cet ouvrage compte tenu de son intention première : ne croyant pas à la thèse de l’accident, Noterman mène une enquête pour prouver l’assassinat d’Albert I^{er}. Il consacre un chapitre entier à Élisabeth, qu’il considère comme une suspecte potentielle. Il y expose différentes rumeurs sur sa sexualité : elle serait « nymphomane », collectionnerait les amants⁵⁰⁸, et serait restée « sexuellement active jusqu’à la fin de sa vie »⁵⁰⁹. Le journaliste livre un rapport complet des amants et des enfants illégitimes potentiels de la souveraine : Pierre Nolf⁵¹⁰ ; Pablo Casals ; Einstein ; Henri De Man ; Walter Rummel ; Eugène Ysaÿe ; Antoine Depage⁵¹¹ ; son professeur de russe, un certain « D » ou encore Corneil de Thoran auraient fait partie de ses conquêtes⁵¹². En ce qui concerne les enfants illégitimes, il soupçonne Eugène Ysaÿe⁵¹³ et Corneil de Thoran⁵¹⁴ d’en être les pères. Bien que minoritaires, les théories de Noterman, sont reprises par De Montfort, qui vient enrichir cette théorie en attribuant à Albert une relation extra-conjugale avec une jeune aristocrate namuroise, ce qui aurait poussé Élisabeth à le tuer⁵¹⁵. On remarquera que la plupart des amants que l’on associe à Élisabeth sont des hommes qui ont traversé sa vie (de près ou de loin), comme si toute présence masculine à ses côtés revêtait forcément un caractère sexuel. Il ne s’agit pas ici d’affirmer qu’elle n’a jamais entretenu de relation extra-conjugale mais réfléchir sur la manière dont le sujet est traité. Le traitement genré de cette

⁵⁰⁸ NOTERMAN J. A.M., *Le roi tué*, p.62.

⁵⁰⁹ *Ibidem*.

⁵¹⁰ Pierre Nolf (1873-1953) est un médecin belge. Proche d’Albert et Élisabeth, il est le directeur de la Croix-Rouge de Belgique à partir de 1925 et le premier Président du FOREAMI. – FRÉDÉRICQ H. « Pierre Nolf », in *Annuaire de l’Académie royale de Belgique*, Bruxelles, Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts, 1955, p.3-63.

⁵¹¹ Antoine Depage (1862-1925) est un chirurgien belge. En étant fondateur de la Société Internationale de Chirurgie en 1902, il multiplie les contacts avec les plus grands chirurgiens de l’époque. En 1909, il participe à l’opération de Léopold II, à la suite de laquelle le roi mourra quelques jours plus tard. Pendant la guerre des Balkans en 1912, Depage perfectionne sa pratique de la chirurgie militaire, expérience qu’il mettra à profit pendant la Première Guerre mondiale. Alors que la guerre vient d’éclater, Élisabeth lui demande de gérer l’organisation hospitalière au nom de la Croix-Rouge (et non au Service de Santé de l’Armée, ce qui favorisera les conflits entre les deux autorités). Il gère d’abord l’ambulance du Palais royal puis l’Hôpital de l’Océan à La Panne pendant toute la durée de la guerre. – REDING R., *14-18, l’Hôpital de l’Océan*, p.67-77.

⁵¹² NOTERMAN J. A.M., *op.cit.*, p.61.

⁵¹³ Il mène une enquête approfondie sur Philip Newman, qui serait le fruit de la relation d’Élisabeth avec Eugène Ysaÿe. Cependant, Noterman doute de cette thèse abracadabrante étant donné qu’Élisabeth a accouché de Charles 7 mois avant la naissance de Philip Newman, elle n’aurait pas pu être enceinte si rapidement. Mais il ne rejette pas totalement cette théorie : si le certificat de naissance de Newman avait été falsifié, Élisabeth pourrait être sa mère. – *Idem*, p.68.

⁵¹⁴ *Ibidem*.

⁵¹⁵ DE MONFORT V., *op.cit.*, p.109.

information est assez remarquable : la sexualité d'Élisabeth est ici considérée comme un élément de suspicion plausible pour expliquer un meurtre. Autrement dit, une femme, par le simple fait qu'elle soit sexuellement active, devient un potentiel danger de mort.

Dans l'historiographie, le thème de l'adultère est abordé à deux reprises. Raskin met en avant la réputation de « coureur de jupons » associée à Albert, sans qu'aucune preuve ne vienne attester ces rumeurs⁵¹⁶. Il revient ensuite sur la thèse de Noterman sur l'enfant illégitime qu'Élisabeth aurait eu avec Ysaÿe mais rappelle que c'est impossible : elle a accouché de Charles sept mois auparavant⁵¹⁷. Il fait part des rumeurs persistantes à propos des infidélités supposées de la reine avec Antoine Depage, Walter Rummel et Charles Houdret⁵¹⁸. Verleyen reprend la version donnée par Raskin⁵¹⁹.

L'image d'Élisabeth, en tant qu'épouse du roi Albert, suscite une attention conséquente. À nouveau, c'est par l'utilisation d'un récit idéalisé⁵²⁰ que certaines sources soulignent la singularité du couple formé par les deux souverains. Leur image la plus admise est celle du couple moderne : leur mariage est un mariage d'amour, ils sont complémentaires, presque en fusion l'un avec l'autre, sont unis par le sentiment amoureux et des valeurs communes⁵²¹. Prise individuellement, Élisabeth est largement présentée comme une épouse aimante, et un soutien inconditionnel pour son mari. À côté de cette tendance majoritaire, on trouve des éléments qui viennent fissurer cette image du couple uni : les problèmes rencontrés au début de leur mariage, les doutes d'Élisabeth à l'égard de ses sentiments (notamment à cause de la personnalité négative d'Albert) ainsi que les rumeurs d'infidélités. L'image du paternalisme d'Albert permet de voir l'évolution d'une valeur associée au couple : perçu comme une qualité inhérente à l'époux en sa qualité de chef de famille⁵²² dans les années 1970 et 1980, ce paternalisme prend la forme d'un défaut et devient la cause de conflits au sein du couple dans les années 2000. La vision des relations entretenues dans le couple s'est modifiée à tel point qu'aujourd'hui, cet aspect de la relation semble malsain et crée une forme de malaise. De plus, le thème de l'infidélité concerne presque exclusivement Élisabeth et non pas Albert (deux anecdotes sont données

⁵¹⁶ RASKIN E., *op.cit.*, p.181.

⁵¹⁷ *Idem*, p.93.

⁵¹⁸ RASKIN E., *op.cit.*, p.152 et p.183.

⁵¹⁹ VERLEYEN M., *op.cit.*, p.130.

⁵²⁰ Comme dans la partie "la fille".

⁵²¹ BOLOGNE J.-C., *Histoire du couple*, p.183.

⁵²² SELVINI M., « Anciens pères et nouveaux pères », p.37.

à ce sujet). Cette habitude pourrait venir de « tradition classique, soigneusement maintenue par la bourgeoisie du XIX^e siècle, qui distingue la passion amoureuse de la fidélité sexuelle, en ce qui concerne les hommes, bien entendu, puisque « l'adultère féminin est fortement stigmatisé »⁵²³. Finalement, on notera que les aspects de fusion du couple par les intérêts communs sont appuyés largement par la vulgarisation et non par l'historiographie, qui insiste quant à elle sur la complémentarité du couple. De plus, le traitement tardif des sujets épineux montre une certaine pudeur à l'égard de la vie privée du couple et contribue à conserver l'image unie de celui-ci.

⁵²³ BOLOGNE J.-C., *Histoire du couple*, p.183.

V. Conclusion

Comme nous l'avons déjà mentionné, la dimension féminine de l'image d'Élisabeth occupe une place non négligeable dans son image globale. Au début de ce chapitre, nous poursuivions différents objectifs : analyser la manière dont est perçue et décrite la thématique de « la femme » dans nos sources, et tenter de percevoir les mécanismes de transmission et d'évolution éventuels de celle-ci à travers le temps. Quatre thématiques permettent, selon nous, d'approcher « la femme » derrière la reine : l'apparence physique de la reine, la fille, la mère et l'épouse.

Premièrement, nous concluons que son aspect physique est souvent caractérisé dans les sources par une fragilité apparente, plus marquée dans les ouvrages de vulgarisation que dans l'historiographie, et que celle-ci disparaît après la Première Guerre mondiale. À ce propos, nous émettons l'hypothèse que cette fragilité n'était plus en accord avec l'image d'héroïne dont elle hérite à l'issue du conflit. De plus, son style vestimentaire et sa beauté sont également deux thèmes explorés : il est communément admis que ces deux composantes de son apparence physique étaient conformes à la norme de l'époque, bien qu'il arrive que certains auteurs s'écartent de ce discours (notamment en mettant l'accent sur sa difficile adaptation à la mode vestimentaire belge ou encore le fait qu'elle ne soit pas d'une grande beauté).

L'étude de « la fille » a permis de mettre en exergue une figure paternelle incarnée par son père Charles-Théodore et une figure maternelle, cette fois attribuée à sa tante Élisabeth d'Autriche (ou Sissi). Tous deux lui auraient transmis de nombreuses qualités qui l'auraient préparée au mieux à son futur rôle de reine : le don de la musique, l'intelligence, l'anticonformisme et la bonté du côté de son père, alors que sa tante lui aurait légué le goût du voyage, à nouveau le don de la musique, la passion de l'égyptologie mais aussi une sensibilité profonde. Ces deux figures participent à la mythification d'Élisabeth en contribuant à l'élaboration d'un récit initiatique. L'héritage reçu par les Wittelsbach est une partie intégrante de la facette de « la fille ». Ses origines familiales détermineraient son non-conformisme et son aspect « fantasque », plus appuyé encore dans les dernières années de sa vie (reine-rouge). Cependant, cette hérédité est à double tranchant : une bénédiction pour certains et une malédiction pour d'autres. En effet, les Wittelsbach porteraient en eux le gène de la folie. Qu'en est-il de sa véritable mère ? Marie-José de

Bragance, largement oubliée par les sources, au profit d'une Sissi plus passionnante et mythique, aurait pourtant joué un rôle important dans son éducation : sa foi, les règles de la vie en société et une grande discipline lui viendraient de la duchesse. Ce sont des apprentissages qu'elle utilisera plus tard dans son rôle de reine. L'éducation reçue par Élisabeth et son contenu font également partie des thématiques inhérentes à « la fille ». En effet, sa scolarité et son milieu de vie permettent à nouveau de participer à la construction de son récit initiatique : elle fait l'apprentissage des langues, semble intelligente et elle grandit dans un milieu qui respire le calme bourgeois. De plus, ce serait dans une école ouverte à tous, chose rare pour les filles de sa classe sociale, qu'elle suit ses études. Bien que cet aspect ait été remis en question, on y voit une volonté de démontrer que son éducation a participé à sa capacité à être proche du peuple, qu'elle aurait côtoyé dès son plus jeune âge. De manière générale, cette thématique connaît son apogée dans les années 1960, 1970 et 1980 mais elle apparaît toujours aujourd'hui de manière sporadique.

Après « la fille » vient « la mère », un autre élément constituant de « la femme ». Cette analyse a permis de dégager des traits particuliers chez Élisabeth en tant que mère : elle se situe entre deux visions existantes de la figure maternelle. Parfois présentée comme étant une mère « froide » et peu impliquée dans l'éducation de ses enfants, elle incarne ici le modèle de la mère noble. Toutefois, elle est vue également comme une « mère nouvelle », son opposée, qui fait preuve de tendresse envers ses enfants et contribue à leur éducation. Le fait qu'elle se trouve au centre de ces deux visions peut venir du fait que la conception ancienne et nouvelle de la figure maternelle n'est pas encore figée et vacille encore entre l'ancien et le nouveau. L'image d'Élisabeth en tant que mère dépend de la conception de la figure maternelle (et de ce qui incombe à celle-ci). Hormis cette représentation globale, elle est considérée à l'unanimité comme entretenant une relation très proche avec Léopold au détriment de Charles, considéré comme le « mouton noir » de la famille. La relation avec sa fille Marie-José est moins mise en avant. Il est possible que ce soit parce qu'elle ne figure pas, en tant que femme, dans l'ordre de succession. Par rapport avec la vision actuelle de la maternité, l'image d'Élisabeth en tant que mère qui prédomine dans nos sources reste très traditionnelle : le partage de l'éducation des enfants avec Albert reste un élément minoritaire alors que tout l'aspect affectif est attribué à Élisabeth.

La quatrième et dernière thématique était centrée sur « l'épouse ». Nous avons pu voir que le couple formé par Albert et Élisabeth (et l'image de l'épouse qui en découle) était largement exploité par nos sources. Tout d'abord, nous avons pointé le récit idéalisé qui entoure leur rencontre, dans lequel l'union du couple se traduit par un mariage d'amour et non d'inclinaison. Représentés comme le « couple moderne », ils sont unis par le sentiment amoureux et le partage de valeurs communes. Cependant, une partie des sources vient fissurer cette image du couple parfait et uni dans l'adversité en abordant des sujets plus controversés : les soucis du couple au début de leur mariage, les doutes d'Élisabeth sur ses sentiments, le comportement paternaliste d'Albert ou encore les rumeurs d'infidélités. Cependant, ces éléments ne sont pas majoritaires et le récit du couple uni et de l'épouse aimante et attentionnée reste prédominant. Cela montre l'évolution de la conception du couple à travers le temps car ces sujets n'apparaissent qu'à partir des années 2000, comme si, auparavant, il était tabou d'associer ces sujets au couple.

Mais qu'en est-il de la « femme » elle-même ou pour elle-même ? Son absence ou sa faible présence dans les sources doit être interrogée. En effet, notre corpus renvoie à une vision de la femme déterminée par les valeurs bourgeoises et chrétiennes de la femme : elle est une fille (influencée par le père et élevée dans un milieu patriarcal qui lui assure la meilleure éducation), une mère (qui assure ici le futur de la dynastie et dont la capacité est sans cesse contestée) et une épouse (attentionnée envers son mari en toute circonstance et faisant partie d'un couple uni et complémentaire). Quelle place pour la femme dans cette image ? En réalité, les seules fois où son identité apparaît exclusivement en tant que femme, Élisabeth y est décrite de manière négative : lorsqu'elle est indépendante et fougueuse, Albert la rappelle à l'ordre en raison de sa santé fragile ; quant aux infidélités, on peut voir que la plupart des hommes qui ont traversé sa vie (de près ou de loin) sont de potentiels amants. Sa sexualité est soit débordante et dangereuse, soit inexistante et elle ne peut pas entretenir une relation proche avec un homme sans que la relation ne revête, a priori, un caractère sexuel. De plus, cette image d'épouse destinée à être nécessairement fidèle la poursuit alors même qu'elle est veuve : les sources qualifient ses potentielles relations après la mort d'Albert « d'extra-conjugales ». Même si l'image de la « femme » qui incarne les valeurs bourgeoises commence à être relativisée, il arrive que des ouvrages récents la présentent encore comme la norme.

Finalement, en ce qui concerne le dialogue entre les sources ou leur dimension intertextuelle, on remarque que l'ouvrage de Marie-José en 1971 a été déterminant dans la formation de l'image d'Élisabeth en tant que femme, autant dans la vulgarisation que dans l'historiographie, et qu'elle est véhiculée à grande échelle par via la télévision. L'ouvrage est utilisé à diverses reprises et semble être la source de nombreuses informations sur la famille d'Élisabeth, sur son comportement en tant que mère, mais aussi sur tout le récit de la rencontre de ses parents (notamment par l'utilisation de leur correspondance). Georges-Henri Dumont constitue un relais important de cette représentation, surtout dans le genre vulgarisateur qui vient réactiver ce récit également par la télévision en 1999. Il faut aussi noter que le premier à apporter plus de souplesse dans celle-ci est l'historien Evrard Raskin est le premier à remettre en cause un certain nombre de clichés, avec sa biographie en 2006 qui vient contredire des faits parfois établis depuis des décennies sur Élisabeth.

Chapitre III : La reine

Tandis que le chapitre précédent était centré sur la représentation de la dimension féminine de la reine Élisabeth, il est temps d'analyser dans ce troisième chapitre la composante « royale » de son image. Cet aspect explore donc une image publique, inhérente à sa position de souveraine, là où l'image de « la femme » se penchait sur une dimension privée de sa vie, même s'il ne faut pas ignorer l'interdépendance possible entre la sphère privée et publique.

Ce chapitre adopte une méthodologie semblable au précédent, c'est-à-dire : définir les contours de ce que l'on entend par l'image de « la reine » dans un premier temps avant de questionner la possible évolution et transmission de celle-ci à travers le temps.

Cette analyse a été divisée sous forme de thématiques. Tout d'abord, nous verrons l'adaptation du « rôle »⁵²⁴ de reine par Élisabeth : comment a-t-elle réussi à donner matière à un rôle au départ inexistant ? La seconde partie sera quant à elle centrée sur une analyse de l'image de la « reine », elle-même découpée en trois sous-thèmes qui suivent une logique chronologique : la période pré-1914, la Première Guerre mondiale et l'immédiat d'après-guerre, ainsi que la période post-1934. Pour finir, le traitement de l'image de « la reine » à travers les sources iconographiques et mémorielles sera analysé.

I. Adaptation du « rôle » de reine par Élisabeth

Nous l'avons déjà dit, la reine des Belges n'a pas de rôle défini par la Constitution⁵²⁵. Or, s'il l'on en croit nos sources, Élisabeth aurait réussi à dépasser ce vide constitutionnel en définissant un certain « rôle », situé en dehors de tout cadre théorique et en lien étroit avec sa personnalité. C'est par l'observation de ses activités en tant que reine qu'une définition est possible.

Le but de cette section est de déterminer les éléments caractéristiques de ce « rôle » tels qu'ils sont présentés par nos sources. En outre, il est apparu dans notre corpus

⁵²⁴ Précisons que lorsque nous parlons de « fonction » ou de « rôle », il s'agit bien de la « fonction » ou du « rôle » exercé par Élisabeth dans la pratique et non pas dans la théorie (puisque, rappelons-le, elle est inexistante). C'est pourquoi nous recourons dès à présent aux guillemets pour parler de cette « fonction » qui n'est en réalité pas définie constitutionnellement.

⁵²⁵ MOLITOR A., *La Fonction royale en Belgique*, p.96.

différentes thématiques qui permettent de définir l'image de la « fonction » de reine lorsqu'elle est incarnée par Élisabeth : sa participation au changement de visibilité de la famille royale ; le fait qu'elle occupe une fonction de soutien ou d'influence pour le roi ; les nouvelles prérogatives greffées à la « fonction » de reine par Élisabeth et, finalement, une indépendance beaucoup plus marquée chez Élisabeth que chez les deux premières reines des Belges.

1. Changement de visibilité de la famille royale

Il est un fait établi que la popularité de Léopold II est au plus bas à la fin de son règne⁵²⁶. Par conséquent, l'avènement au trône d'Albert I^{er} en 1909 incarne un renouveau pour l'institution monarchique belge⁵²⁷. Il semblerait qu'Élisabeth joue un rôle prépondérant dans cette évolution, en intégrant à la « fonction » de reine la nécessité d'être intégrée dans l'image de la Monarchie, qui n'est alors plus exclusivement associée à la figure du roi⁵²⁸. Cette nouveauté n'est pas seulement due à l'initiative de la reine, le roi étant lui-même conscient de l'importance de véhiculer une image positive de la Monarchie auprès du peuple⁵²⁹.

Dans ce contexte, comment les sources représentent-elles la « fonction » de reine lorsqu'elle est exercée par Élisabeth ? Dès le début du règne d'Albert, Élisabeth est décrite comme une reine associée à la fonction royale. Pour quelles raisons ? Car Albert l'associe très rapidement en la mentionnant dans son discours de prestation de serment en décembre 1909⁵³⁰. Bénédicte De Walque, dans son travail sur l'analyse de l'image d'Élisabeth en tant qu'épouse du roi, insiste sur le fait que c'est à partir de ce moment précis que les souverains commencent à symboliser tous deux l'Institution monarchique⁵³¹. En plus de

⁵²⁶ DUJARDIN V., ROSOUX V., et al., *Léopold II, Entre génie et gêne*, Bruxelles, Racine, 2009, p.19.

⁵²⁷ VAN YPERSELE L., *Le roi Albert, histoire d'un mythe*, p.317. – VAN YPERSELE L., « L'image de la monarchie sous le règne d'Albert I^{er} », p.156.

⁵²⁸ *Ibidem*.

⁵²⁹ DE WALQUE B., *L'analyse de l'image de la reine Élisabeth*, p.61-61 et p.146. – VAN DEN WIJNGAERT M., *Pouvoir et Monarchie*, p.34. – GUBIN E., JACQUES C., « Reines », p.496. – VAN YPERSELE L., « L'image de la Monarchie sous le règne d'Albert I^{er} », p.156.

⁵³⁰ Historiographie : DE WALQUE B., *op.cit.*, p.146. – VAN DEN WIJNGAERT M., *Pouvoir et Monarchie*, p.34. – VERLEYEN M., *Reines de pouvoir*, p.112. – VAN YPERSELE L., « L'image de la monarchie sous le règne d'Albert I^{er} », p.156.

Vulgarisation : MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.101-102. – BRONNE C., *Reine de cœur*, p.16. – BRONNE C., *Albert I^{er}, le roi sans terre*, p.46. – DUMONT G.-H., *Élisabeth de Belgique*, p.69.

⁵³¹ DE WALQUE B., *op.cit.*, p.146.

cette allusion à la reine, Albert évoque également des thèmes nouveaux⁵³² tels que l'art et la science qui, pour rappel, sont chers à la reine⁵³³. Par l'évocation de ces thèmes, les sources de vulgarisation y reconnaissent l'influence d'Élisabeth sur son époux⁵³⁴. Dès lors, les souverains sont associés à une image nouvelle, celle d'un couple uni dans la fonction royale qui plaît profondément au peuple belge. Ce dernier peut s'identifier à ce couple qu'il juge comme « un bon ménage »⁵³⁵, une conception qui rencontre les valeurs bourgeoises en vigueur à l'époque⁵³⁶.

Cette nouvelle image d'une reine davantage associée à la Monarchie trouve son origine dans le fait que, pour la première fois, elle ne vit pas dans l'ombre de son époux⁵³⁷. En effet, un changement profond s'opère : Élisabeth représente la Monarchie au même titre que le roi, même lorsque celui-ci est absent⁵³⁸. La reine prend une certaine indépendance par rapport à son mari, comportement assez novateur pour l'époque tandis que le droit des femmes n'en est qu'à ses balbutiements en Belgique⁵³⁹. Il faut souligner que ce désir d'indépendance est d'autant plus étonnant quand on sait que la reine possède encore moins de droits que la femme belge moyenne : il lui est interdit de prendre position sur des

⁵³² « Nouveaux », en ce sens où ces matières n'étaient pas primordiales pour ses prédécesseurs.

⁵³³ Historiographie : RASKIN E., *Élisabeth de Belgique*, p.125. – VERLEYEN M., *op.cit.*, p.112.

Vulgarisation : MARIE-JOSÉ, *Albert et Élisabeth*, p.101-102. – BRONNE C., *Reine de cœur*, p.16. – BRONNE C., *Albert I^{er}, le roi sans terre*, p.46. – GÉRARD J., GÉRARD H., *Albert I^{er}, insolite*, p.27. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.69.

⁵³⁴ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.101-102. – BRONNE C., *Reine de cœur*, p.16. – BRONNE C., *Albert I^{er}, le roi sans terre*, p.46. – GÉRARD J., GÉRARD H., *Albert I^{er}, insolite*, p.27. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.69.

⁵³⁵ BRONNE C., *Reine de cœur*, p.16.

⁵³⁶ VAN YPERSELE L., « L'image de la monarchie sous le règne d'Albert I^{er} », p.157.

⁵³⁷ GUBIN E., JACQUES C., « Reines », p.496.

⁵³⁸ Gubin et Jacques vont jusqu'à dire que « c'est ensemble qu'ils montent sur le trône [...] ». – GUBIN E., JACQUES C., « Reines », p.496. – Van den Wijngaert insiste aussi sur le fait qu'elle arrive à se démarquer de la figure du roi et à prendre son indépendance vis-à-vis de ce dernier. – VAN DEN WIJNGAERT M., *Pouvoir et monarchie*, p.34.

⁵³⁹ Le XIX^e siècle en Belgique voit apparaître les premières revendications de groupes féministes. Elles sont surtout centrées sur des questions économiques et sociales. Malgré une première structuration en 1892 avec la création de la Ligue belge du droit des femmes, le mouvement féministe belge au début du XX^e siècle reste éclaté à cause de leur attachement aux clivages politiques traditionnels, ce qui l'affaiblit considérablement. Soulignons que le Suffrage Universel acquis en 1919 est masculin (exception faite pour certaines femmes étant dans des situations particulières telles que les veuves de guerre ou les femmes emprisonnées par l'ennemi). Elles obtiennent cependant le droit de vote aux élections communales en 1921. Il faudra attendre 1948 pour que le suffrage féminin soit acquis entièrement. – JACQUES C., « Le féminisme en Belgique de la fin du 19^e siècle aux années 1970 », in *Dossier hebdomadaire du CRISP*, n°2012-2013, 2009, p.6-9, p.30. – VAN ROKEGHEM S., VERCHEVAL-VERVOORT J., AUBENAS J., *Des Femmes dans l'Histoire en Belgique, depuis 1830*, Bruxelles, Luc Pire, 2006, p.168.

questions politiques, par peur d'être désaccord avec le roi, ce qui risquerait de découvrir la couronne⁵⁴⁰.

2. Soutien ou influence ?

Deux visions s'imposent dans notre corpus de sources : la vulgarisation a une tendance plus marquée à percevoir les interventions de la reine auprès d'Albert comme étant le témoignage d'un soutien indéfectible⁵⁴¹ alors que l'historiographie les interprète parfois comme une probable influence politique. Parmi les historiens qui penchent de ce côté, il faut compter Schepens (1984)⁵⁴², Thielemans (1991)⁵⁴³, Raskin (2006)⁵⁴⁴, Antier (2006)⁵⁴⁵, Kazilieris (2010)⁵⁴⁶ et Antier (2013)⁵⁴⁷.

À quelle occasion Élisabeth pourrait-elle exercer un soutien et/ou une influence sur son époux ? Quatre épisodes de la vie des souverains sont passés en revue par nos sources pour tenter de qualifier les intentions d'Élisabeth auprès de ce dernier. Elle aurait été un soutien déterminant au moment où Albert serait pris de panique la veille de son accession au trône face à la tâche qui l'attendait⁵⁴⁸. Ensuite, à la demande de Jules Ingenbleek, elle aurait réussi à le persuader de quitter la place fortifiée d'Anvers alors que l'Armée belge commence à être encerclée par les Allemands en octobre 1914⁵⁴⁹. Elle semble également être une conseillère avisée sur les décisions politiques qu'il doit prendre, et ne se garde pas

⁵⁴⁰ RASKIN E., *op.cit.*, p.206.

⁵⁴¹ Pour ceux qui partagent cet avis : BRONNE C., *Reine de cœur*, p.43. – DE LYS F., *op.cit.*, p.45. – BRONNE C., *Albert I^{er}, le roi sans terre*, p.42-43. – GÉRARD J., GÉRARD H., *Albert I^{er}, insolite*, p.19. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.69. – DE MONFORT V., *Les plus belles anecdotes sur la famille royale*, p.86. – KESTELOOT C., *Albert et Élisabeth*, p.46. – VAN VUYST P., *Album intime de la famille royale*, p.60.

Pourtant, certains historiens y voient aussi un soutien plus qu'une influence ou parfois les deux. C'est le cas de KIRSCHEN G., *op.cit.*, p.135. – VERLEYEN M., *op.cit.*, p.112. – DELEERSNIJDER H., *Albert I^{er}, roi pacifiste*, p.19.

⁵⁴² SCHEPENS L., *Albums de la reine, notes du roi*, p.15.

⁵⁴³ THIELEMANS M.-R., *op.cit.*, p.51-52.

⁵⁴⁴ RASKIN E., *op.cit.*, p.160-170

⁵⁴⁵ ANTIER C., « Espionnes et négociatrices de paix en 1917 », in DELAUNAY J.-M., *Colloque Femmes et relations internationales*, p.69.

⁵⁴⁶ KAZILIERIS K., *Regards sur la reine Élisabeth*, p.121.

⁵⁴⁷ ANTIER C., « Deux femmes œuvrant dans la Grande Guerre », p.8.

⁵⁴⁸ BRONNE C., *Reine de cœur*, p.156. – DE LYS F., *op.cit.*, p.45. – BRONNE C., *Albert I^{er}, le roi sans terre*, p.42-43. – GÉRARD J., GÉRARD H., *Albert I^{er}, insolite*, p.19, p.27. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.69. – FRALON J.A., *Baudouin, l'homme qui ne voulait pas être roi*, p.66. – VAN VUYST P., *op.cit.*, p.60.

Pour l'historiographie : RASKIN E., *op.cit.*, p.125.

⁵⁴⁹ SCHEPENS L., *op.cit.*, p.15.

de donner son avis⁵⁵⁰. Finalement, son implication dans les tentatives de négociations de paix séparée pendant la guerre illustre sa présence diplomatique de première ligne⁵⁵¹.

3. Nouvelles prérogatives de la « fonction » de reine

Qu'en est-il des nouvelles prérogatives intégrées à la « fonction » de reine par Élisabeth ? Par son initiative, différents domaines y sont ajoutés alors que d'autres, déjà existants, se voient enrichis. Même si les deux premières reines des Belges avaient déjà intégré la charité à la « fonction » de reine, Élisabeth approfondit davantage cette prérogative⁵⁵². Elle ne se contente pas de soutenir ou d'organiser des événements à ce profit, mais développe véritablement des actions philanthropiques de grande envergure en Belgique en soutenant différents organismes, notamment au profit de la lutte contre la tuberculose, la pauvreté ou encore les enfants en difficulté⁵⁵³. Il faut noter que le domaine de la charité est associé aux femmes depuis le XIX^e siècle, période où les actions de bienfaisance connaissent un essor sans précédent, dont l'exemple le plus frappant est la création de la Croix-Rouge⁵⁵⁴. S'il est donc de bon goût pour une dame de son rang de s'épanouir dans ce domaine⁵⁵⁵, elle ne se contente pas du minimum selon Raskin, car elle comprend que la bienfaisance seule ne suffit pas à combattre la pauvreté⁵⁵⁶. Elle se démarque par son implication dans ce domaine en se questionnant véritablement sur le sort de la population en multipliant les enquêtes auprès des gens et en partageant les

⁵⁵⁰ Raskin relate un épisode où elle critique le Gouvernement belge qui désire partir à Sainte-Adresse en disant « Les ministres sont des moules. Ils ne pensent qu'à leur départ en France ». – RASKIN E., *op.cit.*, p.159. – L'anecdote sera ensuite reprise par Weber. – WEBER P., *op.cit.*, p.100. Historiographie : SCHEPENS L., *op.cit.*, p.19. – THIELEMANS M.-R., *op.cit.*, p.51-52. – RASKIN E., *op.cit.*, p.159-169. – ANTIER C., « Espionnes et négociatrices de paix en 1917 », p.69-70. – MORELLI A., *op.cit.*, p.329. – KAZILIERIS K., *op.cit.*, p.121. – VERLEYEN M., *op.cit.*, p.123-124. – ANTIER C., « Deux femmes œuvrant dans la Grande Guerre », p.7-9.

⁵⁵¹ Vulgarisation : DE LYS F., *op.cit.*, p.56. – WILLEQUET J., *op.cit.*, p.143. – BRONNE C., *Albert I^{er} Le roi sans terre*, p.266. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.152. – FOULON M., *op.cit.*, p.22.

⁵⁵² DE WALQUE B., *Analyse de l'image de la reine Élisabeth*, p.6. – GUBIN E., JACQUES C., « reine », p.495. – KAZILIERIS K., *Regards sur la reine Élisabeth*, p.121. – ANTIER C., « Deux femmes œuvrant dans la Grande Guerre », p.8.

Pour la vulgarisation : MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.101-102. – BRONNE C., *Reine de cœur*, p.16-17. – GÉRARD J., *Cinq reines pour la Belgique*, p.127. – GÉRARD J., GÉRARD H., *Albert I^{er}, insolite*, p.27. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.50.

⁵⁵³ Elle participe notamment au patronage ou au soutien de différentes associations telles que le Sanatorium Linthout, le Centre Prince-Léopold à Liège, la Ligue nationale pour la Protection de l'Enfance du I^{er} âge. – DE WALQUE B., *op.cit.*, p.6.

⁵⁵⁴ ANTIER C., « Espionnes et négociatrices de paix en 1917 », p.189.

⁵⁵⁵ *Ibidem*.

⁵⁵⁶ RASKIN E., *op.cit.*, p.127.

préoccupations d'Albert à ce sujet⁵⁵⁷. Cependant, Raskin voit deux obstacles qui s'opposent à sa volonté de s'affirmer dans ce domaine : le fait qu'elle soit une reine sans aucune prérogative politique d'une part ; le fait que le pouvoir en place soit conservateur et opposé à ces initiatives, d'autre part⁵⁵⁸.

La Première Guerre mondiale lui donne l'occasion d'ajouter la médecine à sa « fonction »⁵⁵⁹. Dès le début de la guerre, elle prend en charge la coordination des hôpitaux, des vivres et du matériel nécessaire au bon fonctionnement du domaine médical pendant le conflit⁵⁶⁰. Au sortir de la guerre, Élisabeth incarne véritablement la reine-infirmière en devenant le symbole de « l'ange blanc qui se penche sur les blessés »⁵⁶¹ alors que son implication dans le soin des soldats reste assez limitée⁵⁶². De ce fait, son nom et son patronage seront associés à différentes institutions médicales en Belgique⁵⁶³.

L'une des grandes nouveautés dans la « fonction » de reine apportée par Élisabeth est sa manière très personnelle de l'incarner lorsqu'elle joue un rôle déterminant pendant la Première Guerre mondiale en tant qu'intermédiaire diplomatique pour le roi⁵⁶⁴. On notera que cette thématique est exploitée autant par l'historiographie que la vulgarisation, avec plus ou moins de précision. Dès le début de la guerre, elle se rend en effet (avec l'accord du roi) en Angleterre avec comme prétexte de rendre visite à ses enfants (qui ont été confiés à Lord Curzon⁵⁶⁵) dans le but de transmettre des messages aux autorités britanniques de la part d'Albert⁵⁶⁶. Au cours de ces visites, la reine s'entretient au nom d'Albert avec le roi d'Angleterre sur des sujets politiques, mais aussi avec Lord Curzon,

⁵⁵⁷ *Ibidem.*

⁵⁵⁸ *Ibidem.*

⁵⁵⁹ Domaine auquel elle est associée depuis toujours (notamment via son père). Voir chapitre II « La femme », p.40.

⁵⁶⁰ RASKIN E., *op.cit.*, p.127.

⁵⁶¹ GUBIN E., « Les femmes d'une guerre à l'autre », p.265.

⁵⁶² RASKIN E., *op.cit.*, p.127.

⁵⁶³ *Ibidem.*

⁵⁶⁴ Vulgarisation : MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.156. – BRONNE C., *Reine de cœur*, p.24. – ANTIER C., « Espionnes et négociatrices de paix en 1917 », p.70.

⁵⁶⁵ Georges Nathaniel Curzon, communément appelé « Lord Curzon » est un noble et homme politique conservateur anglais. Entre 1899 et 1905, il est Vice-roi des Indes avant de faire partie du *War Cabinet* du Premier ministre Lloyd Georges en 1916. Après la guerre, il sera Secrétaire d'État aux Affaires étrangères. – « Curzon, Georges Nathaniel, Marquess Curzon of Kedleston (1859-1925) », in *Oxford Dictionary of National Biography*, [en ligne], <https://www.oxforddnb.com/search?q=Curzon&searchBtn=Search&isQuickSearch=true>. (Dernière consultation le 28/07/2020).

⁵⁶⁶ *Ibidem.* – Vulgarisation : MARIE-ESMERALDA DE BELGIQUE, *op.cit.*, p.73. – WEBER P., *op.cit.*, p.96.

qui fait partie du *War Cabinet*⁵⁶⁷. Par ailleurs, elle sera par la suite chargée par son époux de sonder l'avis des Anglais sur de possibles discussions au sujet d'une paix séparée en 1915⁵⁶⁸.

En plus de ce rôle de messagère, Élisabeth se retrouve au centre des négociations en vue d'une paix séparée avec l'opposant en mettant à profit ses relations familiales⁵⁶⁹. C'est d'abord par l'intermédiaire de son beau-frère, le comte de Toerring⁵⁷⁰, qu'Albert pourra envisager d'entrer en contact avec Guillaume II⁵⁷¹. Le conseiller du roi, Émile Waxweiler⁵⁷² est envoyé en Suisse pour traiter avec Toerring, mais ce projet est abandonné en raison des demandes démesurées de l'Allemagne pour obtenir la paix⁵⁷³. Une seconde tentative se produit en 1917, cette fois en vue d'une paix avec l'Autriche, via les tantes d'Élisabeth mais aussi via ses cousins Sixte et Xavier de Bourbon Parme⁵⁷⁴. Un véritable

⁵⁶⁷ *Ibidem.* – RASKIN E., *op.cit.*, p.169. – KAZILIERIS K., *op.cit.*, p.220.

⁵⁶⁸ ANTIER C., « Deux femmes œuvrant dans la Grande Guerre », p.7 – ANTIER C., « Espionnes et négociatrices de paix en 1917 », p.70. – RASKIN E., *op.cit.*, p.169. – Vulgarisation : DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.156.

⁵⁶⁹ ANTIER C., « Espionnes et négociatrices de paix en 1917 », p.70.

⁵⁷⁰ Hans Veit zu Toerring (ou Törring) Jettenbach (1862-1929) est l'époux de Sophie en Bavière, la sœur d'Élisabeth. – « Törring, Hans Veit Graf von », in DEUTSCHE BIOGRAPHIE, [en ligne], https://www.deutsche-biographie.de/sfz133186.html#indexcontent_Bio. (Dernière consultation le 14/07/2020).

⁵⁷¹ *Ibidem.* – SCHEPENS L., *op.cit.*, p.19. – THIELEMANS M.-R., *op.cit.*, p.52. – KAZILIERIS K., *op.cit.*, p.220.

⁵⁷² Émile Waxweiler (1867-1916) ingénieur et sociologue, est un homme polyvalent. Professeur à l'École des Sciences Politiques et sociales de l'ULB dès 1897, il enseigne la statistique, l'économie politique et la sociologie. Sous l'impulsion d'Ernest Solvay, il devient le directeur de l'Institut de Sociologie qui est inauguré en 1902. Waxweiler rencontre Albert I^{er}, alors encore prince héritier, en 1894 et ils nouent des relations amicales. Une fois qu'Albert est roi, il est un habitué du Palais. Lorsque la guerre a éclaté, Waxweiler se range du côté de son souverain et défend la cause de la Belgique (notamment en rédigeant un ouvrage qui rétablit la vérité sur la neutralité de la Belgique alors que l'Allemagne l'avait accusée de ne pas l'avoir respectée). Par ailleurs, il est aussi le confident du roi et ce dernier le charge de se rendre en Suisse pour gérer les discussions avec Toerring entre 1915 et 1916. Malheureusement, il mourra dans un accident de la route à Londres en 1916. – MAHAIM E., « Émile Waxweiler », in *Biographie nationale de Belgique*, Bruxelles, Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts, t.27, 1938, col.136-144. – Complété par VAN TUYLL H., « War Aims and War Aims Discussions (Belgium) », in *International Encyclopedia of the First World War 14-18*, 2019, p.4. – COOLSAET R., DUJARDIN V., ROOSENS C., *Les Affaires étrangères au service de l'État belge, de 1830 à nos jours*, Bruxelles, Mardaga, 2014, p.142.

⁵⁷³ ANTIER C., « Espionnes et négociatrices de paix en 1917 », p.70. – VERLEYEN M., *op.cit.*, p.123-124. – Le comte de Toerring est le beau-frère de la reine Élisabeth. Il tente de renouer le contact avec le roi Albert au nom de l'Allemagne entre 1915 et 1916 pour sonder son avis quant à l'ouverture de négociations de paix. Ces échanges sont abandonnés sans avoir donné de résultats. – ALLAIN J.-C., « Les négociations », in AUDOIN-ROUZEAU S., BECKER J.-J. (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre 14-18, histoire et culture*, Paris, Bayard, 2004, p.475. – COOLSAET R., *België en zijn Buitenlandse Politiek 1830-2015*, Leuven, Uitgeverij Van Halewyck, 2014, p.217. – COOLSAET R., DUJARDIN V., ROOSENS C., *Les Affaires étrangères au service de l'État belge, de 1830 à nos jours*, p.142.

⁵⁷⁴ *Ibidem.* – RASKIN E., *op.cit.*, p.160. – KAZILIERIS K., *op.cit.*, p.220. – Vulgarisation : DE LYS F., *op.cit.*, p.56. – WILLEQUET J., *op.cit.*, p.143. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.156. – À ce sujet, Jean-Claude Allain révèle que Sixte et Xavier de Bourbon-Parme assurent la liaison dans les discussions de paix séparée entre l'Autriche et la Belgique, puis avec le Gouvernement français en 1917. Les deux hommes sont en fait les frères de l'impératrice d'Autriche Zita et par la même occasion les cousins de la reine Élisabeth. Comme

cercle diplomatique se développe à La Panne, qu'Antier appelle « Le cercle belge »⁵⁷⁵. Ces tentatives seront rendues publiques par Clemenceau pour qui la perspective d'une paix séparée est un scandale⁵⁷⁶. Ce dernier fait paraître dans la presse la lettre de Sixte à l'empereur d'Autriche, Charles I^{er}. Élisabeth est totalement consternée par cette manœuvre, considérant que sa famille et elle ont été salies⁵⁷⁷.

Nous l'avons dit, Albert donne directement le ton en faisant des arts et des sciences des éléments essentiels de son règne⁵⁷⁸, alors que Léopold II en son temps est présenté comme n'ayant que peu d'intérêt pour ces matières. Les sources indiquent par ailleurs que le mécénat est peu voire pas développé en Belgique et que l'art belge est un domaine peu valorisé par la Monarchie sous le règne de ce dernier⁵⁷⁹. Notons que cet aspect est beaucoup plus appuyé dans la vulgarisation.

Ces affirmations sont à nuancer. Élisabeth et Albert sont certes sensibles à ces questions et ils ont réussi à mener ces domaines à un plus haut niveau, mais leur implication n'est pas une révolution en soi. Comme nous le verrons ci-dessous, la Monarchie n'est pas totalement absente et désintéressée de ses questions avant l'arrivée d'Albert sur le trône, même si la reine Élisabeth, par ses différentes passions, a une influence certaine dans ces domaines. Comme avec la médecine, elle associe son nom à des institutions artistiques et scientifiques, ce qui contribue inévitablement à la valorisation de ces domaines en Belgique. D'ailleurs, si le roi et la reine se rendent à un événement, la couverture médiatique et la fréquentation de celui-ci ne seront forcément que décuplées. Ils en ont conscience, et témoignent leur soutien en étant présents à des concerts, des expositions, et en participant à des financements⁵⁸⁰. C'est aussi parfois par des éléments plus privés, comme le fait de former les enfants royaux à la musique, montrant par là que

avec l'Allemagne, les négociations ne mèneront nulle part. – ALLAIN J.-C., « Les négociations », in AUDOIN-ROUZEAU S., in BECKER J.-J. (dir.), *op.cit.*, p.475-476.

⁵⁷⁵ *Ibidem*.

⁵⁷⁶ *Idem*, p.74.

⁵⁷⁷ *Ibidem*. – RASKIN E., *op.cit.*, p.159. – Vulgarisation : WILLEQUET J., *op.cit.*, p.143. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.160. – FOULON M., *op.cit.*, p.21. – WEBER P., *op.cit.*, p.101.

⁵⁷⁸ LIEBAERS H., *Baudouin en filigrane*, p.156.

⁵⁷⁹ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.102, p.134-137. – BRONNE C., *Reine de cœur*, p.16. – WILLEQUET J., *Albert I^{er}*, p.200. – GÉRARD J., *Cinq reines pour la Belgique*, p.122-126. – BRONNE C., *Albert I^{er}, le roi sans terre*, p.46. – GÉRARD J., GÉRARD H., *Albert I^{er}, insolite*, p.278. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.55. – FOULON M., *op.cit.*, p.33. – MARIE-ESMERALDA DE BELGIQUE, *op.cit.*, p.175. – WEBER P., *op.cit.*, p.118.

⁵⁸⁰ GOBYN R., « La reine Élisabeth et les Beaux-arts », in BALTHAZAR H., STENGERS J. (dir.), *La dynastie et la culture en Belgique*, Anvers, Fonds Mercator, 1990. p.144-145.

la musique est importante aux yeux de la famille royale. C'est également sous le règne d'Albert que le Palais des Beaux-Arts est créé pour doter la Belgique d'un lieu où la culture est reine. Il faut aussi souligner l'implication d'Élisabeth dans le développement de discipline auparavant peu active en Belgique telle que l'égyptologie en étant un soutien pour Jean Capart.

4. Indépendance

L'indépendance dont fait preuve Élisabeth en tant que reine est souvent mise en avant. Cela aurait commencé alors qu'elle n'était encore que princesse de Belgique, lorsqu'elle se serait opposée au protocole⁵⁸¹ en rabrouant une dame de compagnie qui ne respectait pas assez son intimité⁵⁸² (cette dernière était en fait dans son bon droit)⁵⁸³. Cet épisode apparaît comme totalement inédit pour une reine à la Cour de Belgique et sera un sujet récurrent dans les sources qui voudront illustrer le besoin de liberté exprimé par Élisabeth dès son arrivée à la Cour.

C'est également par sa pratique de la religion qu'Élisabeth montre une certaine indépendance⁵⁸⁴. Bien qu'elle soit officiellement de confession catholique et respecte les préceptes de l'Église, condition indispensable pour une reine de Belgique, elle n'est pas une pratiquante assidue et s'en tient aux obligations minimales inhérentes à son statut de reine⁵⁸⁵. Albert l'aurait rappelée à l'ordre plusieurs fois en insistant sur l'importance que la foi catholique devrait avoir dans sa vie⁵⁸⁶. Son intervention auprès d'Élisabeth viendrait d'une certaine inquiétude dans les milieux catholiques au sujet de la foi de la reine⁵⁸⁷. Sans pour autant être athée, la souveraine porterait sa curiosité sur toutes les croyances et les philosophies, ce qui constitue évidemment un problème aux autorités ecclésiastiques du pays⁵⁸⁸. Ce sujet délicat est totalement délaissé par la vulgarisation, sans doute ce type de sources redoute-t-il de dévaloriser la Monarchie.

⁵⁸¹ VAN DEN WIJNGAERT M., *op.cit.*, p.35.

⁵⁸² Vulgarisation : MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.46. – BRONNE C., *Reine de cœur*, p.12. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.39. – WEBER P., *op.cit.*, p.46.

⁵⁸³ Vulgarisation : MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.46. – BRONNE C., *Reine de cœur*, p.12. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.39. – WEBER P., *op.cit.*, p.46.

⁵⁸⁴ VAN DEN WIJNGAERT M., *op.cit.*, p.113. – RASKIN E., *op.cit.*, p.207-208.

⁵⁸⁵ RASKIN E., *op.cit.*, p.208.

⁵⁸⁶ VAN DEN WIJNGAERT M., *op.cit.*, p.208.

⁵⁸⁷ *Ibidem.* – RASKIN E., *op.cit.*, p.113.

⁵⁸⁸ RASKIN E., *op.cit.*, p.208.

L'indépendance d'Élisabeth se manifesterait aussi par une grande détermination lorsque quelque chose lui tient à cœur, que ce soit dangereux ou inhabituel pour une reine. Par exemple, elle ne veut pas quitter l'hôpital mis en place au Palais royal au début de la guerre ou encore elle se rend dans les tranchées et dans des zones proches du front⁵⁸⁹. Elle est présentée comme ayant une attirance pour la transgression de la norme et de l'autorité. En vieillissant, cette détermination ne ferait que s'accroître avec ses « voyages-défis »⁵⁹⁰ au-delà du Rideau de fer en pleine guerre froide, comme nous le verrons dans la suite de ce chapitre.

En définitive, de quelle manière est représentée l'appropriation du « rôle » de reine par Élisabeth ? Son « rôle » s'est étendu à différents domaines qu'elle a soit créés de toute pièce, soit adaptés par rapport à des prérogatives déjà existantes (à titre d'exemple : la charité). De plus, elle est la première reine à se démarquer de la figure du roi – même en son absence – pour devenir elle-même un symbole de la Monarchie. Par rapport au roi, certaines sources la présentent comme un soutien, alors que d'autres comme une influence. Ce rôle de soutien/influence est illustré par différents épisodes marquants du règne d'Albert I^{er} et qui témoignent, à des degrés divers, de l'implication d'Élisabeth dans les décisions de son époux.

Ensuite, Élisabeth participe à intégrer à la « fonction » de reine différentes prérogatives telles que la médecine, les arts, les sciences et la promotion de ces domaines via son patronage ou son soutien public. Par des circonstances exceptionnelles (la Première Guerre mondiale) et sa personnalité, elle se retrouve impliquée dans un domaine situé aux antipodes de la marge de manœuvre normalement accessible à une reine. Son rôle d'intermédiaire diplomatique pour le roi en transmettant des messages aux autorités anglaises pendant le conflit est un exemple, mais également son implication dans les négociations en vue d'une paix séparée la fait entrer dans des sphères originellement inaccessibles aux femmes, et à fortiori à la reine.

Finalement, il faut lui reconnaître un ajout très personnel à sa vision de la « fonction » de reine : son affirmation et sa recherche d'indépendance en tant qu'individu

⁵⁸⁹ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.172. – BRONNE C., *op.cit.*, p.21. – GÉRARD J., *Cinq reines pour la Belgique*, p.128. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.107, p.127. – MARIE-ESMERALDA DE BELGIQUE, *op.cit.*, p.84, p.73. – WEBER P., *op.cit.*, p.87.

⁵⁹⁰ ERAUW W., « La reine Élisabeth et Albert Schweitzer », p.901.

et non plus en tant qu'épouse du roi. Cela s'illustre principalement par son opposition au protocole, par sa grande détermination mais aussi par sa foi située en dehors des carcans traditionnels.

II. L'image d'Élisabeth en tant que « reine » : division chronologique

1. La période pré-1914

La partie suivante s'intéresse à la représentation de la reine Élisabeth au cours de la période pré-1914, c'est-à-dire de 1900 (date du mariage d'Albert et Élisabeth) à 1914. Ces quatorze années ont à leur tour été subdivisées en deux périodes : la première prend en compte le moment où Élisabeth est princesse de Belgique (1900-1909) alors que la seconde est centrée sur le début du règne d'Albert (1909-1914).

A. Albert et Élisabeth, prince et princesse de Belgique (1900-1909)

Le mariage d'Albert et Élisabeth a lieu le 2 octobre 1900 en Bavière. Directement après les festivités, le jeune couple emménage temporairement avec les parents d'Albert, le comte et la comtesse de Flandre⁵⁹¹. Après cette cohabitation difficile, ils partent vivre à l'hôtel d'Assche où les trois enfants royaux naîtront⁵⁹². Les débuts de leur vie commune sont présentés comme compliqués pour Élisabeth, qui se sentirait étouffée à cause de la pression exercée sur elle par le protocole⁵⁹³. Répétons que la princesse est déjà décrite à cette époque comme une femme affirmée : elle aurait rabroué une dame d'honneur qui la suit partout⁵⁹⁴. Cette anecdote, introduite la première fois chez Marie-José (1971), est ensuite réutilisée à plusieurs reprises⁵⁹⁵ pour montrer que la jeune princesse s'oppose au protocole et fait preuve d'indépendance. Outre le protocole, Élisabeth s'ennuierait en tant que princesse car ses prérogatives sont limitées, mis à part son devoir de représentation⁵⁹⁶.

⁵⁹¹ MARIE-JOSÉ, *Albert et Élisabeth*, p.46.

⁵⁹² *Ibidem*.

⁵⁹³ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.46. – BRONNE C., *op.cit.*, p.12. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.39-40. – WEBER P., *op.cit.*, p.44-45.

⁵⁹⁴ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.46.

⁵⁹⁵ BRONNE C., *Reine de cœur*, p.12. – DUMONT G.-H., *Élisabeth de Belgique*, p.41. – WEBER P., *Élisabeth de Belgique*, p.45.

⁵⁹⁶ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.46.

Comme nous l'avons déjà souligné dans le chapitre précédent⁵⁹⁷, cette période est propice à véhiculer une image d'Élisabeth empreinte de fragilité à cause de sa santé précaire⁵⁹⁸. À nouveau, on notera qu'un élément au départ constitutif de son image privée transparaît dans son image publique, montrant la porosité qu'il peut exister entre ces deux sphères.

Cependant, l'image publique du couple princier qui prédomine est celle d'un couple uni, présent ensemble aux événements, et qui suscite l'émoi du peuple belge : « ces images de bonheur [les] réjouissent [...], largement privés de ceci avec Léopold II »⁵⁹⁹. Ils auraient eu de nombreuses occasions d'apparaître en public à cette période car, à la fin de sa vie, Léopold II délaisserait parfois ses obligations en demandant à Albert de le représenter⁶⁰⁰, comme cela aurait été le cas en 1905 lors des célébrations du 75^e anniversaire de la Belgique à l'occasion desquelles l'Exposition universelle est organisée à Liège⁶⁰¹. Cette information est erronée : bien que Léopold II semble « abréger »⁶⁰² ses visites officielles et ses apparitions publiques à la fin de sa vie, il est bien présent aux célébrations du 75^e anniversaire de l'Indépendance belge⁶⁰³. Par contre, il est vrai qu'Albert représente son oncle dans certains événements tels que le mariage du *Kronprinz*⁶⁰⁴ en 1905⁶⁰⁵. Ces différentes apparitions, que Léopold II soit présent ou non, renforcent malgré tout l'image du couple uni et populaire. Le prince et la princesse semblent annoncer le début d'une ère positive pour la Belgique.

⁵⁹⁷ Chapitre II « La femme », p.35-36.

⁵⁹⁸ Vulgarisation : MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.42-52. – GÉRARD J., *Albert I^{er}, insolite*, p.59. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.43. Historiographie : RASKIN E., *op.cit.*, p.90.

⁵⁹⁹ GÉRARD J., GÉRARD H., *Albert I^{er}, insolite*, p.19.

⁶⁰⁰ *Ibidem*.

⁶⁰¹ Pour approfondir ce sujet : voir l'ouvrage qui a été édité à l'occasion du Centenaire de l'Exposition Universelle de Liège en 1905 : RENARDY C. (dir.), *Liège et l'Exposition universelle de 1905*, Bruxelles, La Renaissance du livre, 2005.

⁶⁰² VAN DEN WIJNGAERT M., « Un souverain illustre au pouvoir limité », in DUJARDIN V., ROSSOUX V., et al. (dir.), *Léopold II, entre génie et gêne*, *op.cit.*, p.19.

⁶⁰³ *Ibidem*.

⁶⁰⁴ Le *Kronprinz* est un mot allemand qui désigne le prince héritier en Allemagne et en Autriche. – « Kronprinz », SITE INTERNET DU CNRTL, *Lexicologie*, [en ligne], <https://www.cnrtl.fr/definition/kronprinz>. (Dernière consultation : 15/06/2020). – Dans ce cas précis, il s'agit de Guillaume de Prusse (1888-1951), le fils de Guillaume II. – « Prußen, Wilhem von », SITE INTERNET DE LA DEUTSCHE BIOGRAPHIE, [en ligne], <https://www.deutsche-biographie.de/sfz60656.html>. (Dernière consultation le 15/06/2020).

⁶⁰⁵ BALACE F., « Krieg im sicht (1904-1908) Le mythe d'un roi francophile », in DUJARDIN V., ROSSOUX V. et al. (dir.), *op.cit.*, p.134.

Par ailleurs, l'effigie du couple est présente sur toute sorte d'objets, des broderies aux boîtes de biscuits. C'est une chose profondément nouvelle pour la Monarchie que la figure du roi et de la reine soit aussi à ce point diffusée sur des supports aussi divers⁶⁰⁶.

Il faut aussi souligner le fait qu'Élisabeth est rapidement tombée enceinte, ce qui assure la succession de la dynastie avec la naissance de Léopold en 1901. Comme Weber le précise, « le Palais se réjouit de la rapide fécondité de la princesse »⁶⁰⁷. L'image du couple uni laisse place rapidement à l'image d'une famille unie. Les trois enfants ne faisant ainsi que renforcer l'attachement des Belges à la famille royale et leur sentiment d'un futur heureux, ce qui ne fait que consolider sa popularité⁶⁰⁸.

2. Les débuts d'Élisabeth en tant que reine des Belges (1909-1914)

Les débuts du règne d'Albert I^{er} et, osons le dire désormais, celui d'Élisabeth, se situent donc dans un contexte de grandes espérances de la part du peuple belge à l'égard des souverains. La transition entre les deux règnes se fait rapidement : Léopold II meurt le 17 décembre 1909 et Albert prête serment le 23 décembre 1909⁶⁰⁹. À quoi correspond cette image d'Élisabeth en tant que reine, alors qu'elle n'a pas encore été marquée de manière indélébile par la guerre ?

A. Des souverains populaires et annonciateurs de modernité

L'arrivée d'Albert sur le trône suscite beaucoup d'espoir et un renouveau de la Monarchie pour la population. Cette période de changement est aussi associée à la figure de la reine. Déjà en tant que princesse de Belgique, elle est assimilée à la fonction royale en sa qualité d'épouse de l'héritier de la couronne, lien qui ne fera que s'accroître⁶¹⁰. Dès lors, les actions du roi et leur perception auprès du public sont indirectement associées à Élisabeth.

⁶⁰⁶ BALACE F., « Au frais de la princesse », in, RAXHON P., in GALER B., BALACE F. (dir.), *Mathilde : regards sur un mariage princier*, p.74.

⁶⁰⁷ WEBER P., *Élisabeth de Belgique*, p.45.

⁶⁰⁸ VAN YPERSELE L., « L'image de la Monarchie sous le règne du roi Albert », p.157.

⁶⁰⁹ VAN YPERSELE L., *Le roi Albert, histoire d'un mythe*, p.92.

⁶¹⁰ VAN YPERSELE L., « L'image de la Monarchie sous le règne du roi Albert », p.157.

Marie-José (1971) insiste sur le fait que le discours d'Albert au moment de sa montée sur le trône fait de lui un roi profondément moderne⁶¹¹. Moderne, parce qu'il est le premier à prononcer un discours en français et en néerlandais, message fort envoyé à la population flamande du pays⁶¹². Moderne de par son intérêt pour la question sociale en Belgique, et les arts et les sciences⁶¹³. Moderne enfin, parce qu'il fait une référence directe à Élisabeth, chose tout à fait nouvelle, lorsqu'il exprime son amour pour son pays :

J'ai la vision très nette de ma tâche. [...] Que Dieu m'aide à remplir cette mission ! Quant à moi, je serai toujours prêt à seconder les efforts de ceux qui travaillent à la grandeur de la Patrie et qui, pénétrés de l'esprit de concorde et d'avancement social, élèvent le niveau intellectuel et moral de la nation, développement l'éducation et l'instruction, assurent à la masse un plus grand bien-être. J'aime mon pays. La Reine partage ces sentiments d'inaltérable fidélité à la Belgique. (*Vive la Belgique ! Vive la Reine !*) Nous en pénétrons nos enfants et nous éveillons chez eux, à la fois, l'amour du sol natal, l'amour de la famille, l'amour du travail, l'amour du bien : Ce sont ces vertus qui rendent les nations fortes. (*Longs applaudissements.*)⁶¹⁴

Marie-José reprendra dans son ouvrage cet extrait du discours d'Albert pour mettre en évidence sa modernité, qu'elle associe également à sa mère⁶¹⁵. Par la suite, nos sources reprendront également des extraits de ce discours ou le paraphraseront pour mettre en évidence qu'en leur qualité de couple uni – qui partagerait par conséquent les mêmes opinions –, il semblerait que l'image d'Albert en tant que roi moderne et social déteigne sur l'image d'Élisabeth en tant que reine. C'est en tout cas l'opinion que partagent Carlo Bronne (1976 et 1983)⁶¹⁶ et Jo Gérard (1982)⁶¹⁷ avec Marie-José.

Un autre élément qui témoignerait de la modernité du couple royal réside dans leur proximité avec les milieux politiques de gauche. Cette affirmation est appuyée par plusieurs anecdotes. L'une d'entre elles apparaît dans l'ouvrage de Marie-José (1971) et concerne la visite des souverains à l'Exposition de l'Art wallon en 1911, au cours de

⁶¹¹ MARIE-JOSÉ, *Albert et Élisabeth*, p.99.

⁶¹² *Idem*, p.100.

⁶¹³ *Idem*, p.101.

⁶¹⁴ *Annales parlementaires. Chambres réunies*, session solennelle des Chambres réunies pour recevoir le Serment constitutionnel de Sa Majesté Albert, Roi des Belges, séance du 23 décembre 1909, p.76.

⁶¹⁵ *Ibidem*.

⁶¹⁶ BRONNE C., *Reine de cœur*, p.16. – BRONNE C., *Albert I^{er}, le roi sans terre*, p.42-43.

⁶¹⁷ GÉRARD J., *Cinq reines pour la Belgique*, p.126-127.

laquelle Jules Destrée dresse un portrait flatteur des souverains. Le roi entretiendrait également d'étroites relations avec Émile Vandervelde et Camille Huysmans⁶¹⁸.

La vulgarisation a une tendance marquée à exagérer la dimension moderne des nouveaux souverains sur deux thèmes : la question des arts et la presque « amitié » qu'ils partagent avec les milieux socialistes.

Sur la question des arts en Belgique, Ronny Gobyn indique que la Monarchie belge n'a pas attendu l'arrivée d'Albert et Élisabeth pour les promouvoir⁶¹⁹. Déjà du temps de Léopold I^{er} et Léopold II, la Monarchie est associée à ces deux domaines, notamment par leur présence remarquée à des expositions et dans des musées⁶²⁰. Les artistes sont également souvent invités dans les dîners mondains et aux bals organisés par le Palais⁶²¹. De plus, les souverains leur manifestent de l'intérêt en « visitant leur atelier, en leur achetant directement des tableaux, [...] conservés dans la collection royale »⁶²². Léopold I^{er} et son successeur ont en effet rassemblé dans leur collection les œuvres des courants artistiques emblématiques du XIX^e siècle⁶²³. Il est vrai qu'Élisabeth montre un intérêt marqué pour les arts plastiques mais ce n'est pas en soi un comportement révolutionnaire. Certes, sa passion pour l'art présente des « accents originaux »⁶²⁴, notamment par l'intérêt personnel qu'elle porte aux artistes par le biais de son Secrétariat⁶²⁵.

Bien qu'Albert et Élisabeth semblent plus sensibles aux questions sociales que leurs prédécesseurs, ils se doivent de garder une certaine distance vis-à-vis des hommes politiques socialistes, ne serait-ce que par l'impartialité politique dont doit faire preuve Albert en tant que roi⁶²⁶. De plus, soulignons que les socialistes sont républicains par nature, et que le changement de leur vision à l'égard de l'utilité de la monarchie se fera plus tardivement (après la Première Guerre mondiale) et sera uniquement lié à la

⁶¹⁸ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.101. – BRONNE C., *Reine de cœur*, p.17. – GÉRARD J., *Cinq reines pour la Belgique*, p.126. – DUMONT G.-H., *Élisabeth de Belgique*, p.91.

⁶¹⁹ GOBYN R., « La reine Élisabeth et les Beaux-arts », in BALTHAZAR H., STENGERS J. (dir.), *La dynastie et la culture en Belgique*, p.143.

⁶²⁰ *Ibidem.*

⁶²¹ *Ibidem.*

⁶²² *Ibidem.*

⁶²³ *Ibidem.*

⁶²⁴ *Ibidem.*

⁶²⁵ *Ibidem.*

⁶²⁶ VAN YPERSELE L. *Le roi Albert, histoire d'un mythe*, p.91.

personnalité d'Albert⁶²⁷. En effet, ce n'est pas l'institution qu'ils pensent utile mais bien Albert à la tête de celle-ci⁶²⁸. Par ailleurs, à la mort de ce dernier, les socialistes le présentent comme un roi démocrate⁶²⁹. Nous pensons que par métonymie du couple uni, l'image d'Élisabeth associée à celle du roi se teinte de certains traits qui sont parfois assimilés au souverain (comme sa proximité avec les milieux de gauche) et inversement.

La dimension de modernité associée aux souverains est un thème beaucoup plus exploité dans la vulgarisation que l'historiographie, qui tend à le relativiser. En effet, Evrard Raskin insiste en disant que la popularité de la reine en 1909 repose sur son action en tant que reine, c'est-à-dire son statut d'épouse et de mère des enfants royaux, constat qui reste assez ancré dans un rôle traditionnel⁶³⁰. Cependant, il concède qu'Élisabeth a la réputation d'être une personne très accessible, proche du peuple, faisant grande impression en public et qu'il y a une tendance généralisée à exagérer ses qualités : selon lui, cela forgerait déjà à l'époque les contours d'une Élisabeth mythifiée⁶³¹. Laurence Van Ypersele propose une analyse plus nuancée : selon cette dernière, Élisabeth représente bien « la douceur maternelle (...) [et] le bonheur familial, incarnation physique du bonheur privé »⁶³², tout en étant associé directement à la figure du roi car la population fait d'eux « leurs souverains »⁶³³. Ils apportent donc une certaine nouveauté, en contraste avec Léopold II, tout en restant ancrés dans des réalités assez traditionnelles.

En ce qui concerne, son image de « reine-sociale », deux travaux se penchent plus sur le sujet, il s'agit de ceux de Verleyen (2010)⁶³⁴ et de Reding (2014)⁶³⁵. Ils insistent tous les deux sur l'importance de son action sociale. Verleyen parle notamment des Œuvres de la Reine, au départ une section du Secrétariat royal qui deviendra par la suite une partie du Secrétariat de la reine, qui permet de structurer l'action de la reine pour la première fois dans l'histoire de la Monarchie belge⁶³⁶. Quant à Reding, il rappelle qu'elle s'est toujours

⁶²⁷ *Ibidem.*

⁶²⁸ *Ibidem.*

⁶²⁹ *Ibidem.*

⁶³⁰ RASKIN E., *Élisabeth de Belgique*, p.127.

⁶³¹ *Ibidem.*

⁶³² VAN YPERSELE L., « L'image de la monarchie », p.157.

⁶³³ *Ibidem.*

⁶³⁴ VERLEYEN M., *op.cit.*

⁶³⁵ REDING R., *op.cit.*

⁶³⁶ VERLEYEN M., *op.cit.*, p.115.

souciée du bien-être des plus pauvres et qu'elle a mené une action sociale en ce sens tout au long de sa vie⁶³⁷.

Pour ce qui est de la période qui nous occupe, Laurence Van Ypersele apporte certains éclairages sur cette situation particulière où le mythe ne s'est pas encore cristallisé sur le roi et la reine. L'historienne révèle que « (...) l'image du roi Albert bénéficie d'une forte charge mythologique dès avant la guerre [il n'est pas encore] question de mythe à part entière »⁶³⁸. De plus, elle rappelle que « la famille royale renforce la légitimité sacrée de la royauté, lui donne son caractère éternel (légitimité traditionnelle) et l'enrichit d'une image familiale où roi et société se rejoignent (légitimité contemporaine) »⁶³⁹. Ainsi, l'ensemble de la famille royale a son importance, et renforce en fait cette charge mythologique, et est indissociable de la popularité d'Albert avant la guerre⁶⁴⁰. Une chose est certaine pour Van Ypersele : avant que la Première Guerre mondiale n'éclate, sa popularité est « au moins aussi grande que celle du roi, sinon plus »⁶⁴¹.

B. Élisabeth et le néerlandais

Il semblait important d'aborder ce pan de l'image de la « reine » car cette fois, ce n'est pas la récurrence de cette thématique qui nous a interpellée, mais plutôt sa faible présence dans la majorité des sources francophones. En effet, la question de la capacité d'Élisabeth à parler le néerlandais est un sujet très peu abordé de manière générale et encore moins pendant la période qui nous occupe ici (1900-1909). Evrard Raskin est le seul à y faire référence dans son ouvrage, de manière assez détaillée. Il nous apprend que d'elle-même ou sur les conseils de son entourage Élisabeth commence à apprendre le néerlandais en 1900⁶⁴² avec Jules Ingenbleek⁶⁴³, alors qu'elle est encore princesse de

⁶³⁷ REDING R., *op.cit.*, p.165.

⁶³⁸ VAN YPERSELE L., *Le roi Albert, histoire d'un mythe*, p.323.

⁶³⁹ *Idem*, p.317.

⁶⁴⁰ *Ibidem*.

⁶⁴¹ *Ibidem*.

⁶⁴² *Ibidem*.

⁶⁴³ Jules Ingenbleek, né en 1876 à Bree et mort en 1953 à Ixelles, a été engagé au service d'Albert et Élisabeth après leur mariage en 1900 pour effectuer des tâches de secrétariat à la rue de la Science. Ingenbleek est proche d'Albert et contribue de ce fait à sa formation, que le futur souverain jugeait insuffisante pour remplir la tâche qui l'attendait. Au fil des années, Ingenbleek devient un proche collaborateur pour Albert et Élisabeth avant de devenir le Secrétaire du Roi et de la Reine après l'accession au trône d'Albert en 1909. Ce dernier sera ensuite en charge de la liste Civile. – VANDERWOUDE E., « Jules Ingenbleek », in *Biographie nationale*, Bruxelles, Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-arts, t.42, col.355-364.

Belgique⁶⁴⁴. Cependant, ces cours sont interrompus à de nombreuses reprises au fil des années et sa connaissance ne restera que limitée⁶⁴⁵. Malgré tout, cela témoigne d'un intérêt (personnel, mais aussi certainement politique), ne serait-ce que minime, pour la langue néerlandophone alors que la Question flamande est plus que brûlante à l'époque⁶⁴⁶.

3. La Première-Guerre mondiale et l'après-guerre

Cette période de grande espérance associée aux premières années du règne d'Albert I^{er} se trouve totalement balayée par la Première Guerre mondiale. Ces quelques années revêtent un caractère déterminant en ce qui concerne la représentation de la reine : à la fin du conflit, l'image de la souveraine ne pourra plus faire sans la composante « reine infirmière » dont elle hérite.

Cette partie sera constituée d'une brève mise en contexte de la Belgique dans la tourmente du conflit, puis d'une partie centrée sur l'image de la reine Élisabeth entre 1914 et 1918 et dans l'immédiat d'après-guerre.

A. La Belgique et la Première Guerre mondiale

Le Premier Conflit mondial est un événement sans précédent dans l'histoire en raison de son étendue géographique, de sa durée, du nombre de belligérants engagés, mais également de par sa violence inouïe. C'est aussi le moment du développement d'un nouveau genre de guerre, caractérisée par l'apparition de la tranchée⁶⁴⁷, la création de nouvelles technologies destinées uniquement à tuer ainsi qu'une forme d'industrialisation de la guerre⁶⁴⁸. La Grande Guerre marquera de manière indélébile le XX^e siècle, comme le montre l'ampleur des commémorations du Centenaire du conflit en 2014.

C'est donc dans ce contexte très particulier que le règne d'Albert se poursuit. Depuis le Traité de Londres en 1831 (bien que les conditions soient précisées par le Traité des

⁶⁴⁴ RASKIN E., *op.cit.*, p.129.

⁶⁴⁵ *Ibidem*.

⁶⁴⁶ DEMOULIN M., *Nouvelle histoire de Belgique 1905-1918, L'Entrée dans le XX^e siècle*, p.102.

⁶⁴⁷ AUDOIN-ROUZEAU S., « Les tranchées », in AUDOIN-ROUZEAU S., in BECKER J.-J. (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre 14-18, histoire et culture*, Paris, Bayard, 2004, p.247-250.

⁶⁴⁸ MOSSE G., *De la Grande Guerre au totalitarisme*, Paris, Fayard, 2015, p.16. – GUELTON (Colonel) F., « Les armées », in AUDOIN-ROUZEAU S., in BECKER J.-J. (dir.), *op.cit.*, p.221-222.

XXIV articles en 1839), la Belgique est un état neutre⁶⁴⁹. En échange de garanties assurées par les nations liées à ce traité, la Belgique s'engage à ne s'impliquer dans aucun conflit, excepté en cas de légitime défense⁶⁵⁰. En 1914, lorsque l'Allemagne déclare la guerre à la France et décide de la contourner en passant par la Belgique, elle viole purement et simplement sa neutralité. Avant l'invasion, un ultimatum est envoyé le 2 août par Guillaume II à la Belgique pour qu'elle lui accorde le libre passage de ses troupes par son territoire pour contourner la France⁶⁵¹. Un délai de douze heures lui est accordé pour donner sa réponse⁶⁵². Albert I^{er} convoque un conseil de crise et annonce le 3 août que la Belgique repousse l'ultimatum allemand. En sa qualité de Chef des Armées, il prend la tête des opérations militaires⁶⁵³. Le lendemain, les troupes allemandes pénètrent en Belgique⁶⁵⁴. La Grande-Bretagne, nation garante de la souveraineté de la Belgique, n'a d'autre choix que de déclarer la guerre à l'Allemagne en réaction à sa violation du traité⁶⁵⁵.

La petite armée belge⁶⁵⁶, bien que combative, est rapidement dépassée face à la puissance allemande⁶⁵⁷ et se retranche à Anvers au moins de septembre 1914⁶⁵⁸. Presque encerclée, l'armée se positionne derrière l'Yser⁶⁵⁹. Après une offensive allemande extrêmement violente, les Belges sont prêts à lâcher le 26 octobre mais on décide d'inonder la plaine de l'Yser, empêchant par la même occasion le passage des troupes allemandes⁶⁶⁰. Les Belges se retranchent sur cette petite parcelle de territoire qui constituera la Belgique libre pendant les quatre années à venir⁶⁶¹. Albert et Élisabeth

⁶⁴⁹ DHONDT F., « La neutralité permanente de la Belgique et l'histoire du droit international : quelques jalons pour la recherche », *C@hiers du CRHIDI. Histoire, droit, institutions, société*, Vol. 41, 2018, p.1-23.

⁶⁵⁰ *Ibidem*.

⁶⁵¹ BECKER J.-J., « Entrées en guerre », in AUDOIN-ROUZEAU S., in BECKER J.-J. (dir.), *op.cit.*, p.197. – DEMOULIN M., *Nouvelle histoire de Belgique 1905-1918, L'Entrée dans le XX^e siècle*, p.99-100.

⁶⁵² BECKER J.-J., « Entrées en guerre », in AUDOIN-ROUZEAU S., in BECKER J.-J. (dir.), *op.cit.*, p.197 – DEMOULIN M., *Nouvelle histoire de Belgique 1905-1918, L'Entrée dans le XX^e siècle*, p.102.

⁶⁵³ *Idem*, p.102-104.

⁶⁵⁴ *Ibidem*.

⁶⁵⁵ *Ibidem*.

⁶⁵⁶ L'Armée belge compte, au début de sa réorganisation en août 1914, 190 000 hommes auxquels il faut ajouter 46 000 gardes civiques. D'autres seront incorporés au fur et à mesure en septembre 1914 puis en 1915. – DEMOULIN M., *op.cit.*, p.106.

⁶⁵⁷ En comparaison, l'Allemagne compte 3,84 millions d'hommes dans son armée. – *Ibidem*.

⁶⁵⁸ *Idem*, p.109.

⁶⁵⁹ *Idem*, p.110.

⁶⁶⁰ *Ibidem*.

⁶⁶¹ *Ibidem*.

resteront à La Panne jusqu'à la fin de la guerre alors que le Gouvernement belge s'est exilé à Sainte-Adresse⁶⁶².

Sur le plan international, la Belgique fait figure de « *Poor little Belgium* »⁶⁶³ : la petite patrie dont la neutralité a été violée par les Allemands suscite une grande empathie de la part de nombreux pays⁶⁶⁴. Simultanément, Albert et Élisabeth deviennent le roi-chevalier et la reine-infirmière, symbolisant les souverains résistants face à l'adversité⁶⁶⁵. Ces différentes images jouent un rôle prépondérant dans l'aide sanitaire et le soutien apporté à la Belgique Occupée, notamment avec la « *Commission for Relief in Belgium* »⁶⁶⁶, mais aussi sur la zone de front, avec l'apport de matériel médical et de vivres pour les soldats et les populations locales⁶⁶⁷. Cette propagande joue aussi en faveur des alliés, dans le but de donner un caractère moral au conflit et de favoriser la mobilisation sur leur territoire⁶⁶⁸.

B. L'image de la reine entre 1914 et 1918

Quelle est la représentation de la reine pendant cette période ? Quelles sont les caractéristiques de cette image ? Tout commence au tout début de la guerre dès août 1914, alors que le Palais royal est transformé en hôpital sous l'impulsion d'Élisabeth⁶⁶⁹. Dans un premier temps, nous verrons l'image de la reine telle qu'elle est présentée dans les ouvrages de vulgarisation puis dans l'historiographie.

⁶⁶² *Idem*, p.111.

⁶⁶³ L'expression « *Poor little Belgium* » a été imposée par les pays anglo-saxons pendant la Première Guerre mondiale. Elle illustre le fait que la Belgique soit une victime de l'invasion allemande et que « son sort ne dépend que de l'assistance des États civilisés ». – ROCHET B., TIXHON A. (dir.), *La Petite Belgique dans la Grande Guerre : une icône, des images*, Namur, Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix, 2012, p.1-2.

⁶⁶⁴ *Ibidem*.

⁶⁶⁵ *Ibidem*.

⁶⁶⁶ La *Commission for Relief in Belgium* (CRB) est une organisation d'origine américaine chargée du ravitaillement en Belgique et dans le nord de la France. Les deux principales raisons de son existence sont le manque de vivres en Belgique à cause de la destruction et/ou la réquisition des récoltes et du bétail mais aussi à cause du blocus instauré par la Grande Bretagne pour éviter que leurs importations ne risquent de tomber aux mains des Allemands. – LITTLE B., « The Humanitarian mobilization of American cities for Belgian relief, 1914-1918 », in *Cahiers Bruxellois – Brusselse Cahiers*, n°46, 2014, p.123.

⁶⁶⁷ *Ibidem*.

⁶⁶⁸ ROCHET B., TIXHON A. (dir.), *op.cit.*, p.1-2.

⁶⁶⁹ REDING R., *14-18 L'hôpital de l'Océan*, p.33.

a. *La vulgarisation*

Au sein des sources de vulgarisation, nous avons remarqué six « tendances » distinctes et divisées selon une logique chronologique par lesquelles passe l'image de la souveraine pendant la période 1914-1918.

- Première tendance (1966-1971) : une survalorisation dans le domaine scientifique par Jo Gérard

La première tendance est visible dans l'ouvrage de Jo Gérard en 1966. L'auteur tend à fortement surévaluer la portée des actions d'Élisabeth dans le domaine médical pendant la Première Guerre mondiale.

Concernant le domaine médical, Gérard lui attribue tout le mérite de la création, de la gestion et de la coordination de l'hôpital de l'Océan, reléguant le docteur Depage au second plan :

[I]a victoire d'Élisabeth, c'est sur la souffrance qu'elle entend la remporter [...]. C'est à l'initiative de la Reine que les ambulances furent créées le plus près possible du front, même en première ligne, ce qui n'était pas dans les traditions militaires. Grâce à cette innovation, les blessés soignés rapidement et pour ainsi dire sur place, échappaient à la mort. À l'Océan où plus de 20 000 blessés furent hospitalisés, la mortalité tomba de 20 à 5 pour cent [...]. Les hôpitaux militaires belges, pourvus de 8000 lits et auxquels la reine voulut adjoindre des laboratoires, des ateliers, des cuisines modèles, purent être édifiés et organisés en partie par les dons généreux venant des pays étrangers⁶⁷⁰.

Si l'on en croit cet extrait, le développement des méthodes révolutionnaires en médecine, la baisse de la mortalité, la position de modèle pour les hôpitaux militaires sont attribués à Élisabeth⁶⁷¹. Il présente ensuite le quotidien de la reine à La Panne : très active, elle se rendrait selon lui à l'hôpital de l'Océan tous les jours et assisterait le docteur Depage dans ses opérations⁶⁷². Elle ferait également preuve d'un mépris total du danger lors de ses visites dans les tranchées⁶⁷³. Selon Gérard, elle revêt « l'uniforme d'infirmière »⁶⁷⁴, fait contredit par Marie-José (1971) qui insiste au contraire sur le fait

⁶⁷⁰ GÉRARD J., *14-18, insolite*, p.157.

⁶⁷¹ *Ibidem*.

⁶⁷² *Ibidem*.

⁶⁷³ *Ibidem*.

⁶⁷⁴ *Ibidem*.

qu'elle se refuse à porter la coiffe des infirmières pour ne pas « usurper la fonction »⁶⁷⁵. Pour finir, il parle du fait qu'Émile Verhaeren participe à valoriser la figure de la reine pendant la guerre⁶⁷⁶.

- Deuxième « tendance » (1971) : Un prolongement par Marie-José

C'est avec l'ouvrage de Marie-José que l'on peut voir une deuxième tendance se dessiner, même si elle partage des points communs avec celle de Gérard. Parmi ceux-ci, il faut noter la survalorisation du rôle d'Élisabeth pendant la Grande Guerre⁶⁷⁷.

Tout en prolongeant Gérard, la fille d'Élisabeth apporte des éléments nouveaux à la description initiale de ce dernier. Elle donne notamment des précisions sur la difficulté vécue par Élisabeth à se distancier de sa famille et de ses origines allemandes⁶⁷⁸. Elle met également en valeur la hardiesse dont fait preuve la souveraine, appuyée par une anecdote selon laquelle sa voiture s'est une fois retrouvée criblée de balles⁶⁷⁹. Marie-José mentionne aussi le fait que Pierre Loti⁶⁸⁰, en plus de Verhaeren, a été un (alors que seul Verhaeren est cité chez Gérard) fervent défenseur d'Albert et Élisabeth⁶⁸¹. La fille d'Élisabeth fait également part de l'implication de la reine dans des négociations en vue d'une paix séparée, son rôle de messagère auprès des autorités anglaises⁶⁸², et accorde de l'importance donnée aux personnalités notables qui se rendent à La Panne pour y rencontrer les souverains⁶⁸³. La question de la capacité d'Élisabeth à convaincre Depage de gérer l'hôpital de l'Océan est abordée et présentée par Marie-José comme un signe du destin, racontant que le soir de son arrivée à La Panne, « la lune était merveilleuse et [que l'] on pouvait voir Mars et Vénus »⁶⁸⁴.

⁶⁷⁵ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.229-230.

⁶⁷⁶ GÉRARD J., *op.cit.*, p.158.

⁶⁷⁷ MARIE-JOSÉ, *Albert et Élisabeth*, p.235.

⁶⁷⁸ *Idem*, p.158.

⁶⁷⁹ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.160.

⁶⁸⁰ Pierre Loti (1850-1923) est un officier de la marine et romancier français. Il est élu membre de l'Académie française en 1891. – « Pierre LOTI », in SITE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, *Les immortels*, [en ligne], <http://www.academie-francaise.fr/les-immortels/pierre-loti>. (Dernière consultation le 24/07/2020).

⁶⁸¹ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.206 et p.220.

⁶⁸² *Idem*, p.277-278.

⁶⁸³ Marie-José établit une liste précise des personnalités qui rendent visites à ses parents à La Panne. Cette liste compte des militaires, des hommes politiques, des artistes et scientifiques (entre autres : Foch, Leman, Poincaré, Clemenceau, Georges V et le Prince de Galles, Émile Claus, Verhaeren, Lord Curzon). – MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.236-251.

⁶⁸⁴ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.229.

- Troisième « tendance » (1971-1979) : Une période de stagnation

Bronne (1976) et De Lys (1978) ne font que transmettre dans leurs ouvrages respectifs les composantes de l'image d'Élisabeth présentées par Marie-José au début des années 1970 et n'y apportent pas d'éléments nouveaux⁶⁸⁵. Dès lors, on note une période de « stagnation » dans la représentation d'Élisabeth pendant la Première Guerre mondiale jusqu'à la fin des années 1970.

- Quatrième « tendance » (1979) : Williquet et le récit de l'Ultimatum du 2 août

Williquet (1979) est le premier à décrire un épisode qui sera ensuite repris de nombreuses fois, celui où Élisabeth contribue à la traduction de la réponse qui sera donnée à l'Ultimatum du 2 août 1914 à Guillaume II grâce à sa maîtrise de l'allemand⁶⁸⁶. Cet élément est important car il témoigne d'une implication de la part d'Élisabeth dans un domaine en dehors de son statut de reine. C'est un épisode qui sera par la suite transmis de manière récurrente dans les sources.

- Cinquième « tendance » (1982-1984) : Élisabeth et l'abandon de sa germanité, un apport de Jo Gérard

Dans ses ouvrages datant de 1982 et 1984, Jo Gérard réitère ses propos de 1966⁶⁸⁷. Cependant, dans *Cinq reines pour la Belgique*, il insère des éléments plus complets sur la manière dont Élisabeth aurait renié sa patrie d'origine dès le début de la guerre. En effet, Gérard insiste sur le fait qu'elle aurait abandonné sa patrie de naissance « avec élégance »⁶⁸⁸, jusqu'à supprimer de son quotidien tout élément qui y soit associé tel que la littérature, la musique et la peinture d'origine allemande⁶⁸⁹.

- Sixième « tendance » (1986-1988) : une rupture opérée par Dumont

L'ouvrage de Dumont (1986) offre une grande nouveauté dans la manière de décrire l'image d'Élisabeth pendant la période 14-18, et incarne cette cinquième « tendance ». Tout en abordant des sujets déjà décrits auparavant tels que son rôle de traductrice au

⁶⁸⁵ BRONNE C., *Reine de cœur*, p.21-32. – DE LYS F., *Cette étonnante dynastie belge*, p.50-56. – WILLEQUET J., *Albert I^{er}*, p.86, p.111, p.143.

⁶⁸⁶ WILLEQUET J., *Albert I^{er}*, p.84.

⁶⁸⁷ GÉRARD J., *Cinq reines pour la Belgique*, p.127-143. – GÉRARD J., GÉRARD H., *Albert I^{er}, insolite*, p.279.

⁶⁸⁸ GÉRARD J., *Cinq reines pour la Belgique*, p.128.

⁶⁸⁹ *Ibidem*.

moment de la rédaction de la réponse à l'Ultimatum et de la souffrance engendrée par le rejet de sa famille⁶⁹⁰, Dumont apporte des composantes nouvelles à cette représentation.

Jusqu'alors, les ouvrages de vulgarisation faisaient très peu référence au mythe de la reine-infirmière, ou alors l'abordaient sans en avoir conscience, le considérant comme un fait établi. Dumont est le premier à s'interroger sur la naissance du mythe et la manière dont il s'est construit pendant le conflit :

[d]ès les premiers mois de la guerre, Élisabeth était entrée dans la légende. Un mythe se forgeait à coups de photographies et d'anecdotes plus ou moins imaginées. [...] Bien sûr, ce mythe servait la cause des alliés en général et des Belges, en particulier, singulièrement aux États-Unis toujours prompts à l'enthousiasme et à la générosité [...].⁶⁹¹

C'est donc en 1986 que pour la première fois est située la naissance du mythe au début du conflit et qu'une réflexion est opérée sur les modalités de sa construction. Dumont révèle que cette construction s'est opérée à partir de différents supports et d'anecdotes, lesquelles seront reprises et diffusées⁶⁹². Sa démarche est également novatrice car il met en lien la naissance du mythe de la reine-infirmière avec le besoin de servir la propagande qui permet de soutenir psychologiquement la population occupée, de récolter des fonds pour la Belgique, mais aussi de soutenir la cause des alliés⁶⁹³. Avant cela, le mythe est abordé comme un fait établi, une mythification méritée qui découle naturellement de l'action des souverains pendant la Première Guerre mondiale. Le mythe est présenté par Dumont non seulement comme une chose consciente dès le départ, mais qu'en plus des moyens ont été mis en place pour le construire et le faire perdurer dans le temps⁶⁹⁴. Parmi ces différents moyens, l'auteur considère autrement l'implication de Verhaeren et Loti, qui sont selon lui des moyens de propagande car ils jouent un rôle dans la diffusion de l'image mythifiée des souverains⁶⁹⁵. Verhaeren participe à glorifier Élisabeth en faisant d'elle sa muse dans sa poésie, alors que Pierre Loti écrit un article dithyrambique au sujet du couple dans la Revue des Deux Mondes⁶⁹⁶.

⁶⁹⁰ DUMONT G.-H., *Élisabeth de Belgique*, p.101-109.

⁶⁹¹ *Idem*, p.123.

⁶⁹² *Ibidem*.

⁶⁹³ *Ibidem*.

⁶⁹⁴ *Ibidem*.

⁶⁹⁵ *Idem*, p.124, p.173.

⁶⁹⁶ *Idem*, p.124, p.149. – Voir reproduction en annexes

De plus, l'ouvrage de Dumont est le premier à remettre l'action d'Élisabeth pendant la guerre à sa juste place. Il concède qu'elle joue un rôle important dans l'organisation et la gestion de l'Océan⁶⁹⁷, qu'elle a bien contribué à estomper les disputes entre Depage et Le Service de Santé de l'Armée⁶⁹⁸, mais que son rôle en tant qu'infirmière a été exagéré par la légende même si elle s'appuie sur la réalité⁶⁹⁹.

La réflexion de Dumont est aussi intéressante dans la mesure où il rapporte que le mythe de la reine-infirmière se développe en même temps que celui du roi-chevalier. Par une analyse du vocabulaire utilisé pour désigner Élisabeth pendant cette période, il montre que le langage a aussi son importance dans le processus de mythification, qui parfois va jusqu'à prendre une connotation religieuse ; elle cesse d'être une femme pour entrer dans la légende : « Sainte Élisabeth »⁷⁰⁰ ; « La Mère des soldats »⁷⁰¹ ; « Protectrice des infortunés »⁷⁰² ; La meilleure des mères »⁷⁰³, « Madone bénie que l'on salue à deux genoux »⁷⁰⁴ ; « Ange consolateur »⁷⁰⁵. C'est aussi la première fois que l'on aborde le ressenti d'Élisabeth vis-à-vis de sa propre gloire : elle en aurait conscience et la trouverait méritée⁷⁰⁶.

Foulon (1988) s'inscrit dans le prolongement de Dumont et permet de véhiculer cette image plus réaliste d'Élisabeth. Elle parle des personnes importantes qui visitent les souverains et de la légende d'Élisabeth⁷⁰⁷. Elle associe les deux figures de la reine-infirmière et du roi-chevalier, en reprenant les mots de Dumont : « la légende se base sur la réalité en l'amplifiant »⁷⁰⁸.

⁶⁹⁷ *Idem*, p.117.

⁶⁹⁸ *Idem*, p.118-119.

⁶⁹⁹ *Idem*, p.124.

⁷⁰⁰ *Idem*, p.139-140.

⁷⁰¹ *Ibidem*.

⁷⁰² *Ibidem*.

⁷⁰³ *Ibidem*.

⁷⁰⁴ *Ibidem*.

⁷⁰⁵ *Ibidem*.

⁷⁰⁶ *Idem*, p.170.

⁷⁰⁷ FOULON M., *Élisabeth, reine des Belges*, p.20.

⁷⁰⁸ *Ibidem*.

- La vulgarisation de nos jours : un mélange de « tendances »

À la fin des années 1980, la continuité de notre corpus subit une coupure en ce qui concerne l'image d'Élisabeth entre 1914-1918. Il semblerait que les différents ouvrages parus entre 1988 et 2014 abordent son image par des thématiques différentes. On peut y voir la volonté de dépasser l'image de la reine-infirmière pour l'aborder sous différents angles tels que sa vie privée⁷⁰⁹. Au cours des années 2010, il n'y a pas une seule « tendance » perceptible, mais bien un mélange de tendances qui s'inscrivent dans le prolongement de celles décrites ci-dessus. Nous en avons repéré trois différentes.

En 2014, on note que Marie-Esméralda ne fait que poursuivre la tendance déjà introduite par Dumont en 1986 en abordant l'image d'Élisabeth de manière plus « réaliste ». Elle aborde son mépris du danger par ses visites dans les tranchées⁷¹⁰ et son rôle de traductrice pour la réponse à l'ultimatum⁷¹¹. Élisabeth devient un « soutien » pour Depage, quand auparavant tout le mérite de la création de l'Océan lui était attribué. Pour Marie-Esméralda, le mythe de la reine-infirmière est issu de l'image d'Élisabeth au chevet des blessés⁷¹². Il y a donc chez l'auteure une conscience de l'existence du mythe, qu'elle distingue de la véritable action de la souveraine pendant la guerre⁷¹³.

Kesteloot aborde le thème des souverains pendant la guerre en poussant plus loin la réflexion sur la construction du mythe mais aussi sur les moyens qui ont contribué à sa perpétuation. L'historienne fait mention de la reconnaissance de la grandeur des souverains par leurs pairs à La Panne : des notables se rendent à la Panne, ce qui fait d'Albert et Élisabeth des personnalités importantes⁷¹⁴. L'image de la « *Poor Little Belgium* » est également abordée par Kesteloot. Cette dernière explique son utilité auprès de la cause des alliés et de la propagande belge. Pour permettre la diffusion de cette propagande, de nouveaux moyens de communication sont créés⁷¹⁵, tels que la photographie et la

⁷⁰⁹ C'est le cas de Noterman (2004), qui s'intéresse dans son ouvrage à la vie privée d'Élisabeth pour tenter de prouver son hypothèse sur le meurtre d'Albert en faisant d'elle une suspecte. – De Montfort (2007) aborde également sa vie privée, que ce soit son couple ou son statut de mère. C'est également le cas de Mario Danneels (2007). – Ces sujets ont été abordés dans le chapitre II, « la femme ».

⁷¹⁰ MARIE-ESMERALDA DE BELGIQUE, *Albert et Elizabeth*, p.84

⁷¹¹ *Idem*, p.73.

⁷¹² *Idem*, p.80.

⁷¹³ *Ibidem*.

⁷¹⁴ KESTELOOT C., *Albert et Elizabeth*, p.72.

⁷¹⁵ *Ibidem*.

filmographie⁷¹⁶. Elle parle aussi d'une institutionnalisation de la propagande par la création du S.C.A.B⁷¹⁷ dans les années d'après-guerre, ce qui vient consolider la mythification des souverains. On y voit la figure héroïsée du roi, et des éléments d'avant-guerre y sont poussés à l'extrême comme l'importance de la famille royale, symbolisée par la figure du roi-chevalier, de la reine-infirmière et « du petit prince du 12^e de ligne »⁷¹⁸.

Weber quant à lui s'inscrit dans une tendance plus ancienne, sans pour autant nier une certaine mythification dont l'existence ne fait plus de doute au moment où il écrit. Ce dernier insiste sur son rôle de traductrice⁷¹⁹ et sur le fait qu'une Cour s'est reformée à la Panne, laquelle permet les visites de personnes importantes⁷²⁰. Élisabeth est présentée comme courageuse et faisant preuve d'une grande sensibilité au cours du conflit⁷²¹. Pierre Loti et Verhaeren participent selon lui à la création de la légende, et Élisabeth disposerait d'un charme particulier qui lui permettrait, lors de la visite de Clemenceau à La Panne, d'« apprivoise[r] le fauve »⁷²². Weber insiste sur une chose : la victoire de la Belgique est celle d'un homme, mais également d'une femme car jamais en Belgique « une reine n'a suscité autant d'unanimité et d'attachement »⁷²³. Par son organisation des hôpitaux, son soutien auprès de Depage et des soldats, elle incarne la figure de « *mater dolorosa* »⁷²⁴. Au mépris du danger, elle se rend dans les tranchées pour soutenir le moral des troupes et devient « un ange du réconfort »⁷²⁵ auprès des blessés⁷²⁶. L'image d'Élisabeth pendant la Première Guerre mondiale véhiculée par Weber est largement idéalisée et contribue à la faire perdurer encore aujourd'hui.

⁷¹⁶ *Ibidem*.

⁷¹⁷ La Première Guerre mondiale voit l'arrivée d'une utilisation importante de nouveaux médias tels que la photographie et la cinématographie. L'Armée belge crée d'abord le S.P.A.B. (Service photographique de l'Armée belge) en 1915, qui évolue au cours du conflit pour devenir le S.C.A.B (Service cinématographique de l'Armée belge). Ces différents services ont entre autres pour but d'assurer la propagande pendant la guerre, mais les images seront aussi utilisées après la guerre pour des films patriotiques en Belgique. – ROCHET B., TIXHON A. (dir.), *La Petite Belgique dans la Grande Guerre*, p.25-27, p.120.

⁷¹⁸ KESTELOOT C., *op.cit.*, p.138.

⁷¹⁹ WEBER P., *Élisabeth de Belgique*, p.79.

⁷²⁰ *Idem*, p.95-96.

⁷²¹ *Idem*, p.88.

⁷²² *Idem*, p.95.

⁷²³ *Idem*, p.102.

⁷²⁴ *Idem*, p.89.

⁷²⁵ *Idem*, p.91.

⁷²⁶ *Idem*, p.91.

b. La télévision, vecteur de transmission de la vulgarisation

Au sein de notre corpus, nous avons pu constater que la télévision est un média qui permet de prolonger à une plus large échelle l'image d'Élisabeth dans la pensée collective telle qu'elle est présentée par la vulgarisation, bien plus que l'historiographie. La thématique de la Grande Guerre est celle qui est la plus prégnante dans les sources télévisuelles. C'est le cas en 1975, lorsque Marie-José, en référence à son livre de 1971, relate l'action de ses parents pendant le conflit⁷²⁷. Trois autres émissions, datant de 1997⁷²⁸, 1999⁷²⁹ et 2004⁷³⁰ montrent également une image idéalisée telle qu'elle est renvoyée par la vulgarisation. Outre Marie-José, la télévision permet aussi le relais de la vision de Patrick Weber en 2007 dans l'émission *C'est du Belge*⁷³¹. Une large visibilité est aussi accordée à Marie-Esméralda à l'occasion de la sortie de son livre en 2014 sur ses grands-parents⁷³².

c. L'historiographie

L'historiographie traite cette partie de la représentation de la souveraine autrement que la vulgarisation en l'enrichissant par de nombreux apports.

Tout d'abord, la remise en cause du mythe de la reine-infirmière est beaucoup plus précoce dans l'historiographie avec l'intervention de Luc Schepens dès 1984⁷³³ (dans la vulgarisation, il faut attendre 1986 avec l'ouvrage de Dumont). Il explique que la reine a bien joué un rôle dans le domaine médical mais plutôt axé sur la gestion des ressources des hôpitaux qu'en tant qu'infirmière⁷³⁴.

L'historiographie contribue également à diversifier l'action d'Élisabeth pendant la guerre, c'est-à-dire sans la circonscrire uniquement à son travail à l'Océan : elle participe à

⁷²⁷ « Le roi Albert, mon père », in *Reportages*, émission télévisée, RTBF (Belgique), 07/07/1975.

⁷²⁸ « Albert et Élisabeth : 14-18 », in *Forts en Tête*, émission télévisée, RTBF (Belgique), 11/11/1997.

⁷²⁹ « Élisabeth ou les passions d'une reine : les vacances à la mer (1914-1936) », in *Forts en Tête*, émission télévisée, RTBF (Belgique), 22/06/1999.

⁷³⁰ « La Croix Rouge a 140 ans », in *Les Années belges*, émission télévisée, RTBF (Belgique), 16/11/2004.

⁷³¹ « L'Église Saint-Jacques sur Coudenberg », in *C'est du Belge*, émission télévisée, RTBF (Belgique), 06/04/2007.

⁷³² « Sur les pas du roi Albert et de la Reine Élisabeth, partie I », in *C'est du Belge*, émission télévisée, RTBF (Belgique), 18/11/2014. – « Interview Marie-Esméralda », in *Journal télévisé*, émission télévisée, RTBF (Belgique), 28/11/2014. – « Sur les pas du roi Albert et de la Reine Élisabeth, partie I » (rediffusion), in *C'est du Belge*, émission télévisée, RTBF (Belgique), 16/01/2015.

⁷³³ SCHEPENS L., *op.cit.*

⁷³⁴ *Idem*, p.84.

la création d'écoles⁷³⁵ ; d'orphelinats⁷³⁶ ; multiplie les aides à la population sur la zone de front⁷³⁷ ; visite les différents hôpitaux pour s'assurer que les normes d'hygiène y sont correctement respectées⁷³⁸ et fait jouer son influence dès qu'elle en a l'occasion pour obtenir des vivres et des aides multiples pour la population et les soldats⁷³⁹.

On notera par ailleurs un questionnement plus approfondi sur les questions de la création du mythe, des moyens qui ont contribué à le faire perdurer ainsi que son utilité pour la cause alliée et la propagande en Belgique Occupée.

Raskin, par exemple, apporte une requalification du rôle de la reine Élisabeth pendant la guerre par une analyse très précise de son quotidien à La Panne. Le but de l'historien n'est pas de minimiser le rôle de la reine mais de montrer, par une étude très pragmatique de son quotidien, qu'il est humainement impossible qu'elle ait pu travailler tous les jours à l'Océan à cause de ses différentes obligations⁷⁴⁰. L'historien offre aussi une contextualisation de l'engagement d'Élisabeth dans le domaine médical. Elle n'est en effet ni la première ni l'unique femme à s'y être impliquée : Sissi a participé aux soins des blessés à Solferino en 1859⁷⁴¹ ; les princesses Hildegarde et Helmond, filles de Louis III de Bavière, se sont occupées des soldats allemands de retour du front⁷⁴² ; de leur côté, la sœur et la mère d'Élisabeth prennent en charge les blessés en Bavière⁷⁴³. Par ailleurs, La Belgique compte également de nombreuses femmes issues de l'aristocratie mais aussi d'autres classes qui se sont impliquées dans l'organisation ou le soin des malades pendant le conflit⁷⁴⁴.

D'autres historiens se sont penchés sur le cercle diplomatique de La Panne d'une manière approfondie⁷⁴⁵. Ce cercle accueille de nombreuses personnalités éminentes qui

⁷³⁵ SCHEPENS L., *op.cit.*, p.44. – ERAUW W., « La reine Élisabeth et Albert Schweitzer », p.885. – VAN DEN WIJNGAERT M., *Pouvoir et monarchie*, p.34.

⁷³⁶ SCHEPENS L., *op.cit.*, p.44-45. – RASKIN E., *op.cit.*, p.157. – VERLEYEN M., *op.cit.*, p.118.

⁷³⁷ SCHEPENS L., *op.cit.*, p.112. – RASKIN E., *op.cit.*, p.157. – VERLEYEN M., *op.cit.*, p.121.

⁷³⁸ SCHEPENS L., *op.cit.*, p.44.

⁷³⁹ SCHEPENS L., *op.cit.*, p.112. – DE WALQUE B., *op.cit.*, p.7. – VAN DEN WIJNGAERT M., *op.cit.*, p.34. – RASKIN E., *op.cit.*, p.153-156. – VERLEYEN M., *op.cit.*, p.121.

⁷⁴⁰ RASKIN E., *op.cit.*, p.153-156.

⁷⁴¹ *Idem*, p.156.

⁷⁴² *Ibidem*.

⁷⁴³ *Ibidem*.

⁷⁴⁴ VAN ROKEGHEM S., VERCHEVAL-VERVOORT J., AUBENAS J., *Des Femmes dans l'Histoire en Belgique, depuis 1830*, p.92-93.

⁷⁴⁵ ANTIER C., « Espionnes et négociatrices de paix en 1917 », p.69-70. – GUBIN E., « Les femmes d'une guerre à l'autre », p.6.

participent à la diplomatie clandestine pendant le conflit⁷⁴⁶. Le rôle que joue Élisabeth se trouve enrichi. Antier montre l'importance qu'a eue Élisabeth en tant que symbole pour la profession d'infirmière, longtemps mal considérée, qui jouit d'une grande reconnaissance à la fin du conflit⁷⁴⁷. Élisabeth incarne véritablement le « mythe féminin » de la Grande Guerre⁷⁴⁸. Une étude de réseaux d'Élisabeth est également donnée par Kazilieris qui montre à quel point ses liens familiaux ont été déterminants pour les négociations en vue d'une paix séparée⁷⁴⁹. La participation des femmes à la diplomatie est quant à elle analysée par Antier dans un autre article⁷⁵⁰ : le conflit donne l'occasion aux femmes d'endosser un rôle important en politique, une sphère qu'elles n'avaient jusque-là jamais intégrée. Cependant, cette avancée est stoppée nette à la fin de la guerre lorsque les gens favorables à la paix séparée sont perçus comme des traîtres⁷⁵¹. Ce point de vue permet d'enrichir encore l'image d'Élisabeth entre 1914 et 1918. De son côté, Reding offre une étude très précise de l'implication d'Élisabeth dans le domaine médical⁷⁵² et propose aussi une réflexion sur l'image de la reine-infirmière en Belgique au moment où il écrit, soit en 2014. Il tente lui aussi de faire la distinction entre l'image dont elle bénéficie et la réalité⁷⁵³.

C. L'image de la reine Élisabeth dans les années d'après-guerre

a. *Le récit de la vulgarisation*

L'image donnée par nos sources pour les années d'après-guerre immédiates est caractérisée par deux thèmes récurrents : le récit du retour au pays des souverains le 22 novembre 1918⁷⁵⁴ et de toute une série de « voyages-triomphe » qui occupent Albert et

⁷⁴⁶ *Idem*, p.69-70.

⁷⁴⁷ *Ibidem*.

⁷⁴⁸ ANTIER C., *op.cit.*, p.189.

⁷⁴⁹ KAZILIERIS K., *Regards sur la reine Élisabeth*, p.119-121.

⁷⁵⁰ ANTIER C., « Deux femmes dans la Grande Guerre », *op.cit.*

⁷⁵¹ *Idem*, p.7-9.

⁷⁵² REDING R., *14-18 l'Hôpital de l'Océan*, p.67-88.

⁷⁵³ *Idem*, p.159-172.

⁷⁵⁴ Vulgarisation : MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.302-305. – BRONNE C., *Reine de cœur*, p.28. – DE LYS F., *op.cit.*, p.58. – GÉRARD J., *Cinq reines pour la Belgique*, p.130. – BRONNE C., *Albert I^{er}, le roi sans terre*, p.329. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.164-166. – FOULON M., *op.cit.*, p.23. – MARIE-ESMÉRALDA DE BELGIQUE, *op.cit.*, p.89. – KESTELOOT C., *Albert et Élisabeth*, p.88. – WEBER P., *op.cit.*, p.108.
Historiographie : VAN DEN WIJNGAERT M., *Pouvoir et monarchie*, p.34.

Élisabeth jusqu'en 1922⁷⁵⁵. Ci-dessous se trouve la version la plus communément admise du récit de ces deux épisodes historiques par la vulgarisation.

Alors que l'Armistice n'est pas encore signé, Albert et Élisabeth se livrent à diverses « Joyeuses Entrées », si l'on peut dire, dans les régions de Belgique qui ont déjà été libérées⁷⁵⁶. C'est le cas notamment à Bruges, où la visite des souverains semble spontanée⁷⁵⁷. Ils sont acclamés par les foules à chacune de leurs visites⁷⁵⁸. Cependant, l'événement qui restera dans les mémoires comme symbole de la fin de la guerre sera la Joyeuse Entrée à Bruxelles le 22 novembre 1918⁷⁵⁹. La foule est en délire, on scande leurs noms, la joie est unanime⁷⁶⁰. Les souverains défilent à cheval, Albert sur un cheval blanc qui le rend reconnaissable entre tous, Élisabeth en amazone. Ils sont suivis de leurs trois enfants et de dignitaires militaires belges et alliés⁷⁶¹.



Image 1 : Retour triomphal des souverains à Bruxelles, le 22 novembre 1918

⁷⁵⁵ Vulgarisation : MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.308-314. – BRONNE C., *Reine de cœur*, p.31-32. – DE LYS F., *op.cit.*, p.60. – WILLEQUET J., *op.cit.*, p.259. – GÉRARD J., *Cinq reines pour la Belgique*, p.133. – BRONNE C., *Albert I^{er}, le roi sans terre*, p.361-365. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.170-194. – MARIE-ESMERALDA DE BELGIQUE, *op.cit.*, p.98. – WEBER P., *op.cit.*, p.114. – VAN VUYST P., *op.cit.*, p.74.

Historiographie : VAN DEN WIJNGAERT M., *op.cit.*, p.34-35. – RASKIN E., *op.cit.*, p.200. – VERLEYEN M., *op.cit.*, p.125. – REDING R., *op.cit.*, p.203.

⁷⁵⁶ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.302. – GÉRARD J., *op.cit.*, p.127. – BRONNE C., *Albert I^{er}, le roi sans terre*, p.329. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.164. – MARIE-ESMÉRALDA DE BELGIQUE, *op.cit.*, p.89. – KESTELOOT C., *op.cit.*, p.88.

⁷⁵⁷ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.308. – BRONNE C., *Reine de cœur*, p.31. – BRONNE C., *Albert I^{er}, le roi sans terre*, p.329. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.164.

⁷⁵⁸ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.302-208. – KESTELOOT C., *op.cit.*, p.88.

⁷⁵⁹ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.311. – BRONNE C., *Reine de cœur*, p.31. – DE LYS F., *op.cit.*, p.58. – BRONNE C., *Albert I^{er}, le roi sans terre*, p.329. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.166. – FOULON M., *op.cit.*, p.23. – MARIE-ESMERALDA DE BELGIQUE, *op.cit.*, p.89. – KESTELOOT C., *op.cit.*, p.88. – WEBER P., *op.cit.*, p.108.

⁷⁶⁰ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.311. – BRONNE C., *Reine de cœur*, p.31. – DE LYS F., *op.cit.*, p.58. – BRONNE C., *Albert I^{er}, le roi sans terre*, p.329. – MARIE-ESMÉRALDA DE BELGIQUE, *op.cit.*, p.89. – KESTELOOT C., *op.cit.*, p.88.

⁷⁶¹ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.311. – BRONNE C., *Reine de cœur*, p.31. – BRONNE C., *Albert I^{er}, le roi sans terre*, p.329. – MARIE-ESMÉRALDA DE BELGIQUE, *op.cit.*, p.89. – WEBER P., *op.cit.*, p.108.

Au cours des années qui ont suivi, le roi et la reine sont invités par différents pays dans le cadre de ce que nous appelons des « voyages-triomphe ». À chacune de leur visite, ils sont présentés comme étant les souverains valeureux de la Première Guerre mondiale⁷⁶². Les foules les acclament et ils participent à de nombreuses cérémonies⁷⁶³. Leur statut de héros se voit renforcé par cette série de voyages à l'international⁷⁶⁴ relatés à de nombreuses reprises dans nos sources : des tournées aux États-Unis et au Brésil ainsi que des visites officielles à Paris, Londres et Rome⁷⁶⁵.

En ce qui concerne la période qui correspond à l'issue de la guerre, notons que la plupart des sources de vulgarisation ne fait qu'appuyer cette image héroïsée des souverains. Seule Chantal Kesteloot constitue une exception. L'historienne décrit une situation bien moins idéalisée : les souverains redouteraient des troubles à leur retour en Belgique après quatre ans d'absence. Par conséquent, l'organisation de la Joyeuse Entrée du 22 novembre 1918 aurait été millimétrée pour susciter un élan de sentiment national⁷⁶⁶.

b. Un récit en accord avec les faits ?

Ce récit présente la fin de la guerre comme un processus rapide et simple : l'Armistice a été signé, l'Occupant est parti et les souverains sont accueillis en héros. En réalité, les choses sont moins évidentes : le 11 novembre est communément admis comme la date qui célèbre la fin de la guerre mais de nombreuses troupes allemandes sont encore présentes sur une large partie du territoire au moment de la signature de l'Armistice⁷⁶⁷. Pour Cédric Istasse, bien que le 11 novembre soit effectivement investi « d'une charge mémorielle importante »⁷⁶⁸, c'est plutôt le 22 novembre et la « Joyeuse Entrée » des souverains à Bruxelles qui symbolisent véritablement cette libération⁷⁶⁹. Cet événement,

⁷⁶² MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.340. – BRONNE C., *Reine de cœur*, p.31-32. – BRONNE C., *Albert I^{er}, le roi sans terre*, p.361.

⁷⁶³ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.340. – BRONNE C., *Reine de cœur*, p.32.

⁷⁶⁴ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.341.

⁷⁶⁵ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.341-354. – BRONNE C., *Reine de cœur*, p.32. – DE LYS F., *op.cit.*, p.60. – WILLEQUET J., *op.cit.*, p.259. – GÉRARD J., *op.cit.*, p.133. – BRONNE C., *Albert I^{er}, le roi sans terre*, p.361. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.180-194. – MARIE-ESMERALDA DE BELGIQUE, *op.cit.*, p.98. – WEBER P., *op.cit.*, p.114. – VAN VUYST P., *op.cit.*, p.74.

⁷⁶⁶ KESTELOOT C., *op.cit.*, p.88.

⁷⁶⁷ Ce mouvement de retrait des troupes allemandes durera jusqu'au 28 novembre 1918. – ISTASSE C., « Histoire, mémoire et identité : les fêtes nationales, régionales et communautaires en Belgique », in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2412-2413, 2019/7, p.62.

⁷⁶⁸ *Ibidem*.

⁷⁶⁹ *Ibidem*.

caractérisé par un élan patriotique autour des souverains, a très certainement contribué à consolider leur mythe.

Concernant les « voyages-triomphe », la raison de leur présence n'est pas explicitement évoquée, excepté la volonté des pays de les accueillir en héros. Malgré le fait qu'un élan d'admiration et d'héroïsation motive ces invitations à l'étranger, ce n'est pas la seule raison de leur venue. Il y a clairement une volonté de la part de la Belgique d'exprimer sa reconnaissance envers les nations qui lui ont fourni une aide humanitaire pendant la guerre (et les inciter à continuer en leur présentant la situation catastrophique en Belgique) mais aussi de promouvoir la réputation de la Belgique au niveau international⁷⁷⁰.

c. *Les années 1920 et le début des années 1930*

Dans l'immédiat de l'après-guerre, alors que l'héroïsation des souverains se voit consolidée par leurs voyages, leur image donne l'impression d'une grande activité et de prise d'initiatives dans les domaines des bonnes œuvres, du développement et du soutien des Sciences et des Arts en Belgique⁷⁷¹. La construction du Palais des Beaux-Arts à Bruxelles, inauguré en 1928 vient illustrer cette image des souverains⁷⁷². L'image d'Élisabeth de la fin des années 1920 et des années 1930 est donc davantage associée à la composante artistique et scientifique, ce que nous approfondirons au chapitre suivant.

D. Conclusion

En conclusion, on a constaté que le traitement de l'image d'Élisabeth pendant la période 14-18 passait par sept « tendances » dans la vulgarisation. Celles-ci évoluent selon trois manières : par le prolongement, par la rupture ou par un retour aux tendances précédentes.

⁷⁷⁰ VAN YPERSELE L. *Le roi Albert, histoire d'un mythe*, p.105-109. – À ce sujet, Kenneth Bertrams précise que la collaboration entre les États-Unis et la Belgique s'étend de 1914 à 1930 et concerne autant des questions d'aide humanitaire que de soutien à la recherche scientifique. Pour approfondir cette question, consulter : BERTRAMS K., « De l'action humanitaire à la recherche scientifique : Belgique 1914-1930 », in *L'argent de l'influence. Les fondations américaines et leurs réseaux européens*, TOURNÈS L. (dir.), Paris, Autrement, 2010, p.45-63.

⁷⁷¹ HALLEUX R., XHAYET G., *La liberté de chercher : histoire du Fonds national belge de la recherche scientifique*, Liège, Éditions de l'Université de Liège, 2007, p.50.

⁷⁷² Pour approfondir la question de l'apport à la culture en Belgique du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, voir MONTENS V., *Le Palais des Beaux-Arts. La création d'un haut lieu de culture à Bruxelles (1928-1945)*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2000.

Les années 1960 et 1970 sont caractérisées par une survalorisation du rôle d'Élisabeth dans le domaine médical pendant la Grande Guerre. Ensuite, on observe un prolongement de cette survalorisation à laquelle viennent se greffer de nouvelles informations et anecdotes au début des années 1970. Celles-ci seront ensuite reprises jusqu'à la fin des années 1970, ce que l'on peut considérer comme une période de stagnation de cette représentation de la reine. En 1979, Jacques Willequet fait le récit d'une anecdote inédite : Élisabeth aurait participé à la traduction de la réponse à l'ultimatum allemand. Cela permet une diversification de l'activité d'Élisabeth en 14-18, plus seulement cantonnée à la reine-infirmière.

En 1986, une rupture se produit dans la description de cet aspect de l'image de la reine avec l'ouvrage de Georges-Henri Dumont. Il y insère une analyse du mythe en tant que tel, ce qui révèle une conscientisation progressive de l'existence du mythe. C'est la première fois que sont posées les questions de la naissance du mythe, des moyens qui ont permis de le construire et de le faire perdurer dans le temps. Dumont rompt avec la vision antérieure en faisant mention du fait qu'Albert et Élisabeth sont bien conscients du mythe dont ils font l'objet, mais aussi de son utilité. Martine Foulon (1988) transmet cette tendance initiée par Dumont.

Nous avons ensuite constaté un désintérêt cette thématique entre 1990 et le début des années 2000 au profit de nouveaux thèmes. Cela témoigne sans doute d'une volonté d'explorer la figure de la reine sous de nouveaux angles⁷⁷³. Au cours des années 2010, Marie-Esméralda prolonge Dumont en offrant une vision plus réaliste de la reine, alors que Kesteloot approfondit le questionnement sur les mécanismes qui ont permis au mythe de perdurer. Weber demeure ancré dans une tendance plus ancienne, tout en ne pouvant pas nier les nouveautés apportées à l'image de la reine au moment où il écrit.

Finalement, les sources télévisées permettent une transmission de l'image de la reine Élisabeth pendant les années 14-18 et de l'immédiat d'après-guerre véhiculée par la vulgarisation. C'est le cas pour la vision de Marie-José et Weber notamment.

Le traitement de ce pan de l'image de la reine par l'historiographie a montré des différences majeures. Tout d'abord, nous avons souligné la remise en cause précoce du mythe de la reine-infirmière ; une diversification des actions d'Élisabeth pendant la guerre,

⁷⁷³ Sa privée par exemple, et d'autres thématiques qui s'intègrent dans le chapitre II « La femme »

en explorant par exemple son rôle dans la gestion et la coordination des hôpitaux et dans la création d'école et d'orphelinats sur la zone de front. Ce type de sources offre aussi un questionnement sur la naissance du mythe de la reine-infirmière, les moyens et vecteurs de sa construction ainsi que son utilité. Une contextualisation du rôle d'Élisabeth dans le domaine médical est proposée lorsque Raskin explique que son cas n'est pas isolé (de nombreuses femmes de son rang y ont été actives). Antier et Kazilieris ont permis d'observer sous un angle différent l'image de la reine par une étude approfondie du « Cercle belge » et sur son réseau de relations pendant le conflit, qui montre qu'Élisabeth est véritablement impliquée et active dans la diplomatie clandestine.

Pour la période qui s'intéresse aux années d'après-guerre, deux thématiques récurrentes ont été observées : le retour au pays des souverains en 1918 et les « voyages-triomphe ». Elles permettent de savoir quand l'image héroïsée des souverains s'est consolidée. L'étude de cette période montre aussi que les souverains ont conscience de toute la force de leur propre image et qu'une propagande a été mise en place pour la véhiculer, ce dont témoignent les « voyages-triomphe ».

4. La Période post-1934

La partie suivante a pour but de passer en revue l'image de la reine Élisabeth après 1934 (mort d'Albert I^{er}). Une fois le roi mort, elle cesse d'être la reine des Belges. Comment est-elle représentée dans cette situation particulière ? La période chronologique qui sera analysée s'étend de 1934 à 1965 (mort d'Élisabeth) et sera divisée en différentes thématiques : la mort d'Albert et d'Astrid ; la Seconde Guerre mondiale et, finalement, la dernière partie de sa vie.

A. Deux accidents tragiques

D'une manière générale, les sources de vulgarisation s'accordent à dire que la mort d'Albert est un profond traumatisme pour Élisabeth⁷⁷⁴. Accidentelle, sa chute à Marche-Dames est aussi inattendue et violente. Immanquablement, la majorité des sources la

⁷⁷⁴ MARIE-JOSÉ, *Albert et Élisabeth*, p.407. – BRONNE C., *Reine de cœur*, p.38. – GÉRARD J., *Cinq reines pour la Belgique*, p.137. – BRONNE C., *Albert I^{er}, le roi sans terre*, p.402. – DUMONT G.-H., *Élisabeth de Belgique*, p.247-249. – FOULON M., *Élisabeth, reine de Belgique*, p.36. – MARIE-ESMÉRALDA DE BELGIQUE, *Albert et Élisabeth*, p.140. – VAN VUYST P., *L'album intime de la famille royale*, p.65.

représentent comme une veuve souffrant la perte de son époux. Tout l'imaginaire qui existe autour du couple uni ressort, et la mort d'Albert est présentée comme celle de son époux, mais aussi celle de son compagnon et ami, comme si elle perdait finalement une part d'elle-même. Marie-José fait mention d'une lettre qu'Élisabeth lui a écrite au moment de la mort d'Albert dans laquelle elle lui dit « combien elle est désespérée et que le vide sera quotidien et infini »⁷⁷⁵.

Quelques exceptions résident cependant. Noterman et son ouvrage *Le Roi Tué* (2004)⁷⁷⁶ constituent l'une d'entre elles⁷⁷⁷. Répétons-le, l'objectif de ce dernier est de mener une enquête sur la cause de la mort d'Albert qu'il pense criminelle. Dans cette perspective, il fait d'Élisabeth une potentielle suspecte pour avoir fomenté la mort d'Albert⁷⁷⁸. Il analyse avec précision les témoignages qui relatent la réaction d'Élisabeth au moment où elle apprend la mort de son époux pour y déceler une quelconque preuve de sa culpabilité : le fait qu'elle n'ait pas pleuré instantanément ou qu'elle se soit mise à jouer du violon sont pour lui des éléments de suspicion⁷⁷⁹. La théorie de Noterman sera reprise par De Montfort (2007), qui énumère les différentes rumeurs qui existent sur la mort d'Albert (suicide ? meurtre pronazi ? vengeance d'Élisabeth ?) sans véritablement se prononcer⁷⁸⁰.

Outre l'aspect émotionnel qui entoure le drame, les sources de vulgarisation s'intéressent aux conséquences de la mort d'Albert sur la vie d'Élisabeth⁷⁸¹. Dès la disparition de son époux, elle cesse d'être reine et ce rôle revient à Astrid. C'est une période où la reine est présentée comme disparue de la vie publique : « [s]a solitude impliquait, en outre, la fin de son rôle de souveraine. [...] La reine des Belges, c'était désormais Astrid. [...] Élisabeth passait à l'arrière-plan aux yeux du monde comme aux yeux des foules »⁷⁸². Cette période sera de courte durée. La mort tragique d'Astrid l'année

⁷⁷⁵ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.407.

⁷⁷⁶ NOTERMAN J. A.M., *Le roi tué*, *op.cit.*

⁷⁷⁷ Il faut noter que De Lys (1978) bien avant Noterman fait part de ces théories au sujet de la mort du roi, mais sans incriminer Élisabeth. Cela montre cependant qu'il existe une tendance à discuter la cause de sa mort. – DE LYS F., *Cette étonnante dynastie belge*, p.64.

⁷⁷⁸ NOTERMAN J. A.M., *op.cit.*, p.60.

⁷⁷⁹ *Ibidem*.

⁷⁸⁰ DE MONFORT V., *op.cit.*, p.106.

⁷⁸¹ C'est le cas notamment de DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.249-250. – FOULON M., *op.cit.*, p.38. – MARIE-ESMÉRALDA DE BELGIQUE, *op.cit.*, p.140. – VAN VUYST P., *op.cit.*, p.65 et p.107.

⁷⁸² DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.249.

suivante est présentée par les sources d'une manière presque romanesque, comme un coup du destin :

[I]a mort du roi Albert ne l'avait pas seulement meurtrie ; elle l'avait, en quelque sorte, dépouillée du rôle de reine. La mort d'Astrid la fit pleurer, mais elle l'obligea à la fois à reprendre une place perdue et à en assumer une nouvelle : remplacer la mère de trois orphelins.⁷⁸³

Le traitement de ces deux événements – certes tragiques – par les sources de vulgarisation est caractérisé par un recours au pathos important et à une forme d'héroïsation de la figure de la reine.

De son côté, il semble que l'historiographie accorde moins d'importance à cette thématique (20 ouvrages sur les 30 qui composent notre corpus y font référence). Ceux qui en parlent présentent cette période comme une disparition de la vie publique de la reine : « [I]orsqu'il est mort, elle a disparu de la vie publique. Si bien qu'on aurait pu penser qu'elle appartenait au passé »⁷⁸⁴.

D'autres précisent qu'elle vit cette situation comme un drame, tels que De Walque et Van den Wijngaert⁷⁸⁵. Ce dernier revient aussi sur ce qui est prévu par le protocole en cas de décès du roi : le prince héritier est le premier à pouvoir saluer la dépouille⁷⁸⁶, règle qui aurait fait entrer Élisabeth dans une colère noire car elle découvre que son mari a déjà été lavé et pansé alors qu'elle aurait voulu lui rendre ce dernier hommage⁷⁸⁷. Il existe un désaccord entre Van den Wijngaert et Raskin quant à la présence d'Élisabeth aux obsèques : le premier avance qu'étant trop éprouvée et qu'elle n'aurait pas pu s'y rendre⁷⁸⁸ alors que Raskin avance qu'elle y était mais serait entrée très discrètement par la porte de la sacristie de sorte que personne ne puisse la voir⁷⁸⁹. Notons cependant qu'il est le seul à présenter les faits de cette manière.

⁷⁸³ *Idem*, p.254.

⁷⁸⁴ D'YDEWALLE C., *op.cit.*, p.563.

⁷⁸⁵ DE WALQUE B., *op.cit.*, p.7. – VAN DEN WIJNGAERT M., *Pouvoir et monarchie*, p.38. C'est le cas également de DAYEZ-BURGEON, *Astrid*, p.112 et de DEFRANCE O., *op.cit.*, p.203.

⁷⁸⁶ VAN DEN WIJNGAERT M., *op.cit.*, p.38.

⁷⁸⁷ *Ibidem*.

⁷⁸⁸ *Idem*, p.38. – RASKIN E., *op.cit.*, p.219.

⁷⁸⁹ RASKIN E., *op.cit.*, p.216

Un autre fait intéressant est la thèse de l'assassinat d'Albert, qui se transmet de la vulgarisation à l'historiographie via Raskin et Deleersnijder⁷⁹⁰ : cela témoigne de l'intertextualité qui peut exister entre les différentes sources.

B. La Seconde Guerre mondiale

L'image d'Élisabeth pendant la Seconde Guerre mondiale vient réactiver celle dont elle a hérité pendant la Grande Guerre. La thématique de la reine-infirmière et le dévouement sans limites qui y est associé font leur réapparition. Notons également que le traitement de la période post-1934 est caractérisé par l'indifférence de la plupart des sources, comme si la vie d'Élisabeth sans le roi n'était pas digne d'intérêt. Sur les 18 ouvrages de vulgarisation qui composent notre corpus, 9 font référence à cette période. Le constat est encore plus flagrant dans l'historiographie : seulement 6 ouvrages et articles sur 30 en parlent. Pour la plupart des autres, le récit s'arrête à la mort du roi en 1934.

La vision d'Élisabeth véhiculée pour cette période dans la vulgarisation évolue très peu, l'image de 1914 étant toujours présente : elle s'implique dans les aides humanitaires, son dévouement est sans limites, elle retrouve sa place au chevet des blessés⁷⁹¹. La seule nouveauté tient de l'une des particularités de la Seconde Guerre mondiale : la question du sauvetage du peuple juif. Dès 1976, Bronne évoque sa participation à leur protection⁷⁹², ce qui deviendra par la suite un sujet récurrent⁷⁹³. Il faut attendre Dumont (1986) pour que soit mise en avant la force de caractère dont elle a fait preuve lors de son opposition face à l'Occupant en soutenant les Juifs⁷⁹⁴. Son aide est illustrée par différentes anecdotes : elle porterait l'étoile jaune et leur adresse la parole alors que c'est interdit⁷⁹⁵. Dumont va encore plus loin en racontant que la reine s'est rendue Avenue Louise dans les bureaux de la Gestapo pour sauver une famille juive, ou encore « qu'elle recueille de leurs bouches des renseignements »⁷⁹⁶. Foulon ne fait que prolonger les propos de Dumont dans son

⁷⁹⁰ RASKIN E., *op.cit.*, p.216. – DELEERSNIJDER H., *op.cit.*, p.165.

⁷⁹¹ BRONNE C., *Reine de cœur*, p.38. – DE LYS F., *op.cit.*, p.84. – GÉRARD J., *Cinq reines pour la Belgique*, p.137-142. – GÉRARD J., GÉRARD H., *op.cit.*, p.283. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.274-289. – FOULON M., *op.cit.*, p.46-48. – MARIE-ESMÉRALDA DE BELGIQUE, *op.cit.*, p.152. – WEBER P., *op.cit.*, p.159-160.

⁷⁹² BRONNE C., *Reine de cœur*, p.38.

⁷⁹³ GÉRARD J., *Cinq reines pour la Belgique*, p.137. – GÉRARD J., GÉRARD H., *op.cit.*, p.283.

⁷⁹⁴ DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.289.

⁷⁹⁵ *Ibidem.*

⁷⁹⁶ *Idem.*, p.286.

ouvrage en 1988⁷⁹⁷. Plus récemment, Marie-Esméralda (2014) reprend l'anecdote selon laquelle elle aurait parlé à des Juifs alors que c'était strictement prohibé⁷⁹⁸, tandis que Weber (2014) rappelle qu'elle a porté l'étoile jaune en soutien au peuple juif⁷⁹⁹.

L'historiographie traite encore moins l'image d'Élisabeth pendant cette période. Certains n'entrent même pas dans les détails ; ils y font juste référence. C'est le cas de Morelli, qui mentionne simplement le fait qu'elle « sauve des Juifs »⁸⁰⁰ et de DeFrance, qui explique qu'elle retrouve « ses vieux réflexes de 1914 et [qu']elle organise un réseau d'hôpitaux et l'hébergement des réfugiés et des Juifs »⁸⁰¹. Seuls trois ouvrages dépassent la simple référence : De Walque (2000), Raskin (2006) et Kazilieris (2010). De Walque se cantonne à l'image héritée de 1914 et traite uniquement son rôle dans le domaine humanitaire et dans le sauvetage des Juifs, mais elle ne pousse pas l'analyse plus loin⁸⁰². De leurs côtés, Raskin et Kazilieris offrent une analyse beaucoup plus fine de son action et de sa représentation pendant la Seconde Guerre mondiale. Raskin a mené une étude précise de son intervention en faveur des Juifs. Selon lui, Élisabeth est à l'origine du sauvetage d'environ 188 Juifs même s'il concède que cette théorie est parfois remise en cause⁸⁰³. Il appelle à nuancer le mythe qui entoure la reine, même si son action pendant la guerre est avérée. C'est le cas aussi de Kazilieris qui, sans pour autant déprécier son rôle, affirme que la reine aurait bien reçu des dignitaires juifs pendant la guerre (chose qui était prohibée), qu'elle porte l'étoile pour les soutenir, et qu'elle aurait même été jusqu'à appeler Hitler pour plaider la cause des Juifs belges. Le Führer lui promet de ne pas les déporter, promesse qui ne sera pas tenue.

⁷⁹⁷ FOULON M., *op.cit.*, p.48.

⁷⁹⁸ MARIE-ESMÉRALDA DE BELGIQUE, *Albert et Élisabeth*, p.152.

⁷⁹⁹ WEBER P., *op.cit.*, p.161.

⁸⁰⁰ MORELLI A., « La reine Élisabeth de Belgique et la promotion des échanges culturels avec le monde communiste », p.330.

⁸⁰¹ DEFRANCE O., *op.cit.*, p.204.

⁸⁰² DE WALQUE B., *op.cit.*, p.7.

⁸⁰³ RASKIN E., *op.cit.*, p.246.

C. Les dernières années de sa vie

a. Contexte

La fin de la vie de la reine est caractérisée par toute une série de voyages au-delà du Rideau de Fer, que Wilhem Erauw nomme des « voyages-défis »⁸⁰⁴, puisque la situation internationale de l'époque est dominée par la guerre froide⁸⁰⁵.

Quel est le positionnement de la politique belge vis-à-vis de l'URSS ? Après avoir brièvement participé au pouvoir, les communistes belges subissent une exclusion de la part des autres partis et plus particulièrement du Parti socialiste, très anticommuniste et fidèle à l'OTAN⁸⁰⁶. Étant isolés, les communistes belges désirent rallier à leur cause des sympathisants au-delà du Parti communiste belge. Les Amitiés belgo-soviétiques serviront à cela, dans la mesure où ils organisent des événements culturels, mais pas neutres pour autant⁸⁰⁷. Les Amitiés belgo-polonaises et l'Association Belgique-Chine les rejoignent rapidement⁸⁰⁸.

Comment se positionne la reine Élisabeth face au communisme ? Elle est élue membre du comité d'honneur des Amitiés belgo-soviétiques dès sa création en 1945⁸⁰⁹. Par cette position, elle assiste à des galas et des projections de films soviétiques⁸¹⁰. Elle montre un intérêt important pour la Russie en apprenant le russe avec Dimitri Goldé, lui-même communiste, et patronne une rencontre entre écrivains issus des deux blocs⁸¹¹. On peut ici voir que son intérêt pour la Russie est déjà présent à la fin de la guerre, bien avant ses « voyages-défis ».

⁸⁰⁴ ERAUW W., « La Reine Élisabeth et Albert Schweitzer », p.901.

⁸⁰⁵ MORELLI A., « La reine Élisabeth de Belgique et la promotion des échanges culturels avec le monde communiste », p.330.

⁸⁰⁶ *Idem*, p.331.

⁸⁰⁷ *Idem*, p.332.

⁸⁰⁸ *Ibidem*.

⁸⁰⁹ *Ibidem*.

⁸¹⁰ *Ibidem*.

⁸¹¹ *Ibidem*.



Image 2 : Élisabeth rencontre Mao, 1961

Revenons-en à ces voyages. En tout, elle effectuera six voyages à l'Est : elle se rend en Pologne en 1955, en URSS en 1958, en Yougoslavie en 1959, en Chine en 1961, en URSS, en Pologne en 1961 et à nouveau en URSS en 1962⁸¹². Ces différents voyages dans les pays communistes rencontrent une vive opposition de la part du Gouvernement belge, qui se retrouve dans une position très délicate vis-à-vis des États-Unis⁸¹³.

b. L'image d'Élisabeth pendant cette période

Cette thématique, bien qu'elle soit davantage traitée que celle de la Seconde Guerre mondiale, souffre quand même d'un certain désintérêt (comme toutes les thématiques post-1934 par ailleurs). Cette thématique englobe le pan de l'image de la reine que nous avons intitulée « reine rouge ».

Au sein des sources de vulgarisation, 9 ouvrages sur 18 n'abordent pas cette thématique, et l'on peut voir que son traitement par rapport à l'image d'Élisabeth est stable et ne subit pas d'évolution significative à travers le temps. Le premier à en parler est Carlo Bronne (1976), et ce de manière très brève. La reine devient pour lui un symbole de paix par l'entreprise de son voyage en URSS en 1962 (le seul qu'il mentionne)⁸¹⁴. Georges-Henri Dumont est quant à lui le premier à utiliser l'expression « reine-rouge » pour parler d'Élisabeth, mais il n'en fait pas grand usage. Dumont rappelle le traitement négatif de ces

⁸¹² *Idem*, p.333-343.

⁸¹³ *Ibidem*.

⁸¹⁴ BRONNE C., *Reine de cœur*, p.44.

voyages par la presse⁸¹⁵. De manière générale, on peut dire que la vulgarisation n'émet jamais de véritable critique sur ces voyages et présente Élisabeth comme « un symbole de paix »⁸¹⁶, qu'elle fait preuve « de détermination »⁸¹⁷, ou qu'elle est « une femme pacifiste, éclairée »⁸¹⁸, « anticonformiste »⁸¹⁹, « curieuse et indépendante »⁸²⁰, mais n'utilise jamais le mot « communiste ». Elle bénéficie d'une image très positive dans la vulgarisation et l'expression « reine-rouge » est mobilisée uniquement lorsque les sources suggèrent les critiques qu'elle subit. L'expression est donc perçue comme une insulte et est uniquement présente dans la bouche de ceux qui veulent lui être défavorables.

Qu'en est-il de l'historiographie ? À nouveau, c'est par son absence que cette thématique est remarquable : 22 ouvrages sur 30 n'en font pas mention. Le premier à l'aborder de manière détaillée est Willem Erauw, en 1995. Son étude conclut que trop souvent, ses initiatives ont été perçues comme « un caprice de vieille femme »⁸²¹ alors que ses carnets personnels permettent d'affirmer qu'elle était réellement engagée dans un pacifisme radical et que ces différents voyages sont un prétexte pour des missions pacifistes⁸²².

Liebaers et De Walque ne font que relater les différents voyages et l'opposition qu'elle rencontre auprès de Paul Henri Spaak qui la rappelle à l'ordre. Ils font part également de sa détermination⁸²³.

La thématique est abordée sous un angle nouveau par Janssens, qui explique que ces voyages sont effectués dans le but de s'impliquer auprès de musiciens polonais, de les valoriser et de les promouvoir⁸²⁴. Elle est présentée ici comme étant déterminée à faire ces voyages en raison de son amour intense pour la musique.

Raskin ne se prononce pas véritablement sur ce qui la pousse à voyager, mais expose la manière dont elle est représentée dans différents milieux : chez ses sympathisants de

⁸¹⁵ DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.347.

⁸¹⁶ BRONNE C., *op.cit.*, p.44. – Weber, en 2014, fait le même constat. – WEBER P., *op.cit.*, p.179-195.

⁸¹⁷ GÉRARD J., *Cinq reines pour la Belgique*, p.143.

⁸¹⁸ DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.347. – FOULON M., *op.cit.*, p.64-65.

⁸¹⁹ WEBER P., *op.cit.*, p.179.

⁸²⁰ DE MONFORT V., *op.cit.*, p.111.

⁸²¹ ERAUW W., *op.cit.*, p.886.

⁸²² *Idem*, p.901.

⁸²³ LIEBAERS H., *op.cit.*, p.221. – DE WALQUE B., *op.cit.*, p.10.

⁸²⁴ JANSSENS G., *op.cit.*, p.23-28.

l'extrême gauche, c'est une vraie communiste, passionnée par la Russie⁸²⁵ ; pour ses détracteurs, surtout les catholiques et l'aristocratie belge, elle est une « vieille folle »⁸²⁶ qu'il faudrait « déclarer irresponsable »⁸²⁷. On la dit impertinente, et certains auraient été jusqu'à demander à Baudouin d'intervenir pour calmer ses ardeurs⁸²⁸.

Anne Morelli explique longuement les raisons de sa motivation dans une analyse plus nuancée : elle ne la perçoit ni comme entièrement communiste ni comme une vieille dame aux lubies farfelues⁸²⁹. Pour Morelli, Élisabeth est profondément impliquée dans le mouvement pacifiste et éprouve certainement une sympathie pour le communisme. La culture et la musique lui ont certainement donné un prétexte pour se rendre à l'Est⁸³⁰.

Finalement, c'est Kazilieris qui apporte à cette thématique un réel regard nouveau, centré sur les réseaux d'Élisabeth⁸³¹. Elle décrit la reine comme ayant une indépendance renforcée à l'issue de la guerre et que ses voyages en sont la preuve⁸³². Pour elle, ce sont principalement ses relations avec Camille Huysmans et Gérôme Adant qui l'ont poussée à se rendre à l'Est⁸³³.

c. Les sources télévisuelles et leur traitement de la reine-rouge

La thématique « reine-rouge » n'a que peu de visibilité dans les sources télévisées. Une seule émission centrée sur celle-ci sur tout notre corpus. Il s'agit d'une des parties accordées à l'émission « La reine Élisabeth ou les passions d'une reine : la vie rouge » qui date de 1999. L'émission associe ses voyages à l'Est avec la musique, parle quand même de la désapprobation du gouvernement et de la réaction négative de la presse à son égard suite aux voyages⁸³⁴.

⁸²⁵ RASKIN E., *op.cit.*, p.303.

⁸²⁶ *Ibidem.*

⁸²⁷ *Ibidem.*

⁸²⁸ *Ibidem.*

⁸²⁹ MORELLI A., « La reine Élisabeth de Belgique et la promotion des échanges culturels avec le monde communiste », p.331-343.

⁸³⁰ *Ibidem.*

⁸³¹ KAZILIERIS K., *op.cit.*, p.123.

⁸³² *Ibidem.*

⁸³³ *Ibidem.*

⁸³⁴ « Élisabeth ou les passions d'une reine : la vie rouge », in *Forts en tête*, émission télévisée, RTBF (Belgique), 30/11/1999.

D. Conclusion

L'image d'Élisabeth au moment de la mort d'Albert part dans deux directions diamétralement opposées : la plus grande partie de la vulgarisation la présente comme une veuve souffrant la perte de son époux alors qu'une minorité évoque sa potentielle participation à son assassinat. Outre l'aspect émotionnel de la mort du roi, les sources s'interrogent sur le rôle d'Élisabeth sans lui, et la présentent comme disparue de la vie publique. La mort d'Astrid balaye rapidement cette image : cet événement la transforme en une reine poussée à dépasser son chagrin pour remplir son devoir. Il y a véritablement dans cette description un recours au pathos et à une forme d'héroïsation de la reine : elle semble plus forte que le commun des mortels et fait passer son devoir avant sa tristesse. L'historiographie accorde moins de place à cette thématique, mais ceux qui l'abordent s'accordent à dire que c'est une période de disparition publique pour la reine. Deux versions contradictoires du récit des funérailles d'Albert sont présentées : dans l'une d'entre elles, Élisabeth est absente alors que dans l'autre elle est bien présente, mais pas aux yeux de tous. Finalement, le glissement de la théorie de la mort suspecte d'Albert de la vulgarisation à l'historiographie témoigne selon nous d'une intertextualité entre nos sources.

La seconde sous-thématique portait sur la Seconde Guerre mondiale. Dans des circonstances similaires, il semblerait que le conflit vienne réactiver l'image de la reine-infirmière héritée de 14-18, surtout dans la vulgarisation. Cette représentation contient cependant une nouveauté qui est spécifique à cette nouvelle guerre : la question du peuple juif et de sa déportation. S'il n'est pas question ici de remettre en question le fait qu'Élisabeth ait contribué à sauver des juifs belges de la déportation, la vulgarisation a tendance à survaloriser son implication au point de la transformer en véritable héroïne. Qu'en est-il de l'historiographie ? Nous avons établi qu'elle traitait moins cette thématique et que son rôle dans le sauvetage des juifs était plus documenté, sans pour autant être minimisé. Élisabeth y apparaît plus humaine et inscrite dans le contexte particulier de l'Occupation qui l'empêche de pouvoir agir comme elle l'entend.

Qui est donc Élisabeth au crépuscule de sa vie ? Selon nous, cette période est dominée par l'image de la « reine-rouge », expression qui fait référence à Élisabeth se rendant dans les pays communistes en pleine guerre froide. Tout comme les deux thématiques précédentes, celle-ci se trouve sous-représentée par nos sources. De manière

générale et de tout temps, Élisabeth en reine-rouge est dans la vulgarisation « un symbole de paix », « une anticonformiste », « une pacifiste », mais jamais une communiste. Elle bénéficie d'une image très positive et l'expression « reine-rouge » est utilisée uniquement quand il s'agit de décrire la manière dont ses détracteurs en parlent. En opposition, on trouve l'historiographie qui n'hésite pas à aborder la question délicate de son orientation politique ou philosophique qui l'aurait motivée à faire ces voyages. L'historiographie en est persuadée : la reine, malgré son attrait peu commun pour le monde communiste, n'est pas une bolchévique endurcie. On trouve dans les sources historiographiques un mélange de facteurs qui l'auraient poussé à faire ces voyages : pacifisme, panthéisme, passion pour la musique, russophile, anticonformiste ou tout à la fois.

La période post-1934 souffre d'un manque de visibilité généralisée (vulgarisation, historiographie et sources télévisées). Cela peut être expliqué par le fait qu'Élisabeth sans Albert suscite sûrement moins d'attention : elle n'a plus véritablement de rôle défini une fois le roi mort, même une fois Astrid décédée. De plus, l'image véhiculée, même si elle possède des variations selon les sources, reste stable jusqu'à aujourd'hui peut-être à cause de ce faible traitement.

III. Une analyse de l'image de « la reine » à travers les sources iconographiques et mémorielles

A. Les sources iconographiques

Les sources iconographiques de notre corpus ont été récoltées via une recherche systématique des représentations iconographiques de la reine Élisabeth sur toute sorte de supports (dessins, peintures, médailles, statues, broderie, vitraux) qui sont aujourd'hui exposées dans des musées ou des lieux publics en Belgique. La recherche a été réalisée via le BALaT (*Belgian Art Links and Tools*), le moteur de recherche des bases données IRPA (Institut royal du Patrimoine artistique)⁸³⁵. Bien que ces œuvres aient été créées avant la

⁸³⁵ Le BALaT est un moteur de recherche qui permet d'effectuer une recherche dans les quatre banques de données de l'IRPA : la photothèque en ligne de l'IRPA, qui reprend presque 700 000 clichés de tous les aspects du patrimoine artistique belge (architecture, paysage, arts plastiques, métiers d'arts) ; la bibliothèque de l'IRPA (livres et articles sur le patrimoine) ; le *Dictionnaire des peintres belges du XIV^e siècle à nos jours* ; et finalement, un répertoire des personnes et institutions liées au patrimoine (chercheurs, artisans,

mort de la souveraine, c'est la signification qu'elles ont aujourd'hui qui importe. C'est par l'analyse des différentes thématiques à travers lesquelles passe sa représentation que les sources iconographiques vont être étudiées. Cette section a été incluse dans ce chapitre sur « la reine » car les différentes sources iconographiques qui la représentent sont le reflet de son image publique.

Notre corpus compte 33 sources iconographiques de natures diverses. Nous avons classé les thématiques les plus récurrentes au sein de ce type de sources : Élisabeth en tant que princesse, les débuts du règne d'Albert, la Première Guerre mondiale, l'après-guerre, post-1934, la Seconde Guerre mondiale et Élisabeth à la fin de sa vie.

a. Les thématiques les plus représentées

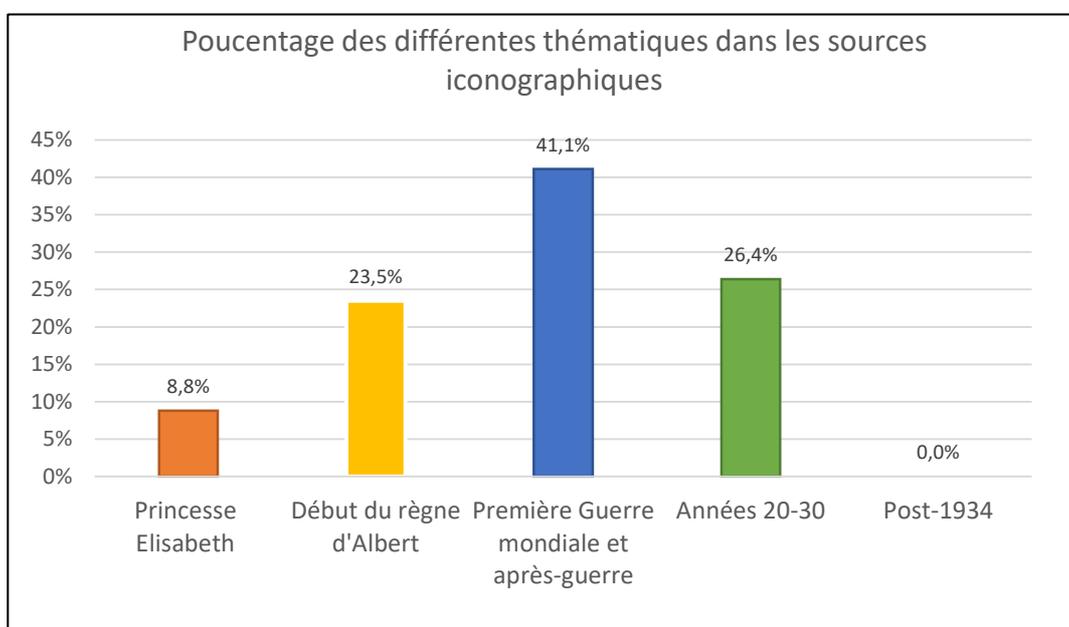


Figure 1 : Pourcentage des différentes thématiques dans les sources iconographiques

Comme en témoigne ce graphique, la présence de la thématique « princesse Élisabeth » est peu significative dans le corpus, peut-être en raison des obligations limitées que revêt le statut de princesse de Belgique.

Le début du règne d'Albert est une période propice à la création de bustes représentant Élisabeth. Ce constat n'est pas étonnant : un nouveau règne est le moment où

collectionneurs, photographes, etc.). – « BALaT première visite ? », in SITE INTERNET DU BALAT, *Accueil*, [en ligne], <http://balat.kikirpa.be/intro.php>. (Dernière consultation : 23/04/2020).

l'effigie officielle des nouveaux souverains prolifère puisqu'ils sont le nouveau symbole de l'institution monarchique. Les représentations passent surtout par la statuaire, de type ronde-bosse et sous forme de buste. Comme le dit Bénédicte De Walque, lorsqu'elle est véritablement représentée en symbole de la Monarchie, son effigie royale est très figée, sérieuse et épurée⁸³⁶. Ce type de représentation est censé symboliser la Monarchie et l'immortalité de l'institution, comme figée dans la pierre⁸³⁷.

Selon notre classement, la thématique la plus représentée est la période qui fait référence à la Première Guerre mondiale et l'immédiat d'après-guerre. C'est à la même période que le mythe de la reine-infirmière et le roi-chevalier naissent et que l'on perçoit une nette augmentation de leur visibilité pour servir la cause des alliés (susciter l'engagement de la population dans la guerre en donnant une dimension morale au conflit) et à susciter de l'empathie pour favoriser l'aide humanitaire en Belgique (et le moral des Belges par la même occasion). Cette période est caractérisée par une grande diversification des supports : l'effigie de la reine apparaît sur des dentelles, peintures, vitraux, médailles, enluminures et sculptures⁸³⁸.

La fin des années 1920 et 1930 est une thématique légèrement plus exploitée que celle du début du règne d'Albert, mais sans pour autant être significative. Souvent, cette période voit la création d'œuvres dont le sujet est la figure des souverains associée aux arts et aux sciences.

Finalement, on peut raisonnablement conclure que la figure d'Élisabeth subit une indifférence importante une fois Albert décédé. On peut supposer qu'une fois le roi mort et qu'elle n'est plus officiellement reine, la nécessité de la représenter en tant que symbole de la monarchie diminue malgré la mort d'Astrid en 1935 qui pousse Élisabeth à revenir au premier plan de la monarchie et à reprendre la place de reine.

⁸³⁶ DE WALQUE B., *op.cit.*, p.128.

⁸³⁷ *Idem*, p.145.

⁸³⁸ Voir reproduction en annexes.

B. Les sources mémorielles

Les sources mémorielles dans notre corpus sont composées des noms de rues et de deux cas particuliers de sa présence dans l'espace public.

a. *Les noms de rues*

En tout, nous avons mené une recherche systématique des noms de rues, avenues, places et parcs faisant référence à la reine Élisabeth en Belgique sous les appellations suivantes : « reine Élisabeth », « princesse Élisabeth », « Albert-Élisabeth » et « Élisabeth ». La recherche a été divisée en fonction des trois régions belges : la Wallonie, la Flandre et la Région Bruxelles-Capitale. Les deux premières possèdent leur propre base de données des noms de rues : ICAR⁸³⁹ pour la Wallonie et le CRAB⁸⁴⁰ pour la Flandre. Pour la région Bruxelles-Capitale, notre recherche a été effectuée à l'aide du cirb⁸⁴¹ (une carte numérique interactive nommée UrbIS⁸⁴²) reprenant les 19 communes bruxelloises.

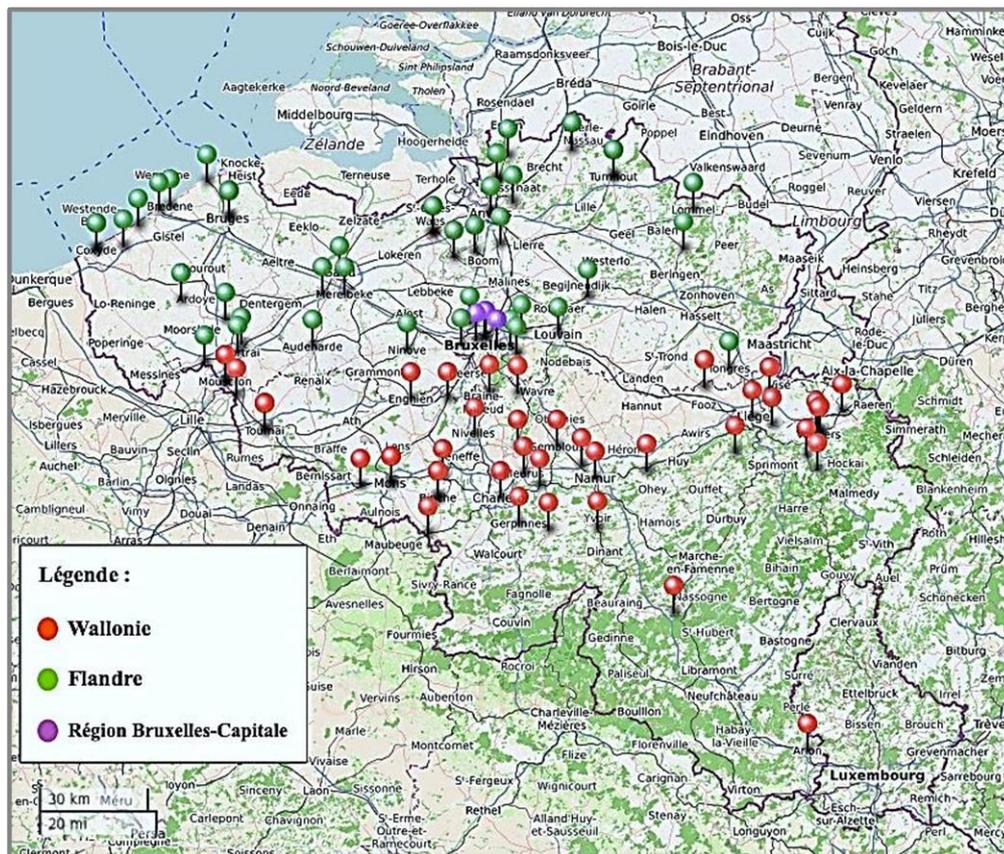
En tout, nous avons relevé 89 rues, avenues, parc, places et squares qui font référence à la reine Élisabeth en Belgique. Qu'en est-il de la répartition au niveau régional ? On note une légère différence entre la Flandre et la Wallonie qui n'est pas significative : la Flandre compte 49,43 % des sites relevés alors que la Wallonie en compte 46,06 %. Il y a donc une répartition assez égale entre les deux. La Région Bruxelles-Capitale, possédant une surface géographique beaucoup plus restreinte, en compte forcément un nombre bien moindre : 0,04 %.

⁸³⁹ ICAR (Inventaire Centralisé des Adresses et des Rues en Wallonie) est le Géoportail officiel de la Wallonie, géré par le site de l'information géographique wallonne, lequel dépend de la Région Wallonne. Ce registre est la source authentique des données d'adresses en Wallonie et offre notamment une liste complète des rues de Wallonie et une carte interactive de la région. – « ICAR », in GÉOPORTAIL DE LA WALLONIE, [en ligne], <https://geoportail.wallonie.be/georeferentiel/icar>. (Dernière consultation le 03/07/2020).

⁸⁴⁰ Le CRAB est un registre d'adresses géré par les Villes et communes flamande. – « Registre d'adresses (CRAB) », in OFFICIËLE WEBSITE VAN DE VLAAMSE OVERHEID, [en ligne], <https://overheid.vlaanderen.be/fr/producten-diensten/address-register-crab>. (Dernière consultation le 03/07/2020).

⁸⁴¹ Le cirb est le Centre informatique pour la Région Bruxelloise, partenaire informatique de la région Bruxelles-Capitale et qui gère entre autres, ses données cartographiques. – « UrbIS-Online – Outil de découverte », in SITE INTERNET DU CIRB.BRUSSELS, [en ligne], <https://urbisonline.brussels/>. (Dernière consultation le 15/07/2020).

⁸⁴² UrbIS Online est un outil de découverte des services cartographiques UrbIS. Entre d'autres services, UrbIS donne accès à une carte virtuelle de la Région Bruxelles-Capitale qui permet la recherche de noms de rues par mot clés. Cet outil est géré par le CIRB, qui dépend lui-même de la Région Bruxelles-Capitale (voir note ci-dessus pour plus d'informations). – « UrbIS-Online – Outil de découverte », in cirb.brussels, [en ligne], <https://urbisonline.brussels/>. (Dernière consultation le 15/07/2020).



Carte 1 : Sites de Belgique faisant référence à la reine Élisabeth

Outre l'aspect régional, la carte ci-dessus permet d'avoir un aperçu de la répartition des rues (et autres appellations) qui font référence à Élisabeth. Cette carte a été réalisée par nos soins en utilisant le site internet *Openstreetmap*⁸⁴³.

Que peut-on observer ? Tout d'abord, on constate un vide significatif en province de Luxembourg avec seulement deux résultats. Ensuite, les rues se trouvent principalement dans le nord de la Wallonie et souvent autour des grandes agglomérations comme Liège, Charleroi, Namur et Mons. La Flandre quant à elle connaît une répartition plus diffuse sur tout son territoire. On notera aussi l'importance mémorielle qu'occupe Élisabeth sur la côte belge, qui représente en tout 15 % de la totalité des rues se trouvant en Flandre. On peut y voir la volonté de valoriser Élisabeth en raison de son rôle joué pendant la Première Guerre mondiale mais aussi comme une forme de commémoration du conflit. Ces lieux à haute valeur symbolique viennent réactiver la mémoire d'Élisabeth, et dans ce cas surtout l'image de la reine-infirmière. À Bruxelles, le grand axe qui utilise son nom s'y réfère par « Albert-Élisabeth ». Il semblerait que l'image du couple uni trouve sa place dans la capitale, à la vue de ce choix particulier.

b. Deux cas particuliers dans l'espace public : la statue Place de l'Albertine et la Station de métro Stuyvenberg

Pourquoi deux cas particuliers ? La statue de René Cliquet et le Monument de la Station Stuyvenberg ont été réalisés après la mort de la souveraine, apparaissent dans l'espace public et réactivent la mémoire d'Élisabeth dans l'imaginaire collectif et c'est en cela qu'ils constituent des sources mémorielles. C'est pourquoi nous avons choisi de les introduire dans les sources mémorielles et non iconographiques, puisque ces deux œuvres peuvent entrer dans les deux catégories.

⁸⁴³ *OpenStreetMap* est un site internet qui fournit les données cartographiques de milliers de sites web, applications mobiles. Des contributeurs externes utilisent les imageries aériennes, les récepteurs GPS et les cartes classiques pour vérifier que le service est à jour. Les contributeurs peuvent être des cartographes, et des ingénieurs (pour faire fonctionner les serveurs). Ce site est hébergé par l'*Univeristy College de Londres* entre autres. – « *OpenStreetMap* », in SITE INTERNET OPENSTREETMAP, À *Propos*, [en ligne], <https://www.openstreetmap.org/about>. (Dernière consultation le 05/07/2020).

- La statue de René Cliquet (1970)⁸⁴⁴



Image 3 : René CLIQUET, *Statue de la reine Élisabeth*, sculpture ronde bosse, pierre de Massangis Bruxelles, Place de l'Albertine, 1970.

Cette statue à l'effigie de la reine Élisabeth a été sculptée par l'artiste belge René Cliquet⁸⁴⁵ en 1970⁸⁴⁶. Elle se trouve sur la Place d'Albertine à Bruxelles. Elle fait face à la Statue équestre du roi Albert, réalisée par Alfred Courtens⁸⁴⁷. La Place d'Albertine est un

⁸⁴⁴ Image issue du site de l'inventaire du patrimoine architectural de la Région Bruxelles-Capitale. - « Place de l'Albertine », in SITE L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL DE LA RÉGION BRUXELLES-CAPITALE, [en ligne], http://www.irismonument.be/fr.Bruxelles_Pentagone.Place_de_l_Albertine.html. (Dernière consultation le 15/07/2020).

⁸⁴⁵ René Cliquet (1899-1977) est un sculpteur, médailleur et dessinateur belge. Formé à Saint-Luc à Bruxelles, puis à l'Académie Saint-Josse-Ten-Noode, il est l'auteur de nombreux bustes, monuments et médailles officiels. - « Cliquet René », in PIRON P., *Dictionnaire des artistes plasticiens de Belgique des XIX^e et XX^e siècles*, vol.1, Bruxelles, Éditions Art in Belgium, 2003, p.227-228.

⁸⁴⁶ DEROM P. (dir.), *Les sculptures de Bruxelles*, Anvers, Éditions Pandora, 2000, p.213.

⁸⁴⁷ *Idem*, p.211-213.

lieu important, proche du parc du Cinquantaire : son emplacement n'est donc pas anodin. De plus, elle fait face au roi, ce qui rappelle la thématique du couple uni.

Cependant, la différence dans le choix de la représentation des deux souverains est patente. Albert est représenté à cheval, dans la quarantaine, en référence tant au mythe du roi-chevalier que celui du roi-soldat, car il porte son casque à la main⁸⁴⁸. Il a l'air puissant, magnifique, et symbolise la patrie. Par sa hauteur, il semble dominer les passants, et son regard est au loin, assuré, comme regardant vers le futur⁸⁴⁹.

De l'autre côté de la rue se trouve la statue de la reine Élisabeth, âgée et chétive⁸⁵⁰. Son regard est dirigé vers son époux⁸⁵¹. Sa posture n'est pas du tout celle d'une héroïne, mais plutôt celle d'une vieille dame assagie et effacée par la vieillesse. Le choix de l'artiste de la représenter de cette manière nous laisse un peu perplexe : il fige dans la pierre une représentation en opposition avec l'image de force et d'opiniâtreté dont elle a bénéficié après la Première Guerre mondiale. De plus, lorsque l'on met en regard les deux statues, il est manifeste que l'une se soumet à l'autre :



Image 4 : Vue sur les statues d'Albert I^{er} d'Élisabeth depuis la rue de la Chapelle

⁸⁴⁸ *Ibidem.*

⁸⁴⁹ *Ibidem.*

⁸⁵⁰ *Idem*, p.213.

⁸⁵¹ *Ibidem.*

Le regard d'Élisabeth vers son époux donne une impression claire de subordination⁸⁵². René Cliquet a peut-être voulu la représenter comme une femme symbole de sagesse et de sérénité. Auparavant, deux bas-reliefs de Willy Kreitz étaient disposés de chaque côté de la statue⁸⁵³ et représentaient la reine au sein des arts, ainsi que la reine-infirmière venant en aide aux plus pauvres. Cependant, ces deux bas-reliefs ont été enlevés lorsque la Place d'Albertine a subi des travaux et sont maintenant dissociés de la statue de départ. Il ne reste donc que la reine, dans son aspect de vieille dame face à son époux héroïsé. Cette représentation est véritablement inhabituelle. Selon nous, l'artiste a voulu proposer une image globale d'Élisabeth, sans la fixer dans un moment particulier de sa vie.

- La station de métro Stuyvenberg (1985) :



Image 5 : Sculptures représentant la reine à la station de métro Stuyvenberg (Yves Bosquet, 1985)

La station de métro Stuyvenberg est un monument qui a été réalisé en 1985 par Yves Bosquet, un artiste belge⁸⁵⁴. Le monument fait référence au château du même nom, dernier lieu de résidence de la reine avant sa mort. On peut y trouver 25 petites statues en terre cuite dans les tons blancs et bruns, en céramique émaillée, qui représentent la reine à différentes périodes de sa vie, mais aussi les personnes qui ont compté pour elle. L'artiste a

⁸⁵² *Ibidem.*

⁸⁵³ *Ibidem.*

⁸⁵⁴ LA STIB, *L'art à Bruxelles passe aussi par le métro*, Bruxelles, Albe de Coker, 2012, p.17.

travaillé à partir de modèles photographiques et la représente au sein de l'art, de la famille royale avec ses enfants et petits-enfants, avec Einstein, Émile Verhaeren et Jules Bordet. Les éléments en béton qui l'entourent symbolisent la loge de la reine au Conservatoire royal de Musique, l'entrée du Palais royal de Bruxelles et du Palais de Laeken.

Cette œuvre est assez particulière dans la mesure où l'artiste ne choisit pas de représenter un instant précis et unique de sa vie mais propose à l'observateur une multitude de points de vue. Ainsi, elle représente plusieurs thématiques qui composent son image publique : la famille royale, les petits-enfants, la musique, sa présence dans les lieux précis et ses amitiés avec des artistes. Son lieu est aussi important : une station de métro est un lieu de grand passage, et permet donc à un large public de pouvoir observer cette œuvre, ce qui, à nouveau, vient réactiver sa mémoire.

IV. Conclusion

Ce chapitre avait pour objectif l'analyse de la dimension « royale » de l'image d'Élisabeth et par extension son image publique. Dans ce but, nous nous étions fixé trois buts : dans un premier temps, de définir son image de reine et dans un second temps, y percevoir la manière dont elle construite et de potentielles évolutions à travers le temps.

Tout d'abord, nous avons vu la perception de l'adaptation de son « rôle » en tant que reine. Sous cet angle, Élisabeth apparaît comme ayant contribué à intégrer la figure de reine à l'image de la famille royale et participer au développement de sa visibilité. Ensuite, Élisabeth est véritablement assimilée à la fonction royale, elle symbolise la monarchie au même titre qu'Albert, même en son absence. À partir de ce moment, Albert et Élisabeth sont en fusion : en vertu de l'image du couple uni, leurs intérêts sont forcément communs.

Hormis cette fusion, la vulgarisation a tendance à présenter Élisabeth comme un soutien indéfectible pour le roi, ce que l'historiographie tend plus à interpréter comme de l'influence. C'est sur base de quatre épisodes de leur vie que les sources déterminent les intentions (soutien ou influence ?) de la reine : au moment où Albert panique à l'idée de monter sur le trône à la veille de sa prestation de Serment, lorsqu'elle le convainc de quitter Anvers au début de la guerre, lorsqu'elle est une conseillère avisée sur des questions politiques ou encore pendant les négociations en vue d'une paix séparée.

Il faut aussi prendre en considération les nouvelles prérogatives qu'elle a greffées à la « fonction » de reine telle qu'elle l'incarne : Élisabeth développe la charité à un niveau beaucoup plus important et elle y intègre les arts, les sciences et la diplomatie clandestine. Cette thématique évolue peu dans la vulgarisation alors que l'historiographie approfondit au fil du temps son rôle et l'importance qu'elle a pu jouer dans différents domaines. Finalement, l'indépendance est également une caractéristique inhérente à Élisabeth en tant que reine : de Marie-José (1971) à Weber (2014), l'indépendance d'Élisabeth est abordée en mettant en avant sa grande détermination et son image de « femme forte ».

La seconde partie de ce chapitre prenait en compte son image en tant que reine par une division chronologique (renvoyant à des périodes particulières de sa vie). En tant que princesse de Belgique, Élisabeth est caractérisée par cette indépendance que nous venons d'évoquer car elle s'oppose au protocole. Sa santé précaire, sujet déjà traité dans le chapitre II, transparaît ici dans la vulgarisation et lui donne un aspect fragile qui évolue peu. Son image en tant que princesse fait surtout référence à celle du couple uni (qui évoluera plus tard à celle des souverains unis dans la fonction royale) et toujours présentée en contraste avec Léopold II. La représentation de la princesse « féconde » qui remplit rapidement son rôle dynastique apparaît encore en 2014 chez Weber. Le couple uni laisse alors place à une famille unie à laquelle le peuple belge peut s'identifier : Van Ypersele précise que l'arrivée des enfants royaux ne fait que consolider leur popularité.

Pendant la période 1909-1914, Élisabeth et Albert incarnent l'espoir du peuple, toujours en contraste avec le règne de Léopold II. Les sources s'accordent sur l'existence de cette période de renouveau mais l'historiographie permet de la nuancer. Certes, le discours d'Albert est jugé moderne pour plusieurs raisons : son discours est bilingue, il fait référence à son épouse et présente les questions sociales, artistiques et scientifiques comme le centre de ses préoccupations. La modernité d'Albert rejaillit sur Élisabeth mais ils ne sont pas pour autant en rupture totale avec le passé. L'historiographie permet d'expliquer que la popularité d'Élisabeth est avant tout liée à sa position d'épouse du roi et de mère des enfants royaux (une position profondément traditionnelle). Outre cette nuance, les historiens donnent une place à l'image de la reine-sociale dont bénéficie Élisabeth notamment via le Secrétariat de la reine et son engagement envers les plus pauvres. Finalement, la dernière spécificité de l'historiographie est l'association entre Élisabeth et le néerlandais, qui est assez rare et seulement évoquée par les historiens néerlandophones.

Par leur intervention, on apprend qu'Élisabeth est une reine qui a tenté d'apprendre le néerlandais dès le début du règne d'Albert. Que ce soit un choix personnel ou une manœuvre politique, ce geste symbolique a un impact sur sa représentation, qui laisse paraître son intérêt pour la problématique flamande.

La représentation de la reine pendant la Grande Guerre est traversée par sept tendances au sein de la vulgarisation : la première est définie par une survalorisation du rôle d'Élisabeth dans le domaine médical des années 1960 au début des années 1970 (Jo Gérard), laquelle sera prolongée par un apport d'informations nouvelles au début des années 1970 (Marie-José).

Jusqu'à la fin des années 1970, une période de stagnation est observée avec le prolongement systématique de la vision de Marie-José (Bronne et De Lys). Jacques Willequet participe ensuite à la diversification de l'activité d'Élisabeth pendant la guerre (elle n'est plus uniquement la reine-infirmière) en relatant sa participation à la rédaction de la réponse à l'ultimatum allemand. Georges-Henri Dumont provoque une rupture de cette représentation particulière en abordant l'existence du mythe et du décalage qu'il engendre par rapport à la réalité. Il pose également les questions de la construction et de l'évolution du mythe (Foulon s'approprie cette rupture en 1988). Cette rupture est suivie d'une période marquée par un désintérêt de cette thématique entre 1990 et le début des années 2000 au profit de thématiques nouvelles. Les années 2010 sont quant à elles caractérisées par un mélange de tendances : Marie-Esméralda propose une continuité de Dumont par une description plus humaine de la reine, Kesteloot approfondit beaucoup plus la question du mythe et les moyens de propagande mis en place pour le faire perdurer, et finalement, Weber demeure dans une tendance plus ancienne : il ne nie pas l'existence du mythe mais ne le remet pas pour autant en question. Cette image issue de la vulgarisation qui subit de nombreuses variations au fil du temps est largement diffusée à travers la télévision qui octroie une place importante aux auteurs de vulgarisation.

De son côté, l'historiographie a montré des différences majeures : une remise en cause plus précoce du mythe en 1984, une diversification de l'activité d'Élisabeth pendant la guerre (elle n'est plus seulement la reine-infirmière mais participe à la gestion et à la création d'hôpitaux, d'écoles et d'orphelinats sur le front. La reine jouit d'une image plus humaine : de nombreuses femmes ayant été impliquées dans le soin des blessés pendant la guerre, son cas n'apparaît plus comme unique. Finalement, le thème de la diplomatie

clandestine permet d'évoquer un pan de l'image de 14-18 jusque-là inconnu : elle devient une femme active dans un domaine à l'opposé de ses prérogatives et auparavant fermé à la gent féminine.

La période d'après-guerre est quant à elle caractérisée par deux thématiques récurrentes qui ne connaissent pas d'évolutions particulières : le retour des souverains au pays en décembre 1918 et les « voyages-triomphe ». C'est un moment où la figure héroïsée des souverains se voit consolidée et où l'on peut observer que le couple a conscience de son propre mythe.

L'image d'Élisabeth après la mort d'Albert (1934) connaît deux directions dans la vulgarisation : une grande partie des sources la présente comme une veuve souffrant la perte de son époux alors qu'une minorité l'envisage comme une suspecte potentielle du meurtre de son mari.

Les conséquences de la mort du roi sur la vie d'Élisabeth sont également évoquées : a-t-elle disparu de la vie publique ? Pour l'historiographie et la vulgarisation c'est une réalité mais ce sera de courte durée. La mort d'Astrid la transforme dans la vulgarisation en une reine surhumaine, plaçant son devoir avant sa souffrance. De manière générale, cette thématique est peu traitée et évolue peu. Finalement, la transmission de la théorie de l'assassinat d'Albert de la vulgarisation vers l'historiographie témoigne d'une certaine intertextualité entre nos sources.

Vient ensuite la Seconde Guerre mondiale. Le conflit vient réactiver l'image de la reine-infirmière : elle se retrouve à nouveau au chevet des blessés et soutient la population. Un nouvel élément apparaît cependant : son rôle dans le sauvetage des Juifs de la déportation. Dans la vulgarisation, elle est élevée au rang d'héroïne, qui montre sa désapprobation pour la politique anti-juive de l'Occupant au mépris du danger. L'historiographie nuance cet aspect : certes, elle a bien contribué à sauver des Juifs, mais il faut prendre en compte le contexte particulier dans lequel elle se trouve. En effet, seuls les Juifs belges ont pu bénéficier de son aide, et ce de manière limitée (Élisabeth est surveillée et sa marge de manœuvre est restreinte).

Au crépuscule de sa vie, Élisabeth se voit surnommer « la reine-rouge » alors qu'elle voyage à l'Est en pleine guerre froide. Cette thématique, qui évolue peu et manque de visibilité, domine cette période. Pour la vulgarisation, elle incarne un symbole de paix ou

une femme anticonformiste, pacifiste et déterminée, mais elle n'est jamais qualifiée de communiste. Les choses sont un peu plus complexes dans l'historiographie : sans être une bolchévique endurcie, elle a un intérêt assez peu commun pour le monde communiste. Les historiens proposent tour à tour de possibles explications sur ce qui aurait pu la motiver à faire ces voyages : Panthéisme ? Pacifisme radicale ? Passion pour la musique ? Anticonformisme à l'extrême ? Ou tout à la fois ? Ils n'arrivent pas à s'accorder sur cette question.

Rappelons-le, le traitement de la période post-1934, quelles que soient les thématiques étudiées, présente une image stable de la reine Élisabeth caractérisée par un manque de visibilité. Élisabeth sans Albert suscite moins l'intérêt de nos sources, même une fois Astrid décédée et qu'elle revient au premier rang de la monarchie. C'est peut-être en raison de ce faible traitement que la thématique évolue peu.

Qu'en est-il des sources iconographiques et mémorielles ? Deux constats significatifs sont apparus au sein des sources iconographiques : la thématique la plus exploitée est celle de la reine pendant la Première Guerre mondiale et l'immédiat d'après-guerre alors que la moins présente (0 %) est celle d'Élisabeth après 1934. Son image pendant la Guerre est caractérisée par une grande créativité de la part des artistes qui utilisent une multiplicité de supports pour la représenter. En définitive, le constat est ici le même que dans les autres sources : la représentation d'Élisabeth après 1934 souffre d'un grand désintérêt, sûrement en raison de la perte de son statut de reine qui résulte de la mort d'Albert.

Concernant les sources mémorielles, une analyse en fonction des régions de la Belgique n'a pas montré de différences manifestes : la Flandre comporte un nombre un peu plus important de résultats. La région Bruxelles-Capitale n'est pas vraiment prise en compte ici car son territoire restreint comparé aux deux premières n'est pas comparable. Par contre, nous avons pu mettre en avant des réalités plus locales : on observe presque un « désert » dans la province de Luxembourg. La côte belge, lieu à haute valeur mémorielle de la Première Guerre mondiale, voit une présence significative de noms de rues, elle représente en tout près de 15 % des rues situées en Flandre. Les sites sont plus présents autour des grandes villes en Flandre alors qu'en Wallonie elle se trouve surtout dans le nord de la région.

Pour finir, nous avons abordé deux cas particuliers qui attestent de la présence d'Élisabeth dans l'espace public et qui ont été réalisés pour lui rendre hommage après sa

mort : la Statue de René Cliquet en 1970 et le Monument de la Station de métro Stuyvenberg.

À ce propos, nous avons conclu que la représentation d'Élisabeth proposée par Cliquet est assez surprenante par rapport aux thématiques que nous avons pu voir jusque maintenant dans notre corpus : Élisabeth est représentée assez âgée, fébrile et observant la Statue équestre imposante d'Albert juste en face. On peut supposer que la volonté de l'artiste a été de la représenter comme un symbole de sagesse. La statue telle qu'elle est aujourd'hui n'est pas celle inaugurée en 1980 : les deux bas-reliefs qui la représentaient en tant que reine-infirmière et reine des arts ont été déplacés. Selon nous, la statue s'inscrivait à l'époque plus dans la logique des thématiques récurrentes que nous avons relevées.

La station de métro Stuyvenberg offre un monument réalisé par Yves Bosquet en 1985. Le choix du nom est symbolique : le Palais du Stuyvenberg il a été le lieu de résidence de la reine Élisabeth à la fin de sa vie. Vingt-cinq petites statues en terre cuite y apparaissent : on ne retrouve pas un pan en particulier de l'image de la reine mais plusieurs qui sont mis côte à côte (famille, enfants, arts, sciences, reine-infirmière, etc.).

Ces deux traces mémorielles réalisées après sa mort semblent offrir une image plus globale et moins conventionnelle d'Élisabeth. Notons également que le choix des lieux où elles sont exposées (la Place d'Albertine et la station de métro Stuyvenberg) sont des lieux de grand passage qui permettent de réactiver sa mémoire à grande échelle dans l'imaginaire collectif.

Chapitre IV : les arts et les sciences

« Les arts c'est la reine, les sciences c'est le roi »⁸⁵⁵. Cette expression était presque une devise pendant le règne d'Albert I^{er}⁸⁵⁶. On remarquera la dimension genrée de cette expression, qui tend à établir une séparation des tâches et des intérêts en fonction du genre. Hormis cet aspect sur lequel nous reviendrons, il semblerait que nos sources ne perçoivent pas aussi nettement la séparation des tâches entre le roi et la reine. Ce quatrième chapitre, plus transversal que les deux précédents, s'intéresse cette fois à l'image d'Élisabeth en tant que reine des sciences et des arts. Ces deux domaines, qui sont avant tout des centres d'intérêt d'Élisabeth, mélangent un aspect public et privé de sa représentation. En définitive, il devient malaisé de distinguer ce qui appartient à la femme et à la reine, tant les thématiques s'entremêlent entre sa personnalité privée et publique. La méthodologie reste la même qu'aux deux chapitres précédents : définir les composantes de l'image de la reine dans ces deux domaines, avant d'étudier de possibles évolutions à travers le temps. Ce chapitre est divisé en trois parties distinctes : une section pour le domaine des sciences, une seconde pour le domaine des arts et, finalement, une qui concerne ses relations avec les personnalités de son temps.

I. La reine des sciences

1. Différents domaines

A. La médecine⁸⁵⁷

Rappelons combien la figure de son père Charles Théodore a été déterminante pour la relation d'Élisabeth à la médecine. Nous avons insisté sur la tendance de nos sources à y voir une certaine prédestination : son père lui aurait légué sa passion pour cette discipline et l'aurait initiée au métier d'infirmière.

Hormis son image de reine-infirmière, comment nos sources présentent-elles Élisabeth vis-à-vis du domaine médical ? En tout, trois sous-thèmes récurrents ont été

⁸⁵⁵ LIEBAERS H., *op.cit.*, p.156.

⁸⁵⁶ *Ibidem.*

⁸⁵⁷ Voir également chapitre II, p.34-35.

identifiés : sa passion pour ce domaine, son implication par son patronage et son soutien auprès d'institutions scientifiques et finalement, la reconnaissance de son action par le milieu académique.

La passion d'Élisabeth pour la médecine et sa connaissance de la discipline font l'objet d'un consensus. Déjà en 1976, Bronne évoque l'intérêt qu'elle éprouve pour la discipline qui s'illustre par son implication dans la lutte contre la tuberculose⁸⁵⁸. C'est également l'avis de Gérard (1982 et 1984)⁸⁵⁹, Dumont (1986)⁸⁶⁰ et Foulon (1988)⁸⁶¹. Evrard Raskin (2006) souligne à son tour qu'elle s'y intéresse énormément et qu'elle cherche à enrichir ses connaissances par la lecture et ses liens avec des spécialistes, et qu'elle est absolument « convaincue de l'utilité de la recherche scientifique »⁸⁶². Cette vision ne subit pas d'évolution particulière, tant dans l'historiographie que la vulgarisation. En effet, en 2014, Weber souligne qu'Élisabeth a « une haute idée de la médecine »⁸⁶³ alors que Pirot (2013) rappelle le grand intérêt d'Élisabeth pour le développement des conditions sanitaires au Congo lors de son voyage en 1928⁸⁶⁴.

Sur l'implication personnelle d'Élisabeth par son patronage et son soutien auprès de diverses institutions et fondations médicales, nos sources ont pour habitude de les énumérer de façon à bien mettre en avant le lien qui existe entre elles et la reine⁸⁶⁵. Ces différents patronages ont sans doute permis de fixer le rapport qui est fait entre elle et la discipline.

C'est surtout au cours des années 1920 que l'on voit le nom d'Élisabeth associée à de nombreuses fondations médicales. Sans en expliquer la raison, Robert Halleux et Geneviève Xhayet constatent en effet que « durant les années 1920 et 1930, la dynastie

⁸⁵⁸ BRONNE C., *Reine de cœur*, p.35.

⁸⁵⁹ GÉRARD J., *Cinq reines pour la Belgique*, p.132. – GÉRARD J., GÉRARD H., *Albert I^{er}, insolite*, p.282.

⁸⁶⁰ DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.173.

⁸⁶¹ FOULON M., *op.cit.*, p.35.

⁸⁶² RASKIN E., *op.cit.*, p.202.

⁸⁶³ WEBER P., *op.cit.*, p.151.

⁸⁶⁴ PIROT R., *op.cit.*, p.6-8.

⁸⁶⁵ Parmi les sources qui les énumèrent, on trouve dans l'historiographie : RASKIN E., *op.cit.*, p.201-202. – PIROT R., *op.cit.*, p.6-8. – REDING R., *op.cit.*, p.203.

Pour la vulgarisation : BRONNE C., *Reine de cœur*, p.35. – MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.365. – GÉRARD J., *Cinq reines pour la Belgique*, p.126-132. – GÉRARD J., GÉRARD H., *Albert I^{er}, insolite*, p.282. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.243. – FOULON M., *op.cit.*, p.35.

avait multiplié les institutions humanitaires ou de soutien à l'art et à la science »⁸⁶⁶. Serait-il possible que cela soit une conséquence de l'image de la reine-infirmière, alors fraîche dans les mémoires ? En tout cas, l'augmentation du nombre de patronages qu'elle accorde n'y est pas étrangère. En prenant en compte seulement les associations qui sont le plus souvent mentionnées par nos sources⁸⁶⁷, on constate que dès 1922, la reine Élisabeth s'implique dans la Ligue nationale contre le péril vénérien⁸⁶⁸, une décision audacieuse pour une reine selon Raskin. Il faut dire que c'est assez révolutionnaire pour une femme de son rang de s'impliquer dans la lutte contre les maladies sexuellement transmissibles dans une société dominée par les valeurs chrétiennes qui rendent la sexualité encore taboue⁸⁶⁹. C'est en fait l'une des premières initiatives prises en Belgique pour contrer ces maladies et faire de la prévention⁸⁷⁰, et pouvoir compter sur le soutien de la reine lui donne plus grande importance. En 1926, c'est la Fondation médicale Reine Élisabeth qui voit le jour et la souveraine intervient personnellement dans son capital de départ⁸⁷¹. Ce centre de recherche a pour but l'étude de différentes maladies telles que le cancer, la tuberculose et la syphilis⁸⁷². Finalement, le FOREAMI⁸⁷³ est régulièrement cité par nos sources. Ce Fonds a été créé par un arrêté royal en 1930 dans le but d'améliorer les conditions sanitaires et les infrastructures médicales au Congo belge⁸⁷⁴.

Comment est rendue l'implication d'Élisabeth dans ces différentes associations ? La vulgarisation tend à la surinterpréter ; elle irait bien au-delà d'un simple patronage. Par exemple, Jo Gérard lui attribue tout le mérite de la création du FOREAMI, en reléguant

⁸⁶⁶ HALLEUX R., XHAYET G., *La liberté de chercher : histoire du Fonds national belge de la recherche scientifique*, p.49-50.

⁸⁶⁷ Elle a été liée au moins à 70 associations au cours de sa vie.

⁸⁶⁸ La Ligue contre le péril vénérien est une association créée en juillet 1922 sous le Haut patronage de la reine Élisabeth et qui a pour but de sensibiliser, traiter et essayer de désamorcer les stéréotypes sur les maladies sexuellement transmissibles. – À ce sujet, voir : MADAME WILLIAM BURLS, *Rapport sur l'Œuvre accomplie par la Ligue*, Bruxelles, Ligue nationale belge contre le péril vénérien, 1922, p.1.

⁸⁶⁹ RASKIN E., *op.cit.*, p.202.

⁸⁷⁰ BEAUTHIER R., PIETTE V., TRUFFIN B., *La modernisation de la sexualité (19^e-20^e siècles)*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2010, p.104.

⁸⁷¹ HALLEUX R., XHAYET G., *La liberté de chercher : histoire du Fonds national belge de la recherche scientifique*, p.50.

⁸⁷² *Ibidem*.

⁸⁷³ Fonds Reine Élisabeth pour l'Assistance Médicale aux Indigènes du Congo belge.

⁸⁷⁴ La reine investit 282 000 francs de ses propres fonds dans le FOREAMI – CORNET A., *Politiques de santé et contrôle social au Rwanda : 1920-1940*, p.27. – PIROT P., *op.cit.*, p.6-8.

Pour approfondir le sujet voir également : ANDRÉ J., BURKE J., « Le développement des services de santé », in JANSSENS P.G., KIVITS M., VUYLSTEKE J., (éds.), *Médecine et hygiène en Afrique centrale de 1885 à nos jours*, Bruxelles, Fondation roi Baudouin, 1992, t.1, p.105-120.

Pierre Nolf au second plan⁸⁷⁵. Dumont⁸⁷⁶ et Foulon⁸⁷⁷ partagent également cet avis. Jo Gérard explique qu'elle insistait sur l'importance de toujours être à l'écoute de ses patients et la glorifie en ajoutant que « [l]a Grande Dame qui tenait ce langage avait un mépris de la mort et de la contagion qui était magnifique »⁸⁷⁸. Cette tendance semble s'essouffler au-delà de la fin des années 1980 car elle ne s'observe plus par la suite.

En plus de son lien avec toutes ces associations, la reine fait l'objet d'une grande reconnaissance par le milieu académique : comme le soulignent Raskin (2006) et Reding (2014), elle se voit attribuer le titre de docteur *honoris causa* par les universités de Liège, Lille, Bruxelles, Anvers et Louvain. Elle est également membre de l'Académie de Médecine de Belgique. Curieusement, la vulgarisation n'aborde que très peu cette reconnaissance officielle. Une chose est sûre, cette reconnaissance n'a fait qu'accentuer une image qui préexistait déjà depuis la Grande Guerre : celle d'une reine-infirmière, passionnée de médecine et impliquée personnellement dans l'amélioration de ce domaine en Belgique (et dans sa colonie).

B. L'égyptologie

On remarque deux tendances marquées dans nos sources pour ce qui est du domaine de l'égyptologie. La vulgarisation ne fait que mentionner brièvement sa rencontre avec Jean Capart qui mènera à la création de la Fondation Égyptologique reine Élisabeth, et l'ouverture du tombeau de Toutankhamon. En revanche, l'historiographie a étudié plus largement le processus et l'impact de l'action d'Élisabeth dans ce domaine.

Concernant la vulgarisation, ceux qui évoquent son patronage de la Fondation égyptologique sont, dans l'ordre chronologique, Marie-José (1971)⁸⁷⁹, Bronne (1976)⁸⁸⁰, Jo Gérard (1982 et 1984)⁸⁸¹, Foulon (1988)⁸⁸² et Marie-Esméralda (2014)⁸⁸³. Les deux seuls qui font exception sont Georges-Henri Dumont (1986) et Patrick Weber (2014). Ils présentent des points communs dans leur description d'Élisabeth et de l'égyptologie : « sa

⁸⁷⁵ GÉRARD J., *Cinq reines pour la Belgique*, p.288-289.

⁸⁷⁶ DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.243.

⁸⁷⁷ FOULON M., *op.cit.*, p.35.

⁸⁷⁸ GÉRARD J., GÉRARD H., *Albert I^{er}, insolite*, p.290.

⁸⁷⁹ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.365.

⁸⁸⁰ BRONNE C., *Reine de cœur*, p.36.

⁸⁸¹ GÉRARD J., *Cinq reines pour la Belgique*, p.136. – GÉRARD J., GÉRARD H., *Albert I^{er}, insolite*, p.282.

⁸⁸² FOULON M., *op.cit.*, p.33.

⁸⁸³ MARIE-ESMÉRALDA DE BELGIQUE, *op.cit.*, p.127.

passion lui vient de Sissi »⁸⁸⁴ dit Dumont, ce que Weber appuie : « [s]a passion remonte à son voyage avec Sissi »⁸⁸⁵. Elle aurait été dès lors « prédisposée » selon eux à accomplir de grandes choses dans cette discipline. C'est chose faite lors de son voyage avec Jean Capart en 1923 à l'occasion de l'ouverture du tombeau de Toutankhamon, qui est pour eux un événement déterminant pour le futur de l'égyptologie en Belgique⁸⁸⁶.

Du côté de l'historiographie, trois historiens abordent cette thématique avec un intérêt variable. Raskin (2005) et Verleyen (2010) relatent tous deux le voyage avec Capart en 1923, l'ouverture du tombeau, et la création de la Fondation Égyptologique Reine Élisabeth⁸⁸⁷. La représentation d'Élisabeth donnée est celle d'une femme passionnée d'égyptologie qui donnera donc naturellement son patronage à la Fondation. Pour sa part, Bruffaerts offre trois articles extrêmement précis sur cette thématique en 1998⁸⁸⁸, 2001⁸⁸⁹ et 2013⁸⁹⁰. C'est à notre connaissance le seul historien qui ait le plus le plus approfondi cette question. Il offre une vision plus précise de son implication dans ce domaine.

Que doit l'égyptologie belge à Élisabeth ?⁸⁹¹ Tout débute en 1922, lorsque Jean Capart et elle se rencontrent à une exposition sur l'égyptologie aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire et qu'il est désigné pour être son guide⁸⁹². Au même moment, Carter et Carnavon découvrent le tombeau de Toutankhamon, ce qui incite Capart à rédiger un article sur le sujet⁸⁹³. L'ayant lu, la reine demande personnellement à Capart de l'accompagner en Égypte pour vivre en direct l'ouverture du tombeau⁸⁹⁴. Ce voyage, qui sera suivi d'un second, donne naissance à la Fondation égyptologique reine Élisabeth en 1923⁸⁹⁵. La Fondation est un institut de recherche qui a pour objectifs de développer les

⁸⁸⁴ DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.232.

⁸⁸⁵ WEBER P., *op.cit.*, p.116.

⁸⁸⁶ DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.232. – WEBER P., *op.cit.*, p.116-121.

⁸⁸⁷ RASKIN E. *op.cit.*, p.202. – VERLEYEN M., *op.cit.*, p.127.

⁸⁸⁸ BRUFFAERTS J.-M., « Une reine au pays de Toutankhamon », in *Museum Dynasticum*, n°1, 1998, p.3-35.

⁸⁸⁹ BRUFFAERTS J.-M., « Les coulisses d'un voyage royal, le roi Albert et la reine Élisabeth en Égypte avec Jean Capart (1930) », in *Museum Dynasticum*, n°1, 2001, p. 1-49.

⁸⁹⁰ BRUFFAERTS J.-M., « Bruxelles, capitale de l'égyptologie. Le rêve de Jean Capart (1877-1947), in BICKEL S., FISCHER-ELFERT H., LOPRIENO A., RICHTER S., *Ägyptologen und Ägyptologien zwischen kaiserreich und gründung der beiden Deutschen Staaten*, Berlin, Akademie Verlag, 2013, p.193-p.241.

⁸⁹¹ Les trois articles de Bruffaerts sont ici utilisés à la fois comme travaux et comme sources. Nous expliquerons ce que ces travaux apportent sur Élisabeth (utilisés comme travaux) et l'Égyptologie et l'image qui en ressort chez Bruffaerts (cette fois utilisé comme source).

⁸⁹² BRUFFAERTS J.-M., « Une reine au pays de Toutankhamon », p.3.

⁸⁹³ *Idem*, p.8-9.

⁸⁹⁴ *Ibidem*.

⁸⁹⁵ *Idem*, p.21.

études égyptologiques en Belgique, d'enrichir la bibliothèque des Musées Royaux d'Art et d'Histoire et de financer les fouilles dans la vallée du Nil⁸⁹⁶. Un second voyage est organisé en 1930, cette fois en présence du roi Albert, et contribuera à promouvoir la Fondation⁸⁹⁷. Bruffaerts insiste sur l'importance de ce second périple qui a permis la création d'un lien et d'une solidarité scientifique entre la Belgique et l'Égypte.

Quel a été l'impact de ces voyages sur l'égyptologie en Belgique ? Avant les années 1920, la discipline n'en est qu'à ses débuts⁸⁹⁸. La naissance de la Fondation a permis de transformer Bruxelles en un centre de documentation égyptologique de référence en Europe⁸⁹⁹. De plus, la discipline a pu bénéficier de financements de la part d'Élisabeth mais aussi du roi d'Égypte, Fouad I^{er}⁹⁰⁰. Cet argent a permis à la Belgique de se faire une place dans la recherche en Égypte, notamment par ses fouilles à Elkab dès 1937⁹⁰¹. Ainsi, à la fin des années 1930, la Belgique se trouve valorisée par sa recherche qui connaît un rayonnement international⁹⁰².

L'image d'Élisabeth s'en trouve étoffée : en plus d'être une reine passionnée et de promouvoir la discipline, une partie de son image dévoile un niveau d'implication bien plus élevé. Bruffaerts la décrit comme une reine qui se rend sur le terrain et qui veut aller au-delà du simple patronage en mettant sur pied un véritable projet de développement de la discipline en Belgique. La Fondation, qui existe encore de nos jours⁹⁰³, a véritablement joué un rôle prépondérant dans son essor. Même si elle n'est pas impliquée au niveau des recherches elle-même, l'action de la reine, conjointement avec Capart, est indéniablement celle d'une femme active et qui a permis par sa popularité, ses contacts et ses propres fonds associés à la Fondation, de galvaniser la recherche égyptologique belge.

⁸⁹⁶ *Idem*, p.31-35.

⁸⁹⁷ BRUFFAERTS J.-M., « Les coulisses d'un voyage royal, le roi Albert et la reine Élisabeth en Égypte avec Jean Capart (1930) », p.49.

⁸⁹⁸ *Idem*, p.29.

⁸⁹⁹ BRUFFAERTS J.-M., « Bruxelles, capitale de l'égyptologie. Le rêve de Jean Capart (1877-1947) », p.224.

⁹⁰⁰ *Idem*, p.229.

⁹⁰¹ *Idem*, p.229.

⁹⁰² *Ibidem*.

⁹⁰³ Elle existe depuis 2004 sous le nom d'Association Égyptologique Reine Élisabeth. – BRUFFAERTS J.-M., « Bruxelles, capitale de l'égyptologie. Le rêve de Jean Capart (1877-1947) », p.215.

C. L'ornithologie

L'association entre Élisabeth et l'ornithologie est moins évidente qu'avec les deux thématiques précédentes. Par ailleurs, seule la vulgarisation en fait mention⁹⁰⁴. C'est justement la rareté de cette thématique au sein de notre corpus qui est intéressante. Cette dernière est principalement associée à la fin de la vie de la souveraine : une fois plus âgée, elle se serait prise de passion pour l'étude du chant des oiseaux. Même s'il apparaît à des périodes très différentes, on ne perçoit pas véritablement d'évolution dans le traitement de ce thème : on le retrouve autant dans l'ouvrage de Bronne en 1976⁹⁰⁵ que celui de Marie-Esméralda⁹⁰⁶ et Weber⁹⁰⁷ en 2014. Cet attrait pour le chant des oiseaux revêt au départ une dimension purement privée, puisque c'est un hobby qui l'occupe pendant son temps libre. Cette passion devient publique lorsqu'elle décide en 1952 d'enregistrer avec l'aide d'un ornithologue les oiseaux du parc de Laeken pour en faire un disque de 52 chants d'oiseaux⁹⁰⁸. Le désintérêt de l'historiographie pourrait sans doute venir de l'aspect plus privé de cette passion, ce qui n'en ferait pas un sujet assez pertinent.

2. Une division des tâches en fonction du genre ?

Nous nous sommes demandé si l'image d'Élisabeth dans sa composante « scientifique » avait pu subir l'influence d'une vision genrée de la division des tâches. Autrement dit, telle discipline, telle tâche ou tel champ social est dit tantôt « féminin », tantôt « masculin », selon les valeurs stéréotypées du genre qui s'y rapportent.

Concernant la médecine, il est assez remarquable que la reine ait pu légitimer une image liée à une profession restée longtemps inaccessible aux femmes⁹⁰⁹. Sans doute cette

⁹⁰⁴ GÉRARD J., *Cinq reines pour la Belgique*, p.143. – BRONNE C. *Reine de cœur*, p.35. – FOULON M., *op.cit.*, p.50. – MARIE-ESMÉRALDA DE BELGIQUE, *op.cit.*, p.142. – WEBER P., *op.cit.*, p.173.

⁹⁰⁵ BRONNE C. *Reine de cœur*, p.35.

⁹⁰⁶ MARIE-ESMÉRALDA DE BELGIQUE, *op.cit.*, p.142

⁹⁰⁷ WEBER P., *op.cit.*, p.173.

⁹⁰⁸ Les deux disques vinyles contenant les chants d'oiseaux sont accompagnés d'un livre dont l'introduction a été rédigée par Élisabeth elle-même. – *Livre de sa Majesté la Reine Élisabeth. Les Oiseaux Chanteurs de Laeken*, Textes et enregistrements de KOCH L., Photos par HOSKING E., MARCKHAM L., Dessins par PINNER E., Bruxelles, H. Wellens e& Godenne W., 1952.

⁹⁰⁹ En effet, il faut attendre 1877 pour voir la première femme médecin et universitaire en Belgique, Isala Van Diest. Cependant, elle effectue ses études en Suisse car la Belgique ne permet pas aux femmes l'accès aux Universités. Elle complètera ses études à l'ULB lorsque celle-ci autorisera l'accès aux femmes en 1880. – VAN ROKEGHEM S., VERCHEVAL-VERVOORT J., AUBENAS J., *Des femmes dans l'histoire de Belgique, depuis 1830*, p.35.

légitimation doit-elle son succès au lien qu'il existe entre la discipline et l'art infirmier ; rappelons de surcroît que ce dernier est au départ mal considéré et doit attendre ses lettres de noblesse à la fin de la Première Guerre mondiale –la reine n'étant pas étrangère à cette valorisation. Indirectement, cette légitimité doit aussi provenir des valeurs d'abnégation et de charité qui gravitent autour de l'art infirmier ; valeurs d'autant plus acceptées quand elles sont associées à une femme : la charité est un domaine associé à la gent féminine depuis le XIX^e siècle, depuis l'essor de la philanthropie⁹¹⁰.

En opposition, on trouve l'égyptologie. Bien que l'historiographie s'étende un peu plus sur le sujet que les sources de vulgarisation et audiovisuelles⁹¹¹, il n'y a qu'un seul historien qui l'ait véritablement approfondi et mit en lumière l'importance véritable d'Élisabeth dans le développement de la discipline. Une raison à cela est que les femmes rencontrent et ont rencontré des difficultés à s'intégrer dans le milieu scientifique, chasse gardée des hommes au cours du XX^e siècle⁹¹². Ainsi, l'apport d'Élisabeth à l'égyptologie se voit diminué ; la dimension du « roi-savant » d'Albert ayant pu elle aussi empiéter sur la reconnaissance de la reine.

Ce qui est intéressant, c'est qu'à la différence de la reine, le roi Albert a quant à lui été lésé par les stéréotypes de genre : la formule officieuse « les arts, c'est la reine et les sciences, c'est le roi » le montre bien : Albert I^{er} aurait-il été passionné d'histoire de l'art que la formule n'aurait pas changé. Il est le « roi-savant », ainsi que le dit Van Ypersele⁹¹³, pas le « roi-artiste ».

⁹¹⁰ ANTIER C., « Espionnes et négociatrices de paix en 1917 », p.189.

⁹¹¹ « Élisabeth ou les passions d'une reine », in *Forts en Tête*, émission télévisée, RTBF (Belgique), 30/11/1999. – « La princesse Esméralda sur les traces de sa grand-mère en Égypte », in *C'est du Belge*, émission télévisée, RTBF (Belgique), 16/01/2015.

⁹¹² Il faut attendre 1934 avant de voir apparaître la première égyptologue en la personne de Christiane Desroches-Noblecourt. – « Christiane Desroche-Noblecourt », in SITE DU CNRS, [en ligne], <http://www.cnrs.fr/fr/personne/christiane-desroches-noblecourt>. (Dernière consultation le 29/07/2020).

⁹¹³ VAN YPERSELE L., *Le roi Albert I^{er}, histoire d'un mythe*, p.379-380.

II. La reine des arts et de la musique

1. La reine artiste, musicienne et intellectuelle

La reine Élisabeth n'est pas seulement une passionnée des arts. Elle est aussi considérée comme étant une artiste elle-même, nos sources s'accordant à le dire.

Elle pratique le violon depuis qu'elle est enfant et elle serait douée⁹¹⁴. À toutes les périodes de sa vie, la reine est présentée comme en jouant assidûment du violon⁹¹⁵, Willhem Erauw allant jusqu'à comparer sa passion pour la musique à une forme de religion⁹¹⁶.

Outre la musique, Élisabeth possède un sens artistique développé qu'elle met à profit en faisant du modelage, de la sculpture, de la peinture et de la photographie⁹¹⁷. Concernant la peinture, les sources ne nous donnent pas de précisions sur la qualité de ses créations. C'est par les sources audiovisuelles que l'on sait qu'elle serait plus douée pour la sculpture que pour la peinture⁹¹⁸. Selon Chantal Kesteloot, les photos de la souveraine seraient « d'une grande qualité esthétique et acuité visuelle »⁹¹⁹. Elle est par ailleurs créditée en tant qu'artiste pour pas moins de 14 œuvres dans la base de données du BALaT : sculptures, modelages et photographies réalisées par la reine y sont exposés⁹²⁰. On se fera une idée en observant les deux sculptures suivantes réalisées par la reine en 1939. La première est une sculpture du prince Albert (futur roi Albert II) conservée aux Musées des Beaux-arts de

⁹¹⁴ Historiographie ERAUW W., *op.cit.*, p.885. – BRUFFERTS J.-M., « Bruxelles, capitale de l'égyptologie. Le rêve de Jean Capart (1877-1947) », p.23. – DE WALQUE B., *op.cit.*, p.8. – RASKIN E., *op.cit.*, p.303. – VERLEYEN M., *op.cit.*, p.122. – REDING R., *op.cit.*, p.165.

Vulgarisation : MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.327. – BRONNE C., *Reine de cœur*, p.42. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.52. – FOULON M., *op.cit.*, p.50. – MARIE-ESMÉRALDA DE BELGIQUE, *op.cit.*, p.175.

⁹¹⁵ Historiographie ERAUW W., *op.cit.*, p.885. – BRUFFAERTS J.-M., « Bruxelles, capitale de l'égyptologie. Le rêve de Jean Capart (1877-1947) », p.23. – RASKIN E., *op.cit.*, p.303. – VERLEYEN M., *op.cit.*, p.122. – REDING R., *op.cit.*, p.165.

Vulgarisation : MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.327. – BRONNE C., *Reine de cœur*, p.42. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.55. – FOULON M., *op.cit.*, p.50.

⁹¹⁶ ERAUW W., *op.cit.*, p.885. – Verleyen est du même avis en 2010. – VERLEYEN M., *op.cit.*, p.122.

⁹¹⁷ RASKIN E., *op.cit.*, p.303. – VERLEYEN M., *op.cit.*, p.122. Vulgarisation : BRONNE C., *Reine de cœur*, p.42. – MARIE-ESMÉRALDA DE BELGIQUE, *op.cit.*, p.175. – KESTELOOT C., *op.cit.*, p.118.

⁹¹⁸ « La Reine Élisabeth ou les passions d'une reine », in *Forts en tête*, émission télévisée, RTBF (Belgique), 30/11/1999.

⁹¹⁹ KESTELOOT C., *op.cit.*, p.118.

⁹²⁰ « Elisabeth (Belgie-koningin) », SITE INTERNET DU BALAT, *People*, [en ligne], <http://balat.kikirpa.be/people.php?prire=132110>. (Dernière consultation le 04/07/2020).

Liège. La seconde représente Louis Barras, le chef des jardiniers de Laeken et est exposée dans les serres du Palais.



Image 6 : Buste du prince Albert par la reine Élisabeth, 1939



Image 7 : Sculpture de Louis Barras par la reine Élisabeth, 1939

Cette thématique évolue peu, et une différence existe entre la vulgarisation et l'historiographie : elle est observée plus tardivement dans cette dernière (avec Erauw en 1996)⁹²¹. Cette constatation est similaire à celle que nous avons faite par rapport au chapitre précédent, dans lequel les thématiques autres que celle de la guerre avaient mis un certain temps à faire leur apparition dans l'historiographie⁹²². La photographie apparaît cependant très tardivement dans la vulgarisation (alors qu'elle est présente dès 1998 dans l'historiographie) : la première référence date de 2014 avec l'ouvrage de Chantal Kesteloot⁹²³. Toutefois, une émission sur la RTBF où intervient Georges-Henri Dumont (auteur inscrit dans le genre vulgarisateur) en 1999 aborde bien de son goût pour la photographie⁹²⁴, c'est donc une thématique connue, mais peut-être délaissée par la vulgarisation.

Concernant la transmission de la thématique, l'historien Erauw est un précurseur en ce qui concerne la musique, en étudiant sa dimension religieuse dans le contexte de la

⁹²¹ ERAUW W., *op.cit.*

⁹²² Voir chapitre III (La reine), p.150.

⁹²³ KESTELOOT C., *op.cit.*, p.118.

⁹²⁴ « Elisabeth ou les passions d'une reine », in, émission télévisée, RTBF (Belgique), 30/11/1999.

philosophie du panthéisme⁹²⁵. De manière habituelle, la vulgarisation recourt à l'anecdote. Au demeurant, la musique reste l'art le plus associé à la reine Élisabeth de manière générale : sur les 6 sources qui abordent la reine-artiste dans l'historiographie, 5 parlent de la musique. Dans la vulgarisation, c'est le cas de 3 sur 6.

2. La promotion des arts

De manière générale, Élisabeth est présentée comme une protectrice des arts ayant un « intérêt immense pour la culture et les arts »⁹²⁶. Comme pour le domaine scientifique, son nom est associé à de nombreuses fondations et institutions artistiques. Parmi celles-ci, les plus récurrentes sont la Chapelle musicale et le Concours international de musique reine Élisabeth. C'est aussi par le mécénat et le soutien individuel auprès de certains artistes qu'Élisabeth associe son image au monde des arts.

A. Son amour pour les arts et la culture

L'image de la reine des arts est caractérisée par un amour inconditionnel pour les arts et la musique⁹²⁷. De Walque rappelle qu'elle est passionnée par le monde artistique en général : elle cite par exemple les courants artistiques d'avant-garde tels que le cubisme, le fauvisme ou encore l'art abstrait, qui expliquent son soutien à des artistes tels que Magritte, Delvaux ou Ensor⁹²⁸. C'est assez surprenant, car Gobyn affirme le contraire : « [e]n parcourant l'inventaire, on observe l'absence quasi totale de l'avant-garde (...). Pas d'expressionnistes ni de surréalistes (...), pas de Magritte ou de Delvaux »⁹²⁹. Y aurait-il une volonté, consciente ou non, de faire paraître Élisabeth plus « progressiste » qu'elle ne l'était réellement ? De son côté, Janssens rappelle qu'elle a une préférence pour la musique, qu'elle considère comme capable d'apporter la paix entre les peuples⁹³⁰. Reding ne se prononce pas sur la question mais insiste sur le fait qu'elle accorde tout son temps

⁹²⁵ Le panthéisme fait référence à la croyance selon laquelle Dieu est partout et dans tout. – CULP J., « Pantheism », in THE STANFORD ENCYCLOPEDIA OF PHILOSOPHY, [en ligne] <https://plato.stanford.edu/archives/sum2015/entries/pantheism/#Bib>. (Dernière consultation le 29/07/2020).

⁹²⁶ JANSSENS G., *op.cit.*, p.22.

⁹²⁷ Même si la musique est considérée comme un art, nous faisons ici la distinction car c'est une habitude prise par nos sources.

⁹²⁸ DE WALQUE B., *op.cit.*, p.9.

⁹²⁹ GOBYN R. « La reine Élisabeth et les Beaux-Arts », p.144.

⁹³⁰ JANSSENS G., *op.cit.*, p.22.

libre aux arts et à la culture⁹³¹. Au sein de la vulgarisation, son amour de l'art et de la culture est moins valorisé que son soutien : ils en ont conscience, mais ils évaluent l'intensité de sa passion à travers son statut de protectrice des arts plutôt qu'en tant que passionnée. Weber est le seul à véritablement parler de ses préférences en disant que son art favori est bien la musique⁹³².

B. Un soutien pour le monde des arts

Trois thématiques se démarquent : son soutien, de manière générale, au milieu des arts et de la culture en Belgique, le soutien des artistes, d'une manière plus individuelle et internationale, et, finalement, le soutien aux arts comme issu d'une initiative combinée d'Albert et Élisabeth.

a. *Le soutien des arts et de la culture en Belgique de manière générale*

La reine apporte son appui par ses visites : en se montrant, elle est un levier potentiel pour les événements auxquels elle se rend. C'est l'avis de la vulgarisation comme de l'historiographie : Marie-José (1971), Bronne (1976), Gérard (1982), Dumont (1986), Foulon (1988), De Walque (2000) et Raskin (2006) insistent sur le fait qu'elle est présente à de nombreux événements à caractère artistiques tels que des expositions de peintures, de sculptures ou de musique en Belgique⁹³³. Par exemple, elle va chaque semaine voir des concerts au Conservatoire de Bruxelles et au Palais des Beaux-arts à partir de 1928⁹³⁴. Elle va encore plus loin en se rendant dans les ateliers d'artistes qu'elle apprécie comme Ensor, Claus et Laermans⁹³⁵. Présentée de cette manière, Élisabeth semble soutenir les jeunes artistes et avoir des goûts assez avant-gardistes en matière d'art. Or, Gobyn assure que ce n'est qu'une fois après avoir ont reçu la reconnaissance publique que les « modernes »⁹³⁶ sont accueillis au Palais⁹³⁷. Le Palais de Laeken est d'ailleurs aussi le lieu de nombreux

⁹³¹ REDING R., *op.cit.*, p.203.

⁹³² WEBER P., *op.cit.*, p.183.

⁹³³ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.135. – BRONNE C., *Reine de cœur*, p.41. – GÉRARD J., *Cinq reines pour la Belgique*, p.278. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.55. – FOULON M., *op.cit.*, p.49. – DE WALQUE B., *op.cit.*, p.9. – RASKIN E., *op.cit.*, p.204.

⁹³⁴ RASKIN E., *op.cit.*, p.204.

⁹³⁵ Historiographie : DE WALQUE B., *op.cit.*, p.19. – RASKIN E., *op.cit.*, p.204. Vulgarisation : BRONNE C., *Reine de cœur*, p.42. – Gérard J., *Cinq reines pour la Belgique*, p.122. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.55.

⁹³⁶ GOBYN R., « La reine Élisabeth et les Beaux-arts », p.145.

⁹³⁷ *Ibidem*.

concerts et pièces de théâtre au cours desquels elle convie des personnalités⁹³⁸. Raskin met en lumière le fait que son intérêt se porte aussi sur le théâtre en néerlandais⁹³⁹, un geste symbolique fort envoyé à la population flamande. En utilisant son image publique, Élisabeth favorise le monde de l'art en Belgique, et lui fait profiter de sa notoriété. Dumont apporte un élément nouveau : elle ne se contente pas de valoriser l'art à Bruxelles mais aussi à Liège, Gand, Louvain, Anvers⁹⁴⁰.

Une autre caractéristique de l'image de la souveraine en tant que protectrice des arts est son rôle joué dans la création « d'institutions clés »⁹⁴¹ de la vie musicale en Belgique. La Chapelle musicale et le Concours international reine Élisabeth sont les institutions les plus traitées par nos sources, sûrement car elles sont les plus populaires. Parmi ceux qui y font référence, on compte Erauw (1996), De Walque (2000), Raskin (2006), Janssens (2006) et Defrance (2015). Dans la vulgarisation, ils aussi nombreux à mettre l'accent sur cette image : Marie-José (1971), Bronne (1976), Gérard (1982 et 1984), Dumont (1986), Foulon (1988), Weber (2014) et Marie-Esméralda (2014). La Chapelle musicale et le concours permettent de diffuser une image d'Élisabeth au-delà des frontières belges car ces deux institutions ont un intérêt international. La retransmission du concours à la télévision, chaque année depuis les années 1960, est également un élément qui permet de réactiver, de manière systématique l'image d'Élisabeth en tant que reine des arts et ici, plus précisément de la musique.

b. La défense des artistes et le mécénat

Pour ce qui est de son aide individuelle aux artistes, on retiendra deux thèmes récurrents qui viennent appuyer son aura de protectrice des artistes : son initiative dans le développement et la promotion des arts et de la culture au milieu du chaos entraîné par la guerre à La Panne et son soutien isolé à de jeunes artistes belges et étrangers.

Le développement des arts à La Panne, à quelques kilomètres de la ligne de front, paraît à priori assez improbable. La reine a réussi à apporter l'art là où on l'attendait le moins. D'une manière générale, l'historiographie traite peu ce sujet. Schepens et Raskin

⁹³⁸ RASKIN E., *op.cit.*, p.204.

⁹³⁹ *Idem*, p.203.

⁹⁴⁰ DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.225.

⁹⁴¹ ERAUW W., *op.cit.*, p.885.

insistent sur le fait qu'un véritable « centre culturel » belge s'y rassemble⁹⁴². La vulgarisation offre un traitement plus important de cette thématique⁹⁴³. Marie-José souligne que Corneille de Thoran pense « qu'on lui doit deux miracles : l'éclosion en pleine tourmente d'une phalange musicale formée d'éléments de valeur et la révélation chez nos humbles soldats d'une sensibilité artistique et d'un goût insoupçonné »⁹⁴⁴. La reine est présentée comme l'actrice principale de la création de la Section artistique de l'armée fondée en 1916 sous son haut patronage : les artistes sont débarrassés des contraintes de la vie militaire et peuvent reprendre leur passion⁹⁴⁵. Le couple royal se rend à leurs expositions et achète leurs œuvres dans le but de financer leur travail⁹⁴⁶. Les « Peintres de l'Yser »⁹⁴⁷ travaillent en dehors des grands courants de leur temps et ont permis de représenter visuellement l'horreur de la guerre⁹⁴⁸. Cette thématique en particulier est bien évidemment ancrée dans la période 14-18, mais l'aide individuelle aux artistes est une thématique présente à toutes les périodes de la vie d'Élisabeth.

Qu'en est-il des artistes belges et étrangers en dehors du contexte de la Grande Guerre ? Nous l'avons déjà dit, elle se rend personnellement dans les ateliers des artistes qu'elle apprécie : Ensor, Claus et Laermans en feront l'expérience⁹⁴⁹. Janssens en 2006 met en avant l'aide personnelle qu'elle a apportée à des artistes et intellectuels qui passent par son Secrétariat pour lui demander son aide⁹⁵⁰. Selon l'historien, les archives de son secrétariat montrent les contacts que la reine entretient avec pas moins de milliers d'artistes et intellectuels : son aide est suscitée pour des questions humanitaires, lesquelles sont toujours prises en compte, des recommandations et des demandes d'appui⁹⁵¹. Par exemple, elle échange énormément avec les musiciens polonais pendant l'entre-deux-guerres et leur apporte son soutien⁹⁵². Pendant la Seconde Guerre mondiale, elle aurait également aidé des artistes tels que Wanda Landowska, une claveciniste polonaise, à qui les Allemands

⁹⁴² SCHEPENS L., *op.cit.*, p.57. – RASKIN E., *op.cit.*, p.156.

⁹⁴³ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.235. – BRONNE C., *Reine de cœur*, p.27. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.140-141.

⁹⁴⁴ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.235.

⁹⁴⁵ SCHEPENS L., *op.cit.*, p.57.

⁹⁴⁶ *Ibidem.*

⁹⁴⁷ *Ibidem.*

⁹⁴⁸ *Ibidem.*

⁹⁴⁹ RASKIN E., *op.cit.*, p.204.

⁹⁵⁰ JANSSENS G., *op.cit.*, p.23.

⁹⁵¹ *Ibidem.*

⁹⁵² *Ibidem.*

avaient subtilisé les biens⁹⁵³. Elle montre aussi son soutien aux musiciens polonais par sa présence au concours Chopin en 1955 à Varsovie⁹⁵⁴. Parfois, son aide est plus individuelle : elle fait parvenir 1000 francs à un jeune musicien polonais à Liège qui lui avait enregistré un disque⁹⁵⁵ ; elle aide financièrement Bogdan Noskalski, un ancien violoniste de l'orchestre philharmonique de Varsovie qui vient de quitter la Pologne ; Shaul Milewski, qui s'installe à Bruxelles en 1961, sollicite le soutien de la reine à sa candidature à l'Orchestre national de Belgique⁹⁵⁶.

En aidant les artistes de manière individuelle, la reine a donc l'image d'une personne profondément engagée dans le développement et la promotion des arts. En plus de cela, elle incarne celle qui a réussi à apporter l'art et la culture au milieu du chaos de la guerre, dans le but d'occuper les soldats mais aussi de les instruire. Pendant la Seconde Guerre mondiale, elle réendosse ce rôle. Dans un tout autre registre, elle aide les artistes via son secrétariat en répondant à leurs demandes qui peuvent consister en un appui, un soutien financier ou les mettant en contact avec les personnes appropriées. Son aide se porte autant sur les artistes belges qu'étrangers, ce qui montre que sa perception de l'art dépasse les frontières belges.

Cette thématique est présente globalement dans nos sources ; personne ne doute de son manque d'implication dans l'aide aux artistes mais peu l'étudient en détail. Dans l'historiographie, deux auteurs l'évoquent alors que cette thématique subit un traitement plus important dans la vulgarisation et principalement en détail dans les années 1970 et 1980.

c. Soutien des arts : un travail de collaboration entre Albert et Élisabeth

Cette thématique est moins explorée par nos sources et c'est justement cette singularité qui la rend intéressante. Elle renvoie à une vision du soutien aux arts comme une collaboration entre le roi et la reine et non pas comme une initiative uniquement due à Élisabeth. Pour De Walque (2000), ils collaborent tous deux à favoriser la culture et les arts en Belgique⁹⁵⁷. En effet, le règne d'Albert est propice au développement de ces

⁹⁵³ *Idem*, p.25.

⁹⁵⁴ *Idem*, p.28.

⁹⁵⁵ *Ibidem*.

⁹⁵⁶ *Ibidem*.

⁹⁵⁷ DE WALQUE B., *op.cit.*, p.17.

matières, surtout dans les années 1920⁹⁵⁸. La construction du Palais des Beaux-Arts, une initiative souvent prêtée à Élisabeth seule⁹⁵⁹, devient ici un travail d'équipe⁹⁶⁰ alors que création de l'Académie royale de langue et littérature française est due uniquement à Albert, si l'on en croit De Walque⁹⁶¹. Cette remarque est également faite par Carlo Bronne en 1983, arguant que l'expression « l'art c'est la reine, le roi c'est les sciences » est une rupture trop nette⁹⁶². Ce dernier rappelle pour preuve l'intérêt du roi pour les artistes, lui qui aime les regarder travailler⁹⁶³ et réciproquement : James Ensor, par exemple, lui rendra hommage⁹⁶⁴. De plus, le roi anoblit Eugène Laermans, Léon Frédéric, Georges Minne et Victor Horta⁹⁶⁵. L'auteur attribue également au roi tout le mérite de la construction du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles en 1928, qui aurait été fait sous son impulsion et qui permet à la Bruxelles de devenir « un carrefour international » pour les arts⁹⁶⁶. Vue sous cet angle, l'image d'Élisabeth en tant que reine des arts perd ici de son importance.

III. Élisabeth et les personnalités de son temps

Élisabeth est dépeinte comme une femme entourée d'un cercle composé des artistes, des scientifiques et des intellectuels les plus remarquables de son temps. Par leur fréquentation, il semble que les composantes artistiques et scientifiques de son image se voient légitimées et renforcées.

A. Une reine au centre d'un cercle d'artistes, de scientifiques et d'intellectuels

Toute une série de personnalités gravite autour d'elles ; on pourrait même jusqu'à parler de réseau : que ce soit des scientifiques, des artistes ou des philosophes, tous s'entremêlent parfois lorsqu'ils sont des intérêts éclectiques. Einstein illustre parfaitement ce phénomène : c'est un scientifique mais aussi un musicien, passion qu'il partage avec la

⁹⁵⁸ HALLEUX R., XHAYET G., *La liberté de chercher : histoire du Fonds national belge de la recherche scientifique*, p.50.

⁹⁵⁹ REDING R., *op.cit.*, p.203.

⁹⁶⁰ DE WALQUE B., *op.cit.*, p.17.

⁹⁶¹ *Ibidem.*

⁹⁶² BRONNE C., *Albert I^{er}, le roi sans terre*, p.391.

⁹⁶³ *Ibidem.*

⁹⁶⁴ *Ibidem.*

⁹⁶⁵ *Ibidem.*

⁹⁶⁶ *Idem*, p.381.

reine. C'est également le cas d'Albert Schweitzer⁹⁶⁷, médecin, philosophe, et musicien. Ces différentes sphères se mélangent et énormément de personnalités y sont mêlées.

C'est en tout cas l'image donnée par nos sources. Elles ont tendance à énumérer ces personnalités qui se comptent par dizaines⁹⁶⁸. En tout, 71 personnalités appartenant au monde scientifique, de l'art et de la culture, de la musique⁹⁶⁹ et de la philosophie ont été recensées comme gravitant – à des degrés divers – autour d'Élisabeth. Parmi les plus mentionnés par nos sources, on peut citer : Pierre Nolf, Albert Schweitzer, Antoine Depage, Jean Capart, Einstein, Eugène Ysaÿe, Pablo Casals, Enesco, Magritte, Delvaux, Ensor, Victor Rousseau, Alfred Bastien, Léon Frédéric, Jean Cocteau, Romain Rolland, Pierre Loti, et finalement, Colette.

B. Cinq personnalités qui se démarquent

Parmi ces 71 personnalités, 5 d'entre elles ont tissé des liens amicaux forts avec Élisabeth : Antoine Depage, Émile Verhaeren, Eugène Ysaÿe, Albert Einstein et Albert Schweitzer.

a. Antoine Depage

Élisabeth connaît déjà Antoine Depage avant la Première Guerre mondiale mais c'est au cours du conflit qu'ils se lient d'une profonde amitié⁹⁷⁰. Elle le soutient dans le

⁹⁶⁷ Albert Schweitzer (1875-1965) est né en Alsace (alors que la région fait partie de l'Allemagne). C'est un homme possédant divers intérêts. Il étudie la théologie et la philosophie puis la médecine. Avec sa femme, il part au Gabon dans le but de construire un hôpital tropical en 1912. Par ailleurs, c'est un protestant libéral possédant une vision panthéiste du monde. Il se lie d'amitié avec Albert Einstein avec qui il partage l'amour de la musique et un pacifisme radical. Il reçoit le Prix Nobel de la Paix en 1953 et milite contre l'arme nucléaire en pleine guerre froide. – WERNER Z., « Schweitzer, Ludwig Philipp Albert », in DEUTSCHE BIOGRAPHIE, [en ligne], <https://www.deutsche-biographie.de/11861214X.html>. (Dernière consultation le 28/06/2020).

⁹⁶⁸ Historiographie : SCHEPENS L., *op.cit.*, p.57-64. – ERAUW W., *op.cit.*, p.887-896. – LIEBAERS H., *op.cit.*, p.351. – DE WALQUE B., *op.cit.*, p.8-17. – JANSSENS G., *op.cit.*, p.24-28. – RASKIN E., *op.cit.*, p.202-204, p.292. – VERLEYEN M., *op.cit.*, p.120-122. – BRUFFAERTS J.-M., *op.cit.*, p.215-219. – PIROT P., *op.cit.*, p.6-8. – REDING R., *op.cit.*, p.83-84, p.165, p.203.

Vulgarisation : GÉRARD J., *14-18 insolite*, p.157. – MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.235-253, p.327, p.365, p.391-393. – BRONNE C., *Reine de cœur*, p.27-44. – WILLEQUET J., *op.cit.*, p.116. – BRONNE C., *Albert I^{er}, le roi sans terre*, p.226-228. – GÉRARD J., *Cinq reines pour la Belgique*, p.113-144. – GÉRARD J., GÉRARD H., *Albert I^{er}, insolite*, p.278-283. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.55-56, p.141-p.151, p.211-243, p.399-402. – FOULON M., *op.cit.*, p.33-50. – MARIE-ESMÉRALDA DE BELGIQUE, *op.cit.*, p.123-169. – WEBER P., *op.cit.*, p.71-85, p.120-122, p.151-182.

⁹⁶⁹ Nous avons séparé la musique des arts car certaines personnes incluses dans cette catégorie ne sont pas des musiciens mais des mécènes ou des personnes en lien avec les institutions auxquelles la reine est liée.

⁹⁷⁰ GÉRARD J., *14-18, insolite*, p.158. – MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.229. – BRONNE C., *Reine de cœur*, p.24. – DE LYS F., *op.cit.*, p.54. – WILLEQUET J., *op.cit.*, p.111. – GÉRARD J., *Cinq reines pour la Belgique*, p.127. –

développement de l'Hôpital de l'Océan et arriverait apparemment à calmer son tempérament difficile⁹⁷¹. Ce serait également Élisabeth qui l'aurait soutenu lorsque sa femme, Marie Depage, décède au cours du torpillage du Lusitania en 1916⁹⁷². Leur relation au sortir de la guerre ne serait que consolidée par ce qu'ils ont vécu ensemble et sera forte jusqu'à la mort du médecin en 1925.

b. *Émile Verhaeren*

Émile Verhaeren est un ami de longue date du couple royal puisqu'il l'aurait rencontré pour la première fois en 1908⁹⁷³. Le début de leur amitié daterait de l'époque où Albert était encore prince de Belgique. Le poète leur rendra de nombreuses visites à La Panne entre 1914 et 1915, avant de mourir happé par un train en 1916. La Première Guerre mondiale est synonyme de cassure dans le développement littéraire de Verhaeren : au départ passionné par l'Allemagne et de tendance pacifiste, il se mue véritablement en « poète national ». Il milite en faveur de la cause des souverains qu'il défendra corps et âme à travers sa poésie, notamment dans son recueil *Les ailes rouges de la guerre*. Selon nous, l'écrivain participe à la glorification des souverains dès le début du conflit, et permet la diffusion d'une image héroïsée de ceux-ci. Élisabeth est véritablement sa muse selon Jo Gérard⁹⁷⁴, et les souverains deviennent des héros défendant le dernier lambeau de terre de la Belgique. L'extrait de son poème *Un Lambeau de patrie*⁹⁷⁵ exprime bien cette description :

Ce n'est qu'un bout de sol dans l'infini du monde.

Le Nord

Y déchaîne le vent qui mord.

Ce n'est qu'un peu de terre avec sa mer au bord

Et le déroulement de sa dune inféconde.

BRONNE C., *Albert I^{er}, le roi sans terre*, p.224. – GÉRARD J., GÉRARD H., *Albert I^{er}, insolite*, p.279. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.117. – FOULON M., *op.cit.*, p.20. – MARIE-ESMÉRALDA DE BELGIQUE, *op.cit.*, p.80. – WEBER P., *op.cit.*, p.89-91. – RASKIN E., *op.cit.*, p.152. – VERLEYEN M., *op.cit.*, p.121. – REDING R., *op.cit.*, p.67-85, p.168.

⁹⁷¹ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.229. – BRONNE C., *Reine de cœur*, p.24.

⁹⁷² GÉRARD J., *14-18, insolite*, p.158. – MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.232. – BRONNE C., *Reine de cœur*, p.24.

⁹⁷³ DE WALQUE B., *op.cit.*, p.17. – Reding qualifie aussi Verhaeren de « proche du couple ». – REDING R., *op.cit.*, p.165. – GÉRARD J., *Albert I^{er}, Insolite*, p.278. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.56. – VERLEYEN M., *op.cit.*, p.122. – GÉRARD J., *Cinq reines pour la Belgique*, p.122. – WEBER P., *op.cit.*, p.71.

⁹⁷⁴ GÉRARD J., *op.cit.*, p.157.

⁹⁷⁵ VERHAEREN E., « Un Lambeau de Patrie », in *Les Ailes rouges de la guerre*, Paris, Mercure de France, 1916, p.227-230.

Ce n'est qu'un bout de sol étroit,
Mais qui renferme encore et *sa reine et son roi*⁹⁷⁶,
Et l'amour condensé *d'un peuple qui les aime*.

Le Nord

A beau y déchaîner le froid qui gerce et mord,
Il est brûlant, ce sol suprême. [...]

Parfois,

En robe toute droite, ou de toile ou de laine,
Celle qu'ils acclamaient aux jours d'orgueil, *leur Reine*
Vient errer et prier parmi leurs pauvres croix ;
Et son geste est timide et son ombre est discrète ;
Elle s'attarde et rêve et quand le soir se fait,
Vers les dunes, là-bas, *sa frêle silhouette*
Avec lenteur s'efface et bientôt disparaît.
Tandis que lui, *le Roi*, l'homme qui fut Saint George,
S'en revient du lieu même où l'histoire se forge
Aux bords de l'eau bourbeuse et sombre de l'Yser ;
Il rêve, lui aussi, et rejoint sa compagne,
Et leurs pas réunis montent par la campagne,
Vers leur simple maison qui s'ouvre sur la mer.

Cet extrait est repris dans l'ouvrage de Jo Gérard⁹⁷⁷ puis dans celui de Marie-José en 1971⁹⁷⁸. Il y a donc une tendance à reprendre cet extrait qui valorise sans conteste les souverains et qui favorise la transmission du mythe.

c. Eugène Ysaÿe

Au même titre que Verhaeren, Ysaÿe est vieil ami des souverains. Depuis qu'ils sont prince et princesse de Belgique, il fait partie de leur cercle intellectuel. Ysaÿe est présenté par Marie-José comme un régulier du Palais et qu'il vient jouer régulièrement avec Élisabeth dans son salon musical⁹⁷⁹. Elle raconte une anecdote lors de l'une de ses visites : « [u]ne lumière tamisée éclairait avec discrétion les musiciens. Ma mère tenait le rôle de second violon, sa silhouette claire tranchait avec les habits foncés [d'Ysaÿe] »⁹⁸⁰. Depuis de nombreuses années, le violoniste est en fait son professeur et ils partagent beaucoup de

⁹⁷⁶ Les italiques dans le poème sont de notre fait et non de l'auteur.

⁹⁷⁷ GÉRARD J., *14-18, insolite*, p.157.

⁹⁷⁸ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.220.

⁹⁷⁹ *Idem*, p.327.

⁹⁸⁰ *Ibidem*.

temps ensemble. C'est en son hommage que la reine Élisabeth crée en 1937 le concours international qui portera son nom lors de la première édition du concours⁹⁸¹, elle qui était systématiquement présente aux concerts qu'il donnait⁹⁸². Bronne confie par ailleurs que c'est à cause de la difficulté à percer qu'il a connue en tant que jeune artiste que la reine a voulu créer la Chapelle musicale⁹⁸³. La présence du musicien dans la vie d'Élisabeth semble assez prégnante : en plus du reste, il aurait été le chef d'orchestre du petit théâtre de Laeken⁹⁸⁴. Luc Schepens rappelle même que dans les moments difficiles, l'ami du couple est présent comme lorsqu'il joue du violon à La Panne avec la reine⁹⁸⁵. Marie-José relate également largement ses visites à La Panne alors qu'elle est enfant⁹⁸⁶ : ces anecdotes seront reprises par Bronne en 1976⁹⁸⁷.

d. Albert Einstein et Albert Schweitzer

Albert Einstein et Albert Schweitzer sont ici traités ensemble car ils sont présentés par Willem Erauw comme formant un « triangle » avec Élisabeth⁹⁸⁸. Les deux hommes sont eux-mêmes amis et partagent leur amitié avec la reine⁹⁸⁹. Comme le montre l'auteur, ils ont tous les trois une même passion pour la musique, qu'ils considèrent comme une religion en accord avec leur vision panthéiste du monde⁹⁹⁰. Pour eux, la musique est moyen d'atteindre la paix et la fraternité entre les peuples⁹⁹¹. Pour Erauw, cette vision panthéiste explique les différents voyages de la reine à l'Est en pleine guerre froide⁹⁹². La vulgarisation évoque également ces deux amitiés mais en l'expliquant seulement par leur amour de la musique et leur humanisme. Marie-José, Bronne, Foulon, Marie-Esméralda et Weber quant à eux n'évoquent que de son amitié avec Einstein⁹⁹³. Marie-José confie

⁹⁸¹ RASKIN E., *op.cit.*, p.228. – DE WALQUE B., *op.cit.*, p.9.

⁹⁸² DE WALQUE B., *op.cit.*, p.9. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.54.

⁹⁸³ BRONNE C., *Reine de cœur*, p.41.

⁹⁸⁴ WEBER P., *op.cit.*, p.85.

⁹⁸⁵ SCHEPENS L., *op.cit.*, p.57.

⁹⁸⁶ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.253.

⁹⁸⁷ BRONNE C., *Reine de cœur*, p.27.

⁹⁸⁸ ERAUW, *op.cit.*, p.887

⁹⁸⁹ ERAUW W., *op.cit.*, p.887-904. – LIEBAERS H., *op.cit.*, p.351. – VERLEYEN M., *op.cit.*, p.128. – REDING R., *op.cit.*, p.203. Vulgarisation : BRONNE C., *Reine de cœur*, p.37. – DUMONT G.-H., *op.cit.*, p.402.

⁹⁹⁰ ERAUW W., *op.cit.*, p.887.

⁹⁹¹ *Idem*, p.901.

⁹⁹² *Idem*, p.901-904.

⁹⁹³ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.323. – BRONNE C., *Albert I^{er}, le roi sans terre*, p.392. – FOULON M., *op.cit.*, p.33. – MARIE-ESMÉRALDA DE BELGIQUE, *op.cit.*, p.123. – WEBER P., *op.cit.*, p.122.

qu'Élisabeth et le scientifique partageraient leurs « angoisses, aspirations [et] pensées »⁹⁹⁴ dans leur correspondance⁹⁹⁵. Einstein est un invité régulier à Laeken dans les années 1930 lorsque le roi lui offre l'asile politique lorsqu'il se sent menacé par le régime nazi⁹⁹⁶. De sont côté, Weber considère l'amitié qu'elle éprouve pour Einstein et Schweitzer de manière individuelle et non comme un triangle. Au sujet de Schweitzer et Élisabeth, il dit qu'« ils partagent leur passion pour la musique, la volonté de réduire les souffrances humaines et le progrès dans la médecine »⁹⁹⁷.

C. Quel traitement pour cette thématique au sein des sources audiovisuelles ?

En réalité, l'image de la reine des arts n'est pas très différente dans les sources audiovisuelles : on retrouve la thématique de la reine-artiste qui est passionnée et qui donne son soutien aux arts et aux artistes ainsi que son haut patronage à des institutions⁹⁹⁸. On notera cependant deux différences : même si la musique est l'art le plus associé à Élisabeth dans la vulgarisation et l'historiographie, la musique est encore plus prégnante dans les sources audiovisuelles. C'est vraisemblablement en raison du concours reine Élisabeth, diffusé chaque année à la télévision, qui vient occulter les autres arts. C'est également un moyen de diffusion à grande échelle de la composante artistique de son image : sur 32 sources audiovisuelles, 8 - soit un quart des sources- abordent le thème de la musique. Soit c'est par le concours reine Élisabeth, qui est souvent l'occasion de rendre hommage à la reine et de rappeler les origines de la création du concours, soit il s'agit d'émissions qui abordent le sujet du concours, de la Chapelle musicale, de son aide apportée à la musique ou encore de son lien fort avec Eugène Ysaÿe. Ce lien entre

⁹⁹⁴ MARIE-JOSÉ, *op.cit.*, p.323.

⁹⁹⁵ *Ibidem.*

⁹⁹⁶ GÉRARD J., *Cinq reines pour la Belgique*, p.136.

⁹⁹⁷ WEBER P., *op.cit.*, p.183.

⁹⁹⁸ « Le roi Albert, mon père », in *Reportages*, émission télévisée, RTBF (Belgique), 07/07/1975. – « Concours international reine Élisabeth », in émission télévisée, RTBF (Belgique), 18/06/1991. – « Concours international reine Élisabeth », in émission télévisée, RTBF (Belgique), 27/05/1995. – « Albert et Élisabeth : 14-18 », in *Forts en Tête*, émission télévisée, RTBF (Belgique), 11/11/1997. – « Élisabeth ou les passions d'une reine : première dame du royaume », in *Forts en tête*, émission télévisée, RTBF (Belgique), 30/11/1997. – « La reine Élisabeth ou les passions d'une reine : son mariage », in *Forts en Tête*, émission télévisée, RTBF (Belgique), 30/11/1999. – « Élisabeth ou les passions d'une reine : la vie rouge », in *Forts en tête*, émission télévisée, RTBF (Belgique), 30/11/1999. – « La naissance de la princesse Élisabeth », in *Journal télévisé*, émission télévisée, RTBF (Belgique), 26/10/2001. – « Sur les pas des femmes célèbres de Bruxelles », in *Reportages*, émission télévisée, RTBF (Belgique), 20/09/2003. – « Belgique : le concert des 80 ans de Paola », in *Journal télévisé*, émission télévisée, RTBF (Belgique), 30/06/2017.

Élisabeth et la musique est fait de 1975 (avec l'intervention de Marie-José)⁹⁹⁹ à 2017 : à l'occasion des 80 ans de la reine Paola, un concert est organisé à la Chapelle musicale, ce qui est l'occasion de réactiver la mémoire d'Élisabeth¹⁰⁰⁰.

IV. Conclusion

L'image de la reine des sciences se développe principalement à travers trois disciplines : la médecine, l'égyptologie et l'ornithologie.

Ainsi que nous le soulevions dans le chapitre II, Élisabeth dans sa composante scientifique est influencée par les figures paternelles et maternelles qui lui sont attribuées : Charles-Théodore lui aurait légué le don et la passion de la médecine, alors que Sissi lui aurait transmis sa passion de l'égyptologie. Ces deux figures sont surtout appuyées et rappelées par la vulgarisation.

À travers la médecine, Élisabeth est une femme passionnée, instruite, compétente et active (notamment par des dons personnels). Ensuite, cette image est renforcée par son patronage auprès de nombreuses associations médicales, surtout pendant les années 1920 et 1930 (l'image de la reine-infirmière n'y est sûrement pas étrangère). Trois fondations de recherche médicale sont récurrentes : l'association nationale belge contre le péril vénérien, la Fondation médicale reine Élisabeth et le FOREAMI. La reine voit son action légitimée par le milieu académique par l'attribution de titres honorifiques, dimension que la vulgarisation passe sous silence. De manière générale, ce type de sources tend à attribuer tout le mérite de la création des différentes associations médicales à Élisabeth et à la glorifier en mettant en avant son mépris du danger (de contamination et de mort). Il existe par contre un consensus entre la vulgarisation et l'historiographie sur le fait qu'elle est une femme passionnée et compétente dans cette discipline.

En ce qui concerne son rapport à l'égyptologie, deux tendances se déploient : d'un côté, la vulgarisation ne s'étend pas sur le sujet et fait juste référence à la Fondation égyptologique qui porte son nom, alors que l'historiographie a tendance à approfondir le sujet. Bruffaerts pousse encore plus loin ce thème et permet de montrer toute l'importance

⁹⁹⁹ « Le roi Albert, mon père », in *Reportages*, émission télévisée, RTBF (Belgique), 07/07/1975.

¹⁰⁰⁰ « Belgique : le concert des 80 ans de Paola », in *Journal télévisé*, émission télévisée, RTBF (Belgique), 30/06/2017.

d'Élisabeth pour l'égyptologie belge : c'est une femme passionnée, mais pas seulement. Impliquée sur le terrain, elle met les personnes compétentes en contact et contribue au développement de la discipline en Belgique et à sa promotion internationale.

L'ornithologie est une thématique bien moins exploitée. Totalement délaissée par l'historiographie, c'est un sujet privé surtout associé à Élisabeth lorsqu'elle est âgée. Seule la vulgarisation s'y intéresse et parle de son aspect public via la publication des CD audio en 1952. Peut-être l'historiographie, considérant cet intérêt comme un hobby strictement privé et par conséquent plus lié à la femme qu'à la reine, y prête moins d'attention.

Finalement, nous avons émis l'hypothèse selon laquelle le traitement d'Élisabeth dans les sciences subirait l'influence d'une vision empreinte de stéréotypes de genres sur la répartition des tâches. Or, la reine semble avoir déjoué le fatalisme du stéréotype : elle a pu investir la médecine, milieu masculin, grâce au lien qui existe entre la discipline et le métier d'infirmière. En revanche, l'égyptologie est une science dans laquelle peu de femmes ont leur place et dans laquelle la reine souffre par conséquent d'une certaine invisibilité.

Pour ce qui est de la reine des arts, elle est avant tout présentée comme une artiste elle-même. En plus d'être décrite comme une passionnée inconditionnelle des arts et de la culture, son sens artistique s'exprime à travers différentes disciplines comme la peinture, la musique, la sculpture, le modelage et la photographie. Elle possède dans l'espace public une représentation de reine-artiste en étant créditée comme tel, et par l'exposition de ses œuvres dans des lieux dédiés à l'art, ce qui confirme son talent. La thématique de la reine-artiste arrive assez tardivement dans l'historiographie (milieu des années 1990), peut-être en raison d'un intérêt auparavant plus centré sur les thématiques liées à la guerre. La vulgarisation a comme spécificité de traiter tardivement le thème d'Élisabeth et son don pour la photographie, que nous avons situé en 2014 pour la première fois. Il faut signaler aussi l'utilisation courante de l'anecdote par la vulgarisation, réutilisée ensuite comme moyen de transmission de cette image particulière. Finalement, l'art le plus associé à la reine reste la musique, sûrement en raison de la popularité du Concours international reine Élisabeth qui a marqué et marque l'imaginaire collectif.

La reine est également définie comme étant une protectrice des arts. Deux dimensions apportées tardivement (années 1990) par l'historiographie illustrent cet aspect : son amour inconditionnel de la musique, qu'elle considérerait comme une religion et/ou

d'un moyen pour assurer la paix entre les peuples. La vulgarisation évalue plus son amour pour les arts par son investissement que par ses opinions personnelles.

Abordons justement cet investissement. Selon l'historiographie et la vulgarisation, il se manifeste de trois manières : de manière générale par sa présence aux expositions, concerts, vernissages, en faisant de Laeken un lieu de culture et en valorisant l'art en dehors de Bruxelles (Liège, Gand,...) et finalement en participant à la création d'institutions clés du monde musicale belge (Chapelle musicale et Concours Reine Élisabeth). Son soutien apparaît de manière plus centrée sur les artistes en développant à La Panne un véritable « centre culturel », en se rendant dans leurs ateliers pour les promouvoir, via le Secrétariat de la reine et pendant la Seconde Guerre mondiale. Finalement, elle intervient parfois par des aides plus ponctuelles et individuelles (recommandations, aide financière, mise en contact). Notons que cette aide aux artistes est surtout abordée par la vulgarisation entre les années 1970 et 1980 et qu'elle apparaît de manière plus tardive dans l'historiographie (années 1990).

Pour une minorité, le soutien accordé aux arts serait le résultat d'une collaboration entre Albert et Élisabeth et non pas seulement la reine. Ce thème est assez rare : dans l'historiographie, il survient assez tard (début années 2000) alors que la vulgarisation est beaucoup plus précoce (années 1980). Carlo Bronne en 1983 revalorise l'importance de la figure d'Albert pour les arts, ce qui du même coup diminue celui d'Élisabeth : le roi aime les artistes (il en a anobli certains) et les regarder travailler et ils lui rendent hommage en retour.

Pour finir, nous avons abordé la reine et les personnalités de son temps. Élisabeth est caractérisée par l'image d'une reine entourée par un cercle d'artistes, d'intellectuels et de scientifiques. Un grand nombre de personnalités de tous les horizons sont associées à la souveraine, au point de pouvoir véritablement parler de réseaux. Certains s'entremêlent car ils appartiennent à plusieurs milieux comme Einstein qui est à la fois un scientifique, un musicien et un intellectuel. Parmi ces individus, nous avons identifié cinq personnalités avec qui la reine semble avoir créé un véritable lien d'amitié : Antoine Depage, qui est lié à elle depuis la Première Guerre mondiale lorsqu'ils ont travaillé ensemble à la création de l'Océan ; Émile Verhaeren, qui s'est engagé en faveur de la cause des souverains pendant la guerre au point d'être appelé « le poète national », il permet par ailleurs une diffusion de la vision héroïsée d'Élisabeth ; Eugène Ysaÿe, son professeur de violon depuis son arrivée

en Belgique et à qui elle rend hommage en créant le concours international en 1937 (qui lui favorise l'association systématique entre Élisabeth et la musique) ; et finalement, Albert Einstein et Albert Schweitzer, tous deux scientifiques, penseurs éclairés et musiciens, avec qui elle forme un triangle. Ils auraient été à l'origine de son engagement pacifiste et pour certains de ses voyages à l'Est.

Conclusion générale

La représentation globale de la reine Élisabeth est caractérisée par une dimension féminine (« la femme »), une dimension royale (« la reine »), une dimension artistique et scientifique (« la reine des arts et sciences ») et une dimension mythique.

Sa dimension féminine est elle-même composée de plusieurs sous-thématiques. Tout d'abord, l'aspect physique de la reine présente un aspect fragile fréquemment relevé et associé à son enfance et à la période où elle est princesse. De manière générale, celle-ci est pourtant également considérée comme « jolie » femme possédant un style vestimentaire idéal. Sa beauté est un sujet principalement traité par la vulgarisation qui la qualifie de « jolie », tandis que l'historiographie l'aborde plus tardivement (années 2000) et se risque parfois à aller à l'encontre de ce consensus.

« La femme » comprend aussi une partie centrée sur « la fille » qui reconnaît respectivement en son père Charles-Théodore et sa tante Élisabeth d'Autriche des figures paternelles et maternelles, alors que sa propre mère, Marie-José de Bragance, est largement délaissée. Ces deux figures auraient contribué à transmettre à Élisabeth un grand nombre de qualités. Cette sous-thématique, surtout présente dans la vulgarisation, connaît son apogée entre les années 1960 et 1980, mais apparaît encore de nos jours sporadiquement.

« La fille » laisse alors place à l'image d'Élisabeth en tant que mère, qui prend deux directions principales : pour certains, elle serait une mère froide et peu impliquée (des valeurs qui sont liées au modèle de la « mère noble ») alors que pour d'autres, elle est une mère tendre et active dans l'éducation de ses enfants (valeurs associées à la « mère nouvelle »). De plus, Léopold est perçu comme étant son préféré, au détriment de Charles, alors que les sources restent indifférentes à sa relation avec Marie-José. La vision d'Élisabeth en tant que mère évolue peu : comparée à la vision actuelle de la maternité, Élisabeth est présentée comme une mère traditionnelle (majoritairement, l'éducation des enfants est attribuée à Albert, et elle est la seule à leur procurer de l'affection).

Ensuite vient le sous-thème de « l'épouse », défini au sein d'une vision idéalisée du couple formé par Albert et Élisabeth, lequel est présenté comme moderne dans le récit fait par la vulgarisation, par la suite largement transmis. « L'épouse » connaît une évolution particulière : l'historiographie, à partir des années 2000, parvient à « humaniser » le couple

en évoquant des sujets controversés tels que les tromperies et les problèmes de couple, qui restent largement tabous dans la vulgarisation. On peut aussi y voir une évolution de la conception du couple : au fil du temps, le paternalisme d'Albert envers Élisabeth, au départ perçu comme la norme, cesse de l'être et provoque un certain malaise (notamment par rapport à la relation filiale qu'ils auraient).

Finalement, qu'en est-il de la « femme » en elle-même et pour elle-même ? Ce n'est pas notre choix de faire apparaître si peu cette composante : c'est une conséquence du faible traitement qu'elle reçoit par nos sources. Pour peu qu'elle apparaisse, Élisabeth en tant que femme dispose d'une image négative. Lorsqu'elle est indépendante, elle est rappelée à l'ordre par Albert. Lorsque la littérature s'immisce dans un sujet intime comme sa sexualité, elle est soit débordante, soit dangereuse et tous les hommes qui l'ont approchée de près ou de loin sont de potentiels amants. Cette représentation n'a subi que très peu d'évolution et est encore aujourd'hui définie par des valeurs bourgeoises et chrétiennes : elle une fille, une mère et une épouse, mais pas reconnue comme une femme en tant que telle. Finalement, trois influences majeures sont perceptibles dans la construction et la transmission de « la femme » : Marie-José en 1971, Dumont qui la prolonge et la transmet à grande échelle en 1986, et finalement Raskin, en 2006, qui permet de nuancer des faits sur Élisabeth parfois établis depuis des décennies.

La composante royale de l'image d'Élisabeth est le reflet d'une représentation publique. La reine est avant tout une souveraine qui donne l'impression d'avoir réussi à adapter un « rôle » au départ inexistant, et ce encore aujourd'hui : elle a participé à la reconnaissance de la reine au sein de la monarchie et en devient un véritable symbole, allant jusqu'à devenir indispensable au règne du roi (« Albert et Élisabeth montent ensemble sur le trône »), elle est - selon les sources - un soutien ou une influence pour Albert. Elle finit aussi par intégrer de nouvelles prérogatives à la « fonction » : les arts, les sciences et la diplomatie. Elle réussit à sortir de l'ombre de son époux pour exister de manière indépendante.

Son image royale se divise ensuite en plusieurs périodes chronologiques : en tant que princesse de Belgique (1900-1909), au début du règne d'Albert (1909-1914), pendant la Première Guerre mondiale et l'immédiat d'après-guerre (1914-1922) et finalement, après la mort d'Albert (1934-1965).

Sa représentation en tant que princesse est marquée par une indépendance face au protocole, une santé précaire qui vient à nouveau appuyer son aspect fragile, et par le fait qu'elle soit une princesse « féconde » qui remplit rapidement son devoir dynastique ; ce qui ne fait que consolider la popularité du couple, très contrastée avec celui que forment Léopold II et Marie-Henriette. Surtout appuyée par la vulgarisation, cette thématique est encore perceptible de nos jours.

Les débuts d'Élisabeth en tant que reine sont une période propice à véhiculer une image fortement liée à celle d'Albert, sans doute en rapport avec la thématique du couple uni. Symbole d'une grande modernité, ils incarnent l'espoir du peuple belge d'un avenir meilleur, ce qui contraste à nouveau avec la fin du règne de Léopold II. L'historiographie permet de nuancer cette modernité : certes, le couple l'est sur un certain nombre de points, mais reste tout de même ancré dans la tradition. Élisabeth est tout de même considérée comme une reine-sociale, notamment via son Secrétariat, qui permet de mettre en avant son aide aux plus pauvres. Le traitement de cette période revêt une distinction linguistique : les auteurs néerlandophones sont les seuls à aborder le rapport d'Élisabeth au néerlandais en expliquant qu'elle a appris la langue et que, manœuvre politique ou non, cela témoigne d'une certaine sensibilité pour le peuple flamand. Cette popularité conséquente fait que, à cette période, l'historiographie met déjà au jour l'existence d'éléments qui indiquent que le mythe se met déjà en place.

Pendant la Grande Guerre, la souveraine est essentiellement définie par l'image de la reine-infirmière (infirmière à l'Océan, au chevet des blessés, « Mère des soldats », « ange consolateur »...) qui connaît quelques variations dans la vulgarisation. Elle passe en effet par sept tendances majeures entre les années 1960 et aujourd'hui : une survalorisation de son rôle dans le domaine médical (années 1960 et 1970), un prolongement de cette image agrémenté d'informations nouvelles qui viennent l'enrichir (Marie-José, 1971) suivie d'une période de stagnation jusqu'en 1979. Jacques Willequet relate une anecdote qui sera ensuite reprise à de nombreuses occasions et qui vient enrichir sa représentation (elle n'est plus seulement une reine-infirmière) : la participation d'Élisabeth à la traduction de la réponse à l'ultimatum du 2 août. Il faut attendre 1986 et l'ouvrage de Georges-Henri Dumont pour voir pour la première fois une rupture de cette représentation lorsqu'il aborde l'existence, la construction et l'évolution du mythe qui entoure Élisabeth. Elle se voit prolongée par Foulon en 1988. Les années 1990 et 2000 sont propices au développement

de nouvelles thématiques concernant Élisabeth, et la reine-infirmière tombe dans l'oubli jusqu'au début des années 2010 quand Kesteloot approfondit les rouages du mythe et Marie-Esméralda prolonge Dumont et Weber, s'inscrivant dans des tendances plus anciennes.

L'historiographie apporte de nombreuses modifications à cette image : remise en cause du mythe plus précoce (1984), diversification de l'action d'Élisabeth sur le front (elle n'est pas qu'une infirmière mais joue un rôle prépondérant dans la gestion et la création d'hôpitaux, écoles et orphelinats). Elle jouit d'une image plus humaine : elle se situe au cœur d'un contexte particulier, et comme de nombreuses femmes de cette époque, s'implique dans le soin des blessés. C'est aussi une femme active dans un domaine totalement fermé à la gent féminine, lorsqu'elle fait jouer ses relations familiales pour favoriser les négociations en vue d'une paix séparée avec l'Allemagne et l'Autriche.

Élisabeth dans la période d'après-guerre est associée à deux thématiques particulières : celle du retour des souverains au pays le 22 novembre 1918 et les « voyages-triomphe » lors desquels le roi et la reine font des tournées et sont reçus en héros dans les pays alliés.

Cette période est en tout cas largement exploitée par nos sources, que ce soit par la vulgarisation, l'historiographie ou les sources audiovisuelles. C'est aussi le cas des sources iconographiques, où cette thématique est la plus représentée.

Après 1934, la représentation d'Élisabeth est d'abord marquée par la mort du roi : elle est d'un côté une veuve éplorée et de l'autre une coupable potentielle du meurtre de son époux. Une forme d'intertextualité existe à ce sujet : la thèse de l'assassinat d'Albert passe de l'historiographie à la vulgarisation. Se pose aussi la question des conséquences de la mort du roi sur sa propre vie à elle, dès lors présentée comme ayant disparu de la vie publique. Ensuite, la Seconde Guerre mondiale vient réactiver l'image de la reine-infirmière, à laquelle s'ajoute le sauvetage des Juifs de la déportation. La troisième thématique associée à cette période concerne les voyages d'Élisabeth dans les pays communistes, qui entrent dans l'appellation « reine-rouge ». L'image d'Élisabeth à travers la « reine-rouge » bénéficie d'une image très positive au sein de la vulgarisation, qui la qualifie de « symbole de paix », « d'anticonformiste », de « femme déterminée » et « pacifiste », mais jamais de « communiste ». L'historiographie ose aborder ce sujet controversé et est d'accord sur une chose : Élisabeth n'est sûrement pas une bolchévique

endurcie. Cependant, différentes explications sont présentées pour expliquer ses motivations pour faire ces voyages : pacifisme ? Anticonformisme ? Panthéisme ? Attrait pour le communisme sans être engagée ? Passion pour la musique ? Ou tout à la fois ? Au demeurant, cette période est caractérisée, quelles que soient les thématiques, par un manque de visibilité et une faible évolution à travers le temps dans tous les types de sources, peut-être en raison de la mort d'Albert qui la dépouille de son « statut » officiel.

En ce qui concerne sa représentation dans l'espace public (par les noms de rues), nous n'avons pas constaté de différences significatives d'un point de vue régional : Wallonie et Flandre en comptent presque le même nombre. Par contre, on peut voir un vide en Province de Luxembourg et une concentration de sites sur la côte. Cela montre que ce lieu, témoin de l'action d'Élisabeth pendant la Première Guerre mondiale, possède une haute valeur mémorielle par rapport à sa personne. Nous avons également vu deux cas particuliers qui ont été réalisés après la mort de la souveraine : la Statue de René Cliquet (1970) et le Monument Stuyvenberg, qui montre une image peu conventionnelle de la reine, l'une totalement en dehors des thématiques habituelles et l'autre qui en rassemblent la plupart (il met côte à côte les thématiques existantes pour donner une image globale).

La dimension scientifique de la reine se développe à travers trois disciplines : la médecine, l'égyptologie et l'ornithologie. Celle-ci est en outre influencée par la figure de Charles-Théodore et Sissi qui lui auraient transmis le goût et le don de la médecine et de l'égyptologie.

Dans la médecine, Élisabeth est une femme passionnée, instruite et active. Cette image, surtout associée à la reine dans les années 1920 et 1930, est renforcée par son patronage à de nombreuses associations médicales. Son action se voit légitimer par la reconnaissance du milieu académique qui lui attribue des titres honorifiques. Son rapport à l'égyptologie est moins exploité. C'est surtout l'historiographie qui permet d'établir son importance pour la discipline en Belgique : passionnée, elle est impliquée sur le terrain et contribue avec Jean Capart à la promotion internationale de la recherche égyptologique belge. Il est possible qu'une vision marquée par des stéréotypes de genre ait permis à l'action de la reine au sein de la médecine (associée à des valeurs d'abnégation et de charité qui sont aussi attribuées au métier d'infirmière et valorisées lorsqu'elles sont associées aux femmes) de recevoir une plus grande visibilité que dans son rapport à l'égyptologie (domaine scientifique que les femmes ont mis du temps à intégrer).

L'ornithologie, une passion au départ strictement privée prend un caractère public en 1952 (avec la publication de son disque) est beaucoup plus traitée par la vulgarisation que par l'historiographie, peut-être en raison de cette particularité.

La reine à travers l'art est d'abord une reine elle-même artiste, en pratiquant la peinture, la photographie, le modelage et la sculpture. Son talent est confirmé par l'exposition de ses œuvres. La thématique de la reine-artiste arrive tardivement dans l'historiographie (mi-1990) alors que la référence à la photographie est vue pour la première fois en 2014. Elle est aussi présentée comme préférant la musique aux autres arts. Outre son talent artistique, elle est aussi érigée en protectrice des arts et des artistes : elle est une aide lorsqu'elle soutient le milieu par sa notoriété et par la création d'institutions clés (Chapelle musicale et concours international) ; elle est une aide plus « personnalisée » lorsqu'elle aide les artistes individuellement (don d'argent, contact, recommandations), et, pour une minorité, elle est une aide lorsqu'elle s'adjoit du roi pour collaborer au soutien des arts en Belgique. Finalement, cette partie est aussi caractérisée par le fait qu'elle est le centre d'un cercle d'artistes, de scientifiques et d'intellectuels de tous les horizons. C'est avec cinq personnalités qu'Élisabeth est présentée comme ayant développé une relation intime : Antoine Depage, Eugène Ysaÿe, Émile Verhaeren, Albert Einstein et Albert Schweitzer.

La représentation de la souveraine comprend également une dimension mythique, que ce soit en 1965 ou de nos jours dans certaines sources. Des éléments qui laissent pressentir la création du mythe préexistent à la Première Guerre mondiale.

Tout comme Albert I^{er}, elle est devenue un mythe de son vivant. De sa mort en 1965 à nos jours, on constate qu'une partie des sources – la vulgarisation et les sources audiovisuelles, que ce soit conscient ou pas, fait prospérer ce mythe de différentes manières qui peuvent expliquer le fait que le mythe, qui s'est cristallisé sur elle en 1918, existe encore de nos jours.

Cela commence dès l'enfance, décrite comme un véritable récit initiatique. Son père et sa tante sont des êtres exceptionnels – ainsi qu'une partie des Wittelsbach, tout dépend de l'interprétation que l'on en fait (fous ou fantasques ?) – situés en dehors de la norme et qui l'ont préparée, grâce à leur héritage et à son éducation, à son destin unique.

La suite de sa vie est également glorifiée, souvent via par l'anecdote, comme lorsque les sources font le récit de sa rencontre avec Albert (digne d'un film hollywoodien chez certains) ou que certains traits sa personnalité se rapproche de ceux d'une héroïne (elle fonce vers le danger, est déterminée, ultra-compétente, courageuse, intelligente, etc.).

Arrivent alors les circonstances particulières de la Première Guerre mondiale, une véritable réserve d'anecdotes, de faits, de légendes et d'images, qui viennent justifier le mythe. Après 1918, elle est devenue la reine-infirmière, la moitié du roi-chevalier, qui se charge du soin des soldats, se rend dans les tranchées au mépris du danger. Se trouvent aussi à La Panne de nombreux artistes et intellectuels qui ne feront que favoriser la naissance du mythe (dont Pierre Loti et Verhaeren). Signalons aussi que tout a été fait pour diffuser le mythe pendant la guerre via la propagande des Alliés. En conséquence, ils ressortent tous deux héroïsés du conflit et aspect qui se voit consolider par leur Joyeuse Entrée à Bruxelles et leurs « voyages-triomphe ». L'image de la reine des arts et des sciences prospère par la suite, entre 1920 et 1930, ce qui renforce aussi sa popularité et sa singularité.

Une fois Albert décédé, on aurait pu croire que le mythe s'évanouirait à la fin de la guerre et des années 1920 et 1930. Mais on en retrouve des éléments aussi post-1934. C'est peut-être en raison de tous les événements historiques auxquels elle a participé de près sans Albert. La mort de ce dernier et d'Astrid, toutes deux accidentelles et inattendues, marquent profondément les Belges et Élisabeth passe de celle qui a disparu de la vie publique à celle qui fait passer son devoir avant son bien-être pour revenir au premier rang de la monarchie. La vulgarisation la considère comme plus forte que le commun des mortels, comme surhumaine. La reine vit ensuite la Seconde Guerre mondiale, ce qui vient réactiver ce qui avait cristallisé le mythe au départ et permet de lui ajouter une composante : le sauvetage des Juifs. En vraie héroïne, elle sauve de nombreux Juifs et montre sa désapprobation à l'Occupant. Même pendant la Question royale, elle est montrée comme le seul membre de la Monarchie qui n'essuie pas de critiques.

Finalement, à nouveau dans un contexte de conflit, un dernier élément vient compléter son mythe : son implication en tant que « symbole de paix » dans les pays communistes telle qu'elle est présentée par cette partie des sources.

Bibliographie

I. Sources

1. La presse

a. La presse quotidienne :

De Morgen, Bruxelles, août 1993.

De Standaard, Bruxelles, novembre 1965, décembre 1965, juin 1975, juin 1983, août 1993.

Het Laaste nieuws, Bruxelles, novembre 1965, décembre 1965, juin 1975, septembre 1983, août 1993.

La Libre Belgique, Bruxelles, novembre 1965, décembre 1965, janvier 1966, février 1966, novembre 1966, avril 1975, juillet 1976, septembre 1983.

Le Peuple, Bruxelles, novembre 1965, décembre 1965, janvier 1966, février 1966, novembre 1966, avril 1975, juillet 1976, septembre 1983.

Le Soir, novembre 1965, décembre 1965, janvier 1966, février 1966, novembre 1966, avril 1975, juillet 1976, septembre 1983, novembre 2014, novembre 2018.

Volksgazet, Anvers, novembre 1965.

b. Presse illustrée et hebdomadaires :

Le Patriote Illustré, novembre 1965, décembre 1965, janvier 1966, novembre 1966, décembre 1966.

Le Soir illustré, Bruxelles, Rossel, octobre 1967, octobre 1968, juillet 1971, juin 1975, février 1978, décembre 1999, octobre 2001, juin 2002.

2. Les ouvrages de vulgarisation

BRONNE C., *Albert I^{er}, le roi sans terre*, Bruxelles, Paul Legrain, 1983 [1965].

- BRONNE C., *Élisabeth de Belgique : reine de cœur, reine des arts*, Bruxelles, Rossel, 1976.
- DANNEELS M., *Les traumatisés du trône, Les Chagrins de la famille royale*, Tournai, La boîte à Pandore, 2007.
- DE LYS F., GÉRARD J. (préface), *Cette étonnante dynastie belge*, Bruxelles, Les Éditions du Lombard, 1978.
- DE MONTFORT V., *Les plus belles anecdotes historiques sur la famille royale, amours, secrets et héroïsme*, Waterloo, Éditions Jourdan, 2006.
- DE VUYST P., *L'album intime de la Famille royale*, Waterloo, Éditions Jourdan, 2015.
- DUMONT G.-H., DAUVEN M., *Élisabeth de Belgique, ou les défis d'une reine*, Bruxelles, Marabout, 1986.
- MARIE-ESMERALDA DE BELGIQUE, VACHAUDEZ C., *Albert et Élisabeth*, Bruxelles, Racine, 2014.
- FOULON M., *Élisabeth, reine des Belges*, Bruxelles, Éditions J.-M. Collet, 1988.
- FRALON J.A., *Baudouin, l'homme qui ne voulait pas être roi*, Paris, Fayard, 2001.
- GÉRARD J., *14-18 insolite*, Paris, Meddens, 1966.
- GÉRARD J., *Cinq reines pour la Belgique*, Bruxelles, Éditions J.-M. Collet, 1982.
- GERARD J., GÉRARD H., *1934-1984, Albert I^{er} insolite*, Bruxelles, Éditions J.-M. Collet, 1984.
- KESTELOOT C., *Albert et Élisabeth. Le film de la vie d'un couple royal*, Bruxelles, Mardaga, 2014.
- MARIE-JOSÉ, *Albert et Élisabeth de Belgique, mes parents*, Paris, Plon, 1971.
- NOTERMAN J. A.M., *Le roi tué*, Bruxelles, Jourdan le Clerq, 2004.
- WILLEQUET J., *Albert I^{er}, roi des Belges*, Bruxelles-Paris, Presses de Belgique Delarge, 1979.

3. Sources iconographiques

Alfred BASTIEN, *La reine Élisabeth et le Dr. Depage à l'hôpital militaire de Vinkem*, 1918, 63,6 cm x 49 cm, Peinture à l'huile sur bois, Bruxelles, Musée du Centre Public d'aide sociale.

Alfred BASTIEN, *Panorama de la bataille de l'Yser/Panorama van de Ijzer*, peinture à l'huile, 1920-1921, 15 x 11,4 m., Bruxelles, Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire.

Alfred BESNARD, *Portrait équestre de LL. MM. Le roi Albert et la reine Élisabeth*, peinture à l'huile, 1918, 305 x 325 cm, Bruxelles, Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique.

Alfred COURTENS, *Borstbeeld van Koninging Elisabeth*, sculpture en ronde bosse, marbre, s.d., 67 cm x 45,5 cm., Bruxelles, Palais des Beaux-Arts de Bruxelles.

Alfred COURTENS, *Buste de la reine Élisabeth*, sculpture en ronde bosse, marbre, 61 cm. s.d., Anvers, Musée royal des Beaux-Arts d'Anvers.

Alfred COURTENS, *Buste de la reine Élisabeth, sculpture ronde bosse*, marbre, 1927, 75 cm, Bruxelles, Palais royal.

Alfred COURTENS, *Statue de la reine Élisabeth*, sculpture en ronde bosse, pierre naturelle, 1930, Eisdén (Province du Limbourg).

Anto CARTE, *Joyeuse Entrée du roi et de la reine Élisabeth à Bruxelles*, tapisserie, 1918, Bruxelles, Sénat de Belgique.

Charles SAMUEL, *Borsbeeld van Koningin Élisabeth*, sculpture ronde bosse, marbre, 1909, 84 cm, Bruxelles, Banque nationale de Belgique.

Charles SAMUEL, *Buste de la reine Élisabeth de Belgique*, sculpture ronde bosse, marbre, 1909, Bruxelles, Ministère de la Culture.

Charles SAMUEL, *Buste de la reine Élisabeth*, sculpture en ronde bosse, marbre, 1909, 84 cm, Bruxelles, Palais royal.

Charles SAMUEL, *La reine Élisabeth*, sculpture en ronde bosse, marbre, ca.1909-1910, 84

cm. Bruxelles, Musées Royaux des Beaux-Arts.

Dolf LEDEL, *Bustes de LL. MM. Le Roi Albert et la reine Élisabeth*, bas-relief, Bronze coulé, ca.1918, 52,5 cm x 41,5 cm. Liège, Service des Collections artistiques de l'Université de Liège.

Fernand DE MONTEGNY, *Portrait de la reine Élisabeth de Belgique*, dessin, 1918, 32 cm x 22 cm, Bruxelles, Collection royale de Belgique.

Franz GAILLIARD, *La Joyeuse Entrée du Prince Albert et de la Princesse Élisabeth à Bruxelles en 1900*, dessin, 1900, 34,2 x 51,3 cm, Bruxelles, Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique.

Gustave LADON, *Vitrail représentant la reine Élisabeth, mémorial pour les morts de la Première Guerre mondiale*, Bruxelles, Église Notre-Dame du Sablon.

Gustave PICKERY, *Buste de la reine Élisabeth*, sculpture en ronde bosse, bronze, ca.1901-1910, 79 cm, Bruges, Hôtel de Ville de Bruges.

Herman RICHIR, *Portret van Koningin Elisabeth*, peinture à l'huile, 1930, 250 x 130 cm, Bruxelles, Chambre des représentants.

INCONNU, *Brise-bise orné des portraits d'Albert I^{er} et de la reine Élisabeth de Belgique*, rideau d'ameublement, coton, dentelle, brodé, tissé, ca.1914-1918, 52cm x 77 cm. Bruxelles, Musée BeLvue.

INCONNU, *Buste de la reine Élisabeth*, sculpture en ronde bosse, albâtre, s.d., Charleroi, Hall d'entrée de la Bibliothèque de l'Université du travail.

INCONNU, *Housse de coussin aux portraits d'Albert I^{er} et d'Élisabeth de Belgique*, coussin en dentelle de genre Cluny, 1915, 47 x 51 cm., Bruxelles, Musée BELvue.

INCONNU, *La princesse Albert dans la dentelle et la broderie*, gravure, 1905, Bruxelles, Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique.

Jacques MADYOL, *Portrait de la reine Élisabeth de Belgique*, ca.1918, 140 x 92 cm, Bruxelles, École royale militaire.

Jacques MADYOL, *Portrait de la reine Élisabeth de Belgique*, peinture à l'huile, ca.1918, 127 x 88 cm., Bruxelles, Administration communale de Schaerbeek.

Jules LAGAE, *Buste de la reine Élisabeth*, sculpture en ronde bosse, marbre, 1910, 83 cm, Anvers, Hôtel de Ville d'Anvers.

Marie-Louise LEMAIRE (Bénédictine de l'Abbaye de Maredret), *Les occupations de la reine Élisabeth de Belgique : lecture, golf, soigner les malades*, manuscrit enluminé, 1931, 26,8 x 17, 5 cm. Bruxelles, Archives du Palais royal, Collection royale.

MINIATURISTE DE L'ABBAYE DE MAREDRET, *Litterae caritatis : adressée à la reine Élisabeth de Belgique*, manuscrit miniature sur parchemin, 1920, 32 x 72,8 cm., Bruxelles, Archives du Palais royal, Collection royale.

Paul Charles RENOUARD, *Le Prince Albert et la Princesse Élisabeth*, dessin, 1905, 38,5 x 28 cm., Bruxelles, Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique.

René CLIQUET, *Tête de la reine Élisabeth*, sculpture en ronde bosse bronze, ca.1926, 43 x 32 x 32 cm, Bruxelles, Ministère de la Culture.

Thomas VINÇOTTE, *La reine Élisabeth*, sculpture en ronde bosse, bronze, ca.1918-1921, 82,5 x 61,5 cm, Bruxelles, Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique.

Victor ROUSSEAU, *Buste de la reine Élisabeth*, sculpture ronde bosse, marbre, 1914, 52 cm, Bruxelles, Palais royal.

Victor ROUSSEAU, *Buste de la reine Élisabeth*, sculpture ronde bosse, marbre, s.d., 88 cm, Bruxelles, Sénat de Belgique.

Victor ROUSSEAU, *Médaille commémorative Ordre de la reine Élisabeth*, 1916, 4,5 x 3,6 cm, Bruxelles, Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique.

4. Sources mémorielles

René CLIQUET, *Élisabeth de Belgique*, sculpture ronde bosse, pierre de Massangis, 1970.

Rues, Avenues, Parcs, Squares reine Élisabeth.

Yves BOSQUET, *Monument Stuyvenberg*, sculptures en céramique émaillée, 1985.

5. Sources historiographiques

ANTIER C., *Deux femmes œuvrant dans la Grande Guerre, Louise de Bettignies et la reine Élisabeth*, in *Revue historique des armées*, 272, 2013, p.1-11.

BAVAY L., BRUWIER M.-C., BRUFFAERTS J.-M. (dir.), *Ceci n'est pas une pyramide, un siècle de recherche archéologique belge en Égypte*, Leuven, Peters, 2012.

BICKEL S., FISCHER-ELFERT H., LOPRIENO A., RICHTER S., *Ägyptologen und Ägyptologien zwischen kaiserreich und gründung der beiden Deutschen Staaten*, Berlin, Akademie Verlag, 2013.

BILDERYST D., *Baudouin, le frère du Roi-Chevalier*, 2013.

BRUFFAERTS J.-M., « Les coulisses d'un voyage royal, le roi Albert et la reine Élisabeth en Égypte avec Jean Capart (1930) », in *Museum Dynasticum*, n°1, 2001, p.1-49.

BRUFFAERTS J.-M., « Une reine au pays de Toutankhamon », in *Museum Dynasticum*, n°1, 1998, p.3-35.

CLEEREMANS J., *Leopold III, sa famille, son peuple sous l'occupation*, Bruxelles, Hatier, 1987.

DE WALQUE B., *Analyse de l'image de la reine Élisabeth en tant que femme du roi Albert entre 1900 et 1934*, Mémoire de licence en histoire, inédit, UCL, année académique 1999-2000.

D'YDEWALLE C., « La reine Élisabeth de Belgique », in *Revue des deux mondes*, décembre 1965, p.560-564.

DAYEZ BURGEON P., *Astrid, histoire d'un mythe*, Paris, Per, 2012.

DEFRANCE O., *Lilian et le roi, la biographie*, Bruxelles, Racine, 2015.

DELAUNAY J.-M., DENECHERE Y., *Colloque Femmes et relations internationales au XX^e siècle*, Paris, Presse de la Sorbonne Nouvelle, 2006.

- DELEERSNIJDER H., *Albert I^{er} roi pacifiste*, Bruxelles, Renaissance du Livre, 2011.
- ERAUW W., « La Reine Élisabeth et Albert Schweitzer : pacifisme radical, panthéisme romantique et passion de la musique », in *Revue belge de Philologie et d'histoire*, LXXIV, 1996, p. 885-904.
- FLEURY A., *Une Europe malgré tout, 1945-1990. Contacts et réseaux culturels, intellectuels et scientifiques entre Européens dans la guerre froide*, Bruxelles, Peter Lang, 2009.
- GUBIN E., « Les femmes d'une guerre à l'autre, réalités et représentations », in *Cahiers d'histoire du temps présent*, 1998, p.249-281.
- GUBIN E., JACQUES C., MARISSAL C., *Encyclopédie de l'histoire des femmes*, Bruxelles, Racine, 2018.
- JANSSENS G., « L'intérêt de la reine Élisabeth de Belgique pour les musiciens polonais et la vie musicale en Pologne. Quelques témoignages conservés aux Archives du Palais royal à Bruxelles », in *Revue belge de Musicologie*, vol. 60, 2006, p.21-28.
- KAZILIERIS K., *Regards sur la reine Élisabeth de Belgique à travers ses carnets de notes inédits*, mémoire, inédit, Louvain-la-Neuve, UCL, 2010.
- KIRSCHEN G., *L'éducation d'un prince : entretiens avec le roi Léopold III*, Bruxelles, Hatier, 1984.
- KONINCKX C., *Astrid 1905-1935*, Bruxelles, Racine, 2005.
- LIEBAERS H., *Baudouin en filigrane*, Bruxelles, Labor, 1998.
- PIROT P., « Le rôle de la science dans la politique coloniale d'Albert I^{er} », in *Museum Dynasticum*, 25, 2013, p. 33–48.
- RASKIN E., *Élisabeth, une reine hors du commun*, Bruxelles, Pire, 2006.
- REDING R., *14-18 Hôpital de l'Océan La Panne 1914-1918*, Bruxelles, Éditions Jourdan, 2014.

SCHEPENS L., VANDEWOUE E., *Albert & Élisabeth, 1914-1918 : albums de la reine, notes du roi*, Bruxelles, Crédit communal de Belgique, 1984.

THIELEMANS M.-R., *Carnets et correspondance de guerre 14-18*, Bruxelles, Duculot, 1991.

VAN DEN WIJNGAERT M., BEULLENS L., BRANTS D., *Pouvoir et monarchie, La Belgique et ses rois*, Bruxelles, Luc Pire, 2002.

VERLEYEN M., VAN DEN WIJNGAERT M., BEULLENS L., *Reines de pouvoir. Histoire des six reines de Belgique*. Bruxelles, Jourdan, 2010.

WITTE E., *Nation et démocratie, 1890-1921*, Actes du colloque interuniversitaire, Bruxelles, KVAB, 2007, p.156-168.

6. Sources officielles

Annales parlementaires. Chambres réunies, sessions 1909-1910.

7. Sources éditées

Livre de sa Majesté la Reine Elisabeth. Les Oiseaux Chanteurs de Laeken, Textes et enregistrements de KOCH L., Photos par HOSKING E., MARCKHAM L., Dessins par PINNER E., Bruxelles, H. Wellens e& Godenne W., 1952.

LOTI P., « Court intermède de charme au milieu de l'horreur », in *Revue des Deux Mondes*, t.45, 1918 », p.721-728.

MADAME WILLIAM BURLS, *Rapport sur l'Œuvre accomplie par la Ligue*, Bruxelles, Ligue nationale belge contre le péril vénérien, 1922

VERHAEREN E., *Les Ailes rouges de la guerre*, Paris, Mercure de France, 1916.

II. Travaux

1. Monographies

ALMEIDA-TOPOR M. (dir.), *L'historien et les images. De l'illustration à la preuve*, Actes du colloque de l'Université de Metz (1994), Metz, Université de Metz, 1998.

- AMOSSY R., HERSCHBERG PIERROT A., *Stéréotypes et clichés*, Paris, Armand Colin, 2014.
- AMOSSY R., *Les idées reçues. Sémiologie du stéréotype*, Paris, Nathan, 1991.
- ARIÈS P., *L'homme devant la mort*, Paris, Le Seuil, 1977.
- ARRUDA A. (dir.), *Une approche engagée en psychologie sociale : l'œuvre de Denise Jodelet*, Toulouse, Éditions Éres, 2008.
- AUDOIN-ROUZEAU S., in BECKER J.-J. (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre 14-18, histoire et culture*, Paris, Bayard, 2004.
- AUDOUIN-ROUZEAU S., BECKER A., *14-18, retrouver la guerre*, Paris, Gallimard, 2000.
- BADINTER E., *L'amour en plus, histoire de l'amour maternelle*, Paris, Flammarion, 2010, [1981]
- BALTHAZAR H., STENGERS J. (dir.), *La dynastie et la culture en Belgique*, Anvers, Fonds Mercator, 1990.
- BARDIN L., *Analyse de contenu*, Paris, PUF, 2007.
- BAVAY L., BRUWIER M.-C., BRUFFAERTS J.-M. (dir.), *Ceci n'est pas une pyramide, un siècle de recherche archéologique belge en Égypte*, Leuven, Peters, 2012.
- BEAUTHIER R., PIETTE V., TRUFFIN B., *La modernisation de la sexualité (19^e-20^e siècles)*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2010,
- BICKEL S., FISCHER-ELFERT H., LOPRIENO A., RICHTER S., *Ägyptologen und Ägyptologien zwischen kaiserreich und gründung der beiden Deutschen Staaten*, Berlin, Akademie Verlag, 2013.
- BILDERYST D., *Le prince Baudouin. Le frère du Roi-Chevalier*, 2013.
- BOLOGNE J.-C., *Histoire du couple*, Paris, Editions Perrin, 2016.
- BOYER H., *Stéréotypages, stéréotypes : fonctionnement ordinaire et mise en scène*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- BURGUIÈRE A., *L'École des Annales : une histoire intellectuelle*, Paris, Odile Jacob, 2006.
- CAMPÉ R., DUMON M., JESPERS J.-J., *Radioscopie de la presse belge*, Verviers, André Gérard, 1975.

- CAPDELIVA L., CASSAGNES S., COCAUD M., et al., *Le genre face aux mutations, masculin et féminin, du Moyen-Age à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003.
- CHARTON L., *Familles contemporaines et temporalités*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- CLEEREMANS J., *Leopold III, sa famille, son peuple sous l'occupation*, Bruxelles, Hatier, 1987.
- COLIGNON A., LANNEAU C., RAXHON P. (éds.), *Radicalités, identités, patries. Hommage au professeur Francis Balace*, Liège, Les Éditions de l'Université de Liège, 2009.
- COOLSAET R., *België en zijn Buitenlandse Politiek 1830-2015*, Leuven, Uitgeverij Van Halewyck, 2014.
- COOLSAET R., DUJARDIN V., ROOSENS C., *Les Affaires étrangères au service de l'Etat belge, de 1830 à nos jours*, Bruxelles, Mardaga, 2014.
- COURTOIS L., PIROTTE J., ROSART F., *Femmes et pouvoirs*, Bruxelles, Éditions Nauwelaerts, 1992.
- DAYEZ BURGEON P., *Astrid, histoire d'un mythe*, Paris, Per, 2012.
- DE BROUX P.-O., DESMETTE P. et al. (dir.), *La transmission du pouvoir monarchique : entre droits et devoirs, du Moyen Age à nos jours*, Bruxelles, Vubpress, 2019.
- DE MONTPLAISIR D., *La Monarchie*, Coll. Idées reçues. Histoire & Civilisation, Paris, Cavalier Bleu Eds., 2003.
- DEFRANCE O., *Lilian et le roi, la biographie*, Bruxelles, Racine, 2015.
- DELAUNAY J.-M., DENECHIERE Y., *Colloque Femmes et relations internationales au XX^e siècle*, Paris, Presse de la Sorbonne Nouvelle, 2006.
- DELEERSNIJDER H., *Albert I^{er} roi pacifiste*. Bruxelles, Renaissance du Livre, 2011.
- DELPORTE C., *Les crayons de la propagande*, Paris, 1993.
- DELUMEAU J., ROCHE D., *Histoire des pères et de la paternité*, Paris, Larousse, 1990.
- DENECKERE G., *Leopold I : de eerste koning van Europa (1790-1865)*, Anvers, Bezige Bij, 2012.
- DERMENJIAN G., GUILHAUMOU J., LAPIED M., *Le panthéon des femmes figures et représentations des héroïnes*, Paris, Publisud, 2004.

- DES CARS J., *Sissi ou la fatalité*, Perrin, Plon, 1997 [1983].
- DES CARS J., *Sissi, impératrice d'Autriche*, Paris, Perrin, 2017.
- DESTAING F., *Le pouvoir et la folie*, Paris, Fenixx, 1992.
- DIUST-DESPRAIRIES F., *L'imaginaire collectif*, Toulouse, Eres, 2009.
- DUBRESSET M., ZANCARINI-FOURNEL M., *Parcours de femmes, réalités et représentations 1880-1950*, Saint-Étienne, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1993.
- DUBY G., *Guerriers et paysans*, Paris, Gallimard, 1973.
- DUJARDIN V., ROSOUX V., ET AL., *Léopold II, Entre génie et gêne*, Bruxelles, Racine, 2009.
- DUJARDIN V., TILLY P. (éd.), *Hommes et réseaux : Belgique et Outremer : liber amicorum Michel Dumoulin*, Bruxelles, Lang, 2013.
- DUMOULIN D., DUJARDIN V., VAN DEN WIJNGAERT M., *Nouvelle histoire de Belgique : 1905-1950*, vol.2, Bruxelles, Éditions Complexe, 2005.
- ELS W., MEYNEN A., LUYTEN D., *Histoire politique de la Belgique, de 1830 à nos jours*, Bruxelles, Samsa, 2016.
- FELL A.S., *French and francophone women facing war / Les femmes face à la guerre*, Bern, Peter Lang, 2009.
- FLEURY A., LUBOR J. (éds.), *Une Europe Malgré tout, 1945-1990, Contacts et réseaux culturels, intellectuels et scientifiques entre Européens dans la guerre froide*, Bruxelles, P.I.E Peter Lang, 2009.
- FORO P., *L'Italie fasciste*, Paris, Armand Colin, 2016.
- FOUQUET C., KNIBIEHLER Y., *Histoire des mères du Moyen Age à nos jours*, Paris, Montalba, 1977.
- FUSILIER R., *Les Monarchies parlementaires. Étude sur les systèmes de Gouvernement (Suède, Norvège, Danemark, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg)*, Paris, Les éditions ouvrières, 1966.
- GERVEREAU L., *Comprendre et analyser les images*, Paris, 2000.

- GUBIN E., JACQUES C., ROCHEFORT F. et al. (dir.), *Le Siècle des féminismes*, Paris, Les Éditions de l'atelier, 2004.
- HUYGEBART S., « "... qu'aurait été la Constitution sans le Roi ?" L'image de la monarchie constitutionnelle belge après le miracle de 1848 », in *Actes de conférences 2^{èmes} journées lyonnaises d'histoire du droit abstract*, Lyon, Université de Lyon, 2013.
- Imaginaire de guerre : l'histoire entre mythe et réalité : Actes du colloque, Louvain-la-Neuve, 3-5 mai 2001*, Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia, 2003.
- JACCARD R., *La folie*, Paris, PUF, 2015.
- JANSSENS P.G., KIVITS M., VUYLSTEKE J., (éds.), *Médecine et hygiène en Afrique centrale de 1885 à nos jours*, Bruxelles, Fondation roi Baudouin, 1992.
- JODELET D., *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 2003.
- KESTELOOT C., BOST M., *Le Centenaire de la Grande Guerre en Belgique : itinéraire au sein d'un paysage commémoratif fragmenté*, Paris, Observatoire du Centenaire, Université de Paris 1, 2016.
- KNIBIEHLER Y., *La révolution maternelle : femmes, maternité, citoyenneté depuis 1945*, Paris, Perrin, 1997.
- KONINCKX C., *De koning in België, het instituut, de functie, de persoon*, Leuven, Lannoo campus, 2014.
- KONINCKX C., *Léopold III, roi et diplomate : la politique extérieure belge et les initiatives de paix pendant l'entre-deux-guerres : 1934-1940*, Anvers, Van Ghemmert, 1997.
- LAMBERT F., *Mythographies. La photo de presse et ses légendes*, Paris, 1986.
- LE GOFF J., *Pour un autre Moyen Age*, Paris, Gallimard, 1974.
- LE MOAL F., *Victor-Emmanuel III, le roi face à Mussolini*, Paris, Perrin, 2015.
- LE ROY LADURIE E., *Les monarchies*, coll. « Centre d'analyse comparative des systèmes politiques », Paris, PUF, 1986.
- HAUSBEI K., LATTARD A., *Identité(s) multiple(s)*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2008.
- MANDROU R., *Magistrats et sorciers en France au XVII^e siècle : une analyse de psychologie historique*, Paris, Plon, 1968.

- MARISSAL C., *Mères et pères, le défi de l'égalité, Belgique, 19^e-21^e siècle*, Bruxelles, AVG-CARHIF, 2018.
- MATHEVON N., VIENNOT E. (dir.), *La différence des sexes*, Paris, Belin, 2017.
- MOLITOR A., *La Fonction royale en Belgique*, Bruxelles, CRISP, 1994.
- MONDON C., *Sissi : une femme d'avant-garde*, Paris, B. Giovanangeli, 2007.
- MONTENS V., *Le Palais des Beaux-Arts. La création d'un haut lieu de culture à Bruxelles (1928-1945)*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2000.
- MOSSE G., *De la Grande Guerre au totalitarisme*, Paris, Fayard, 2015.
- MOUSNIER R., *Monarchies et royautés de la préhistoire à nos jours*, Coll. Pour l'histoire, Perrin, Paris, 1989.
- OPPELAND T., *Die europäische Monarchie. Ihre Entstehung, Entwicklung und Zukunft*, Hambourg, Merus, 2007.
- PERROT M., *Les femmes ou les silences de l'Histoire*, Paris, Flammarion, 1998.
- RASKIN E., *Élisabeth, une reine hors du commun*, Bruxelles, Pire, 2006.
- RAXHON P., GALER B., BALACE F. (dir.), *Mathilde : regards sur un mariage princier*, Liège, éditions de l'Université de Liège, 2000
- REDING R., *14-18 Hôpital de l'Océan La Panne 1914-1918*, Bruxelles, Éditions Jourdan, 2014.
- RENARDY C. (dir.), *Liège et l'Exposition universelle de 1905*, Bruxelles, La Renaissance du livre, 2005.
- RESHEF O., *Guerre, mythes et caricature*, Paris, 1984.
- RICŒUR P., *Idéologie et utopie*, Paris, Le Seuil, 1997.
- RICŒUR P., *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Le Seuil, 2000.
- RIPERT A., FRÈRE C., *La carte postale, son histoire, sa fonction sociale*, Lyon-Paris, 1983.
- ROCHET B., TIXHON A. (dir.), *La Petite Belgique dans la Grande Guerre : une icône, des images*, Namur, Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix, 2012.
- ROUX J.-P., *Le roi. Mythes et symboles*, Paris, Fayard, 2014 [1985].

- SCHULTE R., *The Body of the Queens*, New York, Berghahn Books, 2006.
- SENELLE R., CLÉMENT E., VAN DE VELDE E., *A l'attention de Sa Majesté le roi, la monarchie constitutionnelle et le régime parlementaire en Belgique*, Wavre, Edition Mols, 2006.
- STENGERS J., *L'action du roi en Belgique depuis 1831. Pouvoir et influence*, Bruxelles, Racine, 2013, [1992],
- STENGERS J., *Léopold III et le Gouvernement : Les deux politiques belges de 1940*, Bruxelles, Duculot, 1980.
- THÉBAUD F., *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS éditions, 2017.
- THIELEMANS M.-R., *Albert I^{er}, Carnets et correspondance de guerre 1914-1918*, Louvain-la-Neuve, Deculot, 1991.
- TOURNÈS L. (dir.), *L'argent de l'influence. Les fondations américaines et leurs réseaux européens*, Paris, Autrement, 2010.
- VAN DAMME P., VAN DE PERRE S., VAN YPERSELE L., *Sans commentaire ? : une histoire de la Belgique à travers la caricature*, Bruxelles, Le Cri, 2011.
- VAN DEN WIJNGAERT M., BEULLENS L., BRANTS D., *Pouvoir et monarchie, La Belgique et ses rois*, Bruxelles, Luc Pire, 2002.
- VAN ROKEGHEM S., VERCHEVAL-VERVOORT J., AUBENAS J., *Des Femmes dans l'Histoire en Belgique, depuis 1830*, Bruxelles, Luc Pire, 2006
- VAN YPERSELE L. (dir.), *Questions d'histoire contemporaine, conflits, mémoires et identités*, Paris, PUF, 2006,
- VAN YPERSELE L., DEBRUYNE E., KESTELOOT C., *Bruxelles, la mémoire et la guerre. 1914-2014*, Waterloo, La Renaissance du Livre, 2014.
- VAN YPERSELE L., *Imaginaire de guerre. L'histoire entre mythe et réalité*, Louvain-la-Neuve, Bruylant, 2003.
- VAN YPERSELE L., *Le roi Albert, histoire d'un mythe*, Charleroi, Editions Labor, 2006.
- VOVELLE M., *La mort en Occident de 1303 à nos jours*, Paris, Gallimard, 1992.
- WITTE E., MEYNEN A., LUYTEN D., *Histoire politique de la Belgique de 1830 à nos jours*,

Bruxelles, Samsa éditions, 2017.

WITTE E., *Nation et démocratie, 1890-1921*, Actes du colloque interuniversitaire, Bruxelles, KVAB, 2007, pp. 156-168.

2. Articles

« Dossier « Question Royale » », in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 646, 1974, p.1-32.

ANTIER C., « Deux femmes œuvrant dans la Grande Guerre. Louise de Bettignies et la reine Élisabeth », in *Revue historique de l'armée*, 2013, 272, p.51-60.

BERTRAND R., CARLOTTI F.-X., « Des « mentalités » aux « représentations » : un moment de la recherche aixoise, entretien de Régis Bertrand avec François-Xavier Carloti », in *Rives méditerranéennes*, 48, 2014, p.200.

BOUSMAR E. (dir.), *Les 175 ans de la Belgique. Histoire d'une commémoration et commémoration d'une histoire : regards critiques*, Cahier n° 27, Centre de Recherches en histoire du droit et des institutions, Bruxelles, FUSL, 2007, p.59-93.

BRIAN I., LETT D., SEBILLOTTE-CUCHET V., VERDO G., « Le genre comme démarche », in *Hypothèses*, Editions de la Sorbonne, n°8, 2005, p.277-295.

BRUFFAERTS J.-M., « Les coulisses d'un voyage royal, le roi Albert et la reine Élisabeth en Égypte avec Jean Capart (1930) », in *Museum Dynasticum*, n°1, 2001, p.1-49.

BRUFFAERTS J.-M., « Une reine au pays de Toutankhamon », in *Museum Dynasticum*, n°1, 1998, p.3-35.

CONTER B., FANIEL J., « Belgique : la fin des compromis ? », in *Savoir/Agir*, n° 11, 2010, p.129-136.

CORBIN A., « Le vertige des foisonnements, esquisse panoramique d'une histoire sans nom », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t.39, janvier-mars 1992, p.103-126.

DELPÉRÉE F., « La fonction du roi », in *Pouvoirs*, n°78, 1996, p.43-54.

DELPÉRÉE F., DUPRET B., « Le Roi des Belges », in *Pouvoirs. Revue française d'études constitutionnelles et politiques*, 1990, p.15-24.

DHONDT F., « La neutralité permanente de la Belgique et l'histoire du droit international : quelques jalons pour la recherche », *C@hiers du CRHIDI. Histoire, droit, institutions, société*, Vol. 41, 2018, p.1-23.

ERAUW W., « La Reine Élisabeth et Albert Schweitzer : pacifisme radical, panthéisme romantique et passion de la musique », in *Revue belge de Philologie et d'histoire*, LXXIV, 1996, p. 885-904.

GARRAUD P., « L'ombre portée de 1914-1918 dans les années 1930. La définition d'une conception différente de la guerre », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°104, p.17-27.

GÉRARD J., GOTOVITCH J., « Léopold III : le non-retour », in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1010, 1983, p.1-28.

GINZBURG C., « Représentation : le mot, l'idée, la chose », in *Annales*, n° 6, 1991, p.1219-1234.

ISTASSE C., « Histoire, mémoire et identité : les fêtes nationales, régionales et communautaires en Belgique », in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 2412-2413, 2019/7, p.5-82.

JANSSENS G., « L'intérêt de la reine Élisabeth de Belgique pour les musiciens polonais et la vie musicale en Pologne. Quelques témoignages conservés aux Archives du Palais royal à Bruxelles », in *Revue belge de Musicologie*, vol. 60, 2006, p.21-28.

KESTELOOT C., « Le poids du passé dans un État aux identités fragmentées : le cas de la Belgique », in *Le Banquet : revue politique*, Paris, CERAP, 2008, n° 25, p.43-64.

KESTELOOT C., BOST M., « Les commémorations de la Première Guerre mondiale », in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 2235-2236, 2014.

KESTELOOT C., VAN YPERSELE L., « Pour une analyse du phénomène commémoratif », in *Revue belge d'Histoire contemporaine*, XLVI, 2016, n° 3-4, p.207-222.

LE MOAL F., « Monarques et monarchies pendant la Grande Guerre », in *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 264, 2016, p.1-4.

LENDEROVÀ M., « « La mère nouvelle » ou l'éducation de l'enfant noble dans les Pays tchèques au début du XIX^e siècle », in *Histoire, économie & société*, n° 3, 2007, p.145-155.

- LITTLE B., « The Humanitarian mobilization of American cities for Belgian relief, 1914-1918 », in *Cahiers Bruxellois—Brusselse Cahiers*, n° 46, 2014, p.121-138.
- MAYEUR F., « Garçons et fille du XIX au XX^e siècle : une éducation différente », in *Enfance*, n°34, 1981, p.48.
- PIERROT N., « Histoire et image. Introduction : les fonctions de l'image », in *Hypothèses*, Editions de la Sorbonne, n° 5, 2002 p.79-88.
- PIROT P., « Le rôle de la science dans la politique coloniale d'Albert Ier », in *Museum Dynasticum*, 25, 2013, p. 33–48.
- PUISSANT J., « La revue *Sextant* : l'occasion de faire le point », in *Clio, Femmes, Genre, Histoire*, n°16, 2002, p.51-60.
- RIGHI N., « L'héritage du fondateur ? L'histoire des mentalités dans l'Ecole des Annales », in *La Philosophoire*, n°19, 2003, p.155-174.
- ROBY A., « Journée d'étude "le genre en image : approches historiques et lectures critiques des sources iconographiques" », in *Les Cahiers de Framespa Nouveaux champs de l'histoire sociale*, n° 10, 2012, p. 1-9.
- SCOTT W. J., « Gender : A Useful Category of Historical Analysis », in *The American Historical Review*, vol.91, n°5, décembre 1986, p.1053-1075.
- SELVINI M., « Anciens pères et nouveaux pères », in *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, n°27, 2001, p.35-58.
- SOLCHANY J., « Images et imaginaires. Le rôle des représentations en histoire », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 53, 1997, p.157-158.
- VAN CAUWENBERGH F., « Essai bibliographique concernant les familles royales dans la bande dessinée belge et française », in *Museum Dynasticum*, 24, 2012, p. 5-34.
- VAN TUYLL H., « War Aims and War Aims Discussions (Belgium), in *International Encyclopedia of the First World War 14-18*, 2019, p.1-13.
- VAN YPERSELE L., « Albert I, king of the Belgians », in HIRSCHFELD G., *Brill's encyclopedia of the First World War.*, Leiden, Brill, 2012, p. 265–266.
- VAN YPERSELE L., « Le roi-soldat au cœur d'une certaine identité belge (1909-1934) », in *Museum Dynasticum*, XXII, 2010, 2, p.13-20.

VAN YPERSELE L., GILLES B., « Les commémorations belges », in *La contemporaine* « Matériel pour l'histoire de notre temps », n° 113-114, 2014, p.100-103.

VAN YPSERSELE L., KESTELOOT C., « Pour une analyse du phénomène commémoratif », in *Revue belge d'Histoire contemporaine*, XLVI, 2016, n° 3-4, pp. 207-222.

3. Mémoires :

DE WALQUE B., *Analyse de l'image de la reine Élisabeth en tant que femme du roi Albert entre 1900 et 1934*, Mémoire de licence en histoire, inédit, UCL, année académique 1999-2000.

DELHALLE S., *L'image de la Belgique pendant la Première Guerre mondiale, à travers les cartes postales belges et étrangères*, inédit, Mémoire, Liège, Université de Liège, 2009.

KAZILIERIS K., *Regards sur la reine Élisabeth de Belgique à travers ses carnets de notes inédits*, Mémoire de master en histoire, inédit, UCL, année académique 2009-2010.

III. Instruments de travail :

ARON P., SAINT-JACQUES D., VIALA A. (dir.), *Dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF, 2010.

BELY L. (dir.), *Dictionnaire des ministres des Affaires étrangères*, Paris, Fayard, 2005.

Bibliographie de l'histoire de Belgique, *Revue belge de philologie et d'histoire*, Bruxelles, 1952-.

Biographie nationale (BN), l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, Bruxelles, H. Thiry-Van Buggenhoudt, Bruylant-Christophe, 1866-1944, 28 t.

Bulletin d'information de l'Association belge d'histoire contemporaine. Mededelingenblad van de Belgische Vereniging voor Nieuwste Geschiedenis. (Complété à partir de 2016 sur www.contemporanea.be).

FRANÇOIS L., *Bibliographie des mémoires de licences et des thèses de doctorat concernant l'histoire contemporaine, réalisés dans les départements d'histoire des universités belges, 1945- 2001*, Gand, Academia Press, 2003.

GUBIN E.(dir.), *Dictionnaire des femmes belges : XIXe et XXe siècles*, Bruxelles, Racine, 2006.

GUBIN E., JACQUES C., MARISSAL C., *Encyclopédie de l'histoire des femmes*, Bruxelles, Racine, 2018.

HASQUIN H. (dir.), *Dictionnaire d'histoire de Belgique : les hommes, les institutions, les faits, le Congo belge et le Ruanda-Urundi*, Namur, Didier Hatier, 2000.

Le dictionnaire des peintres belges du XIV^e siècle à nos jours, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1995, 2 vol.

Le livre bleu. Recueil biographique, Bruxelles, Larcier, 1950.

Neue Deutsche Biographie (NDB), Berlin, Verlag Dunder & Humblot, 1953-, 25 t.

Nouvelle biographie nationale (NBN), l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, Bruxelles, Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1988-, t. 1-.

PIRON P., *Dictionnaire des artistes plasticiens de Belgique des XIX^e et XX^e siècles*, Bruxelles, Art in Belgium, 2003, 2 vol.

The Oxford Dictionary of National Biography in association with the British Academy : from the earliest times to the year 2000, Oxford – New York, Oxford University Press, 2004, 61 vol.

VAN HOUTTE J. A., *Un quart de siècle de recherche historique en Belgique, 1944- 1968*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1970.

IV. Ressources électroniques

Cairn, en ligne : <https://www.cairn.info/>.

JSTOR en ligne : <https://www.jstor.org/>

Persée, en ligne : <https://www.persee.fr/>.

V. Crédits photographiques

Image 1 : Retour triomphal des souverains à Bruxelles, le 22 novembre 1918, p. 125 : « L'entrée des Souverains à Bruxelles » (capture d'écran) sur *Sonuma.be*, [en ligne], https://www.sonuma.be/archive/1_entree-des-souverains-a-bruxelles.

Image 2 : *Élisabeth rencontre Mao*, 1961, p. 135 : ROYALEMENT BLOG [en ligne], <http://royalementblog.blogspot.com/2011/11/la-famille-royale-belge-et-la-chine.html>.

Image 3 : *Statue de la reine place de l'Albertine* (René Cliquet, 1970), p. 145 : © MRBC, [en ligne], http://www.irismonument.be/fr.Bruxelles_Pentagone.Place_de_l_Albertine.html.

Image 4 : *Vue sur les statues d'Albert Ier d'Élisabeth depuis la rue de la Chapelle*, p. 146 : Capture d'écran © GOOGLE MAPS, [en ligne], <https://goo.gl/maps/FmNXhYGw7GRYQo5t6>.

Image 5 : *Sculptures représentant la reine à la station de métro Stuyvenberg* (Yves Bosquet, 1985), p. 147 : sur *Stib.be*, [en ligne], https://www.stib-mivb.be/article.html&_guid=204e5101-621e-3710-84ba-ef06c6ada7fb?l=fr#contentBodyList1.

Image 6 : *Buste du prince Albert par la reine Élisabeth*, 1939, p.164 : © KIK-IRPA, Brussels (Belgium), cliché B175463, [disponible en ligne], <http://balat.kikirpa.be/photo.php?path=B175463&objnr=10129867&nr=2>.

Image 7 : *Sculpture de Louis Barras par la reine Élisabeth*, 1939, p. 164 : © KIK-IRPA, Brussels (Belgium), cliché X010755.

